UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01945533 6

TRANSFERRED
ST. MICHAEL'S SEMINARY
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/congrsnational00asso

Congrès National

DES

PRETRES-ADORATEURS

DU CANADA

TENU A MONTREAL

LES 13, 14 et 15 JUILLET

1915

BUREAUX des ŒUVRES EUCHARISTIQUES
MONTREAL,
368 Avenue Mont-Royal Est.

Nihil obstat:

Marianopoli, die 24a septembris 1915.

EDMOUR HÉBERT, *Censor librorum.*

APR 14 1969

Permis d'imprimer:

Montréal, 29 septembre 1915.

✠ PAUL, *Arch. de Montréal.*

Sa Sainteté le Pape Benoît XV.
Membre de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

A

Notre Seigneur Jésus-Christ

Souverain Prêtre

Présent et Vivant au Très Saint Sacrement,

Source et Modèle du Sacerdoce,

Prêtre et Victime de Son Sacrifice,

Vraie Nourriture des Ames;

Les Organisateurs et les Membres du Congrès National des Prêtres-Adorateurs du Canada,

Sous les Auspices du Vénérable P.-J. Eymard,

Fondateur de l'Association,

avec la Bénédiction de S. S. Benoît XV,

Membre de l'Association,

Offrent cet Humble Hommage

de Piété et d'Amour.

Lettres Autographes du Saint-Pere

I. — AVANT LE CONGRES.

DILECTO FILIO SAC. EUGENIO COUET

MODERATORI GENERALI CONGREGATIONIS SS. SACRAMENTI

ET CONSOCIATIONIS SACERDOTUM ADORATORUM

ROMAM.

BENEDICTUS PP. XV

Dilecte Fili

Salutem et Apostolicam Benedictionem

Lætamur plane Cleri ex Italia exemplum ad æmulam Canadensem Clerum excitasse virtutem, subiiciendo nimirum eidem consilium cogendi, ad proximum annum, Sacerdotum Adoratorum cœtum, saluberrimumque cœptum non gratulatione solum, Dilecte Fili, sed et commendatione Nostra votisque

prosequimur optimis. Qui enim nihil avemus magis quam ut Eucharistiæ cultus promoveatur in dies inter catholicos universos, non possumus non vehementer desiderare ut sacerdotes omnes, Altaris ministri, eucharisticæ adorationi ita assuescant, ut inde recedant "*tanquam leones ignem spirantes facti diabolo terribiles*". Re sane vera, vix quicquam esse arbitramur, quod magis valeat ad studium in iisdem acuendum divinæ gloriæ, quam jugis divinæ caritatis commentatio. Mens in ea quippe impletur gratia, ac Christi, amoris victimæ, invitamenta ita ad redamandum provocant, ut nihil magis libeat, quam ut caritas Dei in omnium corda diffundatur. Sit igitur felix, sit faustus Sacerdotum Canadensium conventus, et adauctus per eos Eucharistiæ cultus atque usus, illud fidelibus singulis afferat futuræ gloriæ pignus, quod Nos paterna caritate iisdem desideramus. Auspex interea divinorum munerum Nostraeque testis benevolentiæ Apostolica sit Benedictio, quam tibi, Dilecte Fili, iisque omnibus qui conventui apparando adlaborant quique eidem intererunt peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die XX Decembris MCMXIV, Pontificatus Nostri anno primo.

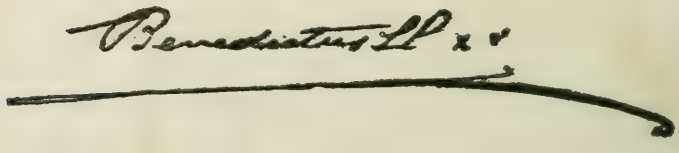

II. — APRES LE CONGRES

A NOTRE VENERABLE FRERE PAUL BRUCHESI
ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL, CANADA.

BENEDICTUS PP. XV.

VÉNÉRABLE FRÈRE,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Dès la réception de votre lettre-rapport sur le Congrès national des Prêtres-Adorateurs du Canada, tenu à Montréal les 13, 14 et 15 juillet dernier, sous la présidence d'honneur de notre Cher Fils le Cardinal Archevêque de Québec, Nous avons eu à cœur de vous dire, par l'intermédiaire de Notre Cardinal Secrétaire d'Etat, Notre vive satisfaction pour le magnifique succès de ces Assises sacerdotales Eucharistiques.

Il nous plaît de vous exprimer directement et plus intimement la joie que Nous a causée l'intéressante et si édifiante relation que vous avez eu la filiale pensée de Nous adresser à ce sujet.

Au milieu des tristesses profondes et des angoisses de l'heure présente, il ne pouvait ne pas être particulièrement consolant pour Notre cœur d'apprendre que les Prêtres-Adorateurs du Canada se sont réunis naguère en très grand nombre autour de leurs Evêques pour célébrer l'amour, exalter les triomphes de Jésus-Hostie, pour étudier les mystères ineffables de l'auguste Sacrement de nos Autels, en même temps que leurs devoirs envers Lui.

La solennité de vos fêtes, le succès de ce Congrès, qui a réalisé et dépassé Nos espérances et Nos vœux, ont répété aussi dans Notre âme l'écho des splendeurs

incomparables dont votre ville épiscopale fut témoin lors du Congrès Eucharistique International en 1910.

Nous en rendons grâces à Notre Divin Sauveur et Nous Le supplions de daigner conserver longtemps et multiplier dans le cœur de ses prêtres les fruits des bienfaits qu'Il s'est plu à leur accorder avec tant de largesse durant les jours bénis de votre Congrès.

Nous avons accueilli avec une particulière satisfaction et Nous faisons Nôtre le vœu qui a été émis dans ces assemblées: que ce Congrès Eucharistique puisse en susciter chez vous un grand nombre d'autres, et surtout qu'un Comité permanent national des Congrès Eucharistiques soit constitué officiellement au Canada, comme il l'a été en Italie, à la suite du récent Congrès national des Prêtres-Adorateurs de ce pays.

Ce serait là un précieux résultat de vos assises et c'est assurément un moyen efficace de continuer en partie l'action salutairement féconde des Congrès Eucharistiques Internationaux que les douloureuses circonstances actuelles ont obligé de suspendre.

Comme gage des faveurs célestes les plus abondantes et comme témoignage de Notre spéciale bienveillance pour Vous, Vénérable Frère, que Nous Nous souvenons avec plaisir d'avoir eu pour confrère de Notre ordination sacerdotale, Nous Vous accordons avec effusion de cœur ainsi qu'à Nos vénérables Frères les Evêques du Canada et à tous les Prêtres qui ont pris part au dit Congrès, la Bénédiction Apostolique. Rome, du Vatican, le 5 Septembre 1915.

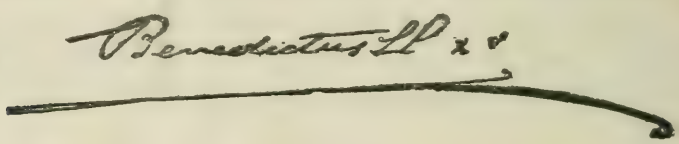

APERÇU GENERAL

Les membres du Clergé canadien, tous ceux en particulier qui appartiennent à l'Association des Prêtres-Adorateurs peuvent être fiers, et à bon droit, du magnifique spectacle de foi et de piété envers l'auguste Sacrement de nos autels qu'ils viennent de donner à l'occasion de leur récent CONGRES NATIONAL DES PRETRES-ADORATEURS. Ce Congrès, le premier du genre après celui d'Italie tenu à Rome en septembre 1913, est aussi la preuve la plus éclatante de la vitalité et de l'influence toujours croissante de cette belle Association sacerdotale, dont on a pu dire au Congrès eucharistique international de Vienne, "qu'à elle surtout revient l'honneur de presque toutes les œuvres et initiatives eucharistiques de notre temps".

La physionomie spéciale d'un Congrès sacerdotal eucharistique ne saurait être évidemment celle d'un Congrès eucharistique ordinaire où les fidèles sont appelés à avoir la plus large part. Les démonstrations extérieures y doivent être empreintes d'une majesté toute particulière; une religieuse gravité, une remarquable élévation de pensées doivent présider aux séances d'étude.

C'est aussi l'impression que nous a laissée cette imposante assemblée de 2,000 prêtres et de 21 Archevêques et Evêques réunis à Montréal, les 13, 14 et 15 juillet dernier, au pied du même autel, dans une même pensée de foi, dans un même et solennel hommage au Dieu de l'Eucharistie, animés du même désir d'étendre son règne dans toutes les âmes. Un Congrès sacerdotal, aussi grandiose soit-il, n'est certes pas un concile, mais sa signification et sa portée ne laissent pas d'être très grandes. Incalculable est le bien qui peut résulter de ces solennelles réunions au pied de l'Hostie exposée ou consacrées à étudier ses droits et ses excellences. Les nombreux prêtres qui y assistaient étaient venus là pour se retremper dans la contemplation et l'amour de Celui qui est le suprême idéal de leur sacerdoce, afin de le copier avec plus de zèle et de perfection; tous avaient au cœur la noble ambition de devenir de véritables apôtres de la Sainte Eucharistie, de la faire mieux connaître et aimer, de la distribuer aux fidèles avec plus de sagesse selon le véritable esprit de l'Eglise et les directions libératrices du Pape de l'Eucharistie.

"Cérémonies religieuses très dignes, séances d'étude intéressantes et instructives, manifestations de piété nombreuses et bien édifiantes, accueil vraiment fraternel fait aux congressistes, fécond échange d'idées théoriques et pratiques, surtout aux dernières séances, tout, dit la *Semaine religieuse de Québec* que nous citons, était de nature à laisser, dans l'esprit des assistants, l'impression d'un Congrès beau dans ses manifestations et qui sera durable dans ses fruits."

Les principales démonstrations publiques du Congrès furent: la grandiose cérémonie d'ouverture à Notre-Dame, avec sa procession du Très Saint Sacrement et sa consécration publique des prêtres à Jésus-Hostie, la grand'messe pontificale au pied du Mont-Royal, l'heure sainte prêchée et la messe de communion générale dans les églises de la ville, enfin l'heure solennelle d'adoration pour les prêtres dans la chapelle du T. S. Sacrement qui clôtura ces assises eucharistiques.

*
* *

Mais la partie du Congrès de beaucoup la plus importante, celle qui fait concevoir les plus belles espérances et qui sera la plus féconde en fruits durables, ce sont assurément les réunions d'étude. Préparées de longue date, exclusivement consacrées à approfondir, dans ses multiples applications pratiques, les grands devoirs eucharistiques du prêtre, ces réunions eurent un intérêt proportionné à l'im-

portance du sujet et au talent remarquable de ceux qui furent appelés à le traiter. La discussion qui suivit la lecture des rapports fut, à certaines heures surtout, des plus vivantes et des plus instructives; elle donna lieu à des échanges de vue qui n'auront pas manqué de jeter un jour nouveau sur certains points encore obscurs du ministère eucharistique du prêtre.

Par les divers échos qui nous arrivent des retraites ecclésiastiques données à la suite du Congrès, il est déjà facile de se rendre compte que celui-ci a été pour bon nombre de prêtres l'occasion d'un réveil ou du moins d'une nouvelle et plus grande ferveur dans leur piété et leur zèle eucharistiques. A la suite de ces retraites, l'un de nos dévoués Directeurs diocésains nous écrivait: "Il y a déjà un grand bien opéré dans les différents diocèses de la Puissance, grâce au Congrès; et combien d'excellentes dispositions intérieures et de sérieuses résolutions ont été prises et dont Jésus-Hostie seul est le témoin. Je suis convaincu que beaucoup seront plus fidèles à la visite au Saint Sacrement et à l'heure d'adoration avec les fidèles. C'est là, il me semble, le point capital. La visite au Saint Sacrement amènera les fidèles à la Messe et à la Sainte Table. Notre pieux et saint Evêque, qui a consacré deux de ses conférences entières aux vœux et aux leçons du Congrès, a insisté beaucoup sur la fidélité à remplir les obligations de l'Association des Prêtres-Adorateurs, sur la visite quotidienne au Saint Sacrement non seulement pour ses prêtres, mais pour les paroissiens. Sa Grandeur désire que chaque curé forme des groupes d'adorateurs qui se

succèderont à chaque heure du jour devant le tabernacle, et là où ce ne sera pas possible Elle veut qu'à chaque heure il y ait du moins des unités qui représenteront la paroisse.

"Déjà, continue notre zélé Directeur, les Confrères parlaient de se mettre à l'œuvre tout de suite et de suivre les conseils de leur dévoué Pasteur. Ce sont autant de bons germes qui, espérons-le, vont se développer, parce que tombés en bonne terre et fécondés par les rosées célestes."

Nous savons par ailleurs que ce nouvel élan donné à la piété et aux œuvres eucharistiques n'est pas le fait d'un seul diocèse. Nosseigneurs les Evêques ont profité des retraites ecclésiastiques pour engager leurs prêtres à mettre à exécution les vœux et les résolutions du Congrès. Plusieurs même, afin de favoriser davantage la pratique de l'heure hebdomadaire d'adoration avec les fidèles, ont autorisé leurs prêtres à faire durant ce temps l'exposition solennelle du Très Saint Sacrement.

Enfin, voici que le Souverain Pontife lui-même, d'abord par l'intermédiaire de son Secrétaire d'Etat, puis par une Lettre personnelle adressée à Monseigneur l'Archevêque de Montréal, tient à dire publiquement sa vive satisfaction pour le magnifique succès de nos Assises sacerdotales eucharistiques ; il souhaite ardemment que Dieu conserve longtemps et multiplie dans le cœur de ses prêtres les fruits des bienfaits répandus sur eux durant le Congrès ; il accueille avec une particulière satisfaction et fait sien le vœu qui a été émis dans ces assemblées : "*que ce Congrès Eucha-*

ristique puisse en susciter chez nous un grand nombre d'autres, et surtout qu'un Comité permanent national des Congrès Eucharistiques soit constitué officiellement au Canada, comme il l'a été en Italie, à la suite du récent Congrès national des Prêtres-Adorateurs de ce pays."

Nul doute qu'un merveilleux élan serait donné au culte et à la piété eucharistique en notre pays, si ce double vœu, patronné par la plus haute autorité qui soit dans l'Eglise, obtient dans un avenir prochain sa complète réalisation; si chaque prêtre-congressiste, s'inspirant des lumières reçues et des résolutions adoptées voulait seulement tenter leur application dans la portion du champ du Seigneur qui lui a été confiée. L'empressement avec lequel les prêtres ont répondu à l'appel des organisateurs du Congrès, les témoignages de piété véritable qu'ils ont donné durant ces jours bénis, leur assiduité et leur intérêt marqué aux diverses séances d'étude, et surtout le désir si nettement exprimé par Sa Sainteté Benoît XV nous donnent l'assurance que non seulement les œuvres et les congrès eucharistiques, mais que les paroisses eucharistiques vont se multiplier dans les divers diocèses du Canada.

C'est à obtenir cet heureux résultat, à favoriser et à étendre ce pieux mouvement que le présent volume est destiné. Tout son mérite, et il n'en ambitionne pas d'autre, sera d'être l'écho fidèle des enseignements si doctes et si pratiques que nous ont donné, durant les trois jours de notre Congrès, des pasteurs aussi distingués par leur science et leur éloquence que par leur piété et leur zèle eucharis-

tiques. Les rapports qui ont été présentés en séance et qu'est venu si dignement couronner l'heure solennelle d'adoration sacerdotale constituent une véritable *Somme* des devoirs eucharistiques du prêtre. Celui-ci y trouvera matière à une lecture des plus instructives, ou plutôt, à une méditation des plus substantielles et des plus fécondes. Puisse cette lecture et cette méditation être suivies chez lui de la ferme et généreuse résolution de travailler chaque jour avec une nouvelle ardeur à l'avancement du règne de Jésus Eucharistie en lui-même d'abord, puis dans toutes les âmes qui lui sont confiées!

Adveniat regnum tuum eucharisticum !

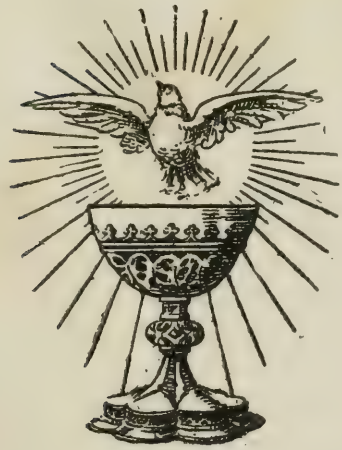

ARCHEVEQUES et EVEQUES PRESENTS AU CONGRES

Son Eminence le Cardinal Louis-Nazaire BEGIN, archevêque de Québec.

Sa Grandeur Mgr Paul BRUCHESI, archevêque de Montréal.

Sa Grandeur Mgr C.-H. GAUTHIER, archevêque d'Ottawa.

Sa Grandeur Mgr Michael SPRATT, archevêque de Kingston.

Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène ROY, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec.

Sa Grandeur Mgr Neil MCNEIL, archevêque de Toronto.

Sa Grandeur Mgr Joseph-M. EMARD, évêque de Valleyfield.

Sa Grandeur Mgr F.-X. CLOUTIER, évêque des Trois-Rivières.

Sa Grandeur Mgr Jos.-S.-H. BRUNAULT, évêque de Nicolet.

Sa Grandeur Mgr Xyste BERNARD, évêque de Saint-Hyacinthe.

Sa Grandeur Mgr Guillaume FORBES, évêque de Joliette.

Sa Grandeur Mgr P.-S. LAROCQUE, évêque de Sherbrooke.

Sa Grandeur Mgr F.-X. BRUNET, évêque de Mont-Laurier.

Sa Grandeur Mgr E.-A. LEBLANC, évêque de Saint-Jean, N. B.

Sa Grandeur Mgr Michael-J. O'BRIEN, évêque de Peterboro.

Sa Grandeur Mgr James MORRISON, évêque d'Antigonish.

Sa Grandeur Mgr E.-A. LATULIPPE, évêque titulaire de Catenna, Vic. apost. du Témiscamingue.

Sa Grandeur Mgr G. BLANCHE, évêque titulaire de Sicca, Vic. apost. du Golfe St-Laurent.

Sa Grandeur Mgr Nicetas BUDKA, évêque des Ruthènes au Canada.

Sa Grandeur Mgr Georges GAUTHIER, évêque titulaire de Philippopolis, auxiliaire de Montréal.

Sa Grandeur Mgr Hubert-O. CHALIFOUX, évêque titulaire d'Auréliopolis, auxiliaire de Sherbrooke.

PREMIERE PARTIE

Préliminaires et Organisation

I

Les Préparatifs du Congrès

Le projet de réunir les Prêtres-Adorateurs du Canada en Congrès eucharistique national remonte au mois de juillet 1914 et se rattache originairement au vœu formulé l'année précédente, lors du Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie, par le Directeur général de l'Association. La faveur singulière dont ce dernier Congrès avait été l'objet de la part du Souverain Pontife et de tout l'Episcopat d'Italie, la participation effective qu'y avait prise un nombre considérable d'Evêques et de Prêtres, l'influence considérable qu'il avait eue sur le développement des œuvres eucharistiques en ce pays: tout, il faut l'avouer, était bien fait pour encourager

un essai semblable au Canada. Par ailleurs, le vingt-cinquième anniversaire de l'établissement du Centre canadien de l'Association à Montréal semblait l'occasion toute désignée pour réaliser ce projet. Au Canada, tout comme en Italie, l'Association compte aujourd'hui ses membres par milliers, parmi lesquels vingt-huit Archevêques et Evêques. Sa vitalité est attestée non seulement par la fidélité des associés aux obligations de l'Œuvre, mais aussi par l'heureuse influence qu'elle a exercée depuis vingt-cinq ans sur la marche progressive des idées et des œuvres eucharistiques au Canada.

Dans une lettre adressée le 1er juillet 1914 à Monseigneur l'Archevêque de Montréal, le Rév. Père Supérieur des Pères du T. S. Sacrement soumettait donc à Sa Grandeur l'idée d'un Congrès national canadien des Prêtres-Adorateurs, lui demandant de vouloir bien l'approuver et la bénir. Monseigneur l'Archevêque daigna accueillir et bénir aussitôt le projet en ces termes:

Archevêché de Montréal, le 8 juillet 1914.

Mon Reverend Pere,

Je viens de parcourir le compte rendu du Congrès des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome au mois de septembre 1913, et j'ai pu constater tout le bien qu'on peut attendre de ces réunions.

Aussi j'approuve avec empressement votre projet d'avoir l'an prochain un Congrès semblable pour nos Prêtres-Adorateurs au Canada.

Je désire, vous le savez, ne négliger aucun moyen de promouvoir au milieu de nous le culte eucharistique. Après nos

inoubliables démonstrations de 1910, j'ai été heureux de donner tout mon concours à notre Congrès sacerdotal de 1913, au congrès régional de Sainte Thérèse, comme à celui qui s'ouvrira bientôt pour la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

La réunion des Prêtres-Adorateurs est le complément naturel de ces assises qui ont eu pour but d'ancrer de plus en plus dans les âmes la dévotion à Jésus-Hostie.

Ce sera un grand honneur et un bienfait pour ma ville épiscopale de recevoir les congressistes et d'être témoin des hommages qu'il rendront à Notre-Seigneur.

C'est donc de tout cœur que je bénis dès maintenant votre pieux dessein et que je vous promets, pour le réaliser avec le plus de succès possible, mon plus entier concours.

Il m'est bien agréable de profiter de cette occasion pour redire à votre digne Communauté toute ma reconnaissance des fruits de piété qu'elle ne cesse de répandre parmi nous. En prenant l'initiative de ce congrès des Prêtres-Adorateurs, elle donne une nouvelle preuve de son zèle ardent pour la cause de Dieu.

Recevez, mon Rérérend Père,

l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

✠ PAUL, *arch. de Montréal.*

Forts d'une telle approbation, les RR. PP. du Très Saint Sacrement pouvaient se mettre sans tarder et résolument à l'œuvre. Ils commencèrent par s'adresser à Nosseigneurs les Evêques, en vue d'obtenir leur adhésion au prochain Congrès. Les lettres si chaleureuses qu'ils reçurent de vingt-cinq d'entre eux disent éloquemment la faveur singulière que ce pieux projet rencontra dès le début auprès de tout l'Episcopat canadien.

La première annonce officielle du Congrès fut lancée dans les *Annales des Prêtres-Adorateurs* du mois d'Octobre. Rappelant le vœu formulé au Congrès des Prêtres-Adorateurs d'Italie que chaque groupement national eût lui aussi son congrès, le Directeur de l'Œuvre s'exprimait ainsi: "Le moment nous semble venu de réaliser ce vœu, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Centre canadien de l'Association... Le petit grain de sénevé d'alors est devenu un grand arbre, dont les rameaux bienfaisants s'étendent aujourd'hui sur tout le territoire du Dominion." Le Directeur indiquait ensuite brièvement la salutaire influence que l'Association a exercée au Canada sur les prêtres et, par eux, sur les fidèles, et les heureuses conséquences qu'on était en droit d'espérer d'une réunion générale des associés de notre pays.

A la messe de minuit du premier de l'an, célébrée à l'église Notre-Dame, Monseigneur l'Archevêque annonçait publiquement aux fidèles le prochain Congrès, comme l'un des grands événements religieux de l'année 1915 et leur demandait de prier pour son succès. Dans la matinée du même jour, Mgr Georges Gauthier, évêque-auxiliaire, dans l'adresse qu'il présentait au nom du clergé de Montréal à Monseigneur l'Archevêque, se faisait l'interprète de tous quand il disait: "Volontiers, avec un zèle que tous admirent, vous saisissez, Monseigneur, ou même vous faites naître, les occasions de magnifier et de rendre plus éclatant le culte dû à la Sainte Eucharistie. C'est ainsi que vous avez accueilli et béni le Congrès des Prêtres-Adorateurs que nous aurons

à Montréal en 1915. Les Pères du Saint Sacrement, nous en sommes certains, sauront faire de ce congrès un succès pour l'Eglise et pour Dieu. Ce qu'ils ont fait pour notre Congrès de 1910 nous est un sûr garant de ce qu'ils feront pour celui de 1915. Et ce sera une nouvelle page, très belle, ajoutée à tant d'autres, si glorieuses, de l'histoire de votre grand diocèse et de votre fécond épiscopat."

*
* *

Cependant l'organisation du Congrès se poursuivait activement, sous la présidence effective de Mgr l'Archevêque lui-même. Le R. P. Letellier, supérieur des Pères du T. S. Sacrement de Montréal, était nommé par lui Secrétaire général du Congrès. A sa demande, Son Eminence le Cardinal Bégin, membre de l'Association depuis de longues années, daignait accepter la Présidence d'honneur du Congrès. Un Comité de réception était constitué avec deux présidents conjoints: Mgr Lepailleur, qui en raison de ses nouvelles fonctions dut être bientôt remplacé par M. l'abbé Gauthier, S. S., pour la section de langue française, et M. l'abbé McShane, S. S., pour la section de langue anglaise. Le R. P. Lault, S. S. S., leur était adjoint, en sa qualité de Directeur général de l'Association des Prêtres-Adorateurs au Canada.

Plusieurs réunions du Comité d'organisation étaient consacrées à discuter la date du Congrès, qui fut définitivement fixée aux 13, 14 et 15 juillet, à élaborer le programme des cérémonies et celui des

séances d'étude, à s'assurer le concours d'orateurs et de rapporteurs pour les diverses assemblées du Congrès.

Afin d'intéresser les futurs congressistes aux diverses questions qui devaient être traitées dans les réunions d'étude, les *Annales des Prêtres-Adorateurs* publièrent alors un aperçu sommaire des différents travaux. Outre les rapporteurs, plusieurs prêtres de chaque diocèse étaient invités à préparer par écrit les suggestions ou observations pratiques qu'ils jugeraient opportunes sur l'un ou l'autre des sujets d'étude.

Des démarches étaient faites et avec plein succès auprès des compagnies de chemin de fer et de navigation, en vue d'obtenir d'importantes réductions à l'occasion du Congrès. Quatre bureaux d'informations étaient établis à différents points de la ville: aux presbytères de l'église Notre-Dame, de l'église Saint-Jacques, de l'église Saint-Patrice et chez les RR. PP. du T. S. Sacrement où fut placé également le Secrétariat général.

A plusieurs reprises les journaux et les revues pieuses attirèrent l'attention du public sur le prochain Congrès, le saluant "comme un événement religieux inouï dans nos annales et qui aurait, au point de vue social catholique, une portée incalculable par les bénédictions qu'il ne manquerait pas de répandre sur notre clergé, et, par lui, sur notre pays. L'Eglise et la société canadienne, ajoutait la *Semaine religieuse de Québec* que nous citons, sont en droit d'attendre les grâces et les bénédictions abondantes de ce Congrès."

Mais ce qui contribua sans doute plus que tout le reste à le mettre en relief, ce fut le magnifique Bref pontifical par lequel Sa Sainteté Benoît XV daignait approuver hautement et bénir ce pieux projet. Cette Lettre autographe du Saint-Père constituait à elle seule la meilleure garantie de succès. A cette première et insigne marque de bienveillance le Pape en ajouta bientôt une autre: la concession des indulgences et privilèges dont jouissent les Congrès eucharistiques qui se tiennent sous les auspices du Comité permanent, ainsi que la permission pour tous les prêtres congressistes de dire la messe votive du T. S. Sacrement les trois jours du Congrès.

Nosseigneurs les Evêques, dans l'une de leurs circulaires au clergé attirèrent spécialement l'attention de leurs prêtres sur le prochain Congrès, les invitant à s'y préparer par la prière et l'étude, et à y assister en aussi grand nombre que possible. Entre toutes les autres, il convient de signaler la belle lettre pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Montréal consacrée toute entière au Congrès, véritable monument élevé à la gloire de la Sainte Eucharistie et de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

Nous nous reprocherions de ne pas adresser ici un cordial merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au succès de notre Congrès: aux orateurs et aux rapporteurs d'abord qui ont fait si largement bénéficier leurs Confrères des fruits de leur science, de leur éloquence et de leur expérience, à Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier en particulier, tant pour son magistral sermon de clôture qui vint

couronner si dignement nos assises eucharistiques, que pour ses conseils pleins de sagesse et son influence précieuse qu'il daigna mettre plus d'une fois au service des organisateurs; à nos zélés Directeurs diocésains, auxquels sont confiés les intérêts de l'Association des Prêtres-Adorateurs dans leur diocèse respectif et qui ont su faire largement leur part en la circonstance.

Sous de tels auspices et avec le bienveillant concours des membres de l'Association des Prêtres-Adorateurs, les organisateurs pouvaient donc aller de l'avant et être assurés du succès de leur entreprise. L'événement devait, comme nous allons le dire, justifier ces prévisions et même les dépasser.

LETTRE

DE

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

AU CLERGE DE SON DIOCESE

SUR LE

PROCHAIN CONGRES NATIONAL

DES PRETRES-ADORATEURS

Archevêché de Montréal, le 24 mai 1915.

NOS CHERS COLLABORATEURS,

I

Nous venons avec bonheur vous entretenir d'un événement dont nous vous avons déjà parlé et qui est appelé à faire époque dans les annales religieuses de notre pays; nous voulons dire: le Congrès National des Prêtres-Adorateurs dont les assises se tiendront dans notre ville épiscopale les 13, 14 et 15 juillet prochain. C'est, comme vous le savez, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de l'Association des Prêtres-Adorateurs au Canada, que nous avons songé à organiser ce Congrès.

Ce qu'est cette Association, quel but elle poursuit, de quel crédit elle jouit parmi nous, nous n'avons pas à vous l'apprendre. Tous savent qu'elle s'applique avant tout à former au sein du clergé des adorateurs "*en esprit et en vérité*" en même temps que des apôtres zélés de la divine Eucharistie. C'est par centaine de mille qu'elle compte ses membres, répandus dans le monde entier et appartenant à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Dans le seul Canada, où elle est établie depuis vingt-cinq ans, elle compte déjà près de quatre mille membres.

Grâce à sa parfaite organisation, aux moyens puissants dont elle dispose, à la direction suivie qu'elle reçoit, elle ne cesse d'exercer sur les prêtres et par eux sur les fidèles la plus salutaire influence. Si l'on a pu dire, au Congrès international de Vienne, qu'aux Prêtres-Adorateurs surtout revenait l'honneur de toutes les initiatives tendant à la glorification de la divine Eucharistie, et notamment des Congrès, il nous plaît, pour notre part, de reconnaître avoir toujours trouvé en eux nos plus dévoués auxiliaires dans l'organisation des divers Congrès qui, depuis celui de 1910, se sont tenus successivement dans notre diocèse.

Tout en attachant un grand prix aux manifestations extérieures, ils s'appliquent surtout à préparer ces séances d'étude qui seules peuvent assurer au Congrès des fruits sérieux et durables. Ceux-là le savent à qui il a été donné, en 1910, d'assister aux réunions sacerdotales en la chapelle des Pères du T. S. Sacrement, où est établi le centre de l'Association au Canada. Tous se souviendront longtemps de ces heures bénies où, sous la présidence du Cardinal-Légat, prêtres et évêques ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme pour chanter au Dieu de l'Eucharistie l'hymne de leur foi et de leur amour, pour aviser ensemble aux meilleurs moyens de travailler au règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Les cérémonies religieuses si imposantes de notre grand Congrès eurent, certes, leur haute signification et une portée considérable, mais ne devons-nous pas reconnaître qu'au point

de vue des résultats pratiques, rien n'a surpassé les séances d'étude, et celles des prêtres en particulier ?

Voilà pourquoi nous avons tenu à faire bénéficier notre diocèse de réunions semblables, en convoquant les membres de notre clergé au congrès sacerdotal de 1913. Vous vous rappelez que notre désir, clairement exprimé dans notre Circulaire de janvier de la même année, était "d'avoir chaque année notre congrès et d'y mettre en commun nos lumières et notre expérience pour le plus grand bien des âmes qui nous sont confiées."

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs venait donc répondre, on ne peut mieux, à nos intentions et à nos désirs; il se trouve être, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au R. P. Supérieur des Pères du T. S. Sacrement, "le complément naturel de ces assises qui ont eu pour but d'ancrer plus profondément dans les âmes la dévotion à Jésus-Hostie."

*
* *

Afin de nous faire une idée des heureux fruits qui en résulteront pour notre pays tout entier, nous n'avons qu'à nous reporter au Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome en septembre 1913. Huit cardinaux, une centaine d'archevêques et évêques, cent quatre-vingt directeurs diocésains, amenant à leur suite plusieurs milliers de prêtres, auxquels vinrent se joindre un grand nombre d'ecclésiastiques de la Ville Eternelle, prirent part à ces imposantes réunions eucharistiques. Les séances d'étude se tinrent à l'église des douze Apôtres, et les cérémonies religieuses se déroulèrent dans les deux grandes basiliques de Saint-Jean de Latran et de Saint-Pierre. Comme preuve de l'intérêt particulier et de la bienveillance marquée qu'il portait au Congrès, le Souverain Pontife en nomma lui-même le Président effectif et composa de sa main une consécration sacerdotale à Jésus-Hostie qu'il enrichit de précieuses indulgences et que les congressistes récitèrent ensemble à haute voix aux deux principales cérémonies.

A l'issue de l'heure solennelle d'adoration, prêchée sous la coupole de Saint-Pierre et à l'autel même de la Confession,

Pie X daigna recevoir en audience spéciale les cardinaux, les archevêques, les évêques et les prêtres congressistes. Il leur dit en particulier sa vive satisfaction de voir que le but principal de tous les travaux, de toutes les délibérations et de tous les vœux du Congrès avait été la mise à exécution parfaite et intégrale de ses récents décrets eucharistiques.

D'importantes résolutions avaient été adoptées par la docte et pieuse assemblée; plusieurs furent même sanctionnées dans la suite par le Souverain Pontife. Citons, entre autres, la création d'un Comité national permanent des congrès eucharistiques en Italie, dont il voulut lui-même nommer le Président et daigna approuver les statuts.

L'action bienfaisante de ce Comité ne se fit pas attendre. Sous son impulsion, l'œuvre des congrès eucharistiques, depuis quelque temps ralentie en Italie, reprit un nouvel essor et produisit partout les plus heureux fruits. Afin d'assurer une plus grande uniformité dans l'apostolat eucharistique, un programme d'études fut élaboré par ce Comité et adopté comme règle à suivre désormais dans les congrès eucharistiques nationaux, régionaux et diocésains d'Italie.

Nous aimons à mentionner ici, entre plusieurs autres, le magnifique Congrès eucharistique régional tenu à Bologne en avril 1914, sous la présidence de son Cardinal-Archevêque, aujourd'hui Sa Sainteté Benoît XV. Ce fut pour Son Eminence le Cardinal Della Chiesa, comme il le disait lui-même alors, un bonheur sans égal de se voir entouré de ses prêtres et de ses fidèles dans un même hommage de foi et d'amour au Dieu de l'Hostie.

Ce spectacle de la piété eucharistique de tout un peuple, s'exprimant à l'occasion de ces congrès, tend à se multiplier un peu partout, réveillant la foi endormie d'un grand nombre, les ramenant à la pratique de la communion fréquente, et, par elle, à la pratique de la vie et des vertus chrétiennes, apportant ainsi un puissant appoint à l'action sociale catholique de plus en plus prospère en Italie.

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs tenu à Rome ne pouvait manquer d'avoir un écho dans les autres pays et d'y susciter des manifestations semblables. Ce vœu, du reste, n'avait pas tardé à être formulé et transmis aux 120,000 membres de l'Association par la Direction générale de l'Œuvre. "*Que chaque groupement national envisageât pour un temps plus ou moins proche, selon les circonstances, la possibilité de tenir lui aussi une assemblée, pour y trouver les mêmes avantages concrets, c'est-à-dire, une plus parfaite union de vues et d'action, un zèle nouveau et plus ardent pour la gloire eucharistique de Jésus, pour la sanctification des membres de l'Association et pour la conversion des peuples par l'Eucharistie.*"

L'occasion, pour le Canada, de réaliser ce vœu, se présentait d'elle-même. L'Association des Prêtres-Adorateurs, qui comptera cette année, en notre pays, vingt-cinq années d'existence ne pouvait mieux célébrer ce joyeux anniversaire qu'en réunissant tous ses membres en Congrès national au centre même de l'Œuvre. Le mois de juillet dernier, le directeur général nous ayant transmis ce pieux projet, nous nous empressâmes de le bénir et de faire des vœux pour sa réalisation. "Ce sera, lui écrivions-nous alors, un grand honneur et un grand bienfait pour notre ville archiépiscopale de recevoir les congressistes et d'être témoin des hommages qu'ils rendront à Notre-Seigneur. C'est donc de tout cœur que nous bénissons dès maintenant votre pieux projet et que nous vous promettons, pour le réaliser avec le plus de succès possible, notre entier concours."

Notre vœu fut aussi celui de tous nos Vénérés Collègues dans l'Episcopat, notamment de Son Eminence le Cardinal Bégin, qui, à notre demande, s'empressa de donner au futur Congrès toute son approbation et daigna même en accepter la présidence d'honneur.

Le Souverain Pontife lui-même, Sa Sainteté Benoît XV, informé du projet, voulut bien lui accorder sa haute approbation et le bénir dans un Bref magnifique, daté du 20 mars 1914. Dans ce précieux document, le Saint-Père qualifie l'idée du Congrès de "*projet on ne peut plus salutaire*"; il ajoute que sa réalisation sera pour lui un grand sujet de joie; il l'encourage

de ses vœux les plus ardents, lui souhaite un plein succès et daigne accorder la Bénédiction Apostolique à ses organisateurs et à tous ceux qui y prendront part.

De si hautes approbations, de si unanimes encouragements de la part de l'Episcopat et du Souverain Pontife suffiraient déjà amplement à recommander le prochain Congrès à l'attention, à la piété et au zèle de tout le clergé canadien. Il ne sera cependant pas inutile, chers Collaborateurs, de vous signaler les nombreux et précieux avantages que vous ne manquerez pas de retirer de ces réunions sacerdotales, avantages signalés déjà sous une forme ou sous une autre dans les lettres d'adhésion ou les lettres Circulaires de Nos Seigneurs les Evêques relatives au Congrès.

II

Disons tout de suite que tous les prêtres, appartenant ou non à l'Association des Prêtres-Adorateurs, sont appelés à prendre part à ce Congrès. Tous sont cordialement et chaleureusement invités à y assister. C'est là, du reste, le vœu formulé par le Souverain Pontife dans son Bref, où il appelle le Congrès non seulement *Congrès des Prêtres-Adorateurs*, mais aussi *Congrès des Prêtres Canadiens*. Tout prêtre, en effet, n'est-il pas, en vertu de son sacerdoce, l'homme de l'Eucharistie, étant par vocation et par état son consécrateur, son gardien et son apôtre ?

Qui n'entrevoit déjà les incomparables bienfaits que ce Congrès produira au sein de tout le clergé ? Se peut-il occasion plus favorable pour le prêtre de mieux se rendre compte de l'importance, de l'étendue de ses grands devoirs eucharistiques, des conséquences pratiques qui en découlent pour lui et pour les fidèles ? En se rapprochant davantage de l'Eucharistie, il viendra, pour ainsi dire et par le fait, se retremper à la source même de son sacerdoce; car, si , comme l'Apôtre, il peut être appelé et s'il est véritablement "*le ministre du Christ Jésus, minister Christi Jesu*", où ce titre glorieux se vérifie-t-il et s'exerce-t-il davantage que dans ses rapports avec la divine Eucharistie ?

S'ils sont glorieux pour lui, s'ils sont aimables, combien aussi sont-ils redoutables ces offices eucharistiques! S'ils doivent exciter sa reconnaissance, combien plus encore son attention et son zèle!

Or, c'est précisement à obtenir ce résultat que s'appliquera le prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs.

1.— Il contribuera d'abord puissamment à développer la *science eucharistique du prêtre.*

Connaître l'Eucharistie, c'est-à-dire, Jésus Prêtre et Victime, Auteur et Exemplaire de son sacerdoce, l'étudier pour croître chaque jour, selon l'avis du prince des Apôtres. (I Pet. II,2.) dans cette connaissance salutaire, en comparaison de laquelle toutes les autres sont vaines et inutiles; étudier ses vertus eucharistiques pour les reproduire ensuite dans sa vie et mieux s'identifier avec lui, n'est-ce point là vraiment tout le prêtre? Aussi le Pontife consécrateur, en l'ordonnant, lui fait-il cette solennelle recommandation: "*Agnosce quod agis, imitare quod tractas.*" S'acquitte-t-il fidèlement de ce premier devoir, le prêtre se maintient vraiment à la hauteur de sa sublime dignité. Vient-il au contraire à l'écarter de ses préoccupations et de sa vie, eût-il, par ailleurs, les plus brillantes qualités, acomplît-il les œuvres les plus retentissantes, il n'est plus que "l'airain sonnant et la cymbale retentissante," dont parle Saint Paul.

Peut-il croire qu'il a la science de l'Eucharistie pour en avoir étudié autrefois les grandes lignes dans un traité de théologie d'ailleurs très sommaire? Son illusion pourrait peut-être aller jusque-là et le persuader qu'il est dispensé désormais de toute étude eucharistique sérieuse. Comme si les quelques connaissances, reçues au séminaire sur le dogme central de notre sainte religion, étaient autre chose que de simples jalons destinés à le guider par la suite dans une étude plus approfondie de cet auguste Mystère.

Or, qu'en est-il pratiquement pour bon nombre de prêtres? Absorbés qu'ils sont par les occupations nombreuses et importantes du saint ministère et par l'administration d'affaires temporelles, comment s'appliqueraient-ils à scruter, comme ils

le devraient et comme ils le voudraient, les grandeurs, les excellences, les droits d'un Mystère aussi voilé dans sa nature qu'impérieux dans ses divines exigences ?

Or, chers collaborateurs, voici que le Congrès des Prêtres-Adorateurs vous est offert comme un moyen, aussi efficace qu'attrayant, de vous perfectionner dans la science indispensable de l'Eucharistie. Vous y trouverez l'immense avantage de bénéficier des recherches et de l'expérience de zélés et de distingués confrères, qui se sont efforcés de faire passer dans leurs travaux le fruit de leurs études et de leurs labeurs. Vous en sortirez, nous en avons l'assurance, avec la ferme détermination d'accorder à l'étude et aux œuvres eucharistiques la place d'honneur qu'elles réclament dans votre vie et dans l'exercice de votre ministère.

2.—Le Congrès est appelé à développer chez le prêtre non-seulement la science, mais aussi la *piété eucharistique*. Notre ardent désir serait de faire de ce Congrès une sorte de retraite, pendant laquelle les prêtres méditeraient ensemble sur leurs devoirs personnels envers Jésus-Hostie, sur la meilleure manière de s'en acquitter fidèlement et d'écarter les obstacles qui s'y opposent dans leur vie. Nous voudrions les en voir sortir avec une piété plus éclairée et plus vive, un amour plus ardent pour Notre-Seigneur. C'est à obtenir ce résultat que seront ordonnées les cérémonies religieuses du Congrès, spécialement l'heure solennelle d'adoration, qui sera offerte par tous les prêtres réunis et durant laquelle ils se consacreront publiquement au service et à la glorification du T. S. Sacrement. Outre que cet hommage solennel, offert par le clergé de tout un pays, sera très glorieux à Notre-Seigneur, et ne manquera pas d'attirer sur lui des grâces précieuses, il inculquera au prêtre le goût de cet exercice salutaire, lui fera prendre la résolution de l'adopter comme l'une des meilleures pratiques de sa dévotion eucharistique.

Est-il besoin de vous rappeler ici combien salutaire est dans la vie du prêtre la pratique assidue de l'adoration eucharistique ? Outre qu'elle l'associe admirablement aux sublimes fonc-

tions sacerdotales, à la grande prière eucharistique du Souverain Prêtre qui réside au Sacrement, elle le rend encore singulièrement apte à faire pénétrer dans les âmes la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, à lui recruter et à lui former de véritables adorateurs. C'est, du reste, ce que Sa Sainteté Benoît XV exprime admirablement dans sa Lettre sur le Congrès. "Nous ne pouvons pas ne pas souhaiter vivement, écrit-il, que tous les prêtres, ministres de l'autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique qu'ils en reviennent *comme des lions qui respirent la flamme et que redoute le démon lui-même.* Et de fait, ajoute le Pape, il n'y a guère, croyons-nous, pour stimuler le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation de la charité divine. L'âme s'y remplit de la grâce, les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour, que son plus grand bonheur est de répandre dans tous les cœurs cette divine charité."

Heureuses audiences que ces heures d'adoration au pied de l'Hôte divin de nos Tabernacles, durant lesquelles le prêtre répand son âme dans le cœur du meilleur des amis, reçoit les conseils de la Sagesse éternelle, se repose dans une intimité qui fait entrevoir les joies du paradis, retrempe ses forces dans les sources de la vie, puis retourne au travail et à la lutte en attendant le jour et l'heure où il reviendra à ce poste de l'amour et de l'honneur.

Le prêtre sortira donc du Congrès meilleur prêtre, parce qu'il y aura appris à être meilleur adorateur de l'Eucharistie.

3. — Mais le prêtre n'est pas seulement prêtre pour lui, il n'est pas seulement Prêtre-Adorateur pour être un bon prêtre, mais pour amener les âmes à la connaissance et à l'amour de Jésus-Eucharistie. Si donc le prêtre n'a pas reçu principalement sa dignité et ses sublimes pouvoirs pour lui-même, mais pour le peuple dont il a été constitué auprès de Dieu le Médiateur officiel, il lui importe de se convaincre pleinement de cette vérité et de la réaliser aussi pleinement que possible dans sa vie.

Or, le Congrès, c'est là notre plus douce espérance, devra activer dans le cœur de tous les prêtres *l'ardeur de leur zèle. pour la sanctification des fidèles* en leur mettant entre les mains *les moyens les plus propres à atteindre ce résultat.*

Il commencera par *écarter les nombreux obstacles* qui viennent trop souvent entraver l'exercice du zèle sacerdotal. Et d'abord, *l'isolement.* Rien n'est plus déprimant que de se sentir une exception dans l'établissement d'une œuvre, dans la poursuite d'une fin, surtout quand on doit sortir de la voie suivie jusque-là par des confrères d'ailleurs recommandables par leur âge et leur vertu. Autant l'isolement nuit à l'exercice du zèle, autant l'appui moral du grand nombre le favorise puissamment. Or, le Congrès va prouver jusqu'à l'évidence que vos efforts pour propager le règne eucharistique ne sont pas isolés; il va vous mettre en relation avec toute une armée d'apôtres ardents et résolus qui poursuivent sans relâche cette noble fin.

N'arrive-t-il pas aussi trop souvent que, dans l'exercice de son ministère, le prêtre est impatient de constater le résultat de ses travaux? Parfois même il voudrait récolter avant que de semer, oubliant la parole du Sauveur: "*Alius est qui seminat et alius qui metit*". Et il perd courage ou, du moins, l'ardeur de son zèle en est diminuée singulièrement. Or, les résultats que vous n'avez pas encore constatés chez vous, parce que vos efforts ne datent que d'hier ou ont été insuffisants, d'autres, qui vous ont devancé dans le labeur, vous diront quelle abondante moisson leur ont assurée des efforts persévérants, et cela, dans un milieu peut-être moins favorisé que le vôtre. Vous assisterez avec admiration à la transformation opérée dans telle ou telle paroisse par l'établissement des diverses œuvres eucharistiques, surtout par l'application intégrale et constante des récents décrets pontificaux sur la Communion fréquente et quotidienne et la première communion des enfants.

Un dernier obstacle au zèle du prêtre, c'est *la crainte du labeur.* On se dit, non sans raison, que pour faire connaître l'Eucharistie aux âmes, la leur faire estimer et aimer, les préparer à la recevoir fréquemment et même tous les jours, il faudra

S. E. le Cardinal L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.
Président d'honneur du Congrès.

nécessairement sacrifier quelque chose de son temps, de son repos et de ses aises, se donner, se prodiguer même. De là, des hésitations, parfois même peut-être une inertie complète. Sans doute, cet apostolat ne va pas sans renoncement, mais comme on est amplement récompensé par la joie intense du bien fait aux âmes et de la gloire rendue au Dieu du Sacrement! C'est ce qu'on vous dira en de doctes rapports, et en les entendant, vous vous appliquerez tout naturellement la parole de St Augustin "*Quod isti et istae, cur non ego?*" Et vous retournerez dans vos paroisses, animés d'un zèle plus ardent pour travailler à l'extension du règne eucharistique de Jésus-Christ dans les âmes. Et vous ne tarderez pas, nous en sommes convaincu, à obtenir les mêmes consolants résultats.

Vous direz peut-être que cet essai vous l'avez déjà tenté et sans résultats appréciables. C'est, sans doute, que vous n'avez pas employé les bonnes méthodes. Que de réels talents, que de généreuses tentatives sont condamnés à l'insuccès, faute d'une sage direction! Rien n'égale les méthodes sagement appliquées. Non-seulement elles aplanissent les difficultés, mais elles conduisent sûrement au terme désiré. Ces méthodes d'apostolat eucharistique vous seront enseignées durant le Congrès, et les heureux résultats qu'elles ont obtenus ailleurs seront pour vous leur meilleur titre de recommandation.

Tels sont, parmi beaucoup d'autres non moins précieux, quelques-uns des avantages que nous attendons du prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs. Qu'on ne dise point, pour se croire dispensé d'y assister, que sous le rappport de la piété et des œuvres eucharistiques, surtout depuis notre Congrès de 1910, le Canada n'a plus rien à envier aux autres pays catholiques. Sans doute, il faut le reconnaître, le mouvement eucharistique a fait parmi nous des progrès incontestables. Notre diocèse en particulier, grâce aux divers Congrès qui sont venus se greffer successivement sur celui de 1910, a bénéficié peut-être plus que tout autre des heureux effets qui découlent de ces imposantes manifestations. Non content d'avoir pris l'initiative d'un tel mouvement, notre intention, ainsi que nous l'écrivions en juillet dernier au R. P. Supérieur des Pères du

T. S. Sacrement, est de le favoriser de plus en plus. Voilà pourquoi nous avons saisi avec empressement cette occasion providentielle de continuer et de parfaire chez nous ce qui a été si bien commencé.

Tous, nous l'espérons, vous vous ferez un devoir d'assister aux réunions du Congrès et de vous y préparer dès maintenant par la prière et l'étude.

Nous regardons comme un grand bienfait et un insigne honneur pour notre ville épiscopale de recevoir Nos Seigneurs les Evêques et les Prêtres du Canada en Congrès eucharistique. Nous pouvons les assurer qu'ils trouveront parmi nous un accueil aussi empressé et aussi cordial que lors de notre Congrès de 1910.

Un Comité de réception a été constitué par nous en vue de donner aux futurs Congressistes tous les renseignements désirables concernant le voyage et le logement. Les Compagnies de Chemin de fer ont accordé d'importantes réductions à cette occasion.

Nous donnons plus loin le programme des séances et des divers travaux qui y seront présentés.

Notre désir serait que les fidèles de notre ville s'associassent dans une certaine mesure aux hommages rendus à Jésus-Hostie par les Prêtres durant ces jours bénis. En conséquence, le mercredi soir, dans toutes les églises de Montréal, il y aura Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement, précédée d'un sermon sur la Sainte Eucharistie. (1) Le jeudi matin, les fidèles seront invités à une messe de Communion générale. Nous prions les prêtres de vouloir bien entendre les confessions, lundi et mardi, afin d'être libres eux-mêmes pour les séances du Congrès.

---

(1) En vue de répondre aux pieux désirs des fidèles, à ces diverses cérémonies on ajouta, pour la journée du mercredi, la célébration d'une grand'messe pontificale en plein air, au pied du Mont Royal.

L'ouverture solennelle du Congrès aura lieu le mardi, 13 juillet, à sept heures et demi du soir dans l'église Notre-Dame. Il y aura allocution de Son Eminence le Cardinal Bégin et adresse de bienvenue à Son Eminence. Discours en français par Monsieur l'Abbé René Labelle, S. S., Curé de Notre-Dame, et en anglais par le Révérend P. Burke, Pauliste, de Toronto. — Procession Solennelle du T. S. Sacrement à laquelle les Evêques et les prêtres congressistes formeront le cortège, — consécration publique des Prêtres-Adorateurs à Jésus-Hostie, d'après la formule composée spécialement pour eux par Sa Sainteté Pie X, — Salut et Bénédiction du T. S. Sacrement.

Les travaux du Congrès seront partagés en deux sections: section française et section anglaise.

Les séances de la section française se tiendront à l'Université Laval, celles de la section anglaise au *Congress Hall* que M. l'abbé McShane, Curé de St-Patrice, a bien voulu mettre à la disposition des congressistes.

Chaque jour du Congrès, il y aura deux séances de deux heures chacune; la première, dans la matinée, de neuf heures et demi à onze heures et demi; la deuxième, dans l'après-midi, de trois à cinq heures.

Le Congrès sera clôturé, jeudi soir, à huit heures, par une heure solennelle d'adoration. Elle sera prêchée par Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal, dans la chapelle du T. S. Sacrement, centre de l'Association, pour les Prêtres de langue française, et par le Révérend Père Ethelbert, O.F.M. dans l'église Saint-Patrice, pour ceux de langue anglaise.

*
* *

Plusieurs d'entre vous, chers collaborateurs, auront le privilège de recevoir un évêque dans leur presbytère. Nous savons qu'ils l'entoureront de tous les égards dus à sa dignité, et qu'ils sauront lui faire les honneurs de leur église. Dans toute notre ville, l'hospitalité qui s'exercera envers les Congressistes rappellera, nous en sommes sûr, celle de 1910.

Mais vous n'ignorez pas qu'un Congrès, comme celui-ci, doive entraîner des frais d'organisation assez considérables. Bien que plusieurs fois déjà, nous ayons fait appel à la générosité des fidèles de notre diocèse en faveur de diverses œuvres de charité, tous seront heureux, nous en sommes convaincu, de concourir au succès de ce Congrès qui, tout en attirant sur nous les bénédictions célestes, ne manquera pas de jeter un nouvel éclat sur notre diocèse. C'est pourquoi, le dimanche 13 juin, dans toutes les églises et chapelles publiques, une quête sera faite à cette intention. Vous voudrez bien en faire parvenir le montant, sans retard, à l'Archevêché.

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance réitérée de nos sentiments les plus affectueux et les plus dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, Archevêque de Montréal.

PROGRAMME DES TRAVAUX

Les réunions du premier jour seront consacrées *à la sanctification personnelle du Prêtre par l'Eucharistie*, celles du second jour *à la sanctification des fidèles par le ministère eucharistique du Prêtre.*

MERCREDI, 14 juillet

PREMIÈRE SÉANCE, 9 heures 30, a. m.

1. — *L'Association des Prêtres-Adorateurs.* — Section française: Rév. Père Victor Lault, S. S. S. — Section anglaise: Rév. Père Arthur Côté, S. S. S.

2. — *L'Heure hebdomadaire d'adoration et la sanctification personnelle du Prêtre.* — Section française: Sa Grandeur Mgr Joseph-Médard Emard, évêque de Valleyfield. — Section anglaise: Sa Grandeur Mgr Alex. McDonald, évêque de Victoria, B. C.

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

DEUXIÈME SÉANCE, 3 heures p. m.

1. — *La Sainte Messe et le Prêtre.* — Section française: M. le chanoine Georges Miville, directeur de l'Ecole apostolique de Québec. — Section anglaise: le Rév. Père Thomas MacMahon, S. J.

2. — *Le Prêtre et le Culte eucharistique.* — Section française: M. l'abbé Antonio Camirand, professeur au Séminaire de Nicolet. — Section anglaise: Sa Grandeur Mgr Michael J.-O'Brien, évêque de Peterboro.

JEUDI, 15 JUILLET

PREMIÈRE SÉANCE, 9 heures 30, a. m.

1. — *L'Adoration publique avec les fidèles.* — Section française: Mgr J. L. Guertin, vicaire général de Saint-Hyacinthe. — Section anglaise: Sa Grandeur Mgr Patrick T. Ryan, évêque-auxiliaire de Pembroke, Ont.

2. — *L'Assistance à la Messe pour les fidèles.* — Section française: Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières. — Section anglaise: Sa Grandeur Mgr Jos. Guillaume Forbes, évêque de Joliette.

DEUXIÈME SÉANCE, 3 heures p. m.

1. — *La Communion des Adultes.* — Section française: M. l'abbé Ph. Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus de Montréal.— Section anglaise: Sa Grandeur Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish, N. S.

2. — *La Communion des Enfants.* — Section française: Mgr J.-F.-X. Piette, curé de la cathédrale de Joliette. — Section anglaise: Sa Grandeur Mgr Henry J. O'Leary, évêque de Charlottetown, P. E. I.

II

L'Episcopat et le Congrès

Les lettres d'adhésion au Congrès de Nosseigneurs les Evêques méritaient à plus d'un titre de figurer dans ce volume. Elles témoignent à la fois de leur piété singulière pour la Sainte Eucharistie, de leur haute estime pour l'Association des Prêtres-Adorateurs, de leur grand désir de voir tous leurs prêtres devenir de plus en plus les adorateurs assidus, les apôtres ardents et les fidèles dispensateurs du Mystère eucharistique. Le Congrès leur apparaît à tous comme une occasion des plus favorables d'éclairer et d'enflammer la piété et le zèle eucharistiques des prêtres et des fidèles confiés à leur sollicitude pastorale. Toutes les lettres qui suivent ont été adressées au Secrétaire général du Congrès.

Adhésion de S. E. le Cardinal Bégin

Archevêché de Québec, le 15 juillet 1914.

Reverend et bien cher Pere,

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de votre Communauté à Montréal, vous avez l'intention de tenir, l'an prochain, un Congrès des Prêtres-Adorateurs du Saint Sacrement. Un tel Congrès ne peut manquer de produire au sein du clergé un renouveau de piété et de zèle envers la divine Eucharistie, centre, principe, et fin de tout ministère sacerdotal. Je bénis de tout cœur ce pieux projet. Plus Jésus-Hostie sera connu et aimé de nos prêtres, plus leur influence sera grande sur les âmes et leur action vraiment féconde.

Je souhaite donc à votre noble entreprise tout le succès qu'elle mérite et je prie Dieu de répandre sur votre fervente Co mmunauté ses plus précieuses bénédictions.

Veuillez agréer, Révérend et bien cher Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

✠ L. N. Card. BEGIN, arch. de Québec.

Autre lettre de Son Eminence

Archevêché de Québec, le 26 Nov. 1914.

REVEREND ET BIEN CHER PERE,

Vous m'offrez la présidence d'honneur de votre prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs; j'accepte avec grand plaisir et je vous en remercie cordialement.

Votre pieuse Association contribue puissamment à développer la dévotion envers la Sainte Eucharistie et a déjà fait un très grand bien. Durant les retraites pastorales, je me suis fait un devoir d'exhorter mes prêtres à faire partie de cette Association, la plus belle, la plus édifiante qui se puisse trouver. Je me réjouis de savoir qu'un grand nombre de membres de mon clergé de Québec sont Prêtres-Adorateurs et je fais des vœux pour que ce nombre aille toujours croissant.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

✠ L.-N., Card. BEGIN, Arch, de Québec.

Adhésion de Son Ex. Mgr P. F. Stagni,
Délégué Apostolique.

DELEGATIO
APOSTOLICA.

Ottawa, le 9 Août, 1914.

MON REVEREND PERE,

J'ai reçu votre lettre du 30 juillet, par laquelle vous me faites part de votre projet de tenir l'an prochain un "Congrès national des Prêtres-Adorateurs du Canada."

J'unis de grand cœur mon suffrage aux approbations très chaleureuses que vous avez reçues déjà de plusieurs membres de l'épiscopat canadien.

Que Dieu féconde de plus en plus votre apostolat, et qu'Il exauce les vœux que je forme pour le plein succès de votre congrès.

Veuillez recevoir, Mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments tout dévoués en N.-S.

✠ fr. P. F. Stagni, O. S. M.
Archev. d'Aquila,
Dél. Ap.

Adhésion de Mgr N.-T. Labrecque,
Evêque de Chicoutimi.

Evêché de Chicoutimi, le 15 Août, 1914.

Mon Reverend Pere,

En ce beau jour de la glorieuse Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, que nous nous plaisons à invoquer sous le titre de Notre-Dame du Saint Sacrement, ce m'est un bonheur de vous dire que j'approuve de grand cœur l'heureuse idée de réunir à Montréal, en un Congrès solennel, tous les prêtres-adorateurs du Canada. Ce sera un puissant moyen de réchauffer leur zèle pour l'adoration de Jésus-Hostie, et de les porter avec un courage toujours nouveau à pousser leurs fidèles vers la Table Sainte, la fontaine où ils puiseront, avec autant d'abondance que de joie, les eaux salutaires de l'esprit vraiment chrétien.

Je vous souhaite donc tout le succès que mérite une œuvre aussi salutaire. Je bénis d'avance toutes les prêtres qui en feront partie, et leur souhaite un renouveau de ferveur eucharistique.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon entier attachement en Jésus-Hostie.

✠ N.-T., Evêque de Chicoutimi.

Adhésion de S. G. Mgr E.-A. Leblanc
Evêque de Saint-Jean, N.-B.

Evêché de St-Jean, N.-B., le 14 Octobre, 1914.

CHER PERE,

En réponse à votre lettre du 5 octobre, j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai nommé le Rév. M. E. Savage, de Moncton, N.-B., Directeur des Prêtres-Adorateurs. Vous pouvez donc vous adresser à lui pour tout ce qui regarde les intérêts de l'Association dans mon Diocèse.

Priant Dieu de bénir votre Congrès national de 1915, Je demeure votre tout dévoué en N.-S.,

✠ E. A. LEBLANC,
Evêque de Saint-Jean.

Adhésion de S. G. Mgr Paul-Eugène Roy,
Archevêque titulaire de Séleucie.

Archevêché de Québec, le 15 Octobre, 1914.

MON REVEREND PERE,

De toute mon âme je dis *amen* au beau dessein que vous avez formé de tenir un Congrès Eucharistique national des Prêtres-Adorateurs. Oh! la belle fleur éclose sur la tige de notre grand Congrès de Montréal.

Tous nos prêtres réunis pour parler de leur Jésus-Hostie, pour s'exhorter mutuellement à le mieux aimer et à le faire aimer davantage, pour chercher ensemble les meilleurs moyens de réaliser les ineffables desseins de son Cœur, et de bien attiser le feu qu'Il est venu allumer sur la terre, et dont le foyer est au tabernacle! Comme ce sera beau, grand, et comme ce sera bon!

Le feu de la haine fait rage partout, et dévore les fruits de la rédemption. C'est à nous, prêtres, qu'incombe la tâche de tenir haute et intense la flamme du pur amour, où se gardent et mûrissent, en se multipliant, ces fruits, qui ont crû sur l'arbre de la croix, devenue le trône de l'amour suprême.

Rien ne saurait mieux nous aider à remplir cette tâche, que le congrès des Prêtres-Adorateurs. Laissez-moi ajouter que votre chère Congrégation est en mesure de donner à un tel congrès toute sa portée et toute son efficacité.

C'est vous dire, mon Révérend Père, que je suis avec vous de tout cœur, que j'approuve hautement votre entreprise, que je lui donnerai tout mon concours, et que, dès aujourd'hui, j'appelle sur elle et sur vous les plus abondantes bénédictions de Jésus-Hostie.

✠ P. E. Roy,
Arch. de Séleucie.

Adhésion de S. G. Mgr H.-J. O'Leary
Evêque de Charlottetown

Bishop's House of Charlottetown, P. E. I., Oct. the 16th, 1914.

Dear Rev. Father,

I received your letter, dated Oct. 6th., notifying me of your project to hold a "Canadian Congress of the Priests Eucharistic League."

I have great pleasure in adding my words of approbation and encouragement to those you have already received. This Congress will tend to increase the devotion and love of the Clergy for the august sacrament of the Blessed Eucharist, the great source of sacerdotal sanctity.

May God bless your work and render it productive of much good to our Canadian Clergy and laity.

Yours sincerely in J. C.,

✠ Henry Joseph,
Bishop of Charlottetown.

Adhésion de S. G. Mgr J. O. O'Brien,
Evêque de Peterboro

Bishop's House of Peterborough, Ont., Oct. the 16th, 1914.

DEAR REV. FATHER,

I am delighted to learn that we will have a Canadian Congress of the Priests Eucharistic League next year. From its very purpose, I am sure it will be a success and whatever I can do to encourage it in this Diocese will be readily done. Blessed indeed is the Diocese in which clergy and laity have a loving and persevering devotion to the Holy Eucharist. May the God of the Blessed Eucharist bless and prosper this undertaking.

Faithfully yours in Christ,

✠ M. J. O. O'BRIEN,
Bishop of Peterboro.

Adhésion de S. G. Mgr O. E. Mathieu,
Evêque de Régina.

Evêché de Régina, le 16 Octobre, 1914.

MON BON PERE,

Votre lettre et la nouvelle qu'elle m'apprend me font un tel plaisir que je mets tout de côté pour aller vous dire de suite un vrai merci du cœur. Oui, je ferai tout ce que je pourrai pour aider au succès de ce congrès. Puisse-t-il contribuer à faire comprendre encore mieux aux prêtres que la Messe est la plus sainte action, la plus agréable à Dieu, qu'ils devraient descendre de l'autel, selon l'expression de saint Jean Chrysostome "avec un cœur tout brûlant de l'amour divin, au point d'être la terreur de l'enfer."

Puisse-t-il leur faire mieux comprendre que c'est en s'attachant de plus en plus à la Sainte Eucharistie qu'ils deviendront des hommes détachés de tout, esclaves de l'amour de Dieu, prêts à accomplir tous ses désirs, prompts à voler de tous côtés selon le souffle de l'Esprit-Saint, toujours heureux de souffrir avec Jésus-Christ et pour lui.

Je vous félicite, révérend Père, de l'heureuse idée que vous avez eue d'organiser ce congrès; tous les jours je demanderai à Dieu de bénir vos efforts et de féconder votre travail.

Veuillez agréer, bien cher Père, l'assurance de mon entier dévouement, et de mon affectueux attachement.

✠ Olivier Elzear,
Evêque de Régina.

Adhésion de S. G. Mgr J. M. Emard,
Evêque de Valleyfield.

Evêché de Valleyfield, P. Q., le 17 Octobre, 1914.

Reverend et cher Pere,

C'est avec une véritable joie que j'apprends, par votre honorée lettre du 5 courant, l'heureuse nouvelle d'un Congrès Eucharistique national des Prêtres-Adorateurs dont la tenue aura lieu au cours de l'année 1915. Je n'ai aucun doute que ces assises solennelles et pieuses donneront un nouveau et puissant essor à l'Association déjà si importante des Prêtres-Adorateurs au Canada, et serviront grandement à développer encore davantage parmi nous la dévotion envers la Très Sainte Eucharistie. C'est vous dire que je me prêterai avec bonheur par tous les moyens en mon pouvoir, à tout ce qui pourra contribuer à faire du congrès projeté un succès aussi complet que possible et je ne manquerai pas d'y intéresser activement tous les prêtres de mon diocèse. Veuillez recevoir, Révérend et cher Père, avec mes meilleurs souhaits, l'assurance de la considération la plus cordiale avec laquelle je suis bien véritablement,

Votre très dévoué serviteur en Notre-Seigneur,

✠ Joseph-Medard,
Evêque de Valleyfield.

Adhésion de S. G. Mgr F.-X. Cloutier,
Evêque des Trois-Rivières.

Evêché des Trois-Rivières, le 19 Octobre, 1914

MON REVEREND PERE,

Votre projet de réunir tous les Prêtres-Adorateurs du Canada en un congrès solennel, l'année prochaine, est assurément des plus heureux, et mérite tout encouragement. Quoi de plus propre, en effet, à ranimer et à éclairer la piété et le zèle des prêtres envers l'Auguste Sacrement de nos autels ?

Puisque l'Eucharistie est la lumière du monde, le prêtre, tout d'abord, doit se revêtir de cette lumière pour la réfléchir ensuite sur les âmes. Dans ces assises eucharistiques, le céleste éclat du Sacrifice et du Sacrement brille davantage aux yeux attentifs et pieux, et chacun s'apprête à mieux répandre à travers les ténèbres du monde les divins enseignements de la messe, de la communion et des offices liturgiques.

La Sainte Eucharistie est aussi la source de tous les biens pour nous, en même temps que le remède à tous nos maux. Or, dans ces congrès on apprend quels sont les moyens les plus efficaces de puiser à cette source surabondante de biens, et l'on se rend plus habile dans l'art de guérir les âmes par le secours de cette céleste médecine.

C'est assez dire, mon révérend Père, que je souhaite à votre beau projet tout le succès possible, et que je le bénis de tout cœur.

Agréez aussi l'expression de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

✠ François-Xavier,

Evêque des Trois-Rivières.

Adhésion de S. G. Mgr O. Charlebois,
Vic. Apost. du Kewatin.

Le Pas, Man., le 19 Oct., 1914.

BIEN CHER PERE,

Votre Bulletin m'avait déjà annoncé le projet d'un Congrès eucharistique des Prêtres-Adorateurs du Canada. Votre bonne lettre du 12 courant m'en apporte la confirmation. C'est une heureuse nouvelle. Je m'en réjouis de tout cœur.

L'idée d'un tel Congrès est vraiment lumineuse. Le bien qui en résultera sera immense. Je ne puis que l'encourager et y contribuer au moins avec le secours de mes prières et d'une bénédiction de choix. S'il y a possibilité, j'y serai présent.

Daignez, cher Père, agréer l'hommage de mes sentiments les plus sincères et dévoués.

✠ O. CHARLEBOIS, O. M. I.
Vic. Apost. du Keewatin.

Adhésion de S. G. Mgr Langevin,
Archevêque de St-Boniface.

Archevêché de St-Boniface, Man., le 20 Oct., 1914.

MON REVEREND PERE,

Monseigneur l'Archevêque a reçu votre lettre du 6 dernier. Il est à l'Hôpital et sur le point de partir pour le Texas. Il a besoin d'un long repos. Il me charge de vous dire que le projet d'un congrès eucharistique national lui plaît beaucoup et qu'il ajoute bien volontiers sa bénédiction à celles que vous avez déjà reçues.

Votre tout dévoué *in Corde Jesu,*

Albert MOREAU, *ptre,*
Secrétaire.

Adhésion de S. G. Mgr Arthur Béliveau,
Evêque titulaire de Domitianopolis.

Archevêché de St-Boniface, Man., le 20 Oct., 1914.

MON REV. PERE,

Promouvoir les intérêts de Jésus-Hostie est bien acte de zèle, puisque en définitive notre travail ne produit quelque chose qu'en autant qu'il est béni par Celui que nous représentons, et qui Seul a le secret du chemin des cœurs.

Votre idée est excellente et l'occasion pour la mettre à exécution très propice. Je me ferai un plaisir de prendre part à ce Congrès, si les circonstances me le permettent.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous remercier de votre gentillesse et de vous dire quel bon souvenir je garde de mon passage à New-York.

Priez pour moi et croyez-moi, Mon Rév. Père,

Votre tout dévoué,

✠ ARTHUR BELIVEAU,
Ev. de Domitianopolis.

Adhésion de S. G. Mgr G. Forbes,
Evêque de Joliette.

Evêché de Joliette, le 24 Ooctobre, 1914.

MON REVEREND PERE,

Avant de partir pour l'Europe, j'avais eu connaissance du projet de célébrer le 25ème anniversaire de votre fondation canadienne, par un Congrès des Prêtres-Adorateurs. J'y avais applaudi de grand cœur. Votre lettre du 4 courant m'apprend que l'idée a marché, que le projet a reçu la haute approbation et la bénédiction des chefs hiérarchiques.

Je m'en réjouis; et j'unis mes humbles prières et mes bénédictions à celles que mes vénérés Collègues vous ont déjà assurées pour le succès de ces Assemblées. Je ne doute pas que les prêtres de mon diocèse, tous, ou à peu près, mem-

bres de l'Association, voudront en bénéficier pour s'enflammer d'avantage d'amour et de zèle pour Jésus-Hostie.

Agréez, mon Révérend Père, l'hommage de mon respectueux dévouement.

✠ GUILLAUME,
Evêque de Joliette.

Adhésion de S. G. Mgr G. Blanche,
Evêque titulaire de Sicca.

Evêché des Sept-Iles, le 28 Octobre, 1914.

MON TRES REVEREND PERE,

Je reçois à l'instant votre lettre m'annonçant l'heureuse idée que vous avez de tenir en 1915, à l'occasion du 25ème anniversaire de l'établissement de votre communauté, à Montréal, un congrès des Prêtres-Adorateurs du T. S. Sacrement; je vous en félicite et je tiens à vous exprimer la joie que j'éprouve de cet excellent projet.

Dans ces réunions sacerdotales, on étudie de plus près la doctrine Eucharistique, spécialement dans ses rapports avec la sanctification des fidèles, la régénération chrétienne des paroisses et la rénovation de la société toute entière, et les rapports des confrères, les explications échangées entre tous les hommes d'œuvre éclairent, développent et fécondent la piété.

Il résultera donc de votre congrès pour le clergé une rénovation de dévotion et de zèle pour le Saint Sacrement.

Que Dieu bénisse, mon Très Révérend Père, votre entreprise et qu'Il daigne exaucer les vœux bien sincères que je forme pour le succès de votre congrès.

Daignez agréer, mon très Révérend Père, l'expression de mes sentiments tout dévoués *in S. C. J. & M.*

✠ GUSTAVE, Evêque de Sicca
Vicaire apostolique du Golfe St-Laurent.

Adhésion de S. G. Mgr F.-X. Brunet,
Evêque de Mont-Laurier.

Evêché de Mont-Laurier, le 30 Octobre 1914.

MON REVEREND PERE,

Je donne, avec bonheur, mon adhésion à l'œuvre du Congrès Eucharistique National des Prêtres-Adorateurs, qui doit se tenir prochainement à Montréal.

Ce sera la manière la plus convenable et la plus salutaire de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la première Fondation Eucharistique dans notre pays.

Je souhaite plein succès à votre entreprise et je la bénis de tout cœur.

Agréez, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

✠ FRANCOIS-XAVIER,
Evêque de Mont-Laurier.

Adhésion de S. G. Mgr Georges Gauthier,
Evêque titulaire de Philippopolis.

Archevêché de Montréal, le 2 Novembre, 1914.

MON CHER PÈRE SUPERIEUR,

J'apprends avec une joie très vive que vous allez tenir, au cours de l'été prochain, un Congrès eucharistique national des Prêtres-Adorateurs du Canada. NN. SS. les évêques ont béni votre projet avec tant d'effusion, les adhésions des membres de l'Association sont si chaleureuses que vous pouvez compter sur le plus grand succès. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je vous offre mes vœux les plus ardents. En commémorant d'autre part le vingt-cinquième anniversaire de votre arrivée à Montréal, nous saisirons tous avec empressement l'occasion qui s'offre à nous de vous remercier de ce que vous avez fait pour la diffusion des saines doctrines eucharistiques pendant ce quart de siècle.

Après la part si prépondérante et si glorieuse pour votre Institut que vous avez prise, à l'organisation de notre beau congrès de 1910, vous n'ignorez rien des préoccupations de tout genre que vous réserve la mise sur pied de votre prochain congrès. La certitude de développer dans les âmes sacerdotales un amour plus intense pour la divine Eucharistie donnera à votre zèle les plus consolantes compensations.

Veuillez croire, mon cher Père Supérieur, à mon bien affectueux dévouement,

✠ GEORGES, *Evê. de Philip.*

Adhésion de S. G. Mgr J.-S.-H. Brunault, Evêque de Nicolet.

Evêché de Nicolet, le 3 Novembre, 1914.

TRES REVEREND PERE SUPERIEUR,

J'approuve et je bénis de tout cœur l'idée que vous avez de tenir, l'année prochaine, à Montréal, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'établissement de l'Œuvre au Canada, un Congrès eucharistique national des Prêtres-Adorateurs, et je me réjouis tout particulièrement de vous revoir au milieu de nous pour la circonstance. Le clergé du diocèse de Nicolet se fera un devoir d'assister à cette importante réunion et d'en assurer le succès, dans la mesure de ses forces.

Avec estime et considération,

✠ J.-S.-HERMANN, *Evêque de Nicolet.*

Adhésion de S. G. Mgr E. J. Legal, Archevêque d'Edmonton.

Archevêché de St-Albert, Alta, le 12 Nov., 1914.

MON REV. ET BIEN CHER PERE,

J'ai reçu votre lettre du 6 octobre, déjà depuis quelque temps. J'ai différé à vous répondre parce que je voulais vous informer que j'avais répondu à votre désir, en nommant un *Directeur diocésain* de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

C'est le Rév. Père L. Simard, O. M. I., vicaire à la cathédrale ici à St-Albert. Et j'espère qu'il se montrera zélé pour le développement de cette belle Association. J'applaudis au dessein que vous avez de tenir un Congrès l'an prochain, à Montréal.

Je vois avec plaisir que vous vous êtes rapproché de nous. Veuillez prier pour moi, mon Rév. et bien cher Père, et me croire toujours,

Votre tout dévoué en N. S. et M. I.,

✠ EMILE-J. LEGAL, O. M. I.,
Archev. d'Edmonton.

Adhésion de S. G. Mgr J. Morrison,
Evêque d'Antigonish.

Bishop's House of Antigonish, N. S., Nov. the 14th, 1914.

VERY REVEREND AND DEAR FATHER,

Your recent favor relative to the holding of a Canadian Congress of the Priest's Eucharistic League has been duly received. I hope this praiseworthy undertaking will be a success religiously and otherwise. I am bringing the matter to the attention of our Diocesan Director, Rev. Michael Gillis, of Georgeville, who no doubt will do what can be done towards promoting the good work of the League.

With continued best wishes I remain,

Very Reverend and dear Father,

Yours sincerely in the Lord,

✠ JAMES MORRISON,
Bishop of Antigonish.

Adhésion de S. G. Mgr Nicetas Budka,
Evêque des Rhutènes du Canada.

Ruthenian Bishops' Residence,
Winnipeg, Man. 4. Decembris, 1914.

Admodum Reverende Domine,

Gaudens de idea congressus nationalis Sacerdotum adoratorum Sanctissimi Sacramenti et de invitatione directa a

Tua Reverentia ad me et meos, ut participemus, gratias ago pro invitatione et incitamento promittens me omnia pro possibilitate acturum secundum intentiones congressus Eucharistici et opera præparatoria ad eum ex corde benedico.

Semper itinerans nunc demum possum respondere.

In Sanctissimo Corde

✠ Nicetas Budka,
Ordinarius Ruthenorum, Canadac.

Adhésion de S. G. Mgr C. H. Gauthier, Archevêque d'Ottawa.

Archevêché d'Ottawa, le 12 Février 1915.

Mon Reverend et cher Pere,

Dieu soit béni de vous avoir inspiré la noble et féconde pensée d'un congrès qui groupera auprès du Dieu de l'Eucharistie, dans le cours de l'été, tous les prêtres du Canada.

C'est de cœur que j'applaudis à cette salutaire entreprise, car les bienfaits qui en résulteront pour la sanctification du clergé et pour le salut de notre peuple seront inappréciables.

L'autel, n'est-il pas le centre du monde ? Sur l'autel s'offre l'Eucharistie-Sacrifice, qui glorifie le ciel et purifie la terre. A l'autel se conserve l'Eucharistie-Sacrement, nourriture vivante des hommes voyageurs ici-bas, et gage d'éternelle Rédemption.

Pendant ces jours bénis, le prêtre appréciera davantage la grâce de son sacerdoce, qui l'a consacré ministre et gardien de Jésus-Hostie. Et au sortir de ces réunions saintes, la flamme de son zèle sera renouvelée.

Si les nations se battent pour l'empire du monde, le prêtre du Christ s'appliquera à conquérir pacifiquement tous les cœurs pour y faire régner dans les splendeurs de la foi et la flamme de la divine charité, le Prince de la Paix, le Dieu de l'Eucharistie, le Roi immortel des siècles.

Je prie la Vierge-Prêtre, qui s'est associée si parfaitement au sacrifice de la croix, de bénir ces réunions eucharistiques, afin que nos prêtres retournent vers leurs ouailles, avec une âme, plus que jamais, remplie de divin.

Inutile d'ajouter, mon révérend et cher Père, que je m'appliquerai à favoriser de tout mon pouvoir votre beau congrès.

Votre dévoué en N.-S.

✠ CHARLES-HUGUES GAUTHIER,
Archev. d'Ottawa.

Adhésion de S. G. Mgr H.-O. Chalifoux,
Evêque titulaire d'Auréliopolis.

Evêché de Sherbrooke, le 15 Février, 1915.

REVEREND PERE,

Permettez que je vous présente mes félicitations pour l'excellente idée que vous avez eue en convoquant les Prêtres-Adorateurs en Congrès Eucharistique pour l'année 1915.

C'est bien le moyen le plus agréable que vous puissiez offrir aux Prêtres-Adorateurs de s'unir à vous pour remercier Dieu des vingt-cinq années de travaux entrepris et de grâces reçues depuis l'établissement au Canada d'une Œuvre si belle et si salutaire.

C'est avec un vif plaisir que je souhaite succès à ce Congrès qui attirera tant de grâces sur les Prêtres-Adorateurs, et de si nombreuses bénédictions sur votre Congrégation.

Veuillez croire à l'expression de mon entier dévouement.

✠ HUBERT-OLIVIER,
Ev. d'Auréliopolis.

Adhésion de S. G. Mgr P. Larocque,
Evêque de Sherbrooke.

Evêché de Sherbrooke, le 19 Février, 1915.

REVEREND PERE,

J'ai l'honneur d'accuser réception, avec la vôtre du 30 janvier dernier, d'une copie du Bref Pontifical dont le Saint Père a bien voulu honorer le Congrès National, en projet, des Prêtres-Adorateurs.

Je me ferai un bonheur d'engager mes prêtres à se rendre au désir du Saint-Père en assistant à ce Congrès en aussi grand nombre que possible. Cette invitation à mes prêtres fera l'objet d'un paragraphe de ma prochaine Circulaire à mon Clergé. Je me ferai un devoir de vous en envoyer un exemplaire.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments affectueux et tout dévoués en J. et M. Imm.,

✠ PAUL,
Ev. de Sherbrooke.

Adhésion de S. G. Mgr Thos. Barry,
Evêque de Chatham.

Bishop's House of Chatham, N. B. April 20th 1915.

VERY REVEREND FATHER:

With all my heart I approve and bless your project of holding a Eucharistic Congress at Montreal on the 13th, 14th and 15th of July next. God grant that it may produce the most profound sentiments of devotion towards Our Divine Lord in the Sacrament of His Love, in the hearts of those who shall have the privilege of attending it.

Our Ecclesiastical Retreat will end on the 12th of July in order that all of our priests who desire to attend the Congress may be free to do so.

Yours devotedly
"Ad Jesum per Mariam,"

✠ Thos.-F. BARRY
Bishop of Chatham.

III

Le Pape et le Congrès

Bref de Sa Sainteté Benoît XV.

L'une des premières pensées des organisateurs du Congrès avait été d'appeler sur ce pieux projet les bénédictions de Celui qu'on a si bien nommé le "*Pape de l'Eucharistie*". La mort, devait, hélas ! le ravir trop tôt à notre affection.

Dès les premiers jours du Pontificat de Sa Sainteté Benoît XV, le Directeur général de l'Association fit part à l'auguste Pontife de ce même projet, lui demandant de l'encourager et de le bénir. La bienveillance du Saint-Père devait aller bien au-delà de nos espérances et de nos désirs. Quelle ne fut pas l'heureuse surprise du Directeur général de l'Association, quand, la veille de Noel, il recevait par l'entremise de Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat la magnifique Lettre autographe en latin qui figure en tête du présent volume et dont nous donnons ici la traduction:

"C'est pour Nous, un grand sujet de joie que l'exemple du Clergé d'Italie ait incité le Clergé Canadien à rivaliser de zèle et lui ait suggéré le projet de convoquer, pour l'an prochain, un Congrès des Prêtres-Adorateurs. Et ce projet on ne peut plus salutaire ne Nous réjouit pas seulement, bien-aimé fils, mais nous l'encourageons de toute Notre approbation et de Nos vœux les plus ardents.

"Rien, en effet, ne Nous tient à cœur comme de voir le culte de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les catholiques du monde entier. Nous ne pouvons donc pas ne pas souhaiter vivement que tous les prêtres, ministres de l'Autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique, qu'ils en reviennent "comme des lions qui jettent la flamme et que redoute le démon lui-même."

"Et de fait, il n'y a guère, croyons-Nous, pour stimuler chez les prêtres le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation assidue de la charité divine. L'âme, en effet, s'y remplit de la grâce; les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour, que le plus grand bonheur est de répandre dans tous les cœurs cette divine charité.

"Qu'il soit donc prospère, qu'il réussisse le Congrès des Prêtres Canadiens. Que par leur zèle, le culte et la réception de l'Eucharistie soient accrus et procurent aux fidèles ce gage de la gloire éternelle que Nous leur souhaitons dans Notre paternelle tendresse.

"En attendant, comme garantie des dons divins et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons dans le Seigneur, bien-aimé fils, la Bénédiction Apostolique, à vous et à tous ceux qui travaillent à la préparation du Congrès, de même qu'à tous ceux qui y assisteront.

"Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 décembre 1914, la première année de Notre Pontificat."

BENOIT XV, *Pape.*

Lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat

SECRETARIA DI STATO
DI
SUA SANTITA.

Dal Vaticano, le 28 décembre 1914.

TRES REVEREND SUPERIEUR GENERAL,

Il m'est bien agréable de vous transmettre, sous ce pli, la Lettre autographe de félicitations et d'encouragements que Sa Sainteté le Pape Benoît XV, a daigné vous adresser en réponse à la lettre par laquelle vous venez de lui faire part du projet des Prêtres-Adorateurs du Canada de se réunir en Congrès national sous la présidence de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, dans le courant de l'année 1915.

Il est à souhaiter que l'Auguste parole du Vicaire de Jésus-Christ contribue puissamment au succès de ces Assises Eucharistiques; et, avec mes meilleurs vœux personnels pour la réussite de votre Congrès, je vous prie d'agréer, Très Révérend Supérieur Général, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.

Au Très Rév. Père EUGENE COUET,
Supérieur Général de la Congrégation
du Très Saint Sacrement. ROME

Nouvelle Faveur du Saint-Père.

Le Souverain Pontife devait donner une autre et précieuse marque de l'intérêt qu'il portait au Congrès. Dans l'impossibilité de communiquer avec S. G. Monseigneur Heylen, Président du Comité permanent des Congrès eucharistiques, pour obtenir la concession des indulgences et privilèges accordés aux Congrès eucharistiques, qui se tiennent sous les auspices de ce Comité, Mgr l'Archevêque de Montréal s'était adressé directement au Souverain Pontife. Dans sa supplique, outre les faveurs ci-dessus mentionnées, Sa Grandeur demandait la faculté pour les prêtres congressistes de célébrer la Messe votive du Très Saint Sacrement les trois jours du Congrès.

Le Pape daigna répondre favorablement à cette demande et fit expédier immédiatement à Sa Grandeur le Rescrit suivant par son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat:

Ex Audientia Sanctissimi, die 17 Junii anno 1915.

Sanctitas Sua, Benedictus PP. XV, benigne annuens pro gratia secundum preces supra scriptas, occasione Congressus Eucharistici, qui diebus 13, 14, 15 proximi mensis Julii habebitur in urbe Marianopoli, concedere dignata est Indulgentias ac privilegia quae jam concessa fuere per Litteras Apostolicas diei 28 Februarii a. 1905 Coetibus

Eucharisticis qui sub auspiciis Comitatus Perpetui celebrentur, eademque SANCTITAS SUA omnibus Sacerdotibus Congressui Marianopolitano adfuturis facultatem fecit celebrandi Missam Votivam Sacramenti, diebus quos supra memoravimus.

Ex Aedibus Vaticanis, die, mense, anno supra signatis.

P. card. GASPARRI

Message de Benoît XV aux Congressistes.

Malgré la difficulté des communications actuelles entre l'Amérique et l'Europe et l'incertitude de recevoir une réponse avant la clôture du Congrès, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, en sa qualité de Président, avait eu l'heureuse et délicate pensée d'adresser au Saint-Père, par câblogramme, l'hommage collectif des nombreux Evêques et Prêtres congressistes, et d'implorer la Bénédiction apostolique sur les travaux de la docte et vénérable assemblée. Voici en quels termes s'exprima Sa Grandeur:

Au Souverain Pontife,

Congrès des Prêtres-Adorateurs offrant filial hommage implore la Bénédiction apostolique.

ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Sa Sainteté Benoît XV, dont la paternelle bienveillance pour le Congrès national des Prêtres-Adorateurs s'était déjà manifestée dans deux docu-

ments mémorables, fit envoyer immédiatement à Sa Grandeur Mgr Bruchési, par Son Secrétaire d'Etat, la belle et expressive réponse suivante:

Monseigneur Bruchési,
Archevêque de Montréal, Canada.

Le Saint-Père, agréant avec bienveillance le filial hommage du Congrès des Prêtres-Adorateurs, forme des vœux ardents pour l'accroissement du culte et de l'amour eucharistiques dans le Clergé et les fidèles et leur envoie de tout cœur la Bénédiction apostolique.

Card. GASPARRI

Le Souverain Pontife ne pouvait exprimer avec plus de bienveillance et l'intérêt qu'il portait au Congrès et les espérances qu'il fondait sur lui pour l'avancement du règne eucharistique dans notre pays tout entier.

Relation sur le Congrès envoyée au Pape.

TRES SAINT PERE,

Au milieu des angoisses que l'horrible guerre cause chaque jour à votre cœur, j'ai pensé lui apporter quelque consolation en adressant à Votre Sainteté une brève relation du récent Congrès national des Prêtres-Adorateurs du Canada, tenu à Montréal les 13,14 et 15 juillet dernier.

Votre Sainteté me permettra d'abord de Lui exprimer, en mon nom et au nom des Evêques et des Prêtres congressistes, notre vive et profonde gratitude pour l'intérêt tout particulier qu'Elle a daigné témoigner à notre Congrès, tout d'abord en lui accordant un magnifique Bref d'approbation, puis en lui concédant les indulgences et privilèges des Congrès

eucharistiques internationaux, enfin en envoyant la Bénédiction Apostolique aux Evêques et aux Prêtres réunis en Congrès.

Nous ne doutons pas que de si augustes et si paternels encouragements de la part de Votre Sainteté n'aient grandement contribué au magnifique succès qui a couronné ces assiess sacerdotales eucharistiques. Pas moins de 21 Archevêques et Evêques, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Bégin, et près de 2,000 Prêtres ont pris parr aux délibérations de ce Congrès. Ceux de Nosseigneurs les Evêques qui n'ont pu y assister ont envoyé des lettres d'adhésion ou un représentant officiel; en sorte que ce Congrès sacerdotal eucharistique peut en toute vérité être appelé un Congrès "national."

OUVERTURE DU CONGRES

L'ouverture solennelle a eu lieu dans la vaste église Notre-Dame. Elle a rappelé par son éclat, sinon égalé, les cérémonies si émouvantes qui s'y déroulèrent lors de notre inoubliable Congrès eucharistique de 1910.

Le mardi soir, à 8 heures, tandis que les 2,000 Prêtres congressistes occupaient la nef et que six à sept mille fidèles se tenaient dans les galeries et les nefs latérales, Son Eminence le Cardinal Bégin fit son entrée solennelle, accompagnée des Archevêques et Evêques congressistes, de très nombreux prélats et dignitaires ecclésiastiques et de supérieurs d'ordres religieux.

La cérémonie s'ouvrit par le chant du "Veni Creator", entonné par Son Eminence et poursuivi avec entrain par tous les membres du clergé. Je présentai alors une adresse à Son Eminence et souhaitai la bienvenue aux distingués et vénérés Congressistes accourus à Montréal pour étudier et approfondir ensemble leurs devoirs envers le Dieu de l'Eucharistie, et terminai par une prière au Très-Haut pour qu'Il daigne faire cesser le terrible fléau de la guerre. Après la réponse du Cardinal, deux allocutions furent prononcées, l'une en français,

l'autre en anglais, sur l'opportunité, le caractère et les avantages du présent Congrès.

On exposa alors le Très Saint Sacrement, qui fut porté solennellement en procession par Son Eminence dans l'enceinte de l'église, et escorté par les dignitaires ecclésiastiques. Le défilé terminé, tous les congressistes récitèrent avec ferveur, à haute voix, la consécration sacerdotale à Jésus-Hostie composée par Sa Sainteté Pie X à l'occasion du récent Congrès des Prêtres-Adorateurs d'Italie. L'imposante cérémonie se termina par un Salut solennel chanté par tous les prêtres et par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

La ville de Montréal était officiellement représentée par son premier magistrat, Son Honneur le Maire Martin.

Les fidèles de notre ville épiscopale et les nombreux visiteurs que le Congrès y avait attirés réclamaient leur part dans les hommages publics offerts par leurs Pasteurs à Notre-Seigneur. Pour satisfaire à ces pieux désirs, une grand'messe pontificale fut célébrée en plein air, le mercredi matin, au pied du Mont-Royal, par Son Eminence le Cardinal Bégin. A cette cérémonie, favorisée par une superbe température, assistaient, outre les Evêques et les Prêtres congressistes, une foule évaluée à trente mille personnes. Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, avait même promis d'y assister, mais il en fut empêché au dernier moment.

De plus, le mercredi soir, dans toutes les églises paroissiales de la ville, les fidèles furent conviés à faire l'Heure Sainte devant le Très Saint Sacrement exposé, et le jeudi matin, il y eut partout des messes de communion générale.

SEANCES D'ETUDE

Les Congressistes se partagèrent, pour les séances d'étude, en deux sections: l'une pour les prêtres de langue française, l'autre pour les prêtres de langue anglaise. Le thème des travaux fut le même dans les deux sections. Les séances de la première journée furent consacrées à la sanctification personnelle du prêtre par l'Eucharistie, spécialement par la

pratique fidèle et fervente de l'heure hebdomadaire d'adoration et par la pieuse et fidèle célébration de la sainte Messe.

Les séances de la seconde journée furent consacrées à la sanctification des fidèles par le ministère eucharistique du prêtre: Culte de la sainte Eucharistie, assistance plus fréquente et plus pieuse à la sainte messe, heure hebdomadaire d'adoration faite par le prêtre avec ses paroissiens, communion fréquente et quotidienne pour les adultes et pour les enfants, suivant l'esprit des Décrets "Sacra Tridentina Synodus" et "Quam singulari".

Sur séize rapports présentés, huit l'ont été par des Evêques: ce qui souligne déjà suffisamment l'importance qu'on doit attacher aux travaux de ce Congrès national canadien. Les discussions et les délibérations auxquelles ces travaux donnèrent lieu furent des plus intéressantes et des plus pratiques. Travaux et délibérations feront l'objet d'un volume qui sera publié par les soins du Comité d'organisation et qui étendra ainsi à tous les prêtres les fruits de notre Congrès.

CLOTURE DU CONGRES

Le Congrès s'est clôturé, comme il avait commencé, aux pieds de Jésus-Hostie. Une heure solennelle d'adoration, prêchée par mon vénéré Auxiliaire, Monseigneur Georges Gauthier, réunit tous les Evêques et les Prêtres congressistes dans la chapelle des Pères du Très Saint Sacrement, centre de l'Association des Prêtres-Adorateurs au Canada. Il faisait bon de les voir se presser par centaines dans l'enceinte bénie, pour présenter leurs communs hommages de foi et d'adoration à Jésus-Hostie, Souverain Prêtre, pour le remercier des grâces et des lumières reçues au cours de ce Congrès et pour se consacrer de nouveau publiquement à l'adorer et à le faire glorifier dans son Sacrement d'amour. Chacun est reparti sentant sa foi plus vive, sa piété plus fervente, son zèle plus ardent; chacun s'en est allé le cœur enflammé du désir de répandre de plus en plus la dévotion eucharistique.

En un mot, Très Saint Père, notre Congrès national des Prêtres-Adorateurs semble avoir réalisé les vœux de succès et de prospérité que Votre Sainteté daignait exprimer à son sujet dans son Bref d'approbation. Il contribuera puissamment, j'en ai la ferme assurance, à réaliser les grandes espérances que Votre Sainteté a daigné fonder sur lui "pour l'accroissement du culte et de l'amour de la Sainte Eucharistie chez les prêtres et chez les fidèles" de notre pays. Puisse, en particulier, ce Congrès sacerdotal eucharistique en susciter chez nous un grand nombre d'autres, diocésains, régionaux et paroissiaux, résultat qui serait peut-être obtenu d'autant plus sûrement si un Comité national des Congrès eucharistiques était constitué officiellement au Canada, comme il l'a été en Italie à la suite du récent Congrès national des Prêtres-Adorateurs de ce pays.

Votre Sainteté me permettra de Lui exprimer la joie qu'a apporté au cœur de tous les Prêtres-Adorateurs du Canada la bonne nouvelle qu'Elle avait daigné se mettre à la tête de la pieuse et très nombreuse phalange des Prêtres-Adorateurs. Un si auguste exemple, venant appuyer les pressantes exhortations de Votre Sainteté relatives à la pratique assidue de l'adoration eucharistique, ne manquera pas d'être pour tous et pour chacun des membres de l'Association, un précieux stimulant; et, c'est le vœu que je dépose en terminant aux pieds de Votre Sainteté, puisse la prière de tant de fils, unie à celle de leur Père commun, au pied du trône de la grâce et de la miséricorde, toucher enfin le Cœur de Dieu, fléchir sa redoutable Justice et rendre à notre monde meurtri et ensanglanté le bienfait de la paix.

De Votre Sainteté le très humble et affectionné fils,

✠ PAUL, *arch. de Montréal.*

S. G. Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal.
Président effectif du Congrès.

Réponse de S. E. le Cardinal Gasparri.

SECRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITA
No 8956. *Dal Vaticano, le 25 août 1915.*

MONSEIGNEUR,

Votre Grandeur ne s'est pas trompée en pensant qu'au milieu des tristesses et des angoisses de l'heure présente, elle aurait apporté un puissant réconfort à Notre Saint Père, en lui adressant une brève relation du récent Congrès national des prêtres-adorateurs du Canada, qui a eu lieu à Montréal, les 13, 14 et 15 juillet dernier.

Il a été, en effet, très agréable au Souverain Pontife et particulièrement consolant pour son cœur d'apprendre les détails édifiants sur la tenue de ce congrès, le nombre considérable d'évêques, le très grand nombre de prêtres qui y sont intervenus, la part que les fidèles eux-mêmes ont voulu prendre à ces fêtes, sur les séances d'étude et les travaux, enfin sur le magnifique succès de ces assises sacerdotales eucharistiques.

Sa Sainteté s'en réjouit vivement avec Votre Grandeur, avec ses vénérés collègues, et tous les congressistes, et elle remercie Notre-Seigneur Jésus-Christ, vivant dans nos tabernacles, des grâces de choix qu'il s'est plu à leur accorder pendant les jours bénis de ce Congrès dont la solennité a rappelé la splendeur et la magnificence des assises eucharistiques internationales de Montréal en l'année 1910.

Aussi bien n'est-il pas douteux que les prêtres qui ont eu le bonheur de prendre part à ce congrès ne soient repartis plus enflammés d'amour envers Jésus-Hostie, et animés d'un plus ardent désir et du ferme propos de se dévouer toujours plus généreusement à promouvoir le culte de la Très Sainte Eucharistie, à allumer dans les âmes le feu sacré de la charité, et de l'amour envers le très auguste et adorable Sacrement de nos Autels.

Le Saint-Père en a la douce confiance, et c'est dans cet espoir et en invoquant sur Votre Grandeur, sur ses collègues et sur les prêtres-adorateurs du Canada l'abondance des faveurs célestes, qu'il renouvelle de grand cœur aux évêques et à leurs coadjuteurs le bienfait de la bénédiction apostolique.

Je saisis avec empressement cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. card. GASPARRI.

A Sa Grandeur Monseigneur
PAUL BRUCHESI,
archevêque de Montréal.

***

A ce témoignage déjà si éloquent, le Souverain Pontife tint à exprimer personnellement toute sa satisfaction à Monseigneur l'Archevêque de Montréal. Il le fit dans la magnifique Lettre autographe datée du 2 Septembre que nous avons reproduite en tête de ce volume, comme étant la meilleure et la plus haute approbation du Congrès et de son œuvre.

DEUXIEME PARTIE

Les Cérémonies Religieuses

Un Congrès sacerdotal eucharistique, comme le nôtre, n'éveille pas par lui-même l'idée de grandioses démonstrations extérieures comme celles d'un Congrès international. Il évoque plutôt l'idée de réunions d'étude, où évêques et prêtres méditent et approfondissent ensemble les excellences et les bienfaits de la Très Sainte Eucharistie, mettent en commun les lumières de leur science et de leur expérience en vue de développer cette dévotion en eux-mêmes d'abord, puis dans toutes les âmes.

On comprend néanmoins quel merveilleux appoint un concours de 2,000 prêtres et de nombreux évêques peut apporter à l'organisation de manifestations eucharistiques. Cet avantage inappréciable fut lar-

gement mis à profit durant le Congrès; aussi, peut-on dire qu'à ce seul point de vue, il a laissé chez tous ses heureux témoins un souvenir des plus réconfortants. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est de ne pouvoir exprimer suffisamment ici l'impression puissante qu'ont produite dans le cœur de tous les cérémonies religieuses du Congrès.

OUVERTURE SOLENNELLE

MARDI, 13 JUILLET

C'est dans la vaste enceinte de l'église Notre-Dame, témoin des grandioses et émouvantes assemblées générales du grand Congrès de 1910, que devait s'ouvrir, en juillet 1915, les nouvelles et solennelles assises du premier Congrès national canadien des Prêtres-Adorateurs. Si les premières servirent à faire briller aux yeux du monde entier l'étonnante vitalité, la survivance immortelle de l'Eglise catholique, celles-ci n'auront pas peu contribué à illustrer la foi, la piété et le zèle du clergé et du peuple canadiens envers la très sainte Eucharistie.

La séance solennelle d'ouverture en particulier, par son éclat et sa haute signification, fut vraiment digne du Dieu de l'Eucharistie que le Congrès voulait célébrer. Dès sept heures du soir, la grande nef de l'église Notre-Dame se remplissait de la foule des prêtres congressistes. Ils étaient là plus de deux

mille, venus de toutes les parties du pays et heureux de se rencontrer au pied du même autel pour y méditer et y chanter les gloires de Jésus-Hostie, pour travailler ensemble et plus efficacement à l'extension de son règne dans les âmes.

Dans les nefs latérales et les galeries se pressait une foule compacte de pieux fidèles, témoins privilégiés des hommages solennels de foi et d'adoration que le Clergé canadien, ses Evêques en tête, venait offrir au Dieu de l'Eucharistie. La ville de Montréal était officiellement représentée par son premier magistrat, Son Honneur le Maire Martin.

Ce fut un moment de religieuse émotion lorsque, vers huit heures, le cortège des dignitaires ecclésiastiques fit son entrée solennelle. Plus de vingt Archevêques et Evêques, revêtus de la mantelletta violette, précédaient Son Eminence le Cardinal Bégin, Président d'honneur du Congrès. L'éclat de la pourpre ajoutait un cachet de particulière majesté à une démonstration déjà si grandiose.

Dès que le défilé est terminé et que les prélats et autres dignitaires ont pris place au chœur, après une courte adoration, Son Eminence entonne le "*Veni Creator*," que poursuit avec un admirable entrain ce chœur d'élite de plus de 2,000 voix sacerdotales, dont les mâles accents remuent profondément les cœurs. Après le chant de l'hymne et de l'oraison, Son Eminence va prendre place sur son trône, faisant face à celui de Monseigneur l'Archevêque de Montréal. En sa qualité de Président actif du Congrès, Sa Grandeur souhaite alors la bienvenue à Son Eminence et à tous les Congressistes.

Adresse de S. G. Mgr Bruchési

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

Au moment où s'ouvre le Congrès national des Prêtres-Adorateurs, nos âmes ne peuvent se défendre d'une émotion très vive.

Nous nous retrouvons, pour la plupart, dans cette vénérable église de Notre-Dame, où les solennelles manifestations eucharistiques de 1910 nous ont vus plusieurs fois rassemblés.

Quelles grandes et douces fêtes ce furent! Le souvenir en est resté vivant dans toutes les mémoires. Quel triomphe décerné à l'Eucharistie ! Quels hommages rendus à notre sainte foi, à l'Eglise et au Pape! Quelles acclamations de la foule en réponse aux accents enflammés de nos orateurs! Nous nous étions séparés comme à regret, en nous disant que nous avions vécu les plus belles heures de notre vie.

D'autres congrès ont succédé: congrès sacerdotal, congrès régional de Sainte-Thérèse, congrès paroissial de Sainte-Anne-des-Plaines. Ils sont venus continuer et affermir l'œuvre du premier congrès et en prolonger partout les bienfaisants résultats: dévotion plus ardente des fidèles envers l'auguste sacrement de nos autels, communion fréquente et quotidienne même des adultes et des enfants, en un mot, vie eucharistique plus intense dans les collèges, les pensionnats, au sein des familles, dans les paroisses de la ville comme de la campagne.

Cette fois, les Congressistes sont uniquement des prêtres. Ils ont été conviés de tout le Canada, et ils sont accourus de partout, plusieurs de très loin, encouragés, guidés même par leurs évêques, se proposant le plus noble et le plus salutaire des buts: étudier et approfondir ensemble leurs devoirs envers Jésus-Hostie, s'exhorter à l'adorer, à le prier, à le remercier davantage, à étendre ici-bas le règne de son amour.

Qu'ils soient les bienvenus dans la cité de Marie. Qu'ils se sachent vraiment chez eux, au milieu d'amis et de frères, qu'ils y exercent librement tous les pouvoirs de leur sacerdoce. Nos institutions religieuses leur sont ouvertes toutes grandes. Les autels de nos églises les attendent pour la célébration du divin Sacrifice; demain, le Mont-Royal les verra agenouillés à ses pieds dans un grand acte d'amour et de foi.

Les scènes si touchantes qui, il y a deux ans, se déroulaient dans la splendeur des basiliques romaines vont se reproduire ici. Pie X, le saint Pape de l'Eucharistie, du haut des cieux, encouragera, ce nous semble, nos travaux, avec la même tendresse qu'il accordait naguère à ses fils dans la Ville Eternelle. Benoît XV, son successeur, nous bénit et ouvre généreusement pour nous et pour le peuple l'inépuisable trésor des indulgences.

Ce pontife bien-aimé, vous le représentez à nos yeux, Eminentissime Seigneur, et je me fais le fidèle interprète de tous, évêques, prêtres et fidèles, en vous offrant l'hommage de la plus profonde vénération et la reconnaissance la plus vive pour avoir daigné accepter la présidence de notre Congrès. Nous nous sentons près de Rome, quand nous nous voyons près de vous. Votre élévation à la pourpre cardinalice vous a placé à la tête de la hiérarchie catholique en notre pays. Déjà, bien des voix vous ont félicité et acclamé. En ce moment, c'est le Canada tout entier, représenté par l'épiscopat et le clergé de ses multiples diocèses, qui vous félicite et vous acclame: "*Tu honorificentia populi nostri*."

Hélas ! pourquoi faut-il que les plus pénibles pensées viennent assombrir notre joie ? Une guerre épouvantable, la plus cruelle qui se soit encore vue, ensanglante l'Europe et bouleverse le monde. Voilà près de douze mois qu'elle dure. Sur terre, sous terre, sur mer, sous les flots, jusque dans les airs, les hommes se tuent et détruisent tout ce qu'il peuvent détruire. Leurs talents, leur science, leurs forces, leur or semblent mis au service du carnage. On parle d'atrocités sans nom. Que de deuils, que de larmes, que de ruines chez des peuples, hier, heureux et prospères et auxquels nous rattachent

des liens sacrés! Le sang canadien a coulé abondant déjà sur le sol de la Belgique et de la France.

Les prêtres, par milliers, sont devenus soldats. Je les vois avec tristesse passant des jours et des nuits dans les tranchées humides, souffrant de la soif et de la faim. Mais, comme ils s'acquittent admirablement de leur dur labeur! Ils combattent pour leur patrie, et en même temps combien d'âmes de leurs compagnons ils envoient au ciel! Quand ils le peuvent, ils disent la messe dans les bois, dans de pauvres granges, sur des autels improvisés. "*Introibo ad altare Dei.*" O la fervente messe que la leur, célébrée au bruit de la canonnade et en face de la mort! L'Hostie est leur consolation suprême. Devant elle, les soldats croyants, et ils sont légion aujourd'hui, fléchissent le genou et adorent. La communion est glorieusement à l'ordre du jour sur les champs de bataille et jusque dans les tranchées. On crie au secours au Dieu de l'Eucharistie.

Ah! quel douleureux contraste entre notre sort pendant ces jours bénis et celui de nos bien-aimés frères dans le sacerdoce! Faisons-les tous, par la pensée et l'affection, membres d'honneur de notre Congrès. Nous prierons pour eux de toute l'ardeur de notre âme. Unis au Souverain Pontife, notre Père commun, si affligé de cette guerre, si admirable dans sa charité, nous ferons violence au ciel en chantant:

O Salutaris Hostia
Quae cœli pandis ostium,
Bella premunt hostilia,
Da robur, fer auxilium.

Nous demanderons la fin de l'horrible fléau, la paix dans le triomphe de la justice et du droit, la paix pour le retour des nations aux principes chrétiens, pour la liberté complète de la Sainte Eglise et de son auguste Chef.

Pendant que là-bas, les mains lancent la mort, nos mains se joindront ici pour la supplication humble et confiante, et dans nos messes, nous ne serons qu'un cœur et qu'une voix pour dire au Tout-Puissant rendu présent par nous sous les voiles de l'Hostie: "Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix."

Réponse de S. E. le Cardinal Bégin.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE,

C'est avec une joie bien vive, que j'ai accepté de prendre part aux fêtes eucharistiques que vous avez préparées. Le Congrès National des Prêtres-Adorateurs ne peut laisser indifférente aucune âme sacerdotale, et la mienne se réjouit vivement des adorations solennelles, des témoignages publics de fidélité et d'amour que nous offrirons tous ensemble au Dieu de nos tabernacles. Aussi je ne puis répondre, Monseigneur, à vos paroles de bienvenue qu'en vous félicitant de pouvoir renouveler ces jours-ci, dans votre ville épiscopale, quelques-unes des pieuses et grandioses démonstrations qui ont rendu mémorable le Congrès international de Montréal. Ce congrès de 1915 paraît être comme un prolongement de celui de 1910. C'est par vos soins et c'est par le travail généreux de vos dignes coopérateurs et, en particulier, des prêtres si pieux et si dévoués du T. S. Sacrement, qu'ont été organisées ces journées eucharistiques. Permettez-moi de vous en remercier au nom de tous les congressistes. C'est le clergé, ce sont les prêtres de ce pays que vous avez voulu grouper, cette fois, autour du tabernacle. L'œuvre des Prêtres-Adorateurs du Canada, fondée à Montréal par les Religieux du T. S. Sacrement, ne pouvait mieux que par ces rencontres fraternelles fêter le vingt-cinquième anniversaire de son établissement.

Et il est bon que les prêtres se retrouvent pour quelques jours unis dans une même pensée, dans une commune prière aux pieds de Celui qui est le Prêtre éternel, aux pieds de Jésus dont nous partageons le sacerdoce. Ces réunions seront profitables aux prêtres eux-mêmes et utiles aux fidèles.

Le prêtre ne peut rien sans la divine Eucharistie; avec l'Eucharistie, il peut tout. Le Christ résidant au tabernacle est non seulement le compagnon du prêtre, il est son soutien, il est sa consolation, il est sa force. C'est le Sacré-Cœur de Jésus

qui palpite toujours sous la blanche Hostie, et c'est par ce divin Cœur que le prêtre peut conquérir et garder les âmes.

Dans les séances d'étude de ce congrès, nos prêtres se pénètreront encore de ces vérités essentielles. Ils se rediront les uns aux autres, qu'ils sont comme d'autres Christs et que c'est Jésus-Hostie qu'ils doivent faire régner sur les âmes. Aussi, j'appelle dès maintenant les bénédictions du ciel sur ces réunions d'étude où la piété se fortifiera dans la doctrine et où le zèle s'éclairera de nouvelles et rayonnantes lumières.

Nous prierons beaucoup le Très Saint Sacrement pendant ces jours du Congrès Sacerdotal. Nous le prierons pour que nous, les prêtres du Seigneur, nous soyons de plus en plus dignes de notre vocation et de notre sacerdoce. Nous le prierons, pour que par notre zèle, la dévotion eucharistique, déjà si florissante parmi nos populations, se développe et pénètre davantage dans toutes les classes de la société.

Nous le prierons aussi et beaucoup pour le premier prêtre de l'Eglise, pour Sa Sainteté Benoît XV, héritier jaloux de la piété eucharistique de son regretté prédécesseur, Pie X, de si douce mémoire; nous demanderons à Jésus-Hostie de bénir son Vicaire sur la terre, de le conserver, de le rendre heureux, de faire triompher dans le monde si cruellement éprouvé par la guerre, les pensées et les conseils de paix qu'il n'a cessé de faire entendre. Nous le prierons pour l'Eglise toute entière, qui a tant besoin, au milieu des bouleversements actuels du vieux monde et des ambitions humaines, de la protection de son divin Fondateur.

Nous le prierons pour notre chère patrie, afin qu'elle prospère dans la justice et la vérité. Nous le prierons pour que ses vaillants soldats aillent chercher dans la Sainte Eucharistie, la générosité qui ennoblit le sacrifice et la force qui donne la victoire. Nous le prierons enfin pour qu'il mette un terme prochain aux affreuses querelles qui ensanglantent l'humanité et qu'il fasse sur tant de ruines et de deuils accumulés reparaître et refleurir les vertus et les bénédictions de la paix que nous appelons de tous nos vœux.

Après la réponse de Son Eminence, deux discours sont prononcés, l'un en français par M. l'abbé Labelle, S.S., curé de l'église Notre-Dame, l'autre en anglais par le R. P. Burke, Pauliste, de Toronto.

Discours de M. l'Abbé Labelle, S. S.

Venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem.

Voici l'heure, et elle est maintenant venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père. (S. Jean IV. 23.)

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

MESSEIGNEURS

ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

Monseigneur l'archevêque de Montréal vient de nous rappeler avec quel éclat nous entrions, en 1910 dans le grand courant qui pousse, à l'heure actuelle, d'une façon si puissante et si consolante, les peuples catholiques vers l'Eucharistie. C'était ici même, à Notre-Dame, que, répondant à son appel, toutes les nationalités s'unissaient dans un acte solennel de foi et d'amour à Jésus sacramentel. Nous nous souvenions encore d'ailleurs des grandes journées du 10 et du 11 septembre, de la messe en plein air au pied du Mont-Royal, de la marche triomphale de l'Hostie Sainte à travers les rues vivantes de notre cité en fête, et de la bénédiction finale donnée au parc Mance par le Cardinal Légat à trois

cent mille catholiques prosternés sous les rayons d'or de l'ostensoir et poussant le grand cri d'allégresse: «Béni soit Jésus-Christ au Très Saint Sacrement!» Jamais acclamation eucharistique ne fut plus puissante ni plus sincère. Depuis, nous n'avons cessé d'en recueillir les bienfaits. Car ce Congrès Eucharistique international de 1910 a été comme un arbre de vie planté par Dieu lui-même dans la terre canadienne. Sur sa tige royale sont venus successivement s'épanouir, pour ne parler que de Montréal seulement, le Congrès Sacerdotal diocésain, le Congrès régional de Ste-Thérèse, le Congrès paroissial de Ste-Anne des Plaines, et voici le dernier rameau de cette belle efflorescence: le Congrès national des Prêtres-Adorateurs canadiens.

Que sera ce Congrès? — J'ai l'agréable devoir de vous le dire en faisant connaître son excellence et son opportunité.

I

Excellence du Congrès des Prêtres-Adorateurs.

L'association est une grande manifestation de l'activité moderne. On s'associe pour l'avancement des sciences, des lettres et des arts; on se réunit pour des fins sociales, politiques ou religieuses; on se groupe dans un sentiment de préservation morale ou de prosélytisme catholique, et toutes ces associations qui surgissent par un commun désir du bien, produisent, d'ordinaire, les résultats les plus heureux et les plus féconds. Il y a pourtant mieux que ces congrès de la science ou de l'apostolat; il y a les congrès eucharistiques où les associés de Jésus-Christ tendent à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes par la dévotion au Très Saint Sacrement. Ceux-ci dépassent, évidemment, ceux-là de toute la distance du ciel à la terre: «*distant toto coelo.*» Leur objet même, leur pompe, leur grandeur, l'enthousiasme universel qu'ils soulèvent et

les retours sincères qu'ils provoquent leur assurent une prééminence incontestable.

Vous me permettrez de croire, cependant, qu'on peut encore distinguer entre congrès eucharistiques et trouver les uns supérieurs aux autres, soit par la qualité des personnes qui les composent, soit par l'importance qu'on attache à leurs délibérations.

Le prix des hommages, en effet, croît en proportion de la grandeur de celui qui les rend. Or, considérez aux yeux de la foi ce que sont les membres de ce congrès. Je vous dirai tout à l'heure, en parlant de son opportunité, ce que l'Eglise canadienne en attend. Les membres de ce congrès auxquels se joignent les spectateurs sympathiques et pieux qui nous soutiennent de leurs prières sont exclusivement *des Prêtres-Adorateurs du T. S. Sacrement.*

Des prêtres, d'abord, c'est-à-dire des Christs vivants — *sacerdos alter Christus.* Nous avons médité trop souvent sur ce titre royal que nous confère le sacerdoce pour que j'insiste davantage. Rappelons seulement les paroles divines qui le consacrent: *Sicut misit me pater et ego mitto vos. — Qui vos recipit, me recipit. — Qui vos audit, me audit. — Ubi sum ego, illic et minister meus erit.* Notre identification avec Jésus-Christ est si parfaite qu'au moment de la consécration nous ne faisons avec lui qu'un seul et même prêtre et que c'est lui seul qui parle et qui agit: *Ceci est mon corps — Ceci est mon sang.* O grandeur inouïe du sacerdoce catholique qui nous fait communier à l'être et aux puissances de Jésus-Christ, souverain prêtre! Loin de nous enorgueillir, réfléchissons qu'elle nous écrase, par cela seul qu'elle nous place, malgré notre indignité, bien au-dessus des rois, des patriarches, des prophètes des plus sublimes intelligences célestes, tout à côté de Dieu même, jusqu'au trône de Jésus-Christ: *Dabo ei sedere mecum in throno meo.*

Des prêtres adorateurs ensuite. L'adoration abaisse, mais, quand elle a Dieu pour objet, l'abaissement prépare la grandeur. Car Dieu se penche vers l'homme qui s'humilie: *Hu-*

milia respicit in cœlo et in terra; Dieu l'élève: *Posuit humiles in sublime;* Dieu l'exalte: *Et exaltavit humiles;* Dieu le traite en héritier de son royaume et le faisant asseoir à sa droite, il l'appelle Seigneur comme lui: *Dixit Dominus Domino meo, sede a dextris meis.* Or, nous sommes les vrais adorateurs que recherche le Père céleste—*Nam et pater tales quaerit qui adorent eum*, puisque nous ne faisons qu'un avec Jésus-Christ, médiateur unique et interprète nécessaire de toutes les adorations qui lui sont dues—*Nemo venit ad patrem nisi per me.*

Cependant Jésus-Christ est adorable aussi. Sous l'espèce du pain comme sous le vêtement de sa chair mortelle, c'est toujours le fils unique du Père, plein de grâce et de vérité, c'est l'Emmanuel, le Dieu avec nous—*nobiscum Deus.* Et à qui donc appartiennent la charge et l'honneur d'être ses adorateurs officiels, sinon aux prêtres qui l'engendrent à l'autel et qui lui donnent sa survivance dans le monde et comme la permanence de son incarnation parmi nous ? Ah! je sais bien que le Père éternel place autour de nos autels des millions d'esprits célestes qui s'y tiennent abîmés dans l'adoration. Le prophète Isaïe les a vus ces séraphins qui se couvrent de leurs ailes sans oser lever la tête. Saint Jean-Chrysostome les a vus pareillement ces anges du tabernacle qui adorent tout tremblants et anéantis. Mais ni les anges ni les séraphins ne sont investis au même degré que nous de la dignité officielle de l'adoration eucharistique, parce que l'Eucharistie est notre gloire à nous, notre trésor et notre vie.

Qu'est-ce en effet que l'Eucharistie ? L'Eucharistie est un sacrifice, le sacrifice même du calvaire qu'elle reproduit sous une forme nouvelle et dont elle applique à tous les inépuisables bienfaits. Or, nous sommes les ministres nés du sacrifice. C'est notre féconde et miraculeuse parole qui va saisir le Christ vivant au sein de son Père, qui le fait descendre du ciel en terre et qui l'immole sur la pierre de l'holocauste. Et pendant que la terre et les cieux se donnent rendez-vous à notre sacrifice, que l'Eglise triomphante nous charge de rendre à Dieu, par Jésus-Christ, ses hommages et ses actions de grâces, que

l'Eglise souffrante nous confie sa délivrance, que l'Eglise militante se repose sur nous de sa religion, de sa reconnaissance, de ses expiations et de ses besoins, c'est nous qui disposons de la validité du sacrifice et de son application. O souveraineté du prêtre sacrificateur—*Infinita sacerdotii dignitas, miraculum stupendum!* Qui donc mérite mieux que le prêtre le titre d'adorateur de Jésus sacrifié!

L'Eucharistie, c'est la présence réelle de Jésus-Christ sur la terre. *Medius vestrum stetit !* Il est au milieu de nous, comme il fut au milieu de son peuple, avec les mêmes perfections de son âme et les mêmes qualités de son corps, avec tous ses offices, tous ses attributs et tous ses ministères, avec toutes ses relations avec les hommes et avec son Père, avec en plus les éléments d'une adorable humanité qui ont pris le caractère glorieux qui convient au Christ ressuscité et vainqueur. Que dis-je ? Nous le possédons au milieu de nous agrandi et glorifié de toutes les adorations et de toutes les actions de grâces des générations qui nous ont précédés. Car si tous ne connaissent pas encore le don ineffable de sa présence réelle, quatre cent millions d'hommes la confessent et tombent à genoux devant l'hôte divin de nos tabernacles.

Or, nous sommes les gardiens attitrés de la présence réelle. Comme autrefois les anciens lévites chargés de veiller à la garde du tabernacle—*excubabunt in custodiam tabernaculi*, nous sommes tenus de faire une garde vigilante autour de Jésus-Hostie. Nous devons faire brûler devant sa face la lampe mystérieuse qui symbolise, nuit et jour, la perpétuité de l'adoration. Nous gardons la clef qui ouvre et ferme sa prison d'amour, et nul autre que nous n'a le droit de l'en retirer pour lui offrir des hommages réparateurs ou pour le donner en communion aux fidèles. Nous avons surtout la douce obligation de lui tenir compagnie aux heures de solitude et de délaissement! C'est la garde intime, celle-là, la garde de l'ami qui console, qui dilate son propre cœur, qui reçoit les confidences divines et qui goûte, dans cet échange de tendresse, les délices surnaturelles de la présence de Dieu sur la terre.

L'Eucharistie, enfin, est un sacrement. Or, nous en sommes les seuls dispensateurs. C'est à nous de révéler au monde ce pain de vie—*panis vitae et vitalis*, que doivent manger ceux qui veulent échapper à la mort, à nous de dresser la table et de choisir les convives, à nous d'en éloigner les indignes et de revêtir de la robe nuptiale ceux qui l'entourent, à nous enfin de multiplier chaque jour le nombre des élus qui nourrissent leur âme de la chair de Jésus glorifié.

Véritablement, chers et vénérés confrères, l'Eucharistie qui est faite pour tous, nous confère à nous, ses ministres, ses gardiens et ses dispensateurs, des droits et des devoirs incomparablement supérieurs aux droits et aux devoirs des fidèles. Si l'Eucharistie est le corps qui nous rassemble tous, nous sommes les aigles de la contemplation et de la prière—*ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilae.* Jugez alors de l'excellence d'un congrès qui nous réunit si nombreux, suivant l'ordre hiérarchique national, autour de Jésus-Christ, souverain prêtre, dans un même élan d'amour envers son adorable Eucharistie. On ne peut rêver, ici du moins, d'assises plus solennelles.

II

Opportunité du Congrès.

Mais ce congrès de prêtres-adorateurs est-il opportun dans un pays catholique comme le nôtre et encore tout vibrant des émotions du congrès international de 1910 ? Messieurs, le pape Benoît XV, dans son bref du 20 décembre 1914, le recommande comme une œuvre très salutaire—*saluberrimum coeptum;* il exprime la grande joie qu'il en éprouve—*laetamur plane;* il l'encourage de ses vœux les plus ardents—*sit igitur felix, sit faustus sacerdotum canadensium conventus;* il indique même dans son souhait les bienfaits qu'il en attend—*sit adauctus eucharistiae cultus et usus*, et comme témoignage de sa pater-

nelle bienveillance, il accorde à tous les congressistes la bénédiction apostolique.

Qu'avons-nous besoin de plus d'arguments pour nous convaincre de son opportunité ? D'autre part, l'invitation pressante de nos premiers pasteurs, leur présence même au milieu de nous, ne présagent-elles pas suffisamment les fruits de salut que notre piété sacerdotale en devra recueillir ? Assurément oui.

Cependant, il me semble utile de fortifier les convictions déjà acquises par la considération du bien que ce congrès doit produire au sein de nos populations catholiques. C'est toujours avec un sentiment de religieuse fierté que nous parlons devant l'étranger de notre Eglise canadienne. L'étranger lui-même n'a point de peine à reconnaître son universelle et exubérante vitalité. N'était-ce pas le légat pontifical de 1910 qui célébrait ici même, au nom du Saint-Siège, "la renommée de foi et de piété si bien méritée dans le monde entier par les catholiques canadiens" ? Cependant, cette belle Eglise canadienne dont chacun de nous peut dire qu'elle est sa joie et sa couronne—*gaudium meum et corona mea*, est-elle bien à l'abri de tout danger ? Benoît XV ne le pensait pas, quand il lui adressait, à elle comme à toutes les autres d'ailleurs, au début de son pontificat, sa magistrale encyclique sur les causes permanentes du désordre moral dont souffre le monde contemporain.

Et, messieurs, pourquoi ne pas le dire ? Nous ne sommes pas de ceux qui croient supprimer un mal en le niant. L'oubli du devoir chrétien, de la charité surnaturelle, la méconnaissance du devoir sacré de l'autorité légitime, les luttes entre les classes diverses de la société humaine et la convoitise effrénée des jouissances matérielles sont, au Canada, comme ailleurs, une menace sérieuse, sinon un signe évident d'amoindrissement chrétien. Pour remédier à ces maux, nous avons tâché de faire accepter le grand remède que proposent les décrets pontificaux: la communion fréquente et quotidienne. Or, une portion notable de notre troupeau résiste encore à nos pres-

sants appels. Sans doute, le règne eucharistique de Jésus a pris de l'extension dans nos paroisses canadiennes. Depuis quelques années, le nombre des communions s'est doublé, triplé, et même quintuplé en certains endroits, mais nous n'avons conquis, en somme, que le camp des instituts religieux, des familles écolières et des âmes pieuses qui fréquentent assiduement nos églises. Les autres, c'est-à-dire ceux qui ont le plus besoin d'alimenter leur vie chrétienne à la source vivifiante de l'Eucharistie, reculent devant certaines difficultés secondaires d'ordre religieux, économique et social, et méprisent la table du Seigneur—*mensa Domini despecta est.* Comment vaincre ces difficultés ? Comment pousser les âmes, toutes les âmes, vers le sacrement de l'amour, et par là même établir chez nous un culte eucharistique vraiment national ? Le présent congrès nous le dira.

Mais il fera plus et mieux encore. Il nous perfectionnera nous-mêmes dans la science et dans la piété eucharistiques, il réchauffera notre zèle pour faire aimer Jésus-Hostie, il sera en un mot le ferment divin qui fera lever la masse toute entière. Car l'Eucharistie qu'il va faire connaître et aimer davantage est le centre et le fondement de toutes choses dans l'Eglise. Elle est en particulier le principe moteur de toute vie surnaturelle dans ses membres. C'est par l'Eucharistie, en effet, que la foi s'éclaire, que l'espérance se fortifie, que la charité se comprend, s'alimente et s'embrase jusqu'à l'héroïsme.

La foi s'éclaire, parce que l'Eucharistie est le mystère de la foi par excellence—*mysterium fidei.* Tout le dogme chrétien est renfermé dans ce mystère. Et si nulle part la foi n'est plus nécessaire pour reconnaître le Dieu qui s'y cache, nulle part non plus la foi n'est plus facile, parce que le Dieu qu'on y trouve est aussi le Dieu qui la donne et qui s'offre même en nourriture pour la rendre plus éclairée, plus courageuse et plus vaillante.

L'espérance se fortifie, parce que l'Eucharistie est le gage de la gloire future—*et futurae gloriae nobis pignus datur.* Ce qui rend l'espérance si difficile, c'est que les biens du ciel qui

en sont l'objet sont éloignés et invisibles. On se lasse de lutter, de souffrir et d'attendre un bonheur que l'esprit comprend à peine, et l'on s'enfonce dans la jouissance des biens de la terre, toujours présents ceux-là, plus saisissables et, dans les conditions actuelles, plus enivrants. Mais voici que l'Eucharistie nous apporte les biens éternels et les rend même sensibles au cœur humain—*Qui manducat hunc panem, habet vitam aeternam — Qui manducat meam carnem... ego ressuscitabo eum in novissimo die.* La résurrection future, la vie éternelle, mais c'est le terme même de nos espérances! Que dis-je ? "C'est le ciel, puisque le ciel est tout entier dans la possession de Dieu, par Jésus-Christ, dans la communication de la vie divine." Ciel passager sans doute, et pâle, quand on le compare à la vision béatifique, mais qui suffit pour allumer les saints désirs et fortifier les espérances immortelles.

La charité se comprend, s'alimente et s'embrase, parce que l'Eucharistie est le sacrement de l'amour—*sacramentum caritatis.* Dieu est la souveraine beauté—*summum pulchrum;* Dieu est la souveraine bonté—*summum bonum;* Dieu est donc aussi l'unique objet capable d'assouvir notre soif d'aimer. Malheureusement, cette vision des perfections divines qui ne se montrent qu'à travers le voile des créatures — *per speculum in aenigmate*—n'a pas la puissance de captiver notre amour, d'autant que l'amour divin, comme les autres amours, est un acte libre de la volonté. Le cœur est donc appelé à choisir entre le créateur qui l'attire et la créature qui le fascine, et malgré la tromperie connue de ses charmes, c'est encore la créature qui l'emporte sur le Créateur. Qui donc fera triompher l'amour divin ? Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Il nous y donne non seulement des raisons d'aimer par l'excès même de son amour —*in finem dilexit eos*, mais pour nous rendre capables d'aimer Dieu comme il faut, il nous associe à sa vie même, qui est une vie d'amour; bien plus, il nous donne son propre cœur, comme un instrument divin d'amour. Ce n'est pourtant pas encore assez de nous faire aimer son Père, il nous embrase aussi d'amour pour ses frères. Car l'Eucharistie nous unit tous en Dieu. Par elle, "il n'y a plus ni juif, ni grec,

ni esclave, ni libre, ni homme, ni femme, mais tous nous sommes un seul en Jésus-Christ"—*O signum unitatis! O miraculum caritatis*, s'écrie saint Augustin. C'est l'unité toute d'amour, c'est l'union possible, réelle, totale et durable de tous et de chacun, du frère avec son frère et de tous les frères ensemble, par Jésus-Christ, avec Dieu son Père, qui est aussi notre Père bien-aimé.

*
* *

Vous le voyez, chers et vénérés confrères, travailler pour l'Eucharistie, c'est travailler pour ce qu'il y a de plus intime, de plus vivant et de plus vital dans les entrailles du christianisme—*Fundamentum aliud nemo potest praeter id quod positum est quod est Christus Jesus.* Mettons-nous donc résolument à l'œuvre. Commençons notre congrès avec la conviction profonde que si la vie chrétienne des nôtres s'arrête dans sa marche ascensionnelle ou subit quelques fléchissements regrettables, nous trouverons dans l'Eucharistie mieux connue, mieux pratiquée par nous-mêmes et par nos fidèles, le remède assuré pour les maux présents et pour les périls à venir. Au reste, Jésus-Christ lui-même présidera nos séances. Il répandra sur nos délibérations ses clartés eucharistiques et, par les déterminations simples, raisonnables et efficaces qu'il fera prendre, il établira définitivement et solidement son règne eucharistique sur la terre canadienne.

Sermon Preached by Rev. T. Burke, C.S.P.

"All we, being many, are one Body, who partake of that one Bread". (I Cor. 10, 17.)

This immense congregation, in this historic and wonderful temple of God, for the beginning of our Eucharistic Congress is a striking illustration of the persistent truth of these Apostolic words. For we being many, from all parts of the extensive Dominion, have come under the inspiring power of the Blessed Eucharist, to manifest our unity of Catholic mind and Catholic purpose.

And this whole Congress itself is an illustration of not only the persistent but also the immortal truth to-day of St. Paul's characterization of the Christians of his time. For the Divine Bread, the Eucharistic Christ is the undying power of the Catholic hearts of not only one but of all countries.

The fact of this Congress and of all other gatherings of like nature is witness, therefore, to that aspect of the Blessed Eucharist wherein we can see It as the Divine Bond of Charity; —charity between God and man and charity between man and man. Nor is it strange that, more than anything else natural or supernatural, the Holy Eucharist should possess such a power and should afford such inspiration to all. For that Eucharist is Christ, and in Him are centred all thing. The forewords of the prophets, all the sacrifices of the Old Law, all the teachings of the Apostles, all the sacraments, the Church, the Bible, the whole Christian faith. As the various colors of the rainbow that come to our eyes through a prison are centred in one pure ray of sunlight, so all are centred in the One Christ and the Eucharist is Christ.

If then the perfection of man lies in charity, love for God and love for his fellow, is it strange thatGod should have given us the most wonderful of His gifts as a means of establishing the reign of love in the hearts of men.

True, Almighty God has ever sought even before the bestowal of the love of His creatures by expressing His own desire for love in return. The Supreme law of life, divine and human, is love and the highest and strongest expression of that love is to be found in union. It is so among human beings themselves for in what does friendship consist except in a union of souls. Thus it is you impart to a friend your secret thoughts, your joys, your sorrows, your ambitions because you feel that your hearts are one and these things are his possessions as well as your own. Thus it is you feel an injury or an insult offered to your friend as if it were directed against yourself—because your souls are one.

And, if it be given to us at all to pierce the secrets of Heaven, it would appear that such too has been God's way of acting with man. He has sought to express His love by uniting man unto Himself.

The first great evidence of this desire of God is found in the act of creation. God, who is all goodness, all love, all might, needed nothing beside Himself, but because love is diffusion of itself He called into existence other beings to share in His happiness. This indeed was an act of infinite power. Whether an atom of dust or a universe, whether a grain of sand or a world, whether the humblest worm that crawls the earth or a human being in his dignity, whether the tiniest atom or the myriads of stars and planets, each and all could have been called into existence only by an act of Divine, infinite power. But what was a act of Divine power was also an act of Divine love. For all these creations were the product of love and were to be truly and fully united to God, man amongst the rest, in doing His will as a part of the universal scheme of God's charity. This was the union of God and His Universe.

Among these creatures—and we know the sad story—man rebelled and in his sinfulness cried out: "I will not serve." Gradually the revelation of God became obscured; man's guilt

clouded the heavens and in the darkness man wandered far from the centre of his.

Yet all was not lost, for man's nobler nature asserted itself, from the mountain of desolation, from the wilderness of sin man's nobler voice sent up the cry: "O God, my God, to thee do I watch at break of day, for thee my soul hath thirsted, for thee my flesh, oh how many ways, and in a desert land, where there is no way and no water". God heard that cry and in His mercy and love He made anwser: "I will become man, I will draw them with the cords of Adam with the bands of love."

So He came upon earth, in all things like to man, except sin. If the creation was an expression of God's love, the Incarnation was more the less so. Naught else could be the motive of His coming save love. "I am come to save that which was lost"—"that all may have life and have it more abundantly"; "not to judge the world but that the world may be saved by Him."

This was the union of God and human nature—for Christ was perfect God and perfect man.

But our Blessed Saviour was not content with even this tremendous evidence of His love. He said: "I will go still further; I will give myself unto each individual, my flesh to eat, my blood to drink". Can any soul resist me then—can it repel such a token of love? Can that soul say to me—there is no room for thee here? And so He gave us Himself in the Blessed Sacrament. The Creation was the union of God and the Universe, the Incarnation was the union of God and the individual soul.

The greatest Divine bond of Charity, the Holy Eucharist is the climax of God's Love for man, the centre of man's supernatural life, the reason of His very being; as St. Bernard calls It: "It is the Love of loves". We need not seek our God at a distance; we have Him here—among us—ever ready to listen to us, to hearken to our word of joy or sorrow, to

bear with our weaknesses and to help us overcome temptation, to give inspiration and ambition that nothing else could invent, to beget even the highest sanctity and perfection of life, to impart to us something of the beauty of His own unspeakable love.

When Christ, in human form, walked upon earth, a woman came and touched the hem of His garment that she might be healed; a ruler met Him in the way and begged that his dying child might live; a mother and again a sister were in grief over a lost one and He restored him unto life; a sinner came and crouched at his feet seeking pardon and it was superabundantly granted. St. John, that soul of love seeking more love, besought the sweet privilege of resting his head upon the Master's breast and this was accorded him. They were all in need and all their needs were answered. If we came as they came, in the same faith, in the same dispositions, with the same strong desires, do you think God—Christ—will be less kind unto us?

No—because for one all the Holy Eucharist is the bond of divine charity uniting man unto God.

This Bond of charity between God and the individual is, in consequence, the divine element in life that with absorbing and subduing power, links the souls of men one to another; for if such one are with Christ then are they likewise one with all those "who partake of that one Bread"— Which is Christ.

Rightly understood, rightly used, rightly appreciated, there is nothing that should go so far to the establishment of the reign of love upon earth as this Blessed Eucharist. As is constituted, he is in his relations with his fellow-beings prone to differences, antagonisms and disputes; and when man permits himself to be ruled by the impulses and inclinations of his lower or natural being, he makes of this world a habitation of enmity, hatred and war. If he permits himself, however to be ruled and governed by the Divine Element that God has infused into life, the Christ abiding with us in the Sacrament of Sacraments; if he gives himself over to the ruling

force of heaven inhabiting the earth, then will he subordinate the selfish, the ambitious ,the avaricious, the merely human to the unselfish, the humble, the generous, the divine. For, if he realizes that the highest privilege upon earth is his—but is equally the privilege of every other fellow-being, that, before the altar of God, at the banquet—table of Christ, there is and has been no distinction, then will he know the power of the Blessed Eucharist to bring Divine unity out of human differences. In Christian history there has been nothing that secured respect for the rights of others quite so much as the equal, the uniform and universal access to the Divine in the reception of the Holy Eucharist. With the common gathering, in the catacombs, of Greek and Roman, Jew an Gentile, Senator and Slave, all inspiring before the same altar, all partaking of the Body and Blood of Christ, there has begotten a new era of fraternal love, which has been intempted only when men have deliberately counteracted the Divine influence by disdaining the supreme value and meaning of the Blessed Eucharist.

The unlimited Force of the Blessed Sacrament St. Paul fully realized when he attributed to It this unifying and spiritualizing influence in human life. "All, in being many, are one Body, who partake of that one Bread".

"Being many". We are all many, different in our dispositions and inclinations, whether these be for good or evil; we are many in our faults and frailties, engendering natural opposition to those about us upon earth.

"Being Many". We are many in our differences of ability, or possessions, or stations in life, differences of intellect or opportunity or power; difference of nationality; but all these differences may disappear in the Christian bond of souls that partake in the eating of the Eucharistic Bread.

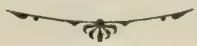

Les discours terminés, on expose le Très Saint Sacrement et la procession solennelle s'organise. Seuls les Evêques et les autres dignitaires ecclésiastiques ont été admis à former le cortège. Celui-ci se déroule lentement par les allées latérales, tandis que la masse des prêtres chantent les strophes du *Pange lingua*. Son Eminence le Cardinal Bégin porte l'ostensoir d'or, abrité sous un dais magnifique que surmonte une riche couronne royale. Sur le passage du divin Roi de l'Hostie, tous les fronts s'inclinent, toutes les âmes s'unissent dans un même hommage d'amour et de foi, demandant au Dieu de l'Eucharistie de répandre sur ses nombreux et fidèles adorateurs ses plus précieuses bénédictions.

Au retour de la procession, devant le Très Saint Sacrement exposé sur l'autel, tous les prêtres congressistes récitent ensemble , à haute voix, l'acte de consécration sacerdotale à Jésus-Hostie, composée par Sa Sainteté Pie X à l'occasion du Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie.

Cette belle et émouvante cérémonie se termina par un salut solennel, chanté par tous les prêtres, et par la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par Son Eminence.

Ce premier hommage officiel du Congrès avait été certainement un beau triomphe pour Notre Seigneur. Il ne pouvait manquer d'attirer sur les congressistes et sur leurs travaux les grâces de choix du Cœur de Jésus.

La Messe en plein air au Parc Mance.

MERCREDI MATIN, 14 JUILLET

La population catholique de Montréal et les nombreux visiteurs que la tenue d'un Congrès eucharistique national y avait attirés réclamaient leur part dans les hommages publics et solennels offerts en ces jours par leurs Pasteurs à Jésus-Sacrement. Malgré les vastes dimensions de l'église Notre-Dame, tous n'avaient pu assister à la séance d'ouverture. Afin de satisfaire les pieux et légitimes désirs des fidèles, le Comité d'organisation avait décidé d'avoir une grand'messe pontificale en plein air, le mercredi matin à 9 heures, au pied du Mont-Royal. Le vénéré Cardinal-Archevêque de Québec voulut bien accepter de célébrer le Saint Sacrifice en cette circonstance. Une température magnifique favorisa cette belle démonstration. Un autel, abrité sous un superbe baldaquin, orné lui-même de riches draperies, dominait le site admirablement choisi. Une estrade dressée au côté gauche du baldaquin était occupée par les Evêques revêtus de la *mantelletta* violette. En face de l'autel un très grand nombre de prêtres et de religieux offraient un spectacle particulièrement impressionnant. En arrière et sur les côtés se pressait une foule compacte évaluée à plus de 30,000 personnes, dont le profond et religieux respect ne se démentit pas un instant. La garde des Zouaves faisait les honneurs militaires. Le chant fut exécuté avec un ensemble admirable par un chœur puissant, composé

de plusieurs centaines de voix, appartenant aux chorales des diverses églises de la ville. Il était accompagné par "l'Harmonie de Montréal."

Immédiatement après la messe, en vertu de l'indult concédé par Sa Sainteté Benoît XV, Son Eminence le Cardinal-officiant donna à la foule la bénédiction apostolique, avec indulgence plénière.

Bref, ce fut là un bel acte de foi et un solennel hommage offert au Dieu de l'Hostie, en face du pays tout entier, par les chefs de l'Eglise canadienne et au nom du peuple canadien. Ce fut aussi une éloquente leçon. Sans doute, cette foule nombreuse et recueillie disait sans parler: Nous croyons à la Présence réelle, parce que Jésus a parlé et opéré cette merveille, mais nous y croyons aussi, parce que tous ces évêques et ces prêtres, qui eux ont étudié, sont avec nous; nous croyons parce qu'ils croient.

L'Heure Sainte dans les Eglises

MERCREDI SOIR

Cette journée, si brillamment commencée par la Messe en plein air au pied du Mont-Royal, se clôtura par une heure solennelle d'adoration prêchée et par la bénédiction du T. S. Sacrement dans toutes les églises de la ville.

Dans une vingtaine de paroisses, l'un des Evêques congressistes présida la cérémonie. Le Cardinal, qui devait présider cet exercice dans la Chapelle des Pères du T. S. Sacrement, y fut remplacé par Mgr l'Archevêque de Montréal, tandis que S. G. Monsei-

gneur Roy, Archevêque-auxiliaire de Québec, daignait prêcher l'Heure Sainte. A l'église St-Patrice, cette heure d'adoration fut prêchée par le R. P. Ethelbert, O. F. M.

On pourra juger de la signification et de la portée d'une telle cérémonie, si l'on se souvient qu'elle a réuni dans un même et solennel hommage aux pieds de l'Hostie sainte toute la population catholique de Montréal ainsi que les nombreux étrangers venus à l'occasion du Congrès.

Messe de Communion Générale

JEUDI MATIN, 15 JUILLET

Conformément au désir exprimé par Monseigneur l'Archevêque, dans chacune des églises de la ville les fidèles avaient été invités à une messe de communion générale pour le Jeudi matin, dernier jour du Congrès. Ce fut encore un édifiant spectacle de les voir s'approcher en foule de la Table sainte, donnant par là à Notre Seigneur l'hommage par excellence auquel tous les autres, s'ils sont sincères, doivent se rapporter et finalement aboutir.

***

Grâce aux quatre grandes démonstrations religieuses: de l'ouverture du Congrès à Notre-Dame, de la Messe en plein air, de l'heure d'adoration prêchée et de la Messe de communion générale, les fidèles avaient ainsi pu prendre une part effective au Congrès: celle des hommages solennels et de la prière publique offerts à Jésus-Hostie.

CLOTURE SOLENNELLE

Le Congrès s'est terminé, comme il convenait, aux pieds de Celui qui avait été l'objet de tous les hommages, de toutes les études et préoccupations des congressistes, aux pieds de Jésus-Hostie exposé solennellement dans la pieuse et belle Chapelle des Pères du T. S. Sacrement, Centre de l'Association des Prêtres-Adorateurs au Canada. Nouvellement et artistement restauré à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la première fondation eucharistique au Canada, ce sanctuaire privilégié, toujours si fréquenté par les fidèles, était déjà, par la fraîcheur et la somptuosité de ses décorations, de son majestueux trône d'exposition en particulier, une muette mais éloquente prédication des grandeurs et des droits souverains de Jésus-Hostie aux hommages d'adoration de ses prêtres.

Vers sept heures et demie, c'est par centaines que les prêtres affluent dans l'enceinte bénie qui leur est réservée pour la circonstance. Il est huit heures moins un quart, quand Monseigneur l'Archevêque de Montréal en *cappa magna*, précédé des autres Archevêques et Evêques congressistes en *mantelletta* violette, fait son entrée solennelle par la grande nef. Tous vont prendre place au chœur sur les prie-Dieu de velour qui leur ont été préparés.

Après le chant d'un motet approprié, Monseigneur l'Archevêque ayant pris place au trône, Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, Auxiliaire de Montréal, monte en chaire pour la prédication de l'Heure Sainte. Nous ne saurions traduire ici les accents de cette parole lumineuse et enflammée qui allaient droit à l'esprit et au cœur des auditeurs. L'émotion religieuse qui avait gagné l'assemblée était peinte dans tous ces regards fixés tour à tour sur l'orateur ou sur l'Hostie rayonnante. Cette heure d'adoration sacerdotale restera comme le souvenir le plus précieux de ces fêtes eucharistiques, comme l'heure délicieuse et inoubliable entre toutes les autres.

Heure d'adoration sacerdotale.

I. — Adoration.

L'heure que nous allons passer ensemble au pied de l'ostensoir est en toute vérité l'heure de Jésus. Quand il était sur terre, Jésus aimait à parler de ce qu'il appelait *son heure*. Cette heure qu'il voyait alors venir, chargée des colères de son Père et de ses propres expiations, c'était l'heure de sa passion et de sa mort. Aujourd'hui — je veux dire depuis qu'il a donné aux douze apôtres qui célébraient avec lui la pâque et aux héritiers de leur sacerdoce le pouvoir de perpétuer sa présence réelle — son heure, c'est l'heure eucharistique, l'heure de la joie et de l'amour, l'heure sans déclin qui le fait rester jusqu'à la fin des temps la lumière, le refuge et la religion vivante de l'humanité. En ce moment *son heure*, celle qui fait tressaillir son cœur d'une inexprimable dilection, c'est celle où il va s'entretenir avec nous. Nous sommes à ses pieds, sous la caresse aimante de son regard, dans le rayonnement tout proche de son cœur. Que notre première parole soit un acte de foi!

Il y a des mystères dans la vie de Jésus qui sont simplement commémoratifs, et qui appartiennent à l'histoire et à la doctrine. Le mystère du Très Saint Sacrement, c'est la présence actuelle et vivante de Jésus. Il suppose un acte qui se renouvelle chaque jour et par la puissance de notre parole. Ce n'est plus le simple souvenir d'un miracle, opéré il y a deux mille ans; c'est la sainte humanité de Jésus dans toute sa réalité. Cette pensée doit donner à notre acte de foi un mouvement de gravité et de vérité qui nous saisisse jusqu'au fond de l'âme.

L'Eucharistie d'ailleurs est par excellence le mystère de la foi. Celui qui observe l'admirable développement de la liturgie catholique et de la dévotion qui en est le fruit, a vite fait de constater que l'une et l'autre s'alimentent à quelques idées essentielles: la chute, le pardon, la réparation, la lutte contre le mal, l'exil loin de l'éternelle patrie où le bonheur, récompense de l'effort, nous attend. L'imagination et le sentiment s'attachent spontanément à ces objets sensibles. Et ce qui s'épanche, comme un parfum de prix, du cœur qui les médite et les goûte, c'est une piété mêlée de crainte, d'humilité, de mélancolie, de confiance et de tendresse, mais dans laquelle l'espérance et la charité gardent la primauté. Ici, c'est la foi surtout qui domine.

*
* *

Jésus est là, nous dit-elle. Il y est avec son corps et son sang aussi réellement qu'ils sont au ciel; avec son corps glorifié, sur lequel brillent comme des soleils les cinq plaies de sa passion; avec son âme adorable, qui y vient non par la force des paroles de la consécration, mais pour nous servir d'une expression théologique *par concomitance*, parce qu'il est convenable que le corps y soit accompagné de son âme dans sa rayonnante beauté, et qui y vient avec les richesses insondables de sa sainteté, ses trésors de lumière et de gloire et la vision béatifique dont elle jouit; enfin avec le mystère de la vie divine du Verbe, uni par la vertu de l'union hypostatique à la chair et à l'âme de Jésus, et qui amène le Père et l'Esprit-Saint dont il est inséparable.

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier,
Evêque-auxiliaire de Montréal.

Il y est ainsi par une suite admirable de miracles, dont le moindre est encore plus grand que la création d'un monde, et qui s'y produisent avec une rapidité qui n'admet ni succession ni retard. Et ce qu'il faut que je croie d'une foi très distincte et très précise, c'est que ce corps, cette âme, cette divinité, cette vision béatifique sont attirés en ce monde, dans ses ténèbres et ses misères, par une parole qui est de Dieu sans doute, mais qui est mienne aussi, une parole qui est mon suprême honneur et à certains égards mon unique responsabilité. Le verbe humain n'exprime que des promesses et ne formule que des espoirs. La parole que je prononce sur les espèces sacramentelles possède l'irrésistible vertu d'opérer ce qu'elle exprime! Et non seulement les merveilles qu'elle crée s'offrent à mes regards, mais par la communion je me les incorpore d'une manière si étroite et si intime qu'elles deviennent ma substance et ma vie. *Vivit vero in me Christus* (1) — *Qui manducat hunc panem vivet in æternum.* (2)

Que comptent, en face de ce miracle vivant, les hésitations et les répugnances de la raison ? Sans nous arrêter aux thèses catholiques sur le mystère et le miracle, qu'il nous suffise, pour tout expliquer, de rappeler la parole de saint Jean: *Sic Deus dilexit mundum.* Oui, tout est là! Bossuet, dans son oraison funèbre d'Anne de Gonzague, cite de celle dont il fait l'éloge cette réflexion qu'il admire: «Depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur que son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous les livres.» C'est juste, et encore une fois répétons avec l'apôtre saint Jean (3): *Et nos cognovimus et credidimus caritati quam habet Deus in nobis.*

Mais à nous prêtres, il nous convient de nous attacher à la parole de Jésus. Quelle force mystérieuse recèle la parole de ce Verbe vivant, infini, par lequel le Père se dit tout ce qu'il est, dans le tressaillement d'une extase ineffable ? De-

(1) Gal., II, 20.

(2) Saint Jean, VI, 59.

(3) Ière Ep., IV, 16.

puis qu'il est venu, les siècles se renvoient les moindres mots tombés de ses lèvres. Et il a dit des choses si belles, si lumineuses, si attendrissantes et si douces, que les foules oublient de se nourrir quand il parle. Or jamais la parole de Jésus n'a été plus précise, plus chargée de lumière, plus prodigue de répétitions, plus sobre d'explications, que dans l'institution de l'Eucharistie: *Prenez et mangez, ceci est mon corps; buvez-en tous, ceci est mon sang; mon corps livré pour vous, mon sang versé pour vous.* (1) «Non, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel. Le vrai pain du ciel c'est mon Père qui vous le présente. C'est moi le pain de vie. Celui qui vient à moi n'aura plus faim; et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts. Mais voici le pain qui descend du ciel, si quelqu'un en mange il ne mourra point. Or, le pain que je donnerai, c'est ma chair que je livrerai pour la vie du monde.» (2) Dans l'un de ces emportements qui lui étaient coutumiers, Luther, frappé malgré lui de ces affirmations, écrivait «qu'on lui eût fait grand plaisir de lui donner quelque bon moyen de les nier». Il avait eu des ancêtres dans ces Juifs qui écoutaient le Sauveur et qui disaient (3): «Comment celui-ci peut-il donner sa chair à manger?» Et Jésus, qui se devait à lui-même de les tirer de leur erreur, s'ils avaient mal saisi le sens de ses paroles, Jésus fait cette réponse décisive pour la foi catholique: «En vérité, je vous le déclare, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous; car ma chair est véritablement une nourriture, mon sang est véritablement un breuvage.» (4) «Beaucoup de ses disciples, ajoute l'évangéliste, se retirèrent et cessèrent d'aller avec lui.» Jésus va-t-il les rappeler et transiger avec leur ignorance et leur révolte? Ah non! Mais comme

---

(1) Saint-Math., XXXI, 26, 28.

(2) Saint Jean, VI, 32, 52.

(3) Saint Jean, VI, 53.

(4) Saint Jean, VI, 54, 56

s'il semblait dire, «je n'ai rien à ajouter, rien à retrancher», il se retourne vers les douze amis qui lui restent: «Et vous, voulez-vous aussi me quitter?», leur dit-il. Et Pierre, avec cette ardeur de foi qui lui vaudra, dans un avenir prochain, l'honneur du souverain pontificat, lui répond: «A qui irions-nous, Seigneur? Vous avez les paroles de la vie éternelle.»

*
* *

Oui, Seigneur Jésus, à qui irions-nous? Je crois que vous êtes là présent. Je le crois, parce que vous l'avez dit! Et quand je m'unis à vous par la communion, l'émotion qui me saisit, le rayonnement paisible de votre lumière sur mon intelligence, et, quand tout se tait en moi, la pénétrante onction de votre voix m'avertissent que vous êtes là. Sans doute, mes sens surpris ne peuvent sonder le mystère que votre parole me révèle, tant l'obscurité dont vous vous enveloppez est profonde. Vous aviez commencé de vous voiler dans votre Incarnation, mais la clarté limpide de votre regard, la sérénité de votre front, les lignes si pures de votre visage, la majesté de votre puissance, la douceur de votre parole trahissaient votre divinité. Ici, vous avez tout enfoui dans l'ombre impénétrable des voiles eucharistiques. J'ai peur aussi que l'accoutumance, née de la répétition des mêmes actes et insuffisamment dégagée par l'oraison, ne diminue la ferveur de ma foi. Il est si facile de vous consacrer. Vous n'exigez pas de longs jeûnes, une science étendue, une vertu parfaite. Cinq mots suffisent, et le miracle qui ferait trembler un ange s'accomplit entre mes mains. O Jésus, rendez ma foi lumineuse et active! Car je ne crois pas seulement pour moi, mais aussi pour les âmes que vous m'avez confiées et que je dois nourrir de vous. Je veux aller à vous avec la simplicité de l'enfant, fortifier ma foi par l'étude constante du dogme essentiel de la vie catholique. Je veux pénétrer de ce sentiment de foi toutes mes relations avec vous, depuis la propreté immacu-

lée de l'autel, du tabernacle, des linges sacrés qui vous servent de linceul, toutes mes attitudes en votre présence, jusqu'à mes génuflexions et mes plus courtes apparitions à l'église. Puissé-je reconnaître ainsi l'inestimable bienfait de votre présence!

II. —Action de grâces.

Avons-nous jamais songé à ce que nous devons au Très Saint Sacrement ? Le christianisme est tout illuminé par le don que Jésus nous y fait de lui-même. Il est venu sur terre pour nous. Chaque battement de son Sacré-Cœur a été un acte d'amour pour nous. Il nous a donné jusqu'à la dernière goutte de son sang. Ses mérites, ses satisfactions sont nôtres, et il a créé des sacrements pour nous les appliquer. Cela ne lui suffit pas. C'est au cœur qu'il voulait nous atteindre. Le cœur, c'est l'organe qui rythme en nous le battement profond de l'amour, et c'est là qu'il lui plaisait de venir, de demeurer, de vivre si intimement et si fortement, qu'il nous fût possible de faire nôtre la parole de saint Paul: «Je vis, non, pas moi, car le Christ lui-même vit en moi.» Il nous a donné l'Eucharistie.

Quels singuliers privilèges possède le catholique! C'est Pascal qui le remarque: «Le voile de la nature qui couvre Dieu, dit-il, a été pénétré par plusieurs infidèles qui, suivant le mot de saint Paul, avaient reconnu un Dieu invisible par la nature visible. Beaucoup de chrétiens, ajoute-t-il, l'ont connu à travers son humanité et adorent Jésus-Christ Dieu et homme. Mais, pour nous, nous devons nous estimer heureux. Car de le reconnaître sous les espèces du pain, c'est le propre des seuls catholiques. Il n'y a que nous que Dieu éclaire jusque-là».

Et le second de nos privilèges, c'est de pouvoir puiser dans ce don de Dieu l'aliment et le réconfort dont nous avons besoin. C'est une loi universelle qu'aucune vie ne subsiste sans nourriture. L'aliment de cette vie surnaturelle, à laquelle Dieu nous a fait naître par le baptême, Dieu nous le donne ineffablement tendre et savoureux dans l'Eucharistie. Et

alors que les sectes chrétiennes n'ont qu'une parcelle de cette vie et que l'infidèle n'en a qu'une ombre, le catholique, s'il le veut, la possède dans une admirable plénitude. Et ce qui achève de rendre cette présence sacramentelle de Jésus plus étonnante encore que sa présence terrestre, c'est qu'elle se particularise et permet à chacun de nous d'avoir Dieu tout entier. Nous savons bien qu'il n'est pas là pour les bienheureux et les anges: il y a pour le ciel une présence réelle autre que la présence sacramentelle. Il y est pour la terre et pour nous, et s'il multiplie presqu'à l'infini sa présence eucharistique, c'est qu'il poursuit, sur chaque autel et dans chaque tabernacle, une fin moins générale que le monde, qu'il veut y être pour chaque âme en particulier. Sur terre, tous n'ont pu reposer sur son cœur comme Jean ou baiser ses pieds comme Madeleine. Grâce à sa bonté, je puis maintenant être Jean ou Madeleine et quand, cœur à cœur avec lui, je l'entends me parler, comment dire l'immense bonté qui se dégage et déborde de ses moindres mots ? Chaque hostie consacrée possède une histoire merveilleuse faite d'abandon, de miséricorde et de sympathie, et je goûte alors l'une des plus chères paroles qu'il nous ait dites: «Venez à moi et je vous soulagerai. Vous trouverez un repos pour vos âmes.» (1)

*
* *

Ce qu'il est pour nous au Saint Sacrement, Jésus l'est à un degré supérieur pour son Eglise. Il lui a promis l'immortalité et la raison secrète de cette immortalité, glorieuse à l'égal du plus éclatant miracle, et convaincante à l'égal de la plus claire des démonstrations, c'est lui toujours dans sa présence eucharistique. L'Eglise eut dû succomber. Quelle autre institution eut subi, sans crouler, de pareils assauts ? Tout ce qu'il y a dans le monde de perversité souple et variée est mis en œuvre contre elle. Les hérésies renaissent, sans se lasser, de leurs cendres, pour énerver et affaiblir la foi, ce ressort vital de

(1) Matth., XI, 28.

son existence. Il n'est pas de philosophie naissante, pas de science au berceau qui ne rêvent de la démasquer comme une imposture, ou qui ne la rejettent comme une impossibilité. Son histoire est pleine de ces alliances que, pour le bien des âmes, elle a contractées avec les pouvoirs humains, qui lui ont coûté le sang de ses martyrs et les sueurs de ses papes, et qui faisaient dire à un éminent écrivain que l'Eglise «est moins à son aise dans un concordat que dans les catacombes». Mais qu'on la contemple à ses débuts, parcourant avec ses apôtres les voies romaines, ou conduisant ses pontifes et ses fidèles à la gloire sanglante du martyre; ou bien, au sortir des catacombes, portant jusqu'aux confins du monde la lumière de l'Evangile; ou encore, arrêtant le torrent de la barbarie, et sur le monde en ruines, faisant fleurir cette merveille sociale que l'on n'a plus revue, où toutes les forces étaient disciplinées, toutes les puissances hiérarchisées sous la houlette du Vicaire de Dieu; ou plus tard, se frayant péniblement sa voie à travers des littératures viciées, des systèmes philosophiques pervers, des diplomaties cauteleuses, et cependant toujours visible et toujours reconnaissable, l'on se rend compte qu'il y a quelque chose en elle qui la garde perpétuellement jeune, qui renouvelle ses ardeurs de combat et sa puissance de victoire, qui la soutient et la multiplie, qui circule dans ses veines comme le sang qui donne la vie, et ce quelque chose d'immatériel, de supérieur et de divin, c'est la présence eucharistique de son chef et de son Dieu.

*
* *

Ce que Jésus est au Très Saint Sacrement pour nous et pour l'Eglise, il l'est enfin à un degré sublime pour son Père. Que voilà donc l'œuvre par excellence! Le Père Faber remarque que, selon la manière dont nous sommes portés à lire l'histoire, les opérations de Dieu paraissent y subir un échec constant. La création des anges, le paradis terrestre furent des essais infructueux. Le tiers des anges a succombé, et ces anges déchus forment un empire qu'ils opposent à celui de Dieu et

dont ils reculent sans cesse les frontières. L'incomparable bonheur d'Adam finit par une chute qui nous paraît d'autant plus extraordinaire que le précepte divin est plus simple et plus facile à observer. L'Evangile lui-même n'est-il pas un insuccès ? Depuis qu'il a paru, le monde est-il chrétien ? Le culte qu'il doit rendre à Dieu, et qui n'est que la reconnaissance de ses droits essentiels, est-il accepté ? L'un des grands conteurs de notre temps, qui fut aussi un apologiste de premier ordre et que la mort a ravi trop tôt à la défense de la vérité catholique, Mgr Benson, se demande à son tour si l'échec de l'Eglise est moins retentissant que celui de l'Evangile. Comparez la grandeur de ses prétentions et l'apparente médiocrité des résultats auxquels elle aboutit. Il y a des nations hostiles qu'elle ne réussit pas à convertir, comme il nous semble qu'elle devrait le faire. Elle n'arrive même pas à conserver ses propres fidèles. Il y a des pays et des races qui l'aimaient autrefois et qui l'ont abandonnée. Elle a perdu le nord de l'Afrique qui lui appartenait tout entier. Il y a des provinces d'Angleterre où de tout temps elle a régné en souveraine, et où elle compte en ce moment des ennemis plus acharnés que partout ailleurs.

*
* *

Je n'ai pas à rappeler à des prêtres, dont la foi simple et vive ne saurait trembler devant ce spectacle d'un Dieu apparemment vaincu, que ces apparences ne doivent pas nous tromper sur le fond des choses, qu'à chaque heure et à chaque jour Dieu gagne, par son action secrète, des victoires que le monde ne connaît pas, mais dont, au dire de Notre Seigneur, le ciel se réjouit, qu'en face de cet abîme de la liberté humaine qui refuse à Dieu son concours nous devons trembler, en le voyant si agité, de nous sentir si libres, et qu'enfin, pour l'Evangile comme pour l'Eglise, le phénomène d'une résurrection toujours nouvelle, après une mort humainement si apparente, est la preuve suprême de leur divinité.

Ce que je voudrais surtout rappeler, c'est qu'il y a sur terre une œuvre libre qui compense ces indigences, ces retards et ces égarements de notre liberté; une œuvre parfaite qui n'est pas un échec et qui l'emporte en grandeur et en puissance sur toutes les œuvres créées, et cette œuvre, c'est celle qui s'opère au Très Saint Sacrement. Oui, Jésus est là, accomplissant, dans l'ombre et le silence, l'œuvre sublime de la religion. Il adore, il remercie, il répare et il prie! Et cette religion monte plus haut et va plus loin que tous les hommages des anges et des saints. Elle va droit à l'infini, opposant une digue aux colères divines prêtes à s'abattre sur les révoltes du monde, offrant au Père l'adoration et l'amour qui répondent à ses perfections infinies. Il en sera ainsi tant que le dernier des élus n'aura pas quitté cette terre, et l'on peut dire que la vie du monde est suspendue à cette petite et frêle hostie. Ah! chantons à plein cœur le *magnificat* de la reconnaissance: *Fecit mihi magna qui potens est — Esurientes implevit bonis!*

III. — Réparation.

Ce don, comment les hommes l'ont-ils reconnu? Pour le chrétien qui réfléchit, ce mystère des souffrances eucharistiques de Jésus est l'un des plus profonds et des plus incompréhensibles qui soient. Entendons-nous. Quand nous parlons des souffrances eucharistiques de Jésus, il ne peut nous venir à la pensée que Jésus puisse être atteint dans son corps glorieux et impassible, ni que l'état de bonheur parfait de son âme puisse être modifié. Son état sacramentel semblerait aussi, à nos façons de juger, comporter une souffrance réelle. Quelle impuissance et quelle captivité, quelle obscurité et quel silence! Ce que je veux plutôt signaler, c'est que Jésus étant ce qu'il est au Saint Sacrement, il y soit si indignement traité par le monde. Il y reste médiateur comme sur la croix, le chef de la création, le religieux de Dieu, et il n'est pas de péché qui se commette sur terre qui ne l'atteigne au Saint Sacrement, et c'est son trône eucharistique que viennent battre les flots impurs des iniquités humaines. Ah! quand il nous arrive de

passer de longues heures au confessionnal à écouter la lamentable histoire du péché, notre pensée se reporte d'elle-même, au pied de la montagne des Oliviers, vers cette grotte profonde qui s'ouvre au flanc du rocher de Gethsémani, et nous y revoyons Jésus prosterné dans la poussière, en proie à toutes les rancœurs et à tous les dégoûts, pendant que son corps délicat, vaincu par la souffrance, se couvre d'une sueur de sang. Le calice débordant de tous les crimes ne cesse de repasser devant ses chastes regards — *Mon âme est triste jusqu'à la mort.* Que dites-vous, ô Jésus ? Vous triste jusqu'à la mort, alors que votre âme est unie à la joie éternelle, et que, depuis sa création, elle jouit de la vision béatifique ? Pourtant cette parole est vraie comme toutes celles qui sont tombées de ses lèvres, et si nous prêtions l'oreille à la voix qui sort des profondeurs de l'hostie, nous croirions l'entendre nous répéter encore que son âme est triste à mourir.

Ses ennemis en effet n'ont pas désarmé. Sur cette terre qu'il est venu racheter et qu'eux veulent posséder en maîtres, c'est au tabernacle qu'ils le poursuivent et c'est sa passion qui se prolonge. Ce sont les mêmes chefs qui le jugent et qui le livrent aux avidités de la foule.

Caïphe et Jésus avaient cependant bien des points de contact. Ils aimaient ensemble la loi de Dieu, ils souffraient l'un et l'autre de l'ingérence des pouvoirs de Rome dans la conscience de leur peuple. Mais sous ces affinités, il y a un abîme qui les sépare. «Etes-vous le Fils de Dieu ?», dit Caïphe à Jésus. Comme s'il lui disait, si vous l'êtes, il nous est impossible de nous entendre. Et Jésus dit: «Je le suis». C'est l'attitude de l'hérétique vis-à-vis de l'Eucharistie. C'est la prétention du catholique d'y posséder la vérité et la vie qui le séparent le plus profondément de l'hérésie. Les sectes protestantes cesseraient demain de nous combattre, si nous abandonnions le signe de l'unité catholique et si nous prenions rang parmi les autres sectes; et si, malgré les protestations de tolérance et les promesses d'égalité religieuse, il y a contre le catholicisme une hostilité qui n'existe pas contre les autres formes de religion, n'est-ce pas qu'elle tient, pour une part con-

sidérable, à la répugnance qu'inspirent à l'hérésie la présence et le sacrifice eucharistiques ?

Il y a Pilate, et Pilate c'est l'incrédulité qui rejette la parole de Jésus et conteste sa présence. L'Evangile nous indique assez clairement que Pilate a des sentiments religieux. Il ne voudrait pas crucifier Jésus et on lui voit des velléités de le libérer. Alors se déroule cette scène poignante: l'incrédule cherchant la vérité, se trouvant en face de la vérité incarnée et fermant les yeux à la lumière. Evidemment, se disait Pilate, la vérité que je cherche ne m'apparaîtrait pas ainsi avec un sceptre de roseau dans la main, et sur la tête, une couronne d'épines. Elle doit être quelque chose de moins évident, de moins réservé et de plus simple. Il serait si consolant, reprend l'incrédule en face des affirmations catholiques, de croire Dieu si proche, de se nourrir de lui, de le sentir de moitié dans les misères et les désenchantements dont la vie est remplie. Mais comment croire qu'une parole humaine va produire de telles merveilles et va rendre Dieu aussi facilement accessible à nos recherches et à nos étreintes ? C'est l'incrédulité pusillanime qui a livré Jésus aux fureurs de la populace juive, et qui garde à travers les siècles, dans le drame de la passion qui se renouvelle, une responsabilité que notre *credo* répètera aux derniers échos du monde: *Crucifié sous Ponce-Pilate.*

Il y a Hérode, celui dont l'Evangile a dit qu'il fut heureux de rencontrer Jésus, «car il espérait le voir opérer quelque miracle»; l'homme qui s'étourdit de sensations et de plaisirs sensuels et qui ne saurait comprendre la réalité d'infinie pureté qu'est Jésus dans l'Eucharistie. Jésus a voulu discuter avec Pilate, converser avec Caïphe. Il a dit une parole d'affection attristée à Judas. Il n'a pour le sensuel Hérode que le silence d'un mépris divin.

Enfin, il y a Judas, Judas, c'est la trahison de l'ami, et la conscience humaine l'a trouvé le plus odieux de tous. Est-il vrai que la tragédie du calvaire n'aurait pas eu lieu sans lui et qu'il fallait nécessairement un ami pour trahir Jésus ? Ce qui reste, c'est que le Sauveur qui n'a pas condamné ses juges,

a dit de Judas «qu'il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né». Ami de prédilection, honoré de la vocation et de la grâce de l'apôtre, il a connu, mieux que d'autres, le cœur du Maître. Il a partagé ses secrets. Il a joui de sa confiance, et nous ne saurons jamais ici-bas ce que sa trahison a ajouté d'amertume au calice du Sauveur. A combien de chrétiens, à combien d'âmes consacrées peut-être, le Sauveur qui les voit approcher de sa table sainte et de son autel ne pourrait-il pas dire: «Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici?» Il est là se confiant à chacun comme un ami, et combien d'âmes chez lesquelles le drame de la trahison s'opère en silence et qui deviennent un nouveau jardin d'agonie où Jésus est encore livré à l'ignominie dans l'hypocrite et sacrilège baiser de la communion.

O Jésus, ami insulté et trahi, c'est sur nous que vous comptez pour réparer les outrages et les indifférences dont vous êtes l'objet dans votre Sacrement. Je vous en prie, laissez tomber sur mon cœur le regard dont vous avez enveloppé votre apôtre Pierre, pour y ouvrir comme dans le sien les sources d'une intarissable contrition. Dans la cour du grand-prêtre qui vous cite à son tribunal, au milieu des soldats qui se chauffent autour d'un brasier, Pierre vous a renié trois fois. A peine a-t-il prononcé son dernier reniement que vous apparaissez entouré de vos gardes, et que, vous détournant, vous regardez l'apôtre qui vient de se parjurer. Ce reproche muet de vos yeux évoque dans son cœur le contraste de vos prédilections et de son ingratitude, le souvenir de ses protestations et de ses promesses, tout ce passé de fidélité et d'honneur qui aboutit à une capitulation honteuse. Votre regard était si triste, chargé de tant de compatissante affection, que l'apôtre infidèle s'abîma, jusqu'à sa mort, dans le plus profond des repentirs. Ah! Sauveur, par la vertu de ce même regard, faites affleurer à la surface de mon âme l'esprit et les émotions de ma première tonsure, de mon sous-diaconat et de mon sacerdoce, la promesse, tant de fois renouvelée, de vous consoler, par ma ferveur, l'intégrité de mon caractère, la fidélité délicate et généreuse au devoir, des indignes traitements dont vous êtes l'objet. Que j'y trouve comme Pierre la grâce d'un regret qui régénère et d'un pardon qui purifie.

IV. — Prière.

Tirons maintenant la conclusion qui s'impose: l'Eucharistie doit être le fait qui domine notre vie toute entière. Comme prêtre, notre vie se résume dans les devoirs et les cérémonies qui ont le Saint Sacrement pour objet. Un caractère, qui est une association intime et profonde à la puissance sacerdotale de Jésus, marque nos âmes pour l'éternité; et si nous avons été appelés, choisis et séparés du monde, c'est qu'à tout moment nous devons toucher Jésus de nos mains, servir, porter, administrer sa très pure substance. Quelle sainteté devrait être la nôtre! Marie a fait descendre une fois le Verbe éternel des cieux, nous l'en faisons descendre tous les jours; et pouvons-nous regarder notre Mère, lui dire que sous ce rapport nous sommes plus grands qu'elle, et ne pas songer à la sainteté qu'exigent nos redoutables fonctions? Le culte de la présence de Dieu avec ce qu'il comporte de recueillement, d'abnégation et d'esprit de prière, la pureté exquise de la conscience, l'amour de la vie cachée sont des vertus qui germent spontanément dans l'âme qui aime l'Eucharistie. Plus nous vivons en présence du monde, moins nous vivons devant Dieu; et la vie du prêtre pour être forte, puissante et féconde, doit tout d'abord se vivre au dedans. Quel est l'auteur spirituel qui disait qu'il en est de cette vie sacerdotale comme de la vapeur? Puissante quand elle est captive, elle n'est pas plus tôt mise en liberté qu'elle s'évanouit en fumée légère. Que de trésors d'intelligence, de cœur et de vie chrétienne sont dissipés et perdus par cette vie extérieure et facile dans laquelle notre fermeté s'évanouit en paroles et nos désirs de vie meilleure en velléités.

Par ailleurs, tout cela se cultive et se développe par une dévotion ardente et soutenue envers l'Eucharistie. Il y a des dévotions qui tiennent à une tournure spéciale de l'esprit ou aux dispositions particulières du tempérament. Pour le prêtre, il n'y a qu'une dévotion qui soit une dévotion d'état et de principe. Et c'est la dévotion au Saint Sacrement. La messe, la communion, la visite, voilà les ressorts nécessaires de toute

vie sacerdotale. Cette messe, dans laquelle le monde vit, se meut et trouve la satisfaction de ses devoirs essentiels et de ses besoins profonds; la messe, qui est la suprême richesse de l'Eglise, «la persécution, dit Bossuet, peut enlever à l'Eglise l'or et l'argent dans lesquels elle sert le Fils de Dieu, elle ne lui enlèvera jamais le peu de pain, le peu de vin et les cinq paroles qui les consacrent et qui constituent son impérissable trésor»; la messe, où l'Infini s'immole et qui est si inséparable de l'essence même de la religion, que là où la messe n'est point il n'y a pas de christianisme; la messe, par laquelle nous rendons plus active et plus efficace la circulation des biens surnaturels de la grâce, et où nous sommes pour la gloire de Dieu, le soulagement du purgatoire et la résurrection des âmes, une puissance divine; la communion non seulement au corps et au sang de Jésus mais, par un acte plus profond et plus délibéré, à ses vertus et à son esprit, la communion, cette prise de possession de Jésus qui nous livre la vie, la lumière, la parole, la sainteté, la gloire qui remplissent l'éternité et qui nous crée un droit à ce bonheur du ciel dont elle nous apporte l'avant-goût; la visite au Saint Sacrement, cette communion du soir, dans laquelle Jésus laisse tomber sur les peines, les tracas, les préoccupations et parfois la solitude de nos journées, la lumière apaisante de son regard, où nous lui revenons pour, au gré de nos besoins, l'adorer comme notre Dieu, le bénir et l'aimer comme un Père, lui rendre hommage comme à un roi, l'écouter comme un prophète, lui rendre compte comme à un juge, lui demander asile comme à une mère, et sentir tomber de son cœur dans le nôtre une onction que nulle parole humaine ne saurait exprimer, voilà nos richesses, et quelle sainteté serait la nôtre si nous voulions seulement y puiser.

Ah! Maître adoré, vous allez tout-à-l'heure descendre de votre trône et nous vous aurons bientôt quitté. Ne partez pas sans nous avoir fait du bien. L'impression que produit sur nous votre présence eucharistique est la mesure de notre ferveur spirituelle. Rendez cette impression vive, absorbante, délicate. Comme les disciples d'Emmaüs «nous ne vous avons pas encore reconnu», et nous n'aurons qu'au ciel la claire

vision de votre beauté. Mais sur la route de la vie, par laquelle vous voulez que nous cheminions de compagnie, faites que nos cœurs, s'embrasent «tandis que nous marcherons et parlerons avec vous». Que vous demanderais-je encore ? Laissez-moi vous offrir la prière que vous adressiez vous-même à votre Père, à la veille de mourir, pour les premiers prêtres que vous veniez de consacrer, et dont la tendresse, après vingt siècles, nous pénètre encore d'une indicible émotion. Elle va vous toucher parce qu'il n'est rien qui vous soit plus cher que le souvenir et l'amour de vos prêtres. «Père, je prie pour eux, non pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as confiés, parce qu'ils t'appartiennent... Déjà je ne suis plus dans le monde, mais eux y restent pendant que je m'en vais à toi. O Père saint, garde-les en ton nom, afin qu'ils soient un comme nous. Quand j'étais avec eux, c'est en ton nom que je les conservais. Je les ai tous gardés et nul d'entre eux n'a péri sauf le fils de perdition... Maintenant c'est à toi que je viens et dis ces choses, étant encore dans le monde, afin qu'ils aient en eux la plénitude de la joie. Je leur ai donné ta parole, et le monde les a pris en haine, parce qu'ils ne sont pas du monde, de même que je n'en suis pas. Je ne te prie pas de les enlever du monde, mais de les mettre à l'abri du mal. Sanctifie-les dans la vérité... Comme tu m'as envoyé dans le monde, de même je les y envoie... Je ne prie pas seulement pour eux, je prie pour tous ceux qui, par leur parole, croient en moi... Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un... Mon Père, là où je suis, je veux que ceux que tu m'as donnés y soient aussi, pour qu'ils voient la gloire que tu m'as accordée, toi qui m'as aimé avant que le monde fût... Aime-les de l'amour dont tu m'as aimé, et que je sois en eux moi-même. (1)

Voilà la prière, ô Jésus, qui a transformé le monde, et, au soir de cette nouvelle Cène, que pourrais-je vous demander de meilleur ? C'est le présent et aussi l'avenir que nous vous demandons de bénir, l'avenir de cette Eglise canadienne, dont

---

(1) Saint-Jean, XVIII, 9-26.

vous voyez en ce moment à vos pieds les chefs et les apôtres, et à laquelle vous n'avez refusé ni la gloire du martyre ni les labeurs féconds de l'apostolat. Oui, ô Sauveur, donnez-lui des saints, des saints qui resplendissent des lumières de la foi, des saints qui dans l'universelle sensualité perpétuent par leurs mortifications l'immolation de la croix, des saints qui dans la recherche d'égoïsme effréné qui emporte le monde nous fortifient par leur détachement et leur abnégation, des saints qui dans l'universelle dissipation qui tue toute vie sérieuse nous remettent sous les yeux la vie si profondément recueillie, si divinement laborieuse de votre tabernacle: «C'est pour eux, disiez-vous, que je me sanctifie, afin qu'ils soient eux aussi sanctifiés dans la vérité.»

Oui, accordez-nous d'ajuster, chaque jour de plus près, notre vie à la vôtre, afin que nous puissions répandre autour de nous le parfum vivifiant de votre présence.

La prédication de l'Heure Sainte fut suivie du Salut et de la Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Mgr l'Archevêque de Montréal officiait, assisté de M.M les Chanoines Miville et Jasmin. Rien ne saurait traduire l'impression produite par ces centaines et ces centaines de voix sacerdotales exécutant en chœur les motets liturgiques. Le psaume "*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*," dont les paroles inspirées s'adaptaient si bien à la circonstance, fut enlevé avec un entrain tout particulier. Avant le chant du *Tantum ergo*, tous renouvelèrent à haute voix, et avec quelle émotion! leur consécration à Jésus-Hostie et à son service par la pratique assidue de l'adoration eucharistique, selon la formule composée exprès pour eux par Sa Sainteté Pie X.

De ce nouveau Cénacle, où depuis vingt-cinq ans, le Christ eucharistique, jour et nuit exposé sur son trône, voit accourir à ses pieds et se prosterner dans l'adoration la nombreuse phalange de prêtres et de fidèles enrôlés sous la bannière des Œuvres eucharistiques, chacun est reparti avec une foi plus vive, une piété plus fervente, un zèle plus ardent ; chacun est redescendu de ce nouveau Thabor le cœur enflammé du désir de répandre de plus en plus dans les âmes la connaissance et l'amour de Jésus-Eucharistie, suivant la devise du Vénérable Fondateur de notre Association, devise qui est à la fois une prière et un mot d'ordre: *Adveniat regnum tuum eucharisticum!*

Une cérémonie semblable, avec un cachet moins exclusivement sacerdotal, avait réuni, à la même heure, les prêtres de la section anglaise et une nombreuse assistance de fidèles dans l'église Saint-Patrice.

Comme on peut en juger par le récit qui précède, la partie qui concerne les cérémonies religieuses du Congrès ne laissa rien à désirer; celle des réunions d'étude, comme nous allons le voir, eut une importance encore plus grande en raison de ceux qui y prirent part et des questions qui y furent traitées.

***

Nous donnons ici le texte latin et la traduction française de la consécration sacerdotale à Jésus-Hostie composée par Sa Sainteté Pie X et récitée à haute voix par tous les prêtres congressistes aux deux cérémonies d'ouverture et de clôture du Congrès. Tous les Prêtres-Adorateurs tiendront à l'apprendre, afin de la réciter tous les jours.

AD AUGUSTUM EUCHARISTIAE SACRAMENTUM PRECATIO

Pii Papae X.

Dulcissime Jesu, qui ineffabili tui amoris miraculo per SS. Eucharistiæ Sacramentum fideles tuos Tibi adeo intime conjungis, ut idem Tecum sentire, velle, operari et pati valeant; nobis quos summa tua benignitate ad sacerdotalem gradum, evexisti, et in sacrosancti Sacrificii oblatione tuam ipsius personam gerendi honore dignaris ; hanc quæsumus, novam gratiam confer, ut lumen sanctitatis et perfectionis tuæ in nobis, indignis tuis ministris, pro modulo tenuitatis nostræ ad communem Ecclesiæ tuæ ædificationem effulgeat. Nos autem tam effusa divinæ munificentiæ largitate quæ nulli Angelorum est concessa, vehementer illecti, Te prosecuturos quotidiana adoratione promittimus. Ad nostras vero obliviones deflendas atque, ad offensas quoquo modo a nobis et ab aliis omnibus huic sacrosancto Mysterio illatas, quantum fieri potest, compensandas nos Tibi totos et omnia nostra, cum omnibus meritis ex gratia tua acquisitis vel acquirendis devovemus; Teque præsentem in sanctissima Eucharistia sine intermissione recolentes, ejusdem cultum, quantum pro nostra infirmitate licuerit propagare studebimus.

A tua igitur immensa bonitate et clementia suppliciter petimus, ut quod majestati tuæ pollicemur, perpetuæ adorationis officium, in odorem suavitatis accipias, et sicut, Te inspirante ipsum suscipimus, sic, Te adjuvante, ad Eclesiæ sanctæ utilitatem exercere valeamus. Amen (1).

---

(1) Ex Audientia Ssmi, die 4 Septembris 1913, Ssmus D. N. D. Pius Div. Prov. Papa X, in Audientia R. P. D. Adsessori S. Officii impertita, occasione primi Conventus Sacerdotum Adoratorum Ssmi Sacramenti, in hac Alma Urbe die 9 currentis mensis et anni in Ss. Archibasilica Lateranensi habendi ; Sacerdotibus Pio Cœtui ubique terrarum tam adscriptis quam in posterum adscribendis, Indulgentiam trecentorum dierum, semel in die lucrandam, et animabus in purgatorio degentibus etiam

Consécration Sacerdotale à Jésus-Hostie

"Très doux Jésus qui, par un miracle ineffable de votre amour, vous unissez si intimement vos fidèles par le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, qu'ils n'aient plus avec vous qu'une même pensée, un même vouloir, une même action, une même souffrance;

"Accordez-nous, nous vous en supplions, à nous que vous avez élevés par une bienveillance si grande à l'honneur du sacerdoce, et à qui vous avez daigné confier l'honneur d'agir en votre nom dans l'oblation du très saint Sacrifice, cette nouvelle grâce que la lumière de votre sainteté et de votre perfection resplendisse en nous, vos indignes ministres, selon la mesure de notre faiblesse, pour l'édification de toute votre Eglise.

"Profondément touchés de ce don insigne de la divine munificence qui n'a été accordé à aucun des anges, nous vous promettons de vous adorer tous les jours.

"Pour pleurer nos ingratitudes et pour réparer, dans la mesure du possible, les offenses commises, de quelque manière que ce soit, par nous et par tous les hommes, contre ce très saint mystère, nous nous consacrons tout entiers à vous avec tout ce qui nous appartient, avec tous nos mérites déjà acquis ou à acquérir par votre grâce; et, pénétrés du souvenir de votre présence perpétuelle dans la sainte Eucharistie, nous nous efforcerons de tout notre pouvoir de propager le culte de ce Sacrement.

"Nous supplions donc votre bonté et votre clémence sans borne de vouloir bien accueillir en odeur de suavité ce service d'adoration perpétuelle que nous promettons à votre infinie Majesté, afin que, l'ayant entrepris sous votre inspiration, nous puissions avec votre secours nous en acquitter pour l'utilité de la sainte Eglise.

"Ainsi soit-il."

---

adplicabilem, si corde saltem contrito supra relatam Precationem recitaverint, benigne elargiri dignatus est. Præsenti in perpetuum valituro absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

L. ✠ S.

M. Card. RAMPOLLA.
D. Archiep. Seleucien, Ads. S. O.

TROISIEME PARTIE

Travaux du Congrès

Les Séances d'Etude

Le programme des séances d'étude, élaboré avec le plus grand soin par le Comité des Travaux, visait à un double résultat: la sanctification personnelle du prêtre par une piété véritable envers l'Eucharistie, et la sanctification des fidèles par le ministère eucharistique du prêtre. Ce programme devait être traité simultanément dans les deux sections française et anglaise. La première section tint ses réunions dans la salle de promotion de l'Université Laval, la seconde à l'auditorium du Congress Hall de la paroisse Saint-

Patrice. Les réunions de langue française furent suivies par une très nombreuse assistance; celles de langue anglaise, quoique inférieures par le nombre, n'en furent pas moins très intéressantes.

JOURNEE du MERCREDI

Première Séance

La cérémonie de la messe en plein air obligea de retarder jusqu'à 10 heures la première séance d'étude. A l'issue de la messe, le Cardinal descendit prendre le dejeûner chez les RR. PP. du T. S. Sacrement, et de là se rendit à l'Université Laval pour ouvrir la première séance de la Section de langue française.

Une inscription monumentale, dominant le grand escalier extérieur, indiquait au public le lieu des réunions du Congrès. La grande salle de promotion avait été artistement décorée pour la circonstance. Au-dessus de l'estrade réservée aux Evêques et aux organisateurs du Congrès, on remarquait le buste du Fondateur de l'Association des Prêtres-Adorateurs, le Vénérable Pierre-Julien Eymard, ainsi que trois superbes écussons en couleur, aux armes de

S. S. Benoît XV, de Son Eminence le Cardinal Bégin et de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Au moment où le Cardinal fit son entrée dans la salle des séances, accompagné de Nosseigneurs les Evêques, il fut accueilli par des applaudissements prolongés. Sur l'estrade on remarquait NN. SS. Bruchési, archevêque de Montréal, Roy, auxiliaire du Cardinal Bégin; Emard, évêque de Valleyfield; Brunault, évêque de Nicolet; Forbes, évêque de Joliette; Leblanc, évêque de Saint-Jean, N. B.; Latulippe, Vicaire apostolique du Témiscamingue; le Rév. Père Letellier, S. S. S., Secrétaire général du Congrès, et le R. P. Lault, S. S. S., Directeur général des Prêtres-Adorateurs au Canada.

Après la prière d'usage, en sa qualité de Président actif du Congrès, Mgr l'Archevêque de Montréal prend la parole. Il commence par remercier Son Eminence de l'intérêt qu'Elle veut bien témoigner aux travaux et aux délibérations du Congrès, en venant ouvrir et présider Elle-même cette première séance. Sa Grandeur annonce ensuite qu'après la lecture du premier rapport, le Cardinal se rendra à la Section anglaise et qu'à son grand regret, il devra quitter Montréal au commencement de l'après-midi pour s'en retourner à Québec, où l'appellent des devoirs urgents. MONSEIGNEUR EMARD, évêque de Valleyfield, est alors invité à présenter son travail sur *l'heure hebdomadaire d'adoration et la sanctification personnelle du prêtre.*

PREMIER RAPPORT

L'Heure hebdomadaire d'adoration et le Prêtre

ou

Méditation Sacerdotale sur l'Eucharistie.

Les Prêtres sont pour Notre Seigneur et par rapport à lui les Apôtres continués.

Jésus-Christ a consommé sur le Calvaire l'œuvre de la Rédemption universelle en déposant entre les mains de son Père le prix de la rançon de l'humanité.

Le sacrifice sanglant opéré sur la croix, capable à lui seul d'apaiser la colère de Dieu et de ramener dans le monde la vie surnaturelle, ne devait cependant pas suffire à l'amour ni à la miséricorde du Sauveur; il voulut procurer à chacun l'application individuelle des mérites de sa Passion et de sa mort, et tout en exerçant la royauté incontestable conquise et méritée par l'effusion de son sang et sa résurrection glorieuse, se mettre à même de déverser dans toute âme qui s'y prêterait les grâces de son cœur. Pour cela il a établi l'Eglise; dans l'Eglise il a mis les sacrements; mais l'Eglise elle-même et les sacrements qu'elle porte dans son sein se résument dans la personne de Notre Seigneur qui a voulu s'y maintenir perpétuellement présent: "Voici que je suis avec vous, jusqu'à la consommation des siècles." Or cette présence permanente promise pour jusqu'à la fin des temps, si Notre Seigneur l'a effectuée de bien des façons dans un ordre mystique et spirituel, il l'a en vérité réalisée substantiellement dans son sacerdoce, et dans son Eucharistie.

Aux apôtres ses premiers prêtres il s'est donné, liant leur mission à sa mission, leur communiquant les choses qu'ils

doivent eux-mêmes prêcher en son nom, leur donnant le pouvoir de répéter ses prodiges, assignant à leur zèle le monde entier, dont il est lui-même le Roi et le maître.

Comme fonctions sacerdotales, ceci dépasse déjà en élévation et en étendue, tout ce qui avait été jusqu'alors exercé par un sacerdoce pourtant créé par Dieu et imposé à tout un peuple. Et cependant, pour les Apôtres, Notre Seigneur ira encore plus loin; il leur communique non seulement son autorité et ses pouvoirs, mais sa personne elle-même. Il les identifie avec lui par la communication du caractère sacerdotal; il se livre à eux leur donnant toute puissance sur sa personne; il sera porté en eux jusqu'à ce point que leur parole sera la parole du Christ et que leur vie en tant que prêtres sera une participation, et comme un écoulement de la vie du Sauveur. Jésus a donc véritablement créé sa présence apostolique.

En outre, par un prodige dont jamais le monde ici-bas ne pourra sonder les profondeurs, et dans lequel on ne sait qu'admirer davantage, ou de la puissance divine qui multiplie les miracles, ou de la sagesse éternelle qui subjugue la raison humaine et réduit à l'impuissance ses révoltes, ou de l'amour d'un Dieu qui pousse la bonté à cette limite déconcertante du sacrifice en permanence, il continue sur nos autels l'immolation de la croix, par là poursuivant au milieu du monde, par une présence absolument réelle, les opérations et les mystères qui ont rempli les années de sa vie temporelle, alors qu'il était visible parmi les hommes.

Nous voici donc en présence d'une double vérité: la perpétuité de l'apostolat créé par Jésus pour revêtir un sacerdoce identique avec le sien, et la sainte Eucharistie dans laquelle, par le ministère du prêtre, Jésus sauveur s'immole et demeure constamment parmi nous.

Or, en vertu de leur vocation, par le sacrement de l'ordre et le caractère sacerdotal imprimé au plus intime de leur âme, les prêtres sont constitués les héritiers légitimes des Apôtres, et comme eux admis, par le plus admirable des privilèges,

dans la communication habituelle des pensées et des sentiments du Sauveur aussi bien que de son autorité et de ses grâces.

Comme les Apôtres, à cause de leur sacerdoce, les prêtres sont les amis choisis de Jésus, groupés autour de lui par un appel direct et personnel; les disciples qu'il sépare de la foule, les emmenant à l'écart sur la montagne ou dans la plaine ou même au fond de la solitude, pour se reposer avec eux dans de doux colloques, et leur confier ses plus secrètes pensées.

Comme aux apôtres il leur ouvre son cœur; ils sont toujours les sarments de cette vigne divine dont ils doivent recevoir et garder la sève de charité qui les unit entre eux en les gardant étroitement attachés à lui-même. Comme les apôtres, les prêtres sont les chéris du Sauveur qui les appelle ses petits enfants. En d'autres termes, le sacerdoce met les prêtres sur le rang des apôtres dont ils possèdent les privilèges, et spécialement celui de tenir de plus près au Sauveur et de causer familièrement avec lui.

Or, par leur ministère même, les prêtres, exerçant une sorte de toute-puissance surnaturelle, ont rendu Jésus présent sur l'autel et le gardent prisonnier à vue dans le tabernacle.

La scène se trouve donc parfaitement reconstituée. Dans la Sainte Eucharistie, Notre Seigneur Jésus-Christ existe, parle, agit aussi réellement, aussi efficacement que durant les années de sa vie mortelle. Les prêtres dans le sanctuaire remplacent les apôtres, que ce soit sur le Thabor, dans le Cénacle, au jardin des Oliviers ou sur les rives du Genezareth. C'est, pour le dire avec saint Paul, une conversation toute céleste qui s'établit par le fait. Voilà, semble-t-il, une manière assez simple et facile de faire ce que les maîtres de la vie spirituelle ont appelé la construction du lieu, et dès lors il n'y a qu'à se mettre bien en place pour passer aisément une heure d'adoration eucharistique sacerdotale, et cela sans trop risquer d'encourir le reproche adressé naguère par Notre Seigneur aux plus intimes d'entre ses disciples.

Avec les Apôtres, plus favorisés qu'eux-mêmes à cause de la foi certaine que nous avons reçue au préalable, nous contemplons en Jésus le plus beau des enfants des hommes, le Verbe fait chair, le Fils de Dieu que son Père affirme être l'objet de ses complaisances. Lui-même atteste sa divinité et sa filiation éternelle. Il en appelle à sa puissance souveraine, multipliant les prodiges de toute sorte, suscitant l'acclamation enthousiaste des foules, forçant les démons eux-mêmes à fuir en criant qu'il est le Fils de Dieu. A sa voix la tempête s'apaise, la nature suspend le cours de ses lois, les malades et les infirmes sont guéris, les morts ressuscitent, des foules innombrables sont nourries par miracle. Nous avons bien devant nous le Créateur et le Maître de toutes choses; nous sommes en présence de Dieu et nous l'adorons dans l'humilité de notre néant.

Ce Dieu s'est fait homme pour ramener sur la terre la charité éteinte par la prévarication, et Jésus se montre plein de tendresse, de miséricorde et d'amour; nous entendons le précurseur le désigner comme l'agneau de Dieu venu sur la terre pour effacer les péchés des hommes; lui-même s'appelle le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis; il accueille avec une infinie bonté les plus petits, les humbles, les ignorants, les pauvres, les pécheurs les plus misérables. La pitié domine en son cœur, il offre la consolation et la joie à ceux qui souffrent et qui pleurent. De ces sentiments il nous accorde à nous la meilleure part, puisque nous sommes les plus favorisés de ses disciples et qu'il voit en nous ceux qui doivent garder pour les autres et toujours ardentes les flammes de sa charité. L'acte d'amour suit donc de lui-même l'acte de foi et d'adoration. O Seigneur, vous savez que je vous aime. Qu'il fait bon être ici! Nous voulons y demeurer.

Toujours vivant parmi nous par la Sainte Eucharistie, Jésus, quand nous sommes en sa divine présence, ne nous manifeste pas seulement sa personne divine, avec sa toute puissance et son amour sans bornes, il nous rappelle encore sa doctrine et ses enseignements, et nous l'écoutons puisqu'il

nous parle, avec la docilité des Apôtres. Il est venu, celui dont parlent Moïse et les Prophètes, il est la lumière qui éclaire tout en ce monde; il apporte avec lui la vérité qui vient de son Père et dont les âmes avaient été si longtemps privées; c'est une renaissance, et la vie consiste désormais à connaître le seul et vrai Dieu et celui qu'il a envoyé sur la terre. Or cette lumière, cette vérité, cette vie pénètrent l'homme tout entier, et tous les problèmes qui l'intéressent s'y trouvent résolus; nous sommes élevés jusqu'aux régions surnaturelles et nous entrons dans les mystères de la divinité. Je suis la voie, la vérité et la vie, nous dit-il; qui me suit ne marche pas dans les ténèbres.

La doctrine de Jésus-Christ, déjà si sublime dans ses dogmes, pénètre le monde avec les préceptes de sa morale; toutes les vertus sont par lui enseignées, et la pratique en est surtout prescrite avec insistance à ses prêtres. Nous savons par lui que l'humilité doit être mise à la base de l'édifice spirituel, et que la charité en occupe le sommet pour le couvrir tout entier. Nous apprenons où se trouve le bonheur, qui ne réside point dans la possession des richesses, des biens de ce monde, mais qui se trouve au contraire dans le plus parfait détachement.

Les leçons données par Jésus et qui découlent de sa doctrine descendent dans les plus intimes détails de la vie, et rien n'est plus doux à l'oreille dans un entretien intime avec lui, que de l'entendre nous les répéter: Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur; préparez-vous des trésors non sur la terre, mais dans le ciel; cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice. Celui qui fait la volonté de mon Père qui est au ciel, voilà celui qui entrera dans le royaume des cieux. Que votre cœur ne se trouble pas dans les épreuves. Vous croyez en Dieu, croyez en moi. Le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu.

A nous ses prêtres, comme à ses apôtres, il parle clairement, non en obscures paraboles; nous devons le comprendre.

En même temps que Notre Seigneur inculque la connaissance des vertus à pratiquer, il fait connaître la nécessité du secours surnaturel dont lui-même demeure la source toujours féconde. "Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive." Je suis la lumière du monde. Demandez tout ce que vous voudrez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Nous sommes à ses yeux le sel de la terre, la lampe qui doit briller sur le chandelier et non être cachée sous le boisseau. C'est nous, ses prêtres, avec ses apôtres, qui devons avec empressement porter son joug suave et léger. La vertu qui sortait de lui au contact des misères à soulager, s'exerce plus spécialement encore sur les âmes sacerdotales pour les purifier et les sanctifier. Sa parole qui est vérité et vie, tombe sur notre cœur, non pas comme le long du chemin, sur un terrain pierreux ou parmi les épines, mais dans une bonne terre travaillée de ses mains, et qui sous son action doit fructifier et produire au centuple.

C'est pour ses prêtres qu'il prie davantage et que, selon son langage divin, il se sanctifie lui-même. S'il est pour tous le pain de vie qui préserve de la mort éternelle, c'est au prêtre qu'il en réservait les prémices; ce sont eux qui, les premiers, ont eu le bonheur de la communion eucharistique, et pour mieux symboliser la pureté de cœur qu'il veut voir sans cesse briller en eux, à cause surtout de cette union sacramentelle, il se prosterne et lave leurs pieds. Ce souci de la sainteté sacerdotale domine toutes les préoccupations de son âme en cette nuit tragique qui doit voir commencer le drame de sa Passion, et la prière ardente par laquelle il conclut son discours suprême est tout à l'effet d'obtenir pour ses apôtres la sainteté, par l'union fraternelle dans le Cœur du Christ qui rattache lui-même tous les prêtres à son Père, et son vœu est de les conserver tous, de ne perdre aucun de ceux qui lui ont été donnés pour participer à son divin sacerdoce.

L'œuvre de la sanctification apostolique et sacerdotale sera reprise au jour même de la Résurrection, en vue surtout du ministère qu'il doit leur confier; et jusqu'à son retour dans

le ciel, le Verbe Jésus sauveur, déversera dans l'âme apostolique avec l'Esprit-Saint qu'il lui donne, dont il lui promet la surabondance des dons, toutes les perfections surnaturelles qui viendront comme se grouper autour d'une foi inébranlable, d'une espérance invincible et d'une charité sans bornes. En présence de Jésus que nous adorons, à qui nous ouvrons notre âme pour recevoir la lumière de sa vérité et les douces flammes de son amour, nous devons aussi nous souvenir qu'il a fait de nous les instruments de sa miséricorde dans l'œuvre du salut. C'est un fait bien remarquable que le Verbe Incarné, Jésus-Christ ait voulu se faire des auxiliaires parmi les hommes; non seulement il a voulu les racheter tous par l'effusion de son sang, mais encore il daigne élever jusqu'au degré de co-rédempteurs ceux qui déjà ne pourraient jamais assez le bénir de les avoir rachetés eux-mêmes. La vocation apostolique et sacerdotale, fruit d'un choix tout divin, est un privilège que ne sauront jamais assez apprécier ceux qui en sont l'objet. Durant cette vie, les apôtres sont appelés à être des pêcheurs d'hommes; ce sont les ouvriers de la moisson abondante et toujours prête, ils doivent, c'est leur mission, faire les mêmes œuvres que Jésus-Christ, et les accomplir avec lui. Elles ont toujours pour fin le salut des âmes. Par elles le prêtre n'est plus comme le simple chrétien élevé à l'ordre surnaturel seulement pour préparer son propre salut, mais il doit planer constamment dans ces régions où sans cesse il détient le pouvoir le plus divin qui existe sur la terre, celui de remettre et de pardonner les péchés; c'est donc tout un ministère que Jésus-Christ organise en même temps que son Eglise et qui sera maintenu avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Pour leur permettre de l'exercer avec fruit, Jésus leur promet et leur envoie son Esprit-Saint, qui apporte avec lui des grâces de choix pour assurer la sainteté sacerdotale en vue même de la sanctification des âmes.

Ce n'est pas assez, le divin Sauveur n'a mis aucune réserve à ses libéralités. Pour ne pas laisser les hommes orphelins et pour satisfaire la tendresse de son âme, il a créé l'Eucharistie et l'a mise aux mains de ses prêtres, qui se trouvent

avoir l'autorité, non seulement sur les consciences, mais sur Jésus lui-même, et ce n'est que par eux que Jésus Sauveur et les âmes rachetées pourront consommer l'union sacramentelle eucharistique "Ceci est mon corps, ceci est mon sang, faites ceci en mémoire de moi." Pouvoir redoutable sans doute, mais tout divin et qui marque la limite où pouvaient atteindre la tendresse et la générosité du Sauveur.

Les Apôtres ne sont pas seuls au cénacle, ou plutôt, ils portent en eux toute leur succession sacerdotale.

Par les paroles qui communiquent son pouvoir, Jésus livre sa personne pour l'immolation permanente qui continuera entre leurs mains avec la même réalité le sacrifice sanglant du calvaire.

En sorte que nous sommes par l'ordination du Christ, par notre sacerdoce, les sacrificateurs autorisés de la nouvelle loi et pour remplir notre ministère et donner au sacrifice que nous opérons sa pleine valeur, il a fallu qu'un Dieu nous élevât jusqu'à lui et nous fit dans un certain sens ses égaux, non plus seulement par l'autorité donnée sur sa propre personne, mais encore par le prix infini, absolu, indépendant de tout mérite humain, attaché de lui-même à l'acte sacerdotal sacrifiant la victime divine en vertu d'un pouvoir divin, et réalisant par le fait tous les fruits du sacrifice le plus sublime et le plus complet qui se puisse concevoir.

Jésus avait maintes fois prédit en termes très nets les souffrances de sa passion, le supplice de la croix et les triomphes de sa résurrection et de son retour dans le ciel.

A sa passion future il avait donné le caractère de soumission et d'obéissance absolue, de supplication et de pénitence. Le tout offert par un Dieu Sauveur à son Père qui acceptait l'holocauste.

Ce sacrifice a été consommé sur la croix dans les douleurs et dans l'effusion réelle du sang d'un Dieu.

Il est perpétué dans la Sainte Eucharistie où Jésus se sert de l'âme, de la langue, des mains de son prêtre afin de pouvoir

être par lui étendu comme une victime et présenté à Dieu pour rassembler, concentrer en un acte qui se multiplie à l'infini, toutes les forces vives de la piété humaine, faisant monter vers le ciel, du cœur du Christ où elles reçoivent toute leur intensité, les adorations, les actions de grâces, les prières et les pénitences du monde.

Voilà ce qui s'effectue au cénacle, ce qui s'est répété pour nous au jour de notre ordination, et dont les effets se reproduisent chaque matin à l'autel. Et voilà la contemplation qui s'impose au pied du tabernacle où nous avons enfermé Notre Seigneur.

Ces vérités sont aussi terribles qu'elles sont élevées. Elles dérouteraient notre esprit en l'absence d'une foi très vive qui les maintienne brillantes. Elles impliquent des devoirs d'amour et de vigilance, elles comportent des responsabilités dont le poids serait écrasant pour toute âme même sacerdotale qui oublierait que nous sommes ici dans une sphère où tout échappe aux pauvres efforts de la petite intelligence humaine. Oh! Père, Seigneur du ciel et de la terre, je vous bénis d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents, et de les avoir révélées aux petits.

Heureux, nous dit Jésus, les yeux qui voient ce que vous voyez. Je vous le déclare, beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

C'est sur la montagne, au pied de la croix qui porte le Sauveur ensanglanté et mourant, avec Jean le disciple bien aimé, auprès de Marie la mère de Jésus devenant notre mère, que nous sommes bien le mieux placés pour contempler le sacrifice divin qui consomme toutes les offrandes et toutes les expiations, qui donne à Dieu toutes les louanges, fait descendre du ciel toute la miséricorde, et ouvre sur le monde, pour le sanctifier et le sauver, la source intarissable des grâces et des mérites qui sont comme la transformation des souffrances et de la mort d'un Dieu pour nous.

Et c'est là ce que nous voyons clairement par toutes les données de notre foi quand nous avons le bonheur de nous établir véritablement en présence de Jésus eucharistique pour passer une heure avec Lui.

Voeu

Que la lecture assidue de l'Evangile, par la connaissance de plus en plus approfondie qu'elle donne de la personne de Notre Seigneur et de la mission apostolique du prêtre, serve de base et fournisse l'aliment habituel à la contemplation eucharistique pour l'heure hebdomadaire d'adoration sacerdotale.

DISCUSSION

S. G. Monseigneur Bruchesi se lève et, s'adressant au Cardinal: "Eminence, dit Sa Grandeur, il me semble que votre âme si sacerdotale va partir d'ici tout embaumée des choses si suaves qu'Elle vient d'entendre de la bouche si éloquente de S. G. Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield. Avant que vous quittiez cette vénérable assemblée, permettez-moi de vous lire un passage du rapport qui sera présenté dans un instant et où il est question de Votre Eminence.

Après avoir adressé à Sa Sainteté Benoît XV les hommages des Prêtres-Adorateurs, le Directeur général de l'Association s'exprime ainsi: "Les hommages et les remerciements de tous les Prêtres-Adorateurs s'adressent également à S. E. le Cardinal

Bégin, notre illustrissime Président d'honneur, membre de notre Association depuis bientôt vingt-cinq ans et dont la piété et le zèle eucharistiques sont connus de tous."

L'assemblée souligne cette délicate attention de vifs applaudissements.

Comme Mgr l'Archevêque de Montréal doit accompagner Son Eminence au Congress Hall, le R. P. LAULT, S. S. S. demande l'autorisation de lire quelques lignes de son rapport qui suivent celles que vient de citer Mgr l'Archevêque et qui sont à l'adresse de Sa Grandeur: "Les hommages et les remerciements des Prêtres-Adorateurs, dit-il, sont dus à S. G. Monseigneur Bruchési, Président effectif de notre Congrès, que notre Association s'honore de compter parmi ses membres avec vingt-huit de ses Collègues du Canada, et qui à tous les autres témoignages de sa bienveillance pour l'Association a voulu ajouter celui de présider à l'organisation de ce Congrès dans sa ville archiépiscopale. Nous le disons bien haut, au nom de tous nos Confrères, Mgr l'Archevêque de Montréal a bien mérité de l'Association des Prêtres-Adorateurs." (*Applaudissements.*)

Le vénéré CARDINAL prend alors la parole pour remercier S. G. Mgr Emard de la belle méditation qu'il vient de lui faire faire et Mgr l'Archevêque de Montréal de ses paroles si bienveillantes. Il exprime sa joie de voir un si grand nombre de Prêtres-Adorateurs réunis en Congrès eucharistique, et il en

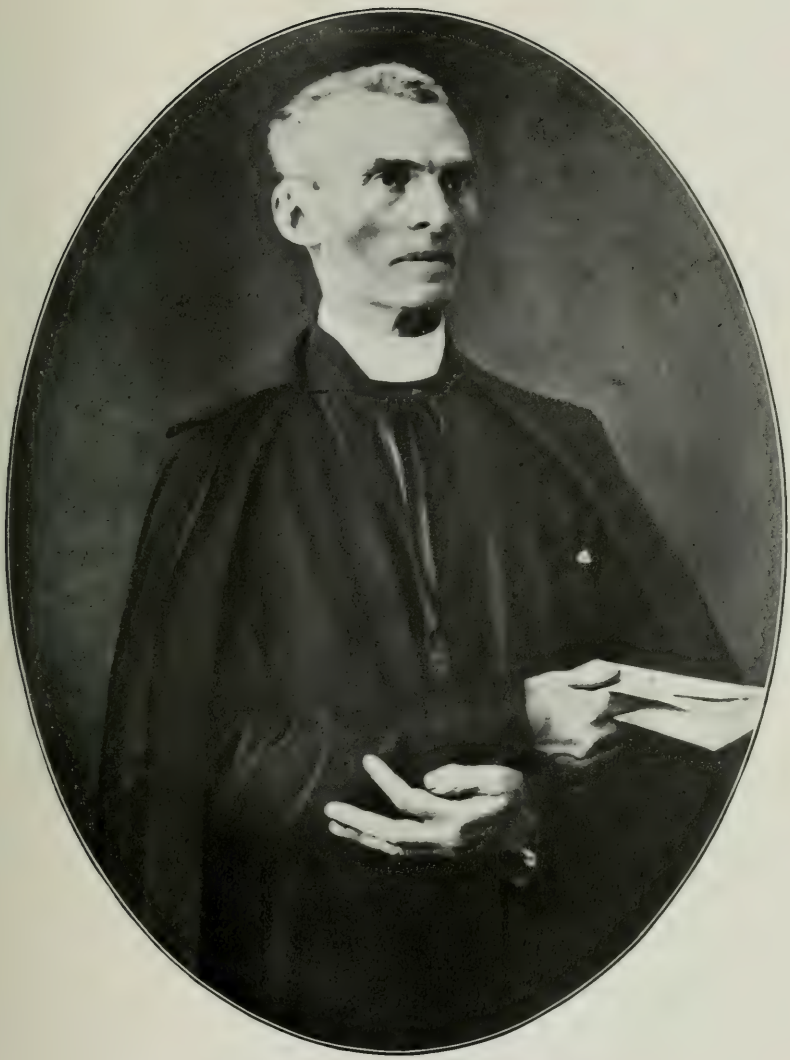

Le Vénérable Pierre-Julien Eymard
Fondateur de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

augure pour eux-mêmes et pour les âmes qui leur sont confiées les plus heureux résultats.

"Etre prêtre-adorateur, continue Son Eminence, et s'acquitter fidèlement de ses pieux engagements, c'est s'assurer une vie sacerdotale sainte et féconde. Le Cœur de Jésus, dont nous sommes, par notre sacerdoce, constitués les amis de prédilection, attend de nous cet hommage d'amour et de foi qu'est l'adoration eucharistique. Qu'il ne soit pas dit de nous que nous refusons ou que nous négligeons de passer une heure avec lui chaque semaine. Si nous le pouvons, pourquoi même n'arriverions-nous pas à faire une heure d'adoration chaque jour ? Notre Seigneur et les âmes n'y perdraient rien et nous-mêmes aurions tout à y gagner.

"L'Apostolat de la communion: autre puissant moyen d'action pour le prêtre! Pour moi, j'ai toujours été un fervent de la communion fréquente et quotidienne. C'est que, lors de mon séjour à Rome, je fus l'élève de Ballerini, qui parlait de la Communion dans les mêmes termes que le saint et regretté Pie X. De retour à Québec, je me suis efforcé d'inculquer aux élèves de mon séminaire cette salutaire doctrine; et ce fut là le point de départ des plus grandes grâces et des plus consolantes bénédictions.

"Notre Très Saint Père le Pape l'avait bien compris, lorsqu'il lança les deux immortels Décrets: *Sacra Tridentina Synodus* et *Quam Singulari Christus amore.* Les résultats obtenus depuis leur application sont merveilleux, particulièrement dans la formation

de la jeunesse. Là où la communion est en honneur, l'on constate une transformation radicale dans l'esprit et les mœurs des jeunes gens. L'on ne rencontre plus l'ombre d'une difficulté sous le rapport du travail et de la discipline.

"Nous ne saurions trop, Messieurs, encourager ce mouvement des âmes vers la Table Sainte. C'est le meilleur moyen de faire grandir en elles l'amour de Dieu, de garder nos populations fortes dans leur foi, pures dans leurs mœurs. C'est surtout la sauvegarde de la génération qui grandit ; c'est le moyen par excellence de faire des citoyens aux convictions inébranlables, et de ceux qui sont appelés à la vie religieuse ou sacerdotale des prêtres et des religieux selon le cœur de Dieu.

"Je demande donc à Notre Seigneur de répandre sur vous, sur vos travaux, sur vos paroisses ses plus abondantes bénédictions. Puissiez-vous sortir de ce Congrès, tout renouvelés dans vos vues sur l'Eucharistie, pleins de piété et de ferveur pour l'adoration du Dieu de l'Hostie, adoration de tous les jours, si possible! Qu'enfin Il fasse de vous tous, autant d'apôtres de son divin Sacrement!"

*
* *

Avant de quitter la salle, Son Eminence bénit l'assemblée, et la séance se poursuit sous la présidence de S. G. Monseigneur Roy, Archevêque auxiliaire de Québec, par la lecture du mémoire rédigé par le R. P. V. Lault, S. S. S., sur l'histoire de l'*Association des Prêtres-Adorateurs au Canada: ses débuts, ses progrès et ses résultats.*

DEUXIEME RAPPORT

L'Association des Prêtres-Adorateurs.

Veneres et chers Confreres,

La première séance de notre Congrès national des Prêtres-Adorateurs est consacrée toute entière à promouvoir les intérêts de notre belle Association sacerdotale. Nul de vous, j'en suis sûr, ne s'en étonnera. Comme Son Eminence se plaisait à le rappeler hier soir, c'est pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Centre canadien de l'Association que le présent Congrès a été convoqué à Montréal. C'est aussi en grande partie, grâce au concours empressé et effectif des membres de cette Association que ce Congrès a pu espérer et atteindre en effet les belles proportions que nous lui voyons aujourd'hui. Enfin, tous les travaux, toutes les délibérations et toutes les résolutions du Congrès seront inspirées par l'esprit même qui anime les membres de cette pieuse Association.

Je suis heureux que les circonstances aient voulu que le pieux et éloquent Evêque de Valleyfield fût appelé à défendre et à gagner ma cause, qui est celle de l'Association des Prêtres-Adorateurs, avant même que je monte à cette tribune. En démontrant, en effet, comment la présence permanente de Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie par le ministère du prêtre impose à celui-ci l'impérieux devoir de faire de l'Eucharistie le pivot, le centre de sa vie, l'obligation de demeurer constamment, comme les apôtres eux-mêmes, dans le voisinage et dans l'intimité avec son divin Maître, Mgr Emard a exposé et démontré toute la raison d'être de l'Association

des Prêtres-Adorateurs. Le présent rapport est consacré à tracer, dans ses grandes lignes, l'historique de cette Association : ses débuts, ses progrès, ses résultats, particulièrement au Canada, les espérances qu'elle fait concevoir pour l'avenir et les conditions où elle pourra les réaliser.

*
* *

Mais avant d'aborder mon sujet, j'ai un devoir à remplir au nom du Directeur général de l'Association dont je suis au Canada l'humble représentant et qui espérait tant assister lui-même à ce premier Congrès national des Prêtres-Adorateurs canadiens, comme il assistait naguère à celui des Prêtres-Adorateurs d'Italie.

Dans cette réunion plénière des Prêtres-Adorateurs du Canada, il convient d'abord d'adresser, au nom de tous, nos hommages de filiale vénération et de particulière gratitude à notre Très Saint-Père le Pape Benoît XV, qui, après avoir honoré notre Congrès d'un Bref magnifique, a ouvert en sa faveur le trésor des indulgences et vient de se mettre lui-même à notre tête en daignant donner son auguste Nom à notre Association. L'ancien président de l'Adoration nocturne de Rome, qu'était le Cardinal della Chiesa, et qui, suivant son expresssion, "alors qu'il était libre de ses pieds" aimait à venir faire son heure de garde dans notre sanctuaire de Saint-Claude, à Rome, vient d'ajouter ainsi un nouveau motif de saluer et de vénérer en Benoît XV, "*le Pape de l'Adoration*," comme nous saluons et vénérons en Pie X, le Pape de la Communion.

Les hommages et les remerciements de tous les Prêtres-Adorateurs s'adressent également à Son Eminence le Cardinal Bégin, notre illustrissime Président d'honneur, membre de notre Association depuis bientôt vingt-cinq ans, dont la piété et le zèle eucharistiques sont connus de tous.

Hommages aussi et remerciements des Prêtres-Adorateurs à Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, Président effectif de notre Congrès, que notre Association s'honore de compter parmi les évêques-Adorateurs avec 28 de ses collègues du Canada, et qui, à tous les autres témoignages de son attachement à l'Association, y a mis le comble en présidant à l'organisation de ce Congrès dans sa ville archiépiscopale. Nous le disons bien haut: au nom de tous les Prêtres-Adorateurs du Canada, au nom de nos 120,000 associés, Mgr l'Archevêque de Montréal a bien mérité de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

Hommages et remerciements à Nosseigneurs les Evêques du Canada qui, non contents d'accorder au Congrès leur approbation chaleureuse et unanime avec leurs meilleures bénédictions, ont bien voulu y prendre part ou y envoyer un représentant officiel. Remerciements à nos dévoués Directeurs diocésains, à qui est dû en grande partie le développement et la vitalité de notre Association au Canada.

Enfin, nos hommages de filiale vénération et d'ardente supplication remontent jusqu'au Fondateur et au Modèle de notre Association: le vénérable Pierre-Julien Eymard, dont le procès de béatification se poursuit en cour de Rome, dont les vertus sacerdotales et eucharistiques ont été dignement célébrées par l'un des Princes les plus éminents de l'Eglise romaine, le Cardinal Maffi, archevêque de Pise, au récent Congrès des Prêtres-Adorateurs d'Italie; dont notre belle et nombreuse Association forme, avec sa double famille religieuse, la plus belle auréole, en attendant celle des bienheureux dont l'Eglise, nous en avons la douce espérance, ne manquera pas de ceindre bientôt son front. Daigne l'esprit si profondément sacerdotal et eucharistique de notre Vénérable Fondateur, animer tous ses fils, ceux en particulier qui composent cette vénérable assemblée! Daigne ses prières faire descendre du haut du ciel, sur tous nos travaux et toutes nos délibérations, cette piété et ce zèle dont il était lui-même embrasé pour la Sainte Eucharistie.

I. — Origine et Progrès de l'Association.

Tous les prêtres qui prennent part à ce Congrès, qu'ils appartiennent ou non à l'Association des Prêtres-Adorateurs, trouveront certainement profit à apprendre ou du moins à mieux connaître ce qu'est cette Association sacerdotale: sa nature, son histoire, les avantages qu'elle offre au prêtre pour sa sanctification personnelle et pour celle des âmes qui lui sont confiées.

Cette pieuse Association, comme chacun sait, doit sa première origine au Vénérable Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Congrégation des Pères et de celle des Servantes du Très Saint Sacrement. Inspiré de Dieu pour recruter au Dieu de l'Eucharistie des adorateurs et des apôtres, il ne se contenta pas de grouper autour du tabernacle la phalange de sa double famille religieuse; il rêva d'enrôler dans cette milice sacrée l'immense armée des prêtres du monde entier, qui marcherait sous le même étendard, serait animée du même esprit, obéirait au même mot d'ordre: *Adveniat regnum tuum eucharisticum!*

Bien que le temps ne lui permît pas de donner à l'Œuvre l'organisation définitive qu'elle possède aujourd'hui, elle lui doit néanmoins son existence. Le 15 septembre 1867, il disait en effet à ses fils spirituels: "Je voudrais former une Association des Prêtres des paroisses, les unir par la prière, certains statuts, des conférences périodiques, et les sanctifier par le Très Saint Sacrement... Voyez-vous, sanctifier les prêtres par l'Eucharistie, cela embrasse tout." "C'est que, disait-il encore, travailler sur les prêtres, c'est travailler sur des multiplicateurs."

Il fit plus, il rédigea lui-même les statuts de cette Association, en précisa l'esprit et les pratiques. On conserve encore le diplôme qu'il remettait aux prêtres en les agrégeant à sa Congrégation. De ce nombre il convient de placer au premier rang le Bienheureux Curé d'Ars. Parlant de l'Œuvre, celui-

ci dit un jour ces paroles mémorables: "Cette Œuvre procurera beaucoup de gloire à Dieu... L'adoration par les prêtres! Oh! que c'est beau!... Ah! par les prêtres! (et il pleurait); oh! la belle Œuvre! ah! quel bonheur! Elle réussira, oui, oui." Et il terminait par cette consolante promesse: "Tous les jours je prierai pour l'Œuvre."

Les prières de notre Bienheureux Prêtre-Adorateur et celles du Vénérable Fondateur de notre Association n'ont pas été stériles. La preuve en est dans le nombre toujours croissant de ses membres, nombre qui démontre en même temps très éloquemment l'opportunité et la vitalité de cette association, dont le Vénérable eût voulu enlacer le monde sacerdotal.

Il n'y a rien, je crois, de plus suggestif que la muette éloquence des chiffres. Nous en donnerons ici quelques-uns.

En juin 1881, deux ans à peine après son organisation définitive qui date du 17 novembre 1879, l'Association comptait 557 membres. Elle en comptait 1,000 en mai 1882; 3,000 en mai 1883, et 5,000 en janvier 1884.

Le 20 août 1887, l'approbation définitive de Sa Sainteté Léon XIII, en même temps que les nombreux et précieux privilèges et indulgences dont l'Œuvre était enrichie devenaient pour elle le principe d'une nouvelle et plus rapide efflorescence.

En février 1888, elle compte 9,000 membres;

En septembre 1889, elle en compte 10,000;

En janvier 1890, elle en compte 16,000;

Quatre ans plus tard, en janvier 1894, elle en compte 25,000; dont 55 Archevêques ou Evêques.

En Avril 1895, elle en compte 33,781;

En Avril 1896, elle en compte 46, 598;

En Avril 1897, elle en compte 51, 445.

L'année 1898 voit le total de ses Associés s'élever à 55,174, parmi lesquels 172 prélats, dont 8 Cardinaux, 27 Archevêques et 137 Evêques.

En 1905, elle arrive au chiffre de 70,000;

En 1907, elle arrive au chiffre de 75,000;

En 1908, elle arrive au chiffre de 81,050.

En septembre 1913, la dernière statistique officielle porte le nombre des Associés au chiffre de 120,000, dont 13 Cardinaux et environ 240 Archevêques et Evêques. Plus de 230 Archevêques et Evêques ont approuvé l'Œuvre, et lui ont donné une organisation régulière et officielle, en lui donnant un Directeur diocésain.

Pour grouper les Confrères de la même nationalité, pour assurer une plus grande régularité dans l'administration de l'Œuvre ainsi que le contrôle de la fidélité de ses membres, on a dû établir divers centres, qui publient les Annales de l'Association en douze langues différentes, dont trois éditions françaises et deux éditions espagnoles.

*
* *

Jusque vers la seconde moitié de l'année 1890, date de la fondation des Pères du Très Saint Sacrement à Montréal, l'Association n'eut pas de centre proprement dit en Amérique. Ce n'est pas à dire toutefois qu'elle y fut inconnue. Dès l'année 1881, le pieux et zélé Père Cyrille Beaudry, troisième Supérieur Provincial des Clercs de Saint-Viateur, s'en faisait l'ardent et inlassable propagateur.

Il commença par enrôler quelques prêtres de son entourage. En août 1882, il avait déjà réussi à recruter 60 associés au Canada. Son zèle s'étendait encore beaucoup plus loin: aux Etats-Unis, au Mexique, et jusque dans l'Amérique du Sud.

Au commencement de 1888, le bulletin statistique général de l'Œuvre s'exprime ainsi: "Le Canada ne reste pas en arrière. Malgré les longues distances qui nous séparent de nos frères de la Nouvelle-France, leur nombre s'accroît chaque mois. Ils

s'y comptent déjà par centaines; ils se multiplieront, nous en avons la ferme espérance. La foi est trop vive en ce pays, pour que l'amour du Dieu de l'Eucharistie ne soit pas un caractère distinctif de ses prêtres."

Notons en passant que le premier Evêque-Adorateur canadien fut sa Grandeur Monseigneur Taché, Archevêque de Saint-Boniface.

En janvier 1889, Monseigneur Fabre, Archevêque de Montréal, de pieuse et vénérée mémoire, fit à Paris, dans notre chapelle du "Corpus Christi," ce qu'il appelait lui-même son pèlerinage eucharistique. Tout en visitant les Bureaux de l'Œuvre, pour se rendre compte de son fonctionnement et du nombre de ses associés (ils étaient alors 12,557), Sa Grandeur s'intéressa naturellement aux associés du Canada; il se montra agréablement surpris en constatant que plus de 300 prêtres s'étaient déjà enrôlés dans l'Association. Nous espérons bien, écrivait à cette occasion le Directeur général, que ce nombre augmentera encore, et, que cet heureux mouvement eucharistique ira toujours grandissant dans le Clergé Canadien. Le Canada est fils de la France: il lui revient de droit de figurer au premier rang, à la suite de la mère-patrie, dans cette immense croisade sacerdotale dont le premier objet est d'assurer au Dieu de l'Eucharistie, l'adoration et l'amour de ses prêtres. Que nos Confrères du Canada viennent donc en grand nombre grossir nos rangs, et donner par là à Jésus-Eucharistie la consolation qu'Il a droit d'attendre de ses prêtres: l'adoration assidue au pied du Tabernacle."

Cet appel a été entendu; la grande majorité de Nosseigneurs les Evêques et des Prêtres du Canada, ne suivant du reste, en cela, que l'élan de leur foi et de leur amour envers le Dieu de l'Eucharistie, sont venus s'enrôler par centaines, puis par milliers sous la bannière de l'Association.

Nous devons ici un juste tribut d'admiration et de particulière gratitude à Nosseigneurs les Evêques qui ont donné à leurs prêtres, à cet effet, non seulement l'encouragement déjà si précieux de leur parole et de leurs exhortations, mais celui

encore plus puissant de l'exemple. Pour ne parler que des morts, nommons, parmi nos Evêques-Adorateurs du Canada: LL. GG. Mgr Taché, Mgr Fabre, Mgr Moreau, Mgr Decelles, Mgr Gravel, Mgr Grandin, Mgr McEvay, Mgr Duhamel, Mgr Archambault, Mgr Langevin, et Mgr O'Brien.

Depuis la fondation du Centre Canadien, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1890, date de l'ouverture de la première maison de la Congrégation du T. S. Sacrement à Montréal, le nombre des membres inscrits au Canada est de 4,410. De 300 membres que l'Association y comptait en janvier 1889, elle atteignait le chiffre de 480 en janvier 1891, de 926 en janvier 1895, de 1683 en janvier 1900, de 2,598 en janvier 1905, de 3,784 en janvier 1910, de 4,410 en juillet 1915.

En soustrayant de ce total le nombre des membres décédés ou qui, pour une raison ou l'autre, ont cessé d'appartenir à l'Œuvre, nous arrivons à plus de 3,500 membres actifs, à la tête desquels nous avons le plaisir et la légitime fierté de voir figurer 28 de Nosseigneurs les Archevêques et Evêques du Canada.

II. — Fruits et Travaux de l'Association.

L'Œuvre grandit donc au Canada, mais surtout elle se fortifie par la persévérance et la fidélité de ses Associés. *A priori*, l'on peut affirmer que l'Association a été, pour tous les prêtres qui en ont rempli fidèlement les obligations, un foyer de piété et une source de zèle, qu'elle leur a mis entre les mains, non seulement un excellent moyen de sanctification personnelle, mais encore celui d'une action plus éclairée et plus efficace sur les âmes confiées à leur sollicitude pastorale.

Uniquement par ses heures d'adoration et de prière au pied de l'Eucharistie, que de grâces la phalange des Prêtres-Adorateurs canadiens n'a-t-elle pas mérité de faire descendre sur ses membres et sur leur ministère! Autant du moins que nous pouvons en juger par le contrôle des bulletins mensuels envoyés par les Confrères au centre de l'Association et

sans compter les heures d'adoration qui, pour une raison ou l'autre ne nous ont jamais été signalées, nos registres accusent

pour l'année 1897 un total de 27,600 hrs d'adoration,

pour l'année 1903, un total de 36,000 hrs d'adoration,

pour l'année 1905, un total de 49,560 hrs d'adoration,

pour l'année 1910, un total de 55,200 hrs d'adoration,

pour l'année 1914, un total de 87,300 hrs d'adoration.

Que d'actes de foi, d'amour et de supplication, que d'actes de générosité et de sacrifices volontaires représentent toutes ces heures d'adoration! Si la prière humble et persévérante a tant d'empire sur le cœur de Dieu, que ne doit pas faire la supplication incessante de ces milliers de prêtres prosternés au pied des autels, surtout si l'on songe qu'à ces 87,000 heures d'adoration, il faut joindre les 6,033,000 heures offertes chaque année par les 120,000 membres de l'Association.

Ce que peut faire cette somme de prières sacerdotales pour le triomphe de l'Eglise, la sanctification des âmes, le salut et la prospérité des peuples, Dieu seul le sait.

Sans doute, l'avenir est sombre! Les foudres vengeresses de la colère divine grondent sur nos têtes et les ruines, chaque jour, s'accumulent dans le monde. Mais confiance! Il ne tient qu'à nous d'apaiser la justice de Dieu et de sauver les peuples, en multipliant et rendant plus ferventes nos heures d'adoration. Serrons nos rangs et travaillons à les grossir. Ne touchons-nous pas du doigt aujourd'hui la complète impuissance des moyens humains? Chaque jour n'en apporte-t-il pas d'ailleurs une nouvelle preuve? Il y a toujours assez de Josué qui combattent dans la plaine, ce qui manque surtout, ce sont des Moïse qui prient sur la montagne. Qui d'entre nous n'ambitionnerait de compter au nombre de ces âmes de prière et de réparation?

Mais le Prêtre-Adorateur ne doit pas s'en tenir là. Il fait plus qu'adorer, réparer et prier; il agit, il est apôtre. Sans prétendre aucunement réserver aux Prêtres-Adorateurs le monopole du zèle et de l'apostolat eucharistiques, il n'est que justice, croyons-nous, de leur attribuer, pour une large part, les progrès marqués dans la piété et les œuvres eucharistiques au Canada.

Dans sa belle lettre à son Clergé, relative à notre Congrès, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, tout en rappelant le magnifique éloge décerné aux membres de l'Association au cours d'une séance du Congrès eucharistique de Vienne, se plaisait à reconnaître avoir toujours trouvé en eux ses plus dévoués auxiliaires dans l'organisation des divers Congrès qui, depuis 1910, se sont tenus successivement dans son diocèse.

Sans vouloir aucunement devancer sur ce point, ni encore moins chercher à influencer le jugement de Nosseigneurs les Evêques du Canada, les unanimes et si chaleureuses approbations qu'ils ont daigné accorder à l'Œuvre, les exhortations pressantes et maintes fois réitérées pour encourager leurs prêtres à en faire partie, n'indiquent-elles pas suffisamment tout le bien qu'ils en attendent et quelles espérances ils fondent sur cette Œuvre ? Sans oser affirmer que celles-ci se soient pleinement réalisées, ne me serait-il pas permis d'avancer que l'Association a été, pour tous les prêtres qui en ont rempli fidèlement les obligations, un foyer de piété et de zèle, un puissant moyen de sanctification personnelle, en même temps que le principe d'une action plus éclairée et plus efficace sur les âmes ? Je n'en veux d'autre preuve que ce témoignage éloquent et ému que nous en donnait, au lendemain de son Sacre, l'un de Nosseigneurs les Evêques: "Ce fut l'un des grands bonheurs de ma vie de rencontrer un apôtre de votre belle Œuvre, et de pouvoir, tout jeune prêtre, entrer dans la phalange des adorateurs en esprit et en vérité. Il y a plus de vingt ans que je suis des vôtres. Et quand je jette un coup d'œil sur mes vingt-deux années de sacerdoce, *je constate que mes heures d'adoration doivent compter parmi les plus fécondes de ma vie.*" Dans ses

audiences multipliées et prolongées avec son divin Maître, le prêtre-adorateur, en effet, ne saurait manquer de l'intéresser à ses travaux, à ses projets, à ses difficultés, d'attirer ainsi sur son ministère les célestes bénédictions. Il revient de l'adoration non seulement avec une piété plus vive, mais avec la volonté bien déterminée de faire connaître, aimer, et servir de toutes les âmes Celui qu'il a appris à mieux connaître, aimer et servir lui-même.

Pour ne citer ici que quelques-uns des résultats obtenus par l'Association, nous constatons:

1o Que si les retraites pastorales se clôturent, depuis plusieurs années, par une heure solennelle et, en certains diocèses, par une journée ou une nuit d'adoration faite par les prêtres, cette salutaire pratique est due à l'initiative des Prêtres-Adorateurs.

2o Que la fidélité à l'heure hebdomadaire d'adoration est devenue pour un certain nombre de Confrères le point de départ d'une heure quotidienne ou presque quotidienne d'adoration, ou bien de l'habitude de réciter l'office divin devant le T. S. Sacrement.

3o Que la pratique de l'adoration hebdomadaire avec les paroissiens tend à se généraliser. De plus en plus, nos associés sentent le besoin de faire participer leurs fidèles aux grâces de leur heure hebdomadaire d'adoration; aussi les invitent-ils à se joindre à eux pour méditer, adorer et prier au pied du tabernacle. Près de 700 de nos Associés ont établi dans leurs paroisses cette heure publique d'adoration chaque semaine. Ce que les curés ou les vicaires font dans leurs paroisses, des chapelains zélés le font dans les couvents ou les pensionnats.

Les Evêques encouragent fortement cette salutaire pratique, si propre à développer la dévotion au T. S. Sacrement. Je pourrais même nommer plusieurs paroisses, où le zèle du curé a organisé et où fonctionne admirablement l'adoration diurne sans discontinuité depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf ou dix

heures du soir. Il y a là, on le conçoit, pour le prêtre lui-même, une garantie très efficace de fidélité et de persévérance.

4o Que la dévotion profonde à Jésus-Hostie, inculquée à ses membres par notre Association, les a merveilleusement préparés à saisir et à suivre ponctuellement les directions de Pie X sur la doctrine et la pratique de la communion fréquente et quotidienne.

Du reste, le Fondateur éclairé de notre Association n'avait-il pas, cinquante ans avant le décret de Pie X, assigné l'apostolat de la communion fréquente comme le ministère préféré auquel devaient se livrer les prêtres groupés au pied du saint Autel par l'adoration hebdomadaire ? Dans la page où le Vénérable Père Eymard précise l'esprit qui doit animer leur zèle, je lis, en effet, ces mots: "Ils s'engageront à soutenir, en toutes circonstances, les intérêts et l'honneur de Jésus-Hostie et *à répandre par tous les moyens possibles, l'usage de la visite quotidienne au Très Saint Sacrement et de la communion fréquente.*"

Un dernier résultat, mentionné dans l'un des rapports présentés au Congrès Eucharistique de Vienne, c'est : qu'aux Prêtres-Adorateurs revient en grande partie l'initiative et l'organisation de presque toutes les Œuvres ayant pour but la glorification de l'Eucharistie, notamment de l'Œuvre des Congrès eucharistiques. Ce résultat a trouvé un commencement de réalisation au Canada, et les succès vraiment remarquables qu'ont obtenu les divers Congrès eucharistiques du diocèse de Montréal, nous donnent l'assurance que les Prêtres-Adorateurs des autres diocèses se feront chez eux les ardents promoteurs d'un mouvement semblable.

III. — Esprit et Obligations de l'Association.

A en juger par les précédentes statistiques, l'Association des Prêtres-Adorateurs est donc en pleine voie de prospérité, particulièrement au Canada, non seulement par le nombre

croissant de ses membres, mais surtout par leur fidélité à en remplir les obligations et leur zèle à promouvoir autour d'eux la dévotion et les œuvres eucharistiques.

Mais s'il est à la fois légitime et réconfortant de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru et le travail accompli durant ces vingt-cinq années, il est encore plus utile et plus important de profiter de l'expérience du passé pour assurer et améliorer l'avenir. Si le présent Congrès est appelé à faire époque dans les fastes de l'Association, c'est assurément en ce qu'il doit marquer pour tous et chacun de ses membres un renouveau de piété et de zèle au service de Notre Seigneur au Très Saint Sacrement, en leur fournissant l'occasion favorable de se retremper dans l'esprit de l'Œuvre et d'en remplir plus fidèlement les obligations.

1. — Esprit de l'Association.— Cet esprit, le voici exprimé tout entier dans ces quelques mots de son Fondateur, le Vénérable Pierre-Julien Eymard: "Les Prêtres-Adorateurs vivront de la vie eucharistique de Jésus-Christ, qui consiste surtout dans l'abnégation de soi et dans l'amour de l'immolation.

"Ils se rappelleront qu'ils doivent se dévouer à propager et à défendre le règne eucharistique de Notre Seigneur, lancés sur le monde comme les incendiaires de son amour.

"Ils travailleront sous les auspices de Marie, adoratrice au Cénacle; car, par cette douce Mère, on va plus vite et plus suavement à Jésus.

"Ils dirigeront leurs études, leur zèle et leur piété vers l'Eucharistie.

"Ils se souviendront que leur premier devoir est celui de l'adoration personnelle: *Nos autem orationi instantes erimus*, et qu'ils doivent assurer là, dans la prière, le succès de leur ministère.

"Et ils descendront de l'Eucharistie vers les peuples, comme Moïse du Sinaï, comme les apôtres du Cénacle, pleins de feu pour annoncer sa parole et sa gloire: *et ministerio verbi*.

"Ils s'engageront à soutenir en toutes circonstances les intérêts et l'honneur de Jésus-Christ, et à répandre, par tous

les moyens possibles, l'usage de la visite au Très Saint-Sacrement et de la communion fréquente.

"En un mot, que, dans tous leurs actes, dans toutes leurs fonctions, ils s'unissent à Jésus-Christ, Prêtre éternel, le modèle et la gloire du Sacerdoce."

2. — Obligations de l'Association. — Ces obligations sont réelles, d'aucuns les trouvent même onéreuses; mais à coup sûr, elles ne sont nullement inconciliables avec les situations les plus variées du saint ministère. L'expérience est là, en effet, pour nous démontrer que sur nos 120,000 associés, les plus fidèles à leurs engagements ne sont pas précisément ceux qui ont le plus de loisirs.

L'admission dans l'Association, il va sans dire, ne saurait nullement comporter une simple inscription sur les registres de l'Œuvre sans aucun souci des obligations à remplir, ni même le seul désir plus ou moins prononcé de participer aux avantages ou privilèges dont jouissent ses membres. C'est une chose sérieuse, un engagement d'honneur, une promesse de fidélité envers Notre Seigneur. Les prêtres qui s'enrôlent dans nos rangs doivent avoir comme but premier, dominant tous les autres, d'apaiser "la soif ardente qu'a le Cœur de Jésus d'être aimé des hommes dans le Très Saint Sacrement," et cela en lui sacrifiant par semaine au moins une heure de leur vie sacerdotale, heure qu'ils passeront aux pieds du divin Maître présent parmi nous dans le Sacrement de son amour.

Le Prêtre-Adorateur s'engage donc à quelque chose de surérogatoire et de plus parfait, qui ajoute à une vie sacerdotale déjà régulière et pieuse par ailleurs; et ce devoir nouveau qu'il s'impose librement, il doit avoir à cœur de s'en acquitter non pas d'une manière quelconque, mais bien suivant l'esprit de l'Association qui le lui propose comme moyen de sanctification.

Une parole plus autorisée que la mienne vous a dit, il y a un instant, la place vraiment royale que doit occuper la Sainte Eucharistie, la piété eucharistique dans la vie d'un prêtre, tout ce que contient en particulier de divinement sanctifiant

la pratique intelligente et assidue de l'heure hebdomadaire d'adoration.

L'Association, par ses pratiques et par son esprit, se présente au prêtre comme un excellent moyen de consolider et de perfectionner sa piété envers l'Eucharistie. Elle la soutient par la prière et l'exemple de nombreux confrères, par un contrôle mensuel de la fidélité de ses membres à l'heure hebdomadaire d'adoration, par l'envoi d'un périodique propre à développer chez le prêtre la science et la piété eucharistiques. (1)

a) Sans revenir sur les raisons qui doivent déterminer le prêtre à passer au moins *une heure chaque semaine en adoration au pied du Très Saint Sacrement*, je me contenterai de rappeler ici que l'Association ne sera véritablement vivante et forte, que dans la mesure où ses membres s'acquitteront fidèlement de cette obligation fondamentale et essentielle.

b) Mais, si l'heure hebdomadaire d'adoration est le fondement et la raison d'être de notre Association, le renvoi périodique (mensuel autant que possible), du "*libellus adorationis*" au Centre de l'Œuvre, est non seulement le gage de la fidélité des membres à s'acquitter de cette salutaire pratique, mais a toujours été considéré, et à bon droit, comme l'un des éléments de sa vitalité, comme le nerf de l'Association, comme la clef de voûte de l'Œuvre elle-même. Un de nos Evêques-Adorateurs canadiens des plus zélés nous écrivait à ce propos: "Le jour où vous céderez sur ce point, vous donnerez à l'Œuvre le coup de mort."

C'est un fait constaté depuis l'origine de l'Association que l'infidélité au renvoi du bulletin mensuel d'adoration entraîne presque toujours l'infidélité à l'adoration elle-même.

---

(1) Ce périodique mensuel, connu sous le nom de "*Annales des Prêtres-Adorateurs*," est publié à Montréal, 368 Avenue Mont-Royal Est. L'abonnement est de $1.00 par année.

Ce n'est qu'un petit rouage, dira-t-on peut-être, et dont, à la rigueur, on pourrait se passer. — Individuellement et pour un certain temps: je le concède. Indéfiniment et pour la majorité des Associés: l'expérience a donné sur ce point le plus formel et le plus constant démenti.

C'est que toute Œuvre, pour vivre et se développer, a besoin de lois qui la régissent et la maintiennent dans la voie qu'elle s'est tracée. Enfreindre ces lois, c'est la faire dévier et l'exposer à manquer son but, en lui enlevant ou en affaiblissant ses éléments de vitalité.

Or, le renvoi périodique du "*Libellus adorationis*" est non seulement pour chacun un précieux stimulant et un gage de persévérance, mais il unit encore tous les associés entre eux par le moyen d'un centre commun, il fait de tous une masse compacte, disciplinée, sur laquelle on peut compter. Si cette formalité prête à certains petits inconvénients, que chacun veuille donc bien s'imposer ce léger sacrifice dans l'intérêt général, pour assurer à l'Œuvre que tous aiment et apprécient, nous n'en doutons pas, la stabilité et la vie qu'elle doit avant tout trouver dans la fidélité de ses membres aux règles qu'elle impose et qui l'ont jusqu'ici soutenue.

Quant à ceux qui font l'adoration hebdomadaire avec leurs paroissiens, leur fidélité étant garantie par le fait même, il suffit qu'ils attestent une fois par année, à l'occasion de la retraite ecclésiastique par exemple, la régularité de cet exercice paroissial. Il en est de même pour les religieux qui sont astreints par leur Règle à faire une heure de méditation chaque semaine devant le T. S. Sacrement.

c) L'Association demande enfin à chacun de ses membres la *célébration du Saint Sacrifice* une fois l'an pour les Associés défunts. Cette messe est privilégiée. Quel est le prêtre qui ne tiendrait pas à s'assurer le bénéfice de 120,000 messes célébrées chaque année, sans parler de l'indulgence plénière attachée à l'heure d'adoration appliquée une fois le mois aux âmes des Confrères décédés ?

Je ne m'attarderai pas à énumérer les nombreux et précieux *privilèges* ainsi que les *indulgences* dont les souverains Pontifes ont enrichi l'Association: chacun pourra en trouver la liste dans la notice sur l'Œuvre, publiée en appendice à la fin du présent volume.

Vœux.

Avant de terminer ce court exposé sur l'origine, la nature et le développement de l'Association des Prêtres-Adorateurs, qu'il me soit permis, au nom de la Direction générale de l'Œuvre au Canada, de soumettre quelques vœux à cette vénérable et docte assemblée. Il est grandement à souhaiter:

1o *Que tous les prêtres sans exception s'enrôlent dans l'Association des Prêtres-Adorateurs, parce que les obligations qu'elle impose à ses membres peuvent se concilier avec toutes les situations du saint ministère et parce que ses avantages sont inappréciables pour le prêtre et pour les âmes. C'est, du reste, le vœu très ardent que S. S. le Pape Benoît XV, formule ainsi dans son Bref d'approbation de notre Congrès:*

" *Rien en effet, ne Nous tient tant à cœur comme de voir le culte de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les catholiques du monde entier. Nous ne pouvons donc pas ne pas souhaiter vivement que tous les prêtres, ministres de l'Autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique, qu'ils en reviennent* " comme des lions qui jettent la flamme et que redoute le démon lui-même."

2o *Qu'à l'occasion du Congrès national des Prêtres-Adorateurs, les membres de l'Association se renouvellent dans l'esprit de l'Œuvre, par une plus grande fidélité à l'heure hebdomadaire d'adoration et au renvoi mensuel du* "libellus adorationis," *ainsi que par un zèle plus ardent et plus soutenu à faire connaître et aimer l'Eucharistie par la parole: en chaire et surtout au confessionnal, par les Œuvres et les pratiques de piété eucharistique: la communion fréquente et quotidienne, la visite quotidienne au Très Saint Sacrement, l'heure d'adoration publique hebdomadaire ou au moins mensuelle.*

3o Que chaque année, à l'occasion de la retraite pastorale, le Directeur diocésain, avec l'agrément de l'Evêque, réunisse les Associés et leur fasse une conférence sur l'Œuvre, en vue d'entretenir ou de renouveler en eux l'esprit de l'Association et de stimuler leur zèle eucharistique.

4o Que tous les membres de l'Association s'abonnent aux "Annales des Prêtres-Adorateurs," et que ceux qui le peuvent y collaborent soit par des articles de fond, soit par le récit de faits ou d'œuvres eucharistiques.

5o Que dans chaque diocèse, comme cela existe déjà pour quelques-uns, le Directeur des Prêtres-Adorateurs, soit nommé officiellement Directeur de toutes les Œuvres eucharistiques diocésaines, chargé comme tel de promouvoir leur établissement, d'aider à leur organisation et à leur fonctionnement.

* *
*

Vu l'heure avancée, le Rapporteur avait dû se contenter d'exposer les grandes lignes de son intéressant travail; le manque de temps ne laissait pas non plus de place à la discussion. Le Rév. Père fit remarquer que chacun pourrait y suppléer en lisant attentivement la notice sur l'Association des Prêtres-Adorateurs qui avait été distribuée à chacun au commencement de la séance. Dans cette notice sont formulées et résolues toutes les difficultés pratiques concernant cette Œuvre.

Il était près de midi. Mgr le Président annonça, à la satisfaction générale, que la réunion de l'après-midi aurait lieu ce jour-là à 3 hrs. 30, au lieu de 3 heures, et la séance se termina par la prière d'usage.

Deuxième Séance

La séance est présidée par Sa Grandeur Mgr Bruchesi. On remarque sur l'estrade, NN. SS. Roy, Archevêque-Auxiliaire de Québec; Brunault, Evêque de Nicolet; Forbes, Evêque de Joliette; Bernard, Evêque de Saint-Hyacinthe.

Mgr le Président donne immédiatement la parole à M. le chanoine Miville, du chapitre métropolitain de Québec, pour la lecture de son rapport sur "*la Sainte Messe et le Prêtre.*"

PREMIER RAPPORT

La Sainte Messe et le Prêtre.

Le programme comporte pour le moment un rapport sur "la Sainte Messe et le Prêtre". Si le résultat de cette heure d'entretien et de discussion devait être d'élever nos âmes sacerdotales aussi haut qu'elles peuvent monter, en méditant sur les rapports qui existent entre le prêtre et sa messe; s'il s'agissait de retirer le profit le plus considérable et le plus immédiat de ce temps trop court et si précieux, je vous supplierais, mes chers confrères, de quitter cette assemblée toute belle et imposante qu'elle soit, d'aller vous renfermer au fond d'une cellule, dans la petite chambre que vous occupiez naguère au grand Séminaire; je vous exhorterais à refaire dans votre esprit et dans votre cœur cette journée du ciel qui précéda

votre premier sacrifice; je vous demanderais de laisser couler une fois encore les larmes de bonheur qui inondèrent votre visage dans cette méditation que vous fîtes avant de monter pour la première fois les degrés du Saint Autel; ou bien encore, à vous surtout, vénérés confrères, qui avez blanchi au service du Seigneur, je vous suggérerais de vous agenouiller devant l'autel de votre messe quotidienne et de vous demander là, bien sincèrement et bien sérieusement, ce qu'a été pour vous cet autel, ce qu'a été pour vous votre messe, ce que vous avez été pour lui et pour elle; et de cette simple méditation, j'en suis sûr, jailliraient des éclairs qui porteraient la lumière dans votre esprit. — *Sicut fulgur coruscans* (*S. Luc. 17, 24*); de cet autel retentirait peut-être un tonnerre qui, pour ne pas terrifier, ne manquerait pas d'être efficace dans sa grandeur et dans sa solennité — *De throno procedebant fulgura, et voces et tonitrua* (*Apoc. 4, 5*); et de vos yeux s'échapperaient des larmes qui ressembleraient peut-être à des sanglots; mais dans ces larmes et ces sanglots, que de douces et précieuses joies encore seraient acquises à vos âmes émues et comme renouvelées!

Mais cela ne suffit pas pour répondre à l'idée du Congrès qui nous réunit à cette heure dans la grande et hospitalière ville de Marie, qu'on a nommée avec tant de raison la "Cité eucharistique", et qui me semblerait mériter à bien des titres de partager avec la colline de Montmartre, qui fut naguère appelée "*l'ostensoir de la France*," l'honneur d'être saluée et proclamée par nous, les prêtres-adorateurs Canadiens, "*l'ostensoir du Canada*". Ne soyez pas étonnés, Messieurs, de m'entendre énoncer ce vœu, tout au commencement de mon entretien. Il n'est pas la conséquence, évidemment, des considérations que je veux vous soumettre; mais il découle bien naturellement, il me semble, de l'histoire religieuse de Montréal, où depuis vingt-cinq ans, la pieuse famille du Vénérable Père Eymard monte la garde autour du trône eucharistique de Jésus; elle s'impose, cette conclusion, après les prémisses à jamais glorieuses posées en 1910, lors de cet inoubliable congrès qui fut le signal d'un rayonnement plus intense de la divine Hostie sur ce diocèse et sur notre pays tout entier.

Il faut aujourd'hui plus que des émotions individuelles, fussent-elles les plus profondes et les plus saintes. Ce n'est pas tant l'heure de la méditation silencieuse et du colloque intime avec Jésus que de la proclamation la plus explicite des privilèges et des devoirs du prêtre vis-à-vis de la Sainte Eucharistie, et de ses rapports avec le Dieu de nos autels. Ce n'est pas tant l'heure de nous édifier nous-mêmes que de préparer et de réunir les matériaux nécessaires à la construction de ce monument de doctrine et de sainte édification qui restera comme le souvenir efficace et bienfaisant de ces solennelles assises.

Comment envisager de la façon la plus utile à nos âmes les rapports qui existent entre le prêtre et la Sainte Messe qu'il célèbre tous les jours ?

Trois pensées me sont suggérées par la matière à traiter et le canevas sur lequel je dois appliquer cette matière: la Sainte Messe doit être l'objet: 1. de l'amour du prêtre; 2. de sa crainte; 3. de sa vigilance et de ses soins. Qu'il plaise à Notre-Dame du Très Saint Sacrement, la douce Reine du clergé, de bénir ces paroles et de les rendre fécondes!

I. — La Sainte Messe, objet de l'Amour du Pretre.

Le cœur se porte naturellement vers ce qui est bon; il s'échauffe et s'enflamme pour ce qui lui paraît excellent; et cette chose bonne, excellente, lui devient plus chère, plus précieuse encore dans la mesure qu'elle est plus sienne, qu'elle lui appartient plus intimement. Or, mes chers confrères, se peut-il quelque chose de plus à nous, prêtres du Seigneur, quelque chose de plus excellent que notre messe de tous les jours ?

1. — Par une étonnante merveille le Verbe éternel a daigné prendre une nature humaine, mais par une merveille plus étonnante encore et bien propre à me confondre, il arrive que par la volonté du Souverain Prêtre, j'y ai part, j'y suis associé, je m'en trouve l'auteur! Si dans la nature, dit le Père Caussette, chaque germe a sa production, chaque être son pouvoir

créateur, notre production à nous, notre création quotidienne n'est rien moins que le Verbe fait chair lui-même.

Après avoir donné à Notre Seigneur sa naissance eucharistique, je reste maître de son adorable Personne; et revendiquant jusqu'au bout les conséquences de l'acte de suprême puissance que je viens de poser, je reçois mon Dieu, je me l'incorpore, je le porte, je le donne à mes frères. Y a-t-il donc quelque chose qui m'appartienne davantage que ce Jésus de mon autel ; que cette messe, à laquelle je reviens chaque matin, non pas comme on revient à une page d'histoire, dit un pieux auteur, mais comme on entre dans une action vivante, dans une scène du présent; que cette messe, dans laquelle, mes paroles douées d'une fécondité divine font écho, sur mes lèvres, au *Fiat mihi secundum verbum tuum* de Marie ? Je suis l'ouvrier, cette fois, Jésus est mon œuvre au Saint Sacrifice. Quelle étonnante propriété! Mais aussi, quelle admirable vérité!

2. — Et ce sacrifice autant il est mien, autant il jouit d'une excellence incomparable, et voilà ma seconde raison de l'aimer.

Connaître la nature d'une action et les effets qu'elle produit, c'est bien connaître en même temps la valeur de cette action. Appliquons cette vérité à l'étude que nous faisons de l'excellence du Saint Sacrifice, et nous ne tarderons pas à conclure combien excellent, combien insurpassable est ce mystère du sacrifice de nos autels, et nous reconnaîtrons avec toute la tradition que l'Eglise catholique n'a rien de plus auguste: *Cum augustius habeat Ecclesia catholica nihil.* (Conv. Melod.)

a) *Sa nature.* — Et d'abord, la valeur du sacrifice se mesure à la dignité de la victime et à la sainteté du prêtre qui l'offre.

Et c'est pourquoi il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais qu'un sacrifice glorieux à Dieu; c'est celui du Verbe incarné, de notre Divin Sauveur Jésus-Christ; tous les sacrifices qui l'ont précédé n'ont été agréés de Dieu qu'en autant qu'ils annonçaient et préfiguraient la divine Victime, et selon la pensée d'un pieux auteur, Dieu ne les a tant multipliés dans

l'ancienne Loi que pour faire mieux entendre qu'aucun d'eux n'était suffisant par lui-même.

Dans ce sacrifice parfait, Jésus remplit à la fois la fonction de Prêtre et celle de Victime; c'est une Hostie de valeur infinie qui est offerte, puisque c'est la nature humaine assumée par le Verbe divin en unité de personne, et le prêtre qui l'offre est de tous points agréable à Dieu, puisque c'est celui dont le Père a dit: Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. (S. Mat. 17. 5.) Aussi le sacrifice de la croix est-il infiniment glorieux à Dieu et rend-il à ses perfections adorables un hommage qui leur est vraiment proportionné, adéquat, en même temps qu'il lui apporte, en tant que satisfaction, une réparation surabondante. C'est pourquoi ce sacrifice auguste résume toute la religion du ciel et de la terre et remplit l'histoire du monde.

Si donc le sacrifice de la croix est ce qu'il y a eu et ce qu'il y aura jamais de plus grand au ciel et sur la terre, nous devons le dire aussi du sacrifice de l'autel; c'est l'enseignement précis et formel du Concile de Trente: *Necessarium fatemur ullum aliud opus adeo sanctum et divinum tractare posse quam hoc tremendum mysterium.* (Conc. Trid. Sess. 22, Cap. 2)

Et dès lors, puisque la sainte Messe est ce qu'il y a de plus grand ici-bas, elle doit tenir dans notre vie la place prépondérante, elle est bien la fonction principale de notre ministère; c'est, avant tout, pour célébrer le Saint Sacrifice que nous avons reçu le caractère sacerdotal: *Principalis actus sacerdotis est consecrare corpus et sanguinem Christi*, dit St. Thomas, (IIIa 8. *XXXVII.* a. 5); et l'évêque consécrateur ne faisait que traduire l'ordre essentiel des choses, quand il nous disait: *Accipe potestatem offerendi sacrificium Deo, missasque celebrandi tam pro vivis quam pro defunctis.* (Pont. Rom.)

Et, en effet, si nous remontons, par la pensée, le cours de nos années, il n'est pas un de nous qui ne pourrait affirmer que dans la perspective aimée du sacerdoce, ce qui a le plus séduit et enthousiasmé son enfance, son adolescence, ce qui

l'a soutenu dans les laborieuses années de la formation cléricale, ça été la pensée et l'espoir de monter un jour au saint autel: *Introibo ad altare Dei*, tant il est naturel de synthétiser toute la vie du prêtre dans cet acte auguste et incomparable du Saint Sacrifice. Comme le prêtre nous apparaissait grand dans cette fonction sacrée, et que les années qui nous séparaient de cet ineffable bonheur nous paraissaient lentes à couler! (Annales des Prêtres-Adorateurs, 18e année, No 15). Nous comprenions un peu alors la sublimité des choses que nous aurions à traiter, et nous étions convaincus de tout ce qu'il y a de vrai dans cette parole enflammée du Bienheureux Curé d'Ars: "Pour dire la messe, il faudrait être un séraphin".

b) *Ses effets.* — Pour avoir la mesure de notre grandeur à l'autel, dit le P. Caussette (Manrèse du prêtre T.I.P. 250), il nous faudrait voir les influences qui partent alors de nous comme autant de rayons bienfaisants et vont se répandre sur les créations divines. Rappelez-vous le beau tableau imaginé par la piété de M. Olier pour exprimer cette idée et ce spectacle sublimes. L'autel est le centre de ralliement des trois Eglises, de telle sorte que, s'il était renversé, trois mondes en seraient ébranlés. L'Eglise souffrante, dont les martyrs sont plus nombreux que les voyageurs de la terre, selon quelques auteurs, une fois privée des subsides de notre sacrifice, pousserait un gémissement inconsolable; les cieux qui ont coutume d'assister en adoration à notre messe, perdraient par sa suppression, une de leurs contemplations les plus ravissantes, et l'Eglise militante, deshéritée de presque tous ses sacrements par l'abolition du plus auguste, s'éteindrait parce qu'il lui serait ôté, non seulement la source, mais encore l'Auteur de sa vie.

Et pour résumer toute son action sur le monde où nous vivons, disons avec les théologiens: Le sacrifice de la messe seul rend aux perfections divines tout l'honneur qui leur est dû, il est le véritable holocauste ou sacrifice d'adoration ; lui seul remercie le souverain bienfaiteur d'une manière proportionnée à ses bienfaits, il est vraiment eucharistique; lui seul a une vertu toute puissante pour déterminer Dieu

à verser sur nous l'abondance de ses biens et pour l'apaiser, quelle que soit sa colère; nous avons en lui la plus excellente prière, la propitiation la plus assurée (Chaignon — Le prêtre à l'autel).

Mais ce sacrifice dont l'excellence m'est si parfaitement démontrée, que je le considère en lui-même ou dans son admirable influence sur le monde, ne me devient-il pas singulièrement cher, quand j'envisage les puissants secours qu'il apporte à l'œuvre de ma sanctification personnelle ?

Mon devoir est d'être saint: *Sancti estote, quoniam ego Sanctus sum.* (Lév. II, 44) Mon devoir est de reproduire en moi le Christ lui-même: *Sacerdos alter Christus.* Et quoi de plus efficace pour atteindre ce but que ma messe de tous les jours ? Le modèle qui m'est offert, les secours qui me sont présentés, dans la célébration de cet auguste mystère, en voilà plus qu'il ne faut pour me donner cette perfection éminente dans la foi et dans les œuvres à laquelle je me suis engagé au jour de mon ordination sacerdotale: *Ministros Ecclesiae fide et opere debere esse perfectos.* (Pont. Rom.)

Quelles leçons que celles de la consécration! écrivait tout récemment le pieux auteur de nos Annales. (Annales des Prêtres-Adorateurs, 18e année, No 5). Leçon d'humilité d'abord, car Celui que notre parole fait descendre sur l'autel, sous les espèces d'un peu de pain, d'un peu de vin, c'est le Christ glorifié qui a jugé qu'il n'avait pas été assez loin dans l'anéantissement, en mourant sur la croix, et qui a voulu se réduire à ces humbles apparences d'une chose matérielle, sans vie: *In cruce latebat sola deitas, at hic latet simul et humanitas.* (Prose: Adoro te).

Avec l'humilité, Jésus immolé sur l'autel par notre ministère, nous prêche la douceur et la patience, la mortification, le zèle, toutes vertus qui transforment la nature ingrate et rebelle, la surélèvent et la divinisent.

Mais ce qui vaut mieux encore pour la sanctification du prêtre, dans l'offrande du Saint Sacrifice de la messe, ce sont les puissants secours que Jésus nous y offre.

Jamais Dieu, dit le P. Chaignon (Le prêtre à l'autel) n'est avare de ses dons, mais jamais il n'en est aussi prodigue envers nous que lorsqu'il nous voit remplir, avec tout le soin et toute la religion dont nous sommes capables, l'auguste fonction de sacrificateur. Que faisons-nous à l'autel ? Nous recevons un sacrement, nous offrons un sacrifice.

A l'autel nous recevons un sacrement, et quel sacrement! Le plus saint, le plus sanctifiant de tous les sacrements, celui qui contient en réalité et en substance l'Auteur même de toute sainteté.

Une communion, c'est tout Jésus-Christ nous enrichissant de tout lui-même. Toutes ses perfections adorables sont bien réellement à nous, par la sainte communion. A nous toutes ses grâces, car nous en possédons la source, le Cœur Sacré de Jésus; à nous tous ses mérites, car c'est bien dans ce mystère que s'établit entre Jésus et l'âme qui le reçoit cette communauté de biens et de vie comparée par notre divin Sauveur à celle qui ne fait qu'un de son Père et de Lui: *Vivo propter Patrem, et qui manducat me, et ipse vivet propter me* (S. Jean. VI. 58). Toutes ses vertus sont à nous: *Ego claritatem quam dedisti mihi dedi eis.* (S. Jean. 17. 22.)

Quant au sacrifice que nous y offrons, nous sommes bien convaincus qu'il est le même que celui de la croix, que sa valeur est infinie, son efficacité toute puissante; mais, sommes-nous également convaincus, nous prêtres, de la part spéciale, immense, que nous avons personnellement aux fruits du sacrifice, en qualité de sacrificateurs ? Et pourtant, chaque matin, nous réclamons les premières gouttes du sang de Jésus pour la guérison de nos âmes, pour l'expiation de nos moindres fautes: *Suscipe Sancte Pater..... pro innumerabilibus peccatis, et offensionibus, et negligentiis meis;* et ce n'est qu'après avoir imploré la clémence divine en notre faveur que nous songeons à la fléchir en faveur de tous les assistants et de tous les fidèles vivants et morts: *pro omnibus fidelibus christianis vivis atque defunctis.*

Et lorsque au moment le plus solennel de notre messe, Jésus-Christ nous prête ses paroles pour opérer le miracle

de la transsubstantiation du vin en son sang, c'est encore à nous les premiers que va sa pensée; c'est à nous tout d'abord que ce sang rédempteur est appliqué — *Hic est sanguis meus qui pro vobis et pro multis effundetur.* — *Pro vobis*, c'est-à-dire, pour vous, mes apôtres, pour vous, mes ministres de tous les lieux et de tous les temps. Je n'exclus personne, semble dire notre divin Sauveur, mais vous, mes prêtres, vous en êtes le premier objet, comme vous êtes celui de mes plus tendres affections. *Pro vobis et pro multis.*

Et c'est ainsi que ce divin sacrifice qui suffirait pour sanctifier et sauver des millions de mondes, s'ils existaient, est offert par nous, chaque matin, en tout premier lieu, pour nos propres intérêts; et n'est-il pas de la plus claire évidence que notre messe est le plus grand moyen de sanctification personnelle qui nous soit offert ? Donc, nous devons nous y attacher de plus en plus, nous devons l'aimer de toute notre âme, nous devons, selon la pensée de saint Augustin, en faire le pivot de notre vie sacerdotale. Nous devons exister pour notre messe et par notre messe. C'est l'exercice capital d'une vie sacerdotale bien entendue; ce doit être l'objet de l'amour le plus pur et le plus ardent du prêtre (Saint Augustin. Confessions.)

II. — LA SAINTE MESSE, OBJET DE LA CRAINTE DU PRETRE.

Si le prêtre doit aimer sa messe, il n'en est pas moins vrai qu'elle doit être pour lui un objet de crainte. C'est le bienheureux Curé d'Ars qui a dit: "Ah! mon ami, si on savait ce que c'est que la messe, on mourrait!" Et, cette parole, elle n'est pas une puérile exclamation, ni le gémissement d'une âme désemparée, mais l'expression aussi vraie qu'énergique d'une vérité que nous devrions plus souvent méditer. La joie et la confiance que nous devons éprouver, en nous approchant de l'autel du sacrifice, ne doivent pas exclure la crainte, et ce sont bien ces sentiments-là que chante le Psaume "*Judica*

me", dans lequel s'harmonisent si admirablement le "*Quare tristis es, anima mea*" et le "*Spera in Deo*".

N'est-ce pas aussi la pensée que vous exprimiez avec autant de clarté que d'à-propos, Monseigneur le Président, dans votre pieuse lettre du 25 mai qui constituera avec le Bref Pontifical de Sa Sainteté Benoît XV, l'admirable prélude de ces glorieuses fêtes eucharistiques, quand vous écriviez ces paroles: "S'ils sont glorieux pour lui, (le prêtre) s'ils sont aimables, combien aussi sont-ils redoutables, ces offices eucharistiques!"

Oui, la sainte Messe doit être l'objet de notre crainte, et cela, à cause de la sainteté qu'exige la célébration du Saint Sacrifice. *Sancti erunt Deo suo*, disait déjà le Lévitique (21. 6.) en parlant des prêtres, enfants d'Aaron. *Sanctitas erunt*, dit plus énergiquement encore le texte hébreu, et la raison pour laquelle on exige cette sainteté, c'est que ces prêtres doivent s'approcher du Seigneur: *Accedunt ad Dominum.* (Exode. 19, 22); c'est qu'ils lui offrent l'encens et mettent les pains sur son autel: *Incensum enim Domini et panes Dei sui offerunt.* (Lev. 21, 6.) Est-il besoin de méditer longtemps pour arriver à la conclusion pressante, inévitable, que le prêtre de la loi nouvelle doit porter dans son cœur une sainteté supérieure à celle des sacrificateurs anciens ? Ce n'est plus un pain vulgaire qu'il s'agit d'offrir à la Majesté divine. Ce pain, il se transforme entre les mains du prêtre, il se change, il se transsubstantie au corps adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ. Et qui jamais s'approcha davantage du Saint des saints ? "O prêtre, s'écrie le P. Chaignon, que vous êtes près de Dieu dans la célébration du Sacrifice! Quand votre voix, prompte comme la pensée, traversant les neuf chœurs des anges, est allée prendre le Verbe incarné et glorifié à la droite de son Père, pour l'abaisser de nouveau à l'état de victime; quand il est là dans vos mains, et bientôt substantiellement uni à votre âme, par sa double nature divine et humaine, reste-t-il encore quelque distance entre vous et la Suprême Majesté ?

En effet, que le Fils de Dieu soit pontife ou victime, nous lui sommes intimement unis. Au divin sacrificateur "nous prêtons notre langue et nos mains", mais c'est lui qui agit

conjointement avec le Père et l'Esprit-Saint. Il est l'agent principal; nous sommes des instruments. Qui pourrait donc trouver que, pour accomplir ces fonctions saintes du Pontife adorable, ce serait trop exiger de nous que nous soyons purs de la pureté des anges ?

Et pouvons-nous oublier le titre de médiateur que nous donne saint Jean-Chrysostome ? "*Medius stat sacerdos inter Deum et naturam humanam.* (Hom. 5 in Joan.) Ainsi placés à la hauteur même de notre Dieu, entre le ciel et la terre, nos cœurs ne doivent-ils pas s'embraser de la charité divine et se dilater au point de prendre les dimensions du Cœur de Jésus-Christ, puisque la terre, le purgatoire et le ciel réclament à la fois nos voix et nos âmes sacerdotales, pour exprimer à Dieu leurs hommages, leurs besoins et leur reconnaissance. Avec Jésus nous sommes pontifes; avec Jésus nous sommes médiateurs. Avec Jésus et comme Jésus, nous devons offrir au monde le spectacle de notre sainteté, suivant le vœu de St-Ambroise: "*Luceat imago Christi in operibus nostris et factis, et tota ejus species exprimatur in nobis.* (Lib. de Isaac et Amim. C. 8, 4.)

Et si nous considérons Jésus comme victime, il me semble que notre union avec Lui n'est pas moins étroite. Le toucher, le soumettre à nos ordres, recevoir son corps comme nourriture et son sang comme breuvage, se peut-il une liaison plus intime, un commerce divin qui donne et qui réclame à la fois plus de sainteté ? Oui, nous le portons dans nos mains, ce Verbe divin, qui, selon saint Ambroise, n'a trouvé que deux trônes dignes de Lui: la divinité dans le sein de son Père et la virginité dans le sein de Marie. Nous lui enjoignons nos ordres, nous, pauvres mortels, à ce Dieu victime qui pourtant commande à l'univers entier.

Plus que cela, nous devenons les sanctuaires animés, les custodes vivantes de la Majesté eucharistique. Jésus-Christ nous donne son corps à manger, son sang à boire, et l'union se consomme aussi parfaite que cela peut être entre le Souverain Prêtre et son indigne ministre. *O res mirabilis!*

Et alors, mes chers et vénérés confrères, conprenons-nous tout ce qu'il faut de pureté et d'éminente sainteté dans un cœur de prêtre? "Une vie tiède, molle, sensuelle, dit le P. Berthier, des vues toutes humaines, un cœur désoccupé de Dieu dans la prière, des discours inutiles, des entreprises d'intérêt ou d'ambition, un oubli presque continuel de la mortification chrétienne, un cœur fermé aux besoins des pauvres, une sensibilité extrême sur ce qui touche l'estime des hommes, enfin beaucoup d'amour-propre et peu d'amour de Dieu, c'en est assez pour précipiter un prêtre au fond de l'abîme."

Oh! méditons ces paroles, et nous devrons nécessairement conclure que la médiocrité ne convient pas au prêtre; méditons ces paroles, et nous éprouverons le besoin de nous sanctifier davantage; et considérant l'état d'indigence spirituelle dans lequel nous nous trouvons, nous sentirons nos âmes prises de cette salutaire frayeur qui n'exclut pas la confiance, qui n'éloigne pas de Dieu mais nous fait approcher de l'autel avec moins de négligence et de tiédeur. Il y eut un jour, mes chers confrères, où nous n'aurions pas voulu offrir le Saint Sacrifice de la messe avec un cœur entaché de la moindre souillure. Comme notre âme était recueillie et pénétrée à l'heure où la cloche du Temple annonçait notre montée au Saint Autel! La joie et la frayeur se mêlaient dans nos âmes remplies d'une foi vive. La Sainte Messe était alors l'objet de notre amour sincère et profond; mais elle n'était pas moins l'objet de notre crainte respectueuse et salutaire; et c'était le jour où notre sacerdoce faisait la joie de nos cœurs et l'édification des fidèles. Ce jour de foi vive et d'éminente pureté, ce jour mêlé d'amour et de crainte, le vivons-nous encore? L'avons-nous vécu toujours?

III. — LA SAINTE MESSE, OBJET DE LA VIGILANCE ET DES SOINS DU PRETRE

Nous le verrons mieux quand nous aurons constaté quelle a été notre vigilance vis-à-vis du Saint Sacrifice et quels soins nous avons apportés à l'accomplissement de cette action

Très Révérend Père Eugène Couet, S. S. S.
Directeur général de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

quotidienne plus grande et plus sublime que la création des mondes.

Aidons-nous, une fois encore, de l'enseignement et de l'exemple des maîtres sur cette question d'une si souveraine importance, et à la lumière qui jaillira dans nos intelligences un peu obscurcies peut-être par la routine et l'irréflexion, nous comprendrons mieux ce qui nous a manqué jusqu'aujourd'hui et nous ne voudrons rien négliger à l'avenir de ce qui concerne la célébration du Saint Sacrifice.

Tout d'abord, il faut apporter à cette action incomparable une préparation. Préparation prochaine, préparation éloignée, toutes deux sont également nécessaires, toutes deux sont grandement efficaces.

Du Séminaire D'Issy où il se prépare à sa tâche auguste, Maurice D'Hulst écrit à sa sœur qui est religieuse réparatrice: "Demandez pour moi l'amour de la vie cachée, la pratique de "l'*Ama nesciri*," le zèle et la charité pour mes frères, l'esprit de foi et de dévouement dans le service des pauvres, et enfin la vie de sacrifice continu. Demandez que je n'immole jamais la sainte Victime sans être victime moi-même". N'y a-t-il pas dans ces admirables paroles tout le programme de la préparation éloignée du prêtre à la célébration du Saint Sacrifice ? Etre victime de son humilité, être victime de son zèle pour les âmes et de sa charité ardente pour Dieu, quelle magnifique préparation, et quel sûr gage de faveurs et de bénédictions divines pour celui qui s'avance au Saint Autel dans ces dispositions saintes!

Mais cette préparation éloignée ne se maintiendra qu'à la condition d'être entretenue et excitée par une préparation immédiate à la célébration du Saint Sacrifice; et pas un auteur d'ascétisme qui consente à nous exempter de ce prologue pieux et nourri de saintes pensées. Saint Alphonse de Liguori, ce docteur si prudent et si sage, demande au moins un quart d'heure d'oraison mentale avant d'offrir le Saint Sacrifice. "Il y aurait manque de respect, dit un auteur (Probation sacerdotale sur la dévotion au Très Saint Sacrement) à monter

à l'autel sans s'être agenouillé dans une humble et fervente prière, sans avoir de nouveau demandé pardon de ses péchés, sans avoir dirigé ses intentions, sans s'être uni de cœur au divin Sacrificateur, dont on va être l'organe vivant. Il y aurait imprudence à ne pas se disposer par le recueillement à cette prière, qui est la plus auguste de toutes les prières, mais aussi la plus exposée aux pensées vaines ou étrangères. Si nous voulons que, pendant les instants solennels, où Jésus sera entre nos mains, toutes nos puissances soient concentrées sur lui, il faut, dans une préparation consciencieuse, les séparer des objets extérieurs, sur lesquels elles ont l'habitude de se disperser."

Et si pour retirer du Saint Sacrifice, les fruits qu'il est en droit d'en attendre, le prêtre doit se recueillir au seuil du sanctuaire, et méditer la grande et sublime action qu'il va faire, il n'est pas moins nécessaire, après l'accomplissement du Saint Sacrifice, qu'il s'arrête au pied de l'autel, qu'il descende au plus intime de son âme, qu'il y rencontre son Dieu, dans le plus reconnaissant et le plus amoureux des colloques. Ah! mes chers confrères, n'est-ce pas pour avoir négligé cet acte élémentaire de reconnaissance vis-à-vis de notre Dieu, que, après toute une vie sacerdotale, bien agissante et pourtant remplie d'œuvres, il arrive à certains prêtres en face de leur éternité d'avoir à gémir sur leur manque de vie intérieure, sur leur peu d'union à Dieu, et d'envisager avec un effroi qui n'a rien de consolant, les jugements terribles du Souverain Juge ? Après la visite et les largesses du Divin Maître, n'avoir pas de gratitude à exprimer, ou bien se contenter tout au plus des quelques formules toujours les mêmes, toujours froides et inattentives! Avoir hâte de quitter le Roi des rois qui, Lui pourtant, ne nous marchande pas son temps et ses attentions délicates! Saisir la première occasion comme prétexte pour abandonner cet entretien avec Jésus, qui nous pèse et nous ennuie, n'y a-t-il pas là, dites-moi, une injure souverainement blessante pour le Cœur de Celui qui est tout amour, et qui vient, une fois encore, de prouver à son prêtre la prédilection sans bornes qu'Il lui porte! Le manque de reconnais-

sance fut toujours révoltant; il revêt à ce moment une laideur plus affreuse; il porte aussi des conséquences plus déplorables.

Quelle doit être la durée de l'action de grâces? Il faut évidemment parfois tenir compte des circonstances de ministère ou de nécessité quelconque qui empêchent de donner à cet exercice de toute première importance le temps voulu. Mais des prêtres pieux s'accordent à regarder le quart-d'heure comme le minimum du temps destiné à l'action de grâces. Saint Alphonse avec plusieurs autres réclame une demi-heure. Imposons-nous un gros quart-d'heure, peut-être mieux une petite demi-heure.

C'est immédiatement après la messe qu'il convient de remercier Notre Seigneur; et en dehors de quelques obligations plus pressantes à certains jours, ne vaudrait-il pas mieux tenir rigoureusement à employer à cette fin les premières minutes qui suivent le Saint Sacrifice? Et pour cela, il serait important que l'action de grâces ne se fit pas à la porte du confessionnal. C'est au pied de l'autel même du Sacrifice qu'il convient au prêtre de se prosterner pour dire à Dieu ses louanges, sa reconnaissance, ses saintes résolutions pour la journée qui va suivre. On sera peut-être tenté de voir, dans cette règle du prêtre, un obstacle à la confession facile des fidèles, et une tentation pour eux de s'éloigner du Tribunal de la Pénitence. Sans doute rien de plus funeste à la confession fréquente des paroissiens que les absences imprévues du confesseur; mais si on sait dans toute la paroisse que le curé chaque matin après sa messe fait son action de grâces, et surtout s'il la fait bien dévotement, avec un grand recueillement, on lui pardonnera bien volontiers ce petit retard de quelques minutes, comme on le laisse volontiers prendre son déjeûner, en attendant au bureau.

En tout cas, si on tient absolument à ne pas faire attendre les gens; si on voit de sérieux inconvénients à le faire, je veux bien consentir, quoiqu'à regret, à ce que le prêtre remette à un peu plus tard son action de grâces; mais, je l'en supplie au nom de ses plus chers intérêts spirituels; je l'en supplie pour l'édification de tout son troupeau, qu'il ne regagne pas

sa maison avant d'avoir rempli vis-à-vis du bon Dieu le strict devoir de reconnaissance qui lui incombe. Il vaudrait mieux même, à certains dimanches, se ménager un quart-d'heure de temps sur l'instruction, quelqu'importante et édifiante qu'elle soit, pour donner à son peuple l'édification plus entraînante encore d'un prêtre qui fait dévotement son action de grâces. *Verba movent, exempla trahunt.*

Préparation fidèle de tous les jours à la Sainte Messe, action de grâces fervente après le Saint Sacrifice supposent dans le prêtre une attention soutenue à observer toutes les règles que l'Eglise détermine dans la célébration du Saint Sacrifice. Disons un mot pourtant de cette obligation grave pour tout célébrant. "Lorsque nous sommes à l'autel, vénérables frères dans le sacerdoce, dit l'Auteur du "Creuset du prêtre" (Pérez de Sécastilla) nous sommes au tribunal du Christ, qui juge notre intention et notre attention. Il compte une à une les syllabes que nous prononçons et celles que nous omettons; il examine comment nous observons les rites et les cérémonies sacrées; il compare notre précipitation à l'autel avec le temps considérable que nous donnons au jeu, aux conversations, aux plaisirs. Il voit tout, il pèse tout, il juge tout. Comprenez, ô prêtres, et laissez-moi vous dire simplement que si Jésus-Christ semble se taire et rester immobile, il ne laisse pas d'amasser des pierres avec lesquelles il nous bâtit, ou une prison d'éternels supplices, ou un palais d'éternelle gloire."

Sainte Thérèse disait. "Je donnerais ma vie pour une cérémonie de l'Eglise". Saurez et plusieurs docteurs affirment qu'un mépris marqué de la liturgie du sacrifice peut être péché mortel; et avons-nous droit de taxer ces théologiens d'une trop grande sévérité, quand nous entendons les Livres Saints faire aux lévites de l'autel figuratif cette menace effrayante: *Si audire nolueris vocem Domini Dei tui ut custodias et facias omnia mandata ejus et caeremonias quas ego praecipio tibi venient super te omnes maledictiones istae* (Deut. 28. 15.)

Mes chers et vénérés confrères, sans avoir pour les cérémonies de notre messe l'extraordinaire estime que leur donnait

sainte Thérèse, y apportons-nous au moins le soin que réclame notre sublime fonction de Ministre du Saint Autel? "Il y en a parmi nous, dit le Père Caussette, qui n'ont pas lu les rubriques de la Sainte Messe depuis le jour de leur ordination. Plusieurs ont substitué de théâtrales fantaisies à la simplicité des saintes prescriptions. D'autres professent de philosophiques dédains pour cette exactitude dans les hommages, qui oblige, sous peine de disgrâce, à la cour des souverains, et au sanctuaire, sous peine d'infidélité." Oh! ne soyons ni des uns ni des autres, et donnons à notre Dieu tous les égards qu'il demande, et que nous ne voudrions pas refuser à une Majesté quelconque de la terre. "Souvenons-nous toujours, ajoute le P. Caussette, que l'observation des rubriques sauvegarde la dignité de notre attitude à l'autel, et que cette attitude a pour le peuple toute la force d'une preuve, parce qu'elle est la mesure extérieure de notre foi."

"Que le sacrifice des chrétiens est grand, s'écrie Bossuet, mais qu'il est simple! un peu de pain, un peu de vin et quatre paroles le composent!" (Méditations sur l'Evangile.) Mais justement, parce qu'il est simple, et que la matière du Saint Sacrifice est facile à trouver et à préparer, serons-nous excusables, nous prêtres, de ne pas donner peut-être à cette matière toute l'attention que requiert une chose d'une importance si grande? Je n'ai pas à vous apprendre, mes vénérés confrères, que le seul pain dont on puisse validement et licitement faire usage pour l'Eucharistie, est le pain naturel, le pain proprement dit, le pain de froment, *panis triticeus*, et que la consécration de tout autre pain, suivant l'opinion des théologiens, est nulle ou douteuse.

Dans les siècles de foi, les fidèles tenaient à honneur de préparer le pain qui devait servir à l'autel. C'était l'une des grandes occupations de sainte Radegonde, reine de France. Rien de plus remarquable que le respect avec lequel on traitait, selon les coutumes de l'abbaye de Cluny, tout ce qui avait rapport au Sacrifice de l'autel. "On faisait à jeun, dit un auteur religieux, le pain qui devait en être la matière; quelque pur que fût le froment, on le choisissait grain à grain,

on le lavait soigneusement, puis on le mettait dans un sac uniquement destiné à cet usage. Un domestique reconnu pour un homme de bien le portait au moulin, et après avoir lavé les meules, il se revêtait d'une aube et d'un amict, moulait le blé, lavait le tamis, et préparait la farine." (De la falsification des substances sacramentelles.) Mes chers confrères, s'il n'est pas nécessaire de donner tous ces soins minutieux à la confection du pain qui doit être consacré, il n'en est pas moins vrai que c'est un devoir grave pour nous d'assurer la validité et même la licéité de la consécration eucharistique. Ce n'est pas hier seulement qu'on a constaté une tendance commerciale à falsifier les produits alimentaires; et le frelatage n'a pas limité ses funestes opérations aux choses de l'intelligence; il a tout envahi: et le sucre, le sel, la farine, comme la littérature et la philosophie n'ont pas toujours droit de s'appeler sucre, sel, farine, littérature et philosophie.

En 1855, un religieux, dominicain français, le Père Pie-Marie Rouard de Card, amené par un concours de circonstances à faire quelques études sur les falsifications qui peuvent altérer le pain considéré comme matière du sacrement de l'Eucharistie, arrive à cette conclusion: "On falsifie le pain avec de l'alun, des sulfates de zinc ou de cuivre, des carbonates d'ammoniac, de potasse, de magnésie et de chaux, de la terre de pipe, des poudres de plâtre et d'albâtre, de la fécule de pomme de terre, des farines de féveroles, de haricots, de seigle, d'orge, et de maïs..... Aucune précaution, continue l'auteur, n'est à dédaigner dans une matière aussi importante, à une époque où la soif du gain a étendu les falsifications jusqu'aux matières les plus élémentaires."

Dans l'*Univers religieux*, du 31 d'octobre 1851, le même auteur écrivait: "Généralement, il faut se défier des hosties qui sont très légères, très brillantes, et presque transparentes. Les hosties de pur froment ont une couleur plus jaunâtre, plus mate et plus de consistance." Il y a en effet de ces hosties qui sont tellement friables qu'on ne peut les rompre sans un grand danger de faire jaillir un peu partout les saintes parcelles, et conséquemment de laisser tomber et séjourner dans la poussière le corps adorable de Notre Seigneur.

Pourrions-nous dire, Messieurs, que le danger de falsification est moins grand aujourd'hui qu'à l'époque où cet auteur écrivait, il a y quelque soixante ans ? Les derniers événements qui ont bouleversé le monde au point de vue économique ne nous permettent-ils pas au contraire d'affirmer qu'il y a raison pour nous d'être plus défiants que jamais et que c'est un devoir grave pour le prêtre de s'assurer de la pureté de la farine destinée à la confection des hosties ? Déjà certaines communautés religieuses, pour répondre au désir qui leur a été manifesté par des prêtres un peu inquiets sur la matière du sacrifice, ont bien voulu installer chez elles des machines à moudre. C'est une initiative qui mérite, il me semble, d'être encouragée et imitée.

Ce que je viens de dire du pain, il faudrait le dire du vin. Les hommes du métier seuls pourraient nous dire toutes les altérations ou falsifications qui peuvent rendre cette matière invalide, ou illicite ou inconvenante." A toutes les époques, écrit l'auteur cité plus haut, la fraude s'est exercée à falsifier les vins; nous doutons cependant qu'elle ait été jamais organisée sur d'aussi vastes proportions que de nos jours. Un fait choisi entre beaucoup d'autres suffit pour le montrer. En 1846, une commission fut nommée par la Chambre des députés pour s'occuper de la falsification des vins à Paris. Il fut établi que cette ville consommait, chaque année, un million d'hectolitres de ce liquide. Le rapport de M. Lagrange prouve que le chiffre des hectolitres falsifiés pouvait s'élever à cinq cent mille. Et l'auteur dit dans une note: Nous causions un jour, dans une petite ville du midi de la France, avec un marchand de vin, à l'occasion de ce travail; depuis quelques moments nous remarquions la figure étonnée de notre interlocuteur, lorsque tout à coup, il nous interrompit: Comment, nous dit-il, il est nécessaire que le vin soit pur pour offrir le Saint Sacrifice de la Messe ? — Mais certainement. — Alors ne nous en achetez pas, parce que nous n'en vendons jamais."

Pas besoin d'insister davantage. Mais comme pour la préparation des hosties, ne serait-il pas possible de prendre

plus de précautions concernant la valeur du vin que nous employons pour la Sainte Messe ? Je crois qu'il est bien dangereux de se fier à sa connaissance dans la matière. Bien des personnes s'imaginent connaître les vins, qui se trompent le plus grossièrement du monde. "Dans l'expertise des vins, dit Chevalier, (Dictionnaire des altérations), il faut une extrême prudence. Eh bien! dit-il, nous avons vu de jeunes chimistes, se prononcer affirmativement avec une légèreté qui nous faisait trembler."

L'Eglise a déterminé la matière du sacrement de l'Eucharistie; elle a également fixé certaines règles concernant les vases sacrés, les linges d'autel, les vêtements sacerdotaux. Ces règles, elle les impose *sub gravi* dans bien des cas; et alors même qu'il n'y aurait que faute vénielle à désobéir à ces préceptes, ne devrions-nous pas avoir grandement à cœur de ne rien négliger dans le service eucharistique, dans cette domesticité d'honneur qui nous échoit ? Ne nous laissons-nous pas trop guider par ce goût aussi faux que mondain, qui sous prétexte d'attirer les foules, fait bien plus cas du clinquant et du superficiel qui brille que du sérieux et du vraiment beau ? Ne serait-il pas temps, par exemple, de mettre de côté, quand il s'agit des vêtements sacerdotaux, toutes ces étoffes plus ou moins bariolées de fils qu'on dirait d'or ou d'argent, et dont on use pour toutes les couleurs liturgiques, alors qu'elles ne devraient servir pour aucune ? Qu'on fasse donc moins de dépenses pour une ornementation qui ne vaut rien en liturgie, et qu'on se procure une soie bien garantie qui est la matière la plus admise pour les vêtements sacerdotaux. A quoi bon plaire aux yeux des gens du monde, si on contrarie la volonté du Souverain Maître en désobéissant aux lois de son Eglise ? Soyons les observateurs scrupuleux de l'étiquette du Roi des rois; c'est encore la meilleure manière d'attirer le peuple au Saint Sacrifice de la Messe et le plus sûr moyen de mériter les bénédictions du Dieu adorable que nous servons.

De ces principes trop longuement exposés, mes chers confrères, j'arrive à conclure ce que j'appellerai des vœux:

Vœux

1) Le Prêtre ne doit s'abstenir de célébrer la sainte Messe que pour des raisons majeures. Il la dira également en voyage alors qu'il a un besoin plus grand de cette sainte action, pour vivre dans l'union à Dieu, et pour cela, il se munira d'un celebret, sans lequel il est exposé à se voir refuser l'accès au Saint Autel.

2) Il veillera tout particulièrement à assurer une matière valide au saint Sacrifice; et en conséquence, il encouragera les personnes absolument recommandables, et surtout les religieuses à se charger de la mouture du froment. Il fera également tout ce qui lui est possible pour se procurer un vin de messe, dont la pureté ne peut être mise en doute. (1)

3) Il s'assurera les effets sanctifiants de sa messe en apportant la préparation qui convient à cette incomparable action; et comme rien ne conduit plus sûrement à l'obtention de nouvelles faveurs que la reconnaissance pour les bienfaits déjà reçus, il donnera une attention spéciale à son action de grâces, ce qui constitue, avec sa messe, l'heure de beaucoup la plus précieuse d'une journée sacerdotale.

DISCUSSION

Monseigneur le President. — C'est tout un traité que vient de nous donner M. le Chanoine Miville sur l'un des points les plus importants de notre vie sacerdotale. Si quelqu'un d'entre vous, Messieurs, croyait devoir faire quelques observations ou présenter certaines suggestions, je l'invite à prendre la parole. Une aimable et franche discussion nous permettra seule de retirer de ce travail tous les fruits que nous pouvons en attendre.

(1) On trouvera dans l'appendice au présent volume le résultat d'une enquête faite par le Docteur Saunders, céréaliste du Dominion, sur les farines canadiennes en vente sur le marché.

Le Rev. Pere Letellier, S. S. S. — M. le Rapporteur a signalé les avantages qu'il y a pour le prêtre à faire son action de grâces au chœur. Pourquoi ne pas ajouter: et sa préparation ? Dans la sacristie, en effet, il n'est pas toujours facile d'avoir tout le recueillement désirable. Et puis, n'y aurait-il point pour les fidèles un sujet de grande édification à voir le prêtre au pied de l'autel se préparer à l'action la plus grande et la plus sainte ?

Je me rappelle une confidence que me faisait un jour Mgr Labelle: "Père, me disait-il, tu sais, moi, quand je fais mon action de grâces, je la fais au chœur. Là, on me regarde, et, un peu par respect humain, j'y consacre un bon quart d'heure. Sans cela, je n'en fais pas." Etant donné la faiblesse humaine, ne faut-il pas avouer que plusieurs seraient tentés de tronquer leur action de grâces après la messe ? Mais s'il y a là cinquante ou cent personnes qui nous observent, alors, nous serons poussés à leur donner le bon exemple.

N'y aurait-il pas lieu d'insister également sur le silence à garder dans la sacristie ? ce qui favoriserait beaucoup le recueillement. Les enfants de chœur doivent être dressés sur ce point ainsi que sur celui de la bonne tenue. Mais pour y réussir, il faut évidemment que le prêtre prêche d'exemple, surtout quand il revêt les habits sacerdotaux.

Pour ce qui regarde la manière de célébrer, M. le Rapporteur a fait remarquer qu'on donne en général beaucoup de temps aux amusements. Pourquoi alors ne pas consacrer la demi-heure réglementaire à l'acte le plus saint de notre religion ? Quel-

ques prêtres seraient plutôt portés, semble-t-il, à dire leur messe d'une manière un peu leste.

M. L'ABBE BAZINET, curé de Ste-Agathe. — Pourquoi le prêtre ne ferait-il pas sa préparation et son action de grâces en surplis ?

S. G. MGR P.-E. ROY. — Et pourquoi pas sur un prie-Dieu ?

MGR LE PRESIDENT. — Rien ne me paraît plus logique. L'évêque n'agit pas autrement. Jamais il ne monte à l'autel qu'il n'ait récité auparavant toutes les prières du Canon. On attend que ces prières soient terminées. Après la messe, il se revêt du rochet, de la mozette et de la mantelletta, puis il se rend au chœur, et là, sur un prie-Dieu, il fait son action de grâces. Ce que le Cérémonial demande à l'Evêque, pourquoi le Curé ne le ferait-il pas dans son église ? N'en est-il pas le pasteur ?

M. LE CHANOINE JASMIN. — Dans nos paroisses, ne serait-ce pas un sacrifice trop grand à imposer à nos femmes d'ouvriers que de leur demander d'attendre un quart d'heure ou une demi-heure ? Force est donc au prêtre de sacrifier sa préparation et son action de grâces à la messe pour entendre les confessions.

MGR LE PRESIDENT. — La question est donc de trouver le moyen de concilier la préparation et l'action de grâces avec l'audition des confessions. A certains jours, il y a foule. Il s'agirait alors de déterminer avant et après la messe un temps où l'on serait disponible pour entendre les pénitents. En tout cas, tendons à nous conformer au vœu formulé

par M. le Rapporteur de sauvegarder le temps de notre préparation et de notre action de grâces, et de la faire autant que possible au chœur, sur un prie-Dieu et en surplis.

S. G. Mgr Roy. — Pour ce qui est de la matière du sacrifice, n'y aurait-il pas quelque chose à décider ?

Le R. P. Letellier, S. S. S. — Il se peut que la farine manufacturée, telle que nous la livre le commerce, ne soit pas propre au Saint Sacrifice. N'y aurait-il pas moyen d'obvier à cet inconvénient en demandant, par exemple, aux RR. PP. Trappistes de moudre la farine ?

S. G. Mgr Roy. — Il faut viser, me semble-t-il, à soustraire de plus en plus au commerce la matière du sacrifice. C'est là une grave question qui s'impose à notre attention. De quelle façon pourrions-nous y arriver ? Jusqu'à un certain point, en contrôlant attentivement ceux qui confectionnent la matière du sacrifice. Chez nous, ce sont les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Québec qui nous fournissent les hosties. Une difficulté subsiste pour les prêtres éloignés des centres épiscopaux et qui se procurent auprès d'un même fournisseur tout ce dont ils ont besoin.

Un Pretre-Congressiste. — Ne pourrait-on pas charger un Comité d'exercer ce contrôle ?

S. G. Mgr Brunault. — Dans le diocèse de Nicolet, ce sont les Sœurs du Précieux-Sang et de Saint-Joseph qui sont seules autorisées à fournir des hosties aux prêtres du diocèse. Les Sœurs ont instruction

de se procurer la matière la plus pure qui soit sur le marché.

Permettez-moi, Messieurs, de revenir un instant sur la question de la préparation et de l'action de grâces à la sainte Messe. Je dis qu'il serait vraiment regrettable de passer habituellement ce temps au confessionnal. Je serais peiné de vous voir retourner dans vos paroisses avec cette conviction que vous pouvez immédiatement avant et immédiatement après votre messe entendre les confessions, et vous penser quittes avec Dieu.

C'est le grand péril où tombent tant de prêtres voués à la vie active de se dépenser, toute leur vie, au service des autres, en se négligeant eux-mêmes. L'expérience n'est-elle point là pour nous convaincre de la facilité où nous sommes de tomber dans la routine et la tiédeur au service de Dieu, et cela parce que nous comprenons mal le devoir qui nous lie au service des âmes. L'on voit ainsi des prêtres arriver à la mort après une vie dépensée toute entière au service des autres, et qui n'a pas été suffisamment vivifiée par l'esprit de prière. Comme si le prêtre ne devait pas tout d'abord pourvoir à sa sanctification personnelle, sauver son âme avant toute autre.

De nos jours, les communions se sont multipliées. Est-ce une raison pour nous dispenser de faire monter nos actions de grâces vers Dieu ? Et devons-nous y trouver l'occasion de notre perdition ?

Pour moi, je ne serai pleinement rassuré que si le prêtre, qui travaille du matin au soir au salut des âmes, donne tout le soin voulu à la préparation et à l'action de grâces à sa messe.

Au reste, pour rester dans le vrai, le cas d'une aussi grande assiduité au confessionnal, telle que supposée tout à l'heure, reste plutôt l'exception. Autre chose est d'entendre les confessions, quand on a donné au moins un quart d'heure au bon Dieu. Et puis, il y a une autre solution: pourquoi, une fois les confessions terminées, ne pas consacrer le temps voulu à l'action de grâces ? La plupart des estomacs supporteront assez facilement un léger retard. Tout le ministère sacerdotal n'en sera que plus fructueux, parce que le prêtre se sera davantage nourri de Dieu.

Un Curé. — Il y aurait lieu, je crois, de distinguer entre les paroisses urbaines et les paroisses rurales. Dans ces dernières, où le prêtre est presque toujours seul, il faudrait également distinguer entre les jours de semaine et le dimanche. Sur semaine, il est assez facile de donner le temps voulu à sa préparation et à son action de grâces. Pour le dimanche, c'est autre chose. Ne serait-ce pas alors pour le prêtre une bonne préparation que de se rendre habituellement de bonne heure à la sacristie et d'y rester jusqu'à la grand'messe à la disposition des pénitents ? Quant à l'action de grâces, ce jour-là, je ne vois aucune solution. Après la grand'messe, en effet, les gens de la campagne ont besoin de voir le curé. Ce serait vraiment trop onéreux pour eux que de les faire attendre une demi-heure, alors qu'ils sont partis de chez eux depuis le matin.

Mgr le President. — Dans l'impossibilité, il n'y a pas de loi qui oblige; mais n'y a-t-il pas toujours possibilité de réciter au moins les prières liturgiques

que l'Eglise nous invite à réciter après la célébration du Saint Sacrifice? Les plus pressés et les plus exigeants ne sauraient certainement s'en offenser et nous aurons ainsi rempli un devoir de haute convenance envers Dieu.

Par ailleurs, retenons bien ceci: Faisons la préparation et l'action de grâces au chœur toutes les fois que la chose est possible; n'en abrégeons jamais la durée, sans des raisons très graves.

Un autre point très important, signalé par M. le Rapporteur, est celui de l'observation des rubriques. Comme remède aux abus qui ont pu se glisser sur ce point, je suggère à tous les congressistes de lire, d'ici la fin de l'année, les rubriques de la messe. Ne ferions-nous que cela, nous aurions retiré du congrès un grand profit.

Dans l'accomplissement journalier des fonctions sacrées, nous prenons certaines habitudes qui sont rien moins que conformes aux lois et à l'esprit de l'Eglise. A la messe, nous récitons à voix basse ce qui doit être récité à haute voix, et réciproquement. Nous ne faisons pas les inclinations voulues, nous dénaturons les signes de croix, etc. Je connais bien peu de prêtres qui ne fassent aucune faute sur ces divers points. Permettez-moi donc de vous suggérer un moyen que je tiens d'un prêtre vénérable.

Celui-ci demandait un jour à un jeune diacre, qui allait être ordonné et qui, partant, savait bien ses rubriques, de lui faire remarquer toutes les fautes qu'il lui verrait commettre. Faisons de même avec nos confrères. Demandons-leur, quand la chose est possible, d'assister à notre messe et d'observer tout

ce qu'il y aurait de défectueux dans nos gestes et dans nos paroles. Ainsi serions-nous mis au courant des manquements qui nous échappent et pourrions-nous réformer certains abus qui se sont glissés dans l'exercice des fonctions sacrées au cours de notre vie sacerdotale.

*
* *

Le deuxième rapport est présenté par M. l'abbé Antonio Camirand, du Séminaire de Nicolet. Il traite des principaux moyens que *le Prêtre* peut employer en vue de promouvoir *le Culte eucharistique.*

DEUXIEME RAPPORT

Le Prêtre et le Culte Eucharistique.

La religion que le chrétien, et en premier lieu le prêtre, porte dans son cœur est une activité vivante de son âme qui doit se manifester par le culte religieux. Or comme la religion embrasse des vérités qu'il faut croire et des devoirs qu'il faut accomplir, nous pouvons définir le culte: la mise en pratique de cet ensemble de vérités et de devoirs qui lient l'homme à son principe et à sa fin. La fin du culte religieux sera donc de rendre à Dieu l'honneur qui est dû à sa suprême excellence et de lui soumettre l'homme tout entier, son corps et son esprit.

Partant, le culte eucharistique sera la mise en pratique de cet ensemble de vérités et de devoirs qui nous lient à Jésus

présent dans le sacrement de nos autels, ou bien: l'ensemble des actes qu'imposent ces vérités et ces devoirs. Obtenir que partout, soit par des actes intimes et privés, soit par des actes publics et solennels, on mette en pratique tout ce que contiennent de sens les vérités qui nous lient à Jésus Eucharistie, voilà le champ où doit s'exercer le zèle sacerdotal.

Où le culte eucharistique doit exister tout d'abord comme dans sa source, quelles en sont les trois principales manifestations, c'est ce que nous voulons dire.

I. — La Source du Culte Eucharistique.

Est-il besoin de rappeler que c'est dans le cœur du prêtre que le culte eucharistique doit d'abord exister comme dans une source sacrée, pour de là, se manifester par des actes et devenir conquérant par l'apostolat. Mais ceci n'aura lieu, remarquons-le bien, que si le cœur du prêtre est rempli d'un amour qui réchauffe, qui entraîne, qui se répand en flammes ardentes dans les âmes et les subjugue, d'un amour qui se fait apôtre, qui ne se repose que quand il a offert à son bien-aimé les cœurs et les volontés de tous.

Qui allumera ce feu sacré ? Dieu sans doute; mais l'homme, de son côté, doit remplir certaines conditions, dont la première est d'acquérir, outre la vertu de pureté, la science de l'amour ou de l'Eucharistie, puisque l'une n'est que l'expression de l'autre. Cette science engendrera nécessairement l'esprit d'apostolat.

Si l'on y réfléchit, il est facile de comprendre que notre sainte religion repose essentiellement sur un certain nombre de dogmes d'où découle toute la morale. Parmi ces dogmes, il en est un qui résume et synthétise tous les autres, qui est le dernier mot des œuvres de Dieu et la fin de tout être, c'est le dogme de l'amour de Dieu pour sa créature. Ce n'est pas assez de dire que Dieu nous a aimés d'un amour éternel (Jer., 31, 3), il a rangé en bataille contre nous l'amour, il a élevé au-dessus de nous l'étendard de l'amour, selon la forte expression de l'auteur du Cantique des cantiques (XI, 4).

Etudiez, creusez ce dogme dans toute sa mystérieuse profondeur, il vous donnera comme conclusion cette parole de l'apôtre saint Jean (I Joan., III, 16): Et nous devons aussi donner notre vie pour nos frères. Cela est logique, puisque Jésus a dit: Mon commandement est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés (Joan., XV, 12): jusqu'à vous livrer pour ceux que vous aimez, comme je l'ai fait moi-même. Quand cette vérité sera entrée dans une âme sacerdotale et que, après avoir été arrosée par la grâce, elle sera devenue une conviction intime et profonde, nous aurons nécessairement un apôtre de l'amour. Or un apôtre de l'amour peut-il ne pas être un apôtre du sacrement d'amour et du culte dû à ce sacrement? Voilà l'esprit d'apostolat eucharistique.

Il faut dire plus. Cet esprit d'apostolat doit revêtir une forme spéciale. L'amour de Dieu pour l'homme n'a atteint sa dernière expression que dans le sacrement de l'Eucharistie. Elevez donc vos regards plus haut que Bethléem et Nazareth, plus haut que le jardin de Gethsémani et les comparutions devant Caïphe et Pilate, plus haut que la croix elle-même, regardez l'autel et le tabernacle. La puissance et l'amour de Dieu ont agi de concert pour nous donner la présence réelle, et la raison première de cette présence n'est pas tant de recevoir des visites et des hommages de la part des hommes que de donner une nourriture aux âmes. Là est le dernier degré de la science de l'amour et de l'Eucharistie, qui engendre le plus bel apostolat: celui de la communion fréquente; car nous croyons que la communion est, après le Sacrifice lui-même, la plus excellente manifestation du culte eucharistique.

Nous n'avons pas à tracer un programme d'études, mais disons que pour acquérir cette science de l'Eucharistie, il faut définir et scruter la nature de l'amour qui est de vouloir le bien de l'objet aimé, chercher de quel retour il veut être payé, déterminer ses tendances et ses aspirations qui vont jusqu'à l'union parfaite dont parle le Christ dans sa suprême prière: *ut sint unum sicut et nos unum sumus* (Joan., XVII, 22).

Il faut de plus faire une synthèse sublime qui consiste à rattacher, comme à leur principe, toutes les vérités de la doctrine catholique, à cette parole du théologien de l'amour du Christ: *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* (Joan., III, 16), à les contempler ensuite dans le mystère eucharistique comme dans la plus parfaite de leurs manifestations: *in finem dilexit eos* (Joan., XIII, 1).

Cette science de l'Eucharistie exige encore que l'on étudie en même temps l'histoire de l'amour à travers les âges, surtout depuis que la charité a surabondé dans le monde. Que l'on parcoure la route des siècles, on sera témoin de la lutte d'un cœur qui aime, qui ne peut se résoudre à ne pas être aimé, qui se plaint amèrement de ne pas être payé de retour, qui sème partout ses pardons et ses miséricordes, qui épuise toutes les ressources de sa puissance, afin de conquérir l'amour d'un autre cœur qui a de nombreuses faiblesses, de tristes oublis, des élans sublimes parfois, mais hélas! trop souvent suivis de chutes déplorables: d'un côté c'est le cœur de Dieu, de l'autre de cœur le l'homme. (1)

Qu'ils soient nombreux les saints prêtres qui, au lieu de passer leur vie à s'occuper de choses légères et plus ou moins en rapport avec la sublimité de leurs fonctions, s'appliquent à s'enivrer de l'idée divine, à étudier les vérités de notre sainte foi dans l'amour rédempteur et dans la pleine lumière de

---

(1) Sur ce sujet on pourra lire avec grand profit les livres suivants:

VERMEERSCH — Pratique et doctrine de la dévotion au Sacré-Cœur.

BOUGAUD — Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

CHASLE — Vie de Sœur Marie du divin Cœur.

CROS — Le Cœur de Ste-Gertrude.

GAUDREAU — Les divines paroles.

TESNIERE — Le Cœur de Jésus-Christ (La révélation évangélique et la révélation eucharistique).

CHAUVIN — La Passion méditée au pied du S. Sacrement.—Toutes ces études devront nécessairement être complétées par une intelligence approfondie des décrets de Rome sur la pratique de la communion quotidienne; on les trouvera réunis et commentés brièvement dans mon opuscule: *Solution des objections contre la communion fréquente et quotidienne.*

l'Hostie, pour ensuite les faire descendre dans les âmes comme une rosée divine embaumée du parfum de sa source. Nous serons bien près d'obtenir ce résultat, quand au moins nous tous, prêtres, aurons commencé de faire souvent la méditation du matin sur l'Eucharistie. Le recueillement, la réflexion et la prière feront naître et développeront dans nos âmes une foi vive, d'où un amour intense et un zèle ardent pour le culte eucharistique, et pour une étude plus approfondie du mystère d'amour.

"Messieurs, dit un évêque contemporain, si la doctrine est le soutien de la vie morale des fidèles, elle est aussi la sauvegarde des vertus du prêtre et le gage de son influence apostolique. Je n'ai jamais confiance pour ma part, dans des vertus sans forte base doctrinale. Ce sont des châteaux de cartes sur le sable mouvant des passions. Et ne voyez-vous pas que n'étant pas assez en possession d'une doctrine qui maîtrise la vie, la plupart des prêtres et des jeunes lévites sont fascinés, éblouis, emportés par de tout autres idées que celles de leur vocation." (Tissier, Soyons apôtres, p. 295).

Nous avons bien entendu: Pour être vraiment vertueux, pour être apôtre, le prêtre doit posséder une doctrine qui maîtrise sa vie, qui l'unifie, qui l'oriente, qui en concentre et en provoque toutes les énergies et les activités. Hélas, que de forces dispersées et perdues parfois, même dans la vie d'un prêtre!

Heureux le prêtre qui pourra dire au bord de sa tombe: j'ai fait deux parts de ma vie, l'une a été employée à étudier l'amour de Dieu pour l'homme, l'autre a été dépensée à semer cet amour dans le monde. Ce prêtre aura certainement acquis cette conviction sublime qui emporte une vie vers les hauteurs de l'immolation, qui la fait ressembler à celle de ces géants de l'apostolat et de l'amour que furent autrefois saint Paul et plus récemment le Vénérable Pierre-Julien Eymard.

Si nous tous, prêtres, avions pour l'Eucharistie une véritable passion, dérivant d'une conviction fortement raisonnée

et bien éclairée, de sortir de nous-mêmes et de nous donner, nous saurions édifier, inventer mille manières d'attirer les fidèles à l'Eucharistie, et le culte eucharistique ne serait peut-être pas loin de toucher à sa perfection ici-bas.

Considérons maintenant les diverses manifestations du culte eucharistique et le rôle du prêtre dans chacune d'elles. D'abord l'amour veut pour son bien-aimé une demeure digne de lui.

II.—Les Temples religieux.

Dieu ayant voulu concrétiser sacramentellement sa présence dans un lieu, les temples religieux sont destinés à abriter cette présence, et le rôle du prêtre est d'obtenir que ces temples soient les plus beaux possibles. C'est le cas de dire: *Quantum potes, tantum aude.*

Des cœurs malades, des intelligences faussées réclament parfois: "Dieu se contenterait de moins" disent-ils. Raisonner ainsi, c'est diminuer, rapetisser le sentiment religieux, ce n'est pas comprendre la présence réelle de Dieu au milieu des hommes.

Il faut éviter les excès, mais il faut aussi observer les convenances, Une règle pratique qui peut nous guider dans l'expression de notre culte eucharistique par nos églises, sera la suivante: Il faut que nos temples soient proportionnés au genre de vie et à l'état moyen de fortune de ceux qui contribuent à les bâtir, tout en étant supérieurs en richesse et en beauté aux demeures des fidèles d'un même lieu.

D'un côté le terme de la proportion est limité par les ressources et les besoins des fidèles, mais de l'autre il est illimité, infini, car c'est la sainteté et la majesté de Dieu présent au milieu de nous dans l'Eucharistie. C'est parce que l'on a tenu compte des deux termes de cette proportion que sur la terre canadienne se sont élevées des églises qui font l'honneur de notre peuple. Parfois majestueuses et sublimes, d'autres fois simplement belles, ou même modestes et pauvres selon

les circonstances; elles ont surgi grâce au zèle du prêtre qui a appliqué cette règle avec justesse et prudence et contribué ainsi à la très légitime beauté et splendeur du culte eucharistique.

Quelqu'un pourrait regretter de ne pouvoir construire ou orner son église aussi richement qu'il le désirerait. Que celui-là se console, car suivant la règle que l'on vient d'énoncer, si Jésus est traité avec non moins de confort dans le logement et le vêtement que le prêtre ne l'est lui-même ou que ne le sont les fidèles attachés à son église, tout aura été fait d'une manière digne, convenable, et Dieu n'exige pas davantage.

Cependant, si ce prêtre pauvre veut écouter son zèle, qu'il se fasse le mendiant de l'Eucharistie. Il trouvera certainement des âmes dévouées et généreuses qui viendront à son secours. Souvent d'ailleurs le culte dans une petite paroisse n'est pas moins beau que dans les églises où abondent les richesses. Qui n'a été charmé parfois par la beauté simple, modeste mais tout imprégnée d'une profonde piété, que l'on admire dans les humbles et proprettes chapelles où se donnent de belles et de touchantes manifestations de foi et de respect envers Jésus-Eucharistie. Près de ces modestes demeures eucharistiques, le prêtre peut vivre et s'endormir content, en songeant qu'il s'est efforcé de donner à Dieu une demeure convenable, où l'amour des cœurs suppléait à l'éclat des richesses.

Mais quelle que soit la valeur du temple eucharistique, il y a un ensemble de qualités qui n'en doivent jamais être absentes : c'est la propreté, l'ordre, le bon goût, la décence religieuse. Partant, l'église devra être lavée souvent, balayée fréquemment, toujours soigneusement époussetée. Les vases sacrés seront strictement conformes aux prescriptions liturgiques et reluisant de propreté, les ornements et les linges sacrés jamais rapiécés, tachés, décousus ou troués. Les bancs, les chaises seront toujours dans un bon état et disposés convenablement. Jamais on ne verra traîner les choses qui sont destinées à servir au culte. Toute trace de désordre, ne l'oublions pas, produit une impression défavorable; il appartient au prêtre

qui a le zèle de la maison de Dieu de n'en laisser paraître aucune, et de pouvoir dire en toute vérité, au soir de sa vie, en se rappelant ces détails de son ministère, ce que disait le roi David dans ses chants sublimes: *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire* (Ps. 25, 8),... *Car le zèle de votre maison m'a dévoré* (Ps. 68, 10).

Serait-ce trop demander au prêtre que son église, sa sacristie, et particulièrement tout ce qui sert à l'autel, reçoive de lui une attention aussi suivie et un soin aussi détaillé que son propre salon ou celui d'une des premières maisons de sa ville ou de son village, et que les vêtements sacerdotaux ne soient jamais dans un état inférieur aux habits qu'un homme de bonne société revêt pour faire une visite à une personne qu'il honore. Un prédicateur de retraite donnait un jour aux prêtres ce conseil qui paraît bien sage: Par respect pour Dieu, lorsque vous priez au nom de l'Eglise ou lorsque vous célébrez, du moment que votre bréviaire ou votre missel commence à accuser, par ses déchirures ou par la couleur plus que douteuse des feuillets dont l'écriture est à demi effacée, un usage de plusieurs années, renouvelez-le. Des livres ainsi noircis et rapiécés ne seraient pas tolérés pour les relations entre gens du monde qui occupent un certain rang social, ne recevraient pas place sur la table d'un salon; il ne faut pas faire moins pour le bon Dieu. Et le sage prédicateur ajoutait que la propreté et la richesse de ces livres divins rappelant sans cesse au prêtre le respect dû aux choses saintes, lui aideront à mieux prier et à mieux célébrer les saints mystères. Il faut dire la même chose de l'église et de tout objet qui sert au culte: corporal, purificatoire, nappes d'autel, bourse, pale, canon, missel, chandeliers, voile de tabernacle, habits des enfants de chœur, etc... Dans d'autres milieux il y a les convenances sociales, ici nous avons les convenances eucharistiques.

Il sera bon aussi d'user de discrétion dans la décoration de l'autel, en lui conservant son apparence de table du sacrifice. Aujourd'hui l'esprit laïque envahit l'autel comme il a envahi la tribune de l'orgue. L'autel, en plusieurs églises, est devenu un piédestal de statues, une étagère de bouquets, un support de lampes électriques, au détriment du véritable

culte du sacrifice. Il faut un sens bien juste pour ne pas appeler beau dans une église un chant, une musique, une décoration, qui ne pourraient convenir que dans un autre milieu. Il y a dans cette matière, comme dans d'autres, des principes immuables.

Au livre XI de la "*Cité de Dieu*", saint Augustin dit que "la créature privée de raison et de sentiment n'a point de cœur pour aimer Dieu, ni d'intelligence pour le comprendre; aussi, ne pouvant connaître, tout ce qu'elle peut, c'est de se présenter elle-même à nous pour être du moins connue et pour nous faire connaître son divin auteur." Il y a, il me semble, dans cette pensée, toute l'application et la signification de notre culte eucharistique par nos temples religieux: il est destiné à faire connaître celui à qui il s'adresse. Beauté et richesse de nos églises, propreté et décence des ornements et de tout ce qui se rapporte au culte, toutes ces choses forment une voix qui annonce au prêtre lui-même et au peuple ce qu'est le Dieu puissant. Le ciel en soit remercié; sur notre terre canadienne, nos temples sont beaux; grand et puissant est le Dieu qu'ils nous révèlent; forts par conséquent sont les sentiments d'amour et de foi au cœur de nos populations.

Disons plus. Si pour le prêtre, Notre Seigneur est vraiment *Tu solus sanctus*, *Tu solus Altissimus*, ces titres de grandeur, non seulement apparaîtront dans les chefs-d'œuvre d'art et d'architecture qui sous son inspiration dresseront vers le ciel leurs flèches élancées, mais aussi se traduiront nécessairement par chacun des actes de son ministère, dans la manière et les conditions dont le Très Saint Sacrement sera gardé, et dont les fonctions sacrées seront accomplies. Ainsi, de tout ce qu'il verra, le peuple recevra l'impression d'une grandeur et d'une majesté infinies, manifestées par le temple et les apprêts du sacrifice, car à ses yeux chaque chose sera pénétrée d'un souffle de vie et revêtira une signification profonde. C'est dire qu'il nous faut parler maintenant des fonctions liturgiques, vie de nos temples, et seconde manifestation du culte eucharistique. C'est l'amour qui s'efforce d'entourer son bien-aimé de tout le respect qui lui est dû.

III. — Les Fonctions liturgiques.

Sous ce titre général nous examinerons les divers actes par lesquels se manifeste le culte du prêtre envers l'Eucharistie, dans l'accomplissement de ses fonctions sacerdotales, ainsi que les principaux points qui réclament, selon nous, une attention spéciale dans son ministère auprès du peuple.

Est-il besoin de remarquer ici que le culte extérieur est condamné d'avance à la stérilité, s'il n'est vivifié par le culte intérieur. Cette vérité devrait faire, tous les jours, un sujet de méditation pour le prêtre. Arrêtons-nous y un moment.

Songeons-nous quelquefois à comparer les fonctions de notre sacerdoce à celles des Prêtres de l'Ancienne Loi ? Lisons-nous assidûment l'Ecriture sainte pour y trouver notre édification en même temps que des motifs propres à stimuler notre piété et notre zèle eucharistiques ? Si oui, nous avons dû être frappés par les traits suivants.

Lorsque l'Arche sainte fut déposée sur le terrtoire de Bethsamis, le Seigneur défendit, sous peine de mort, de la regarder à découvert. Cependant plusieurs Bethsamites osant porter sur elle un regard indiscret, le Seigneur en fit aussitôt mourir 70 des principaux et cinquante mille du peuple (I Reg. VI, 19). L'arche était le symbole de nos tabernacles; jugez quel respect nous devons apporter dans l'accomplissement de nos fonctions.

Mais, mon Dieu, vous avez été plus sévère encore, lorsque vous avez frappé de mort Oza (1), au moment où il étendait la main pour retenir l'Arche qui menaçait de tomber (II Reg.

(1) "Les uns disent qu'Oza n'était pas assez pur et n'avait pas observé toutes les réserves prescrites aux prêtres la veille du jour où ils devaient servir à l'autel. Saint Pacien estime qu'il toucha l'Arche avant d'examiner et de purifier immédiatement sa conscience par un acte de repentir. D'autres enfin tiennent qu'il manqua au respect que méritait l'Arche, en se précipitant pour la soutenir, alors qu'il n'en était réellement pas besoin; et cette irrévérence, au dire de ces auteurs, renfermait un péché contre la foi et la confiance que Dieu veut qu'on ait en lui et en la vérité de sa présence." (Tesnière, *Som. de la préd. euch.*, Noms et figures, p. 430).

VI, 7). Pourquoi cette punition exemplaire ? La réponse est assez difficile à donner, mais ce qu'en disent les auteurs doit nous faire comprendre qu'il y a dans ce fait un sérieux sujet d'examen pour nous, qui manquons peut-être d'observer toutes les prescriptions de la Loi liturgique, et qui commettons maintes irrévérences dans le lieu saint. Examinons bien le détail de nos actes dans l'accomplissement de nos fonctions et de nos devoirs eucharistiques, et surtout sondons les dispositions de notre cœur, lorsque nous nous approchons de la nouvelle Arche d'Alliance. Mais parlons plutôt du culte extérieur et de son importance.

Toutes les actions du prêtre, surtout celles qu'il accomplit comme ministre des autels, ont une influence profonde sur tout le peuple confié à ses soins et à laquelle il ne peut pas se soustraire. Il suit de là que le culte eucharistique dans une paroisse sera la reproduction parfaite, du moins en règle générale, du culte que le prêtre lui-même rend à Jésus dans le tabernacle. Qu'il s'applique donc à célébrer la sainte messe en s'efforçant d'apporter la perfection jusque dans le moindre détail des cérémonies; que depuis le moment où il revêt les habits sacerdotaux jusqu'à leur déposition, il se dégage de toute sa personne un air de recueillement, de piété, de respect pour Jésus. Que toutes les fois qu'il apparaît à l'église pour une raison quelconque, le peuple sente qu'il est rempli de foi et d'amour pour Jésus-Eucharistie.

Déjà peut-être vous avez entendu avec regret la remarque suivante. Un tel prêtre, par sa manière de dire la messe, de donner la sainte communion, de faire les génuflexions, montre une foi bien faible et, comme conséquence, inspire peu de dévotion aux fidèles. (1)

---

(1) Il faut bien reconnaître que ce n'est pas sans de profondes raisons que l'Eglise a adressé à ses ministres, par la voix de ses conciles, les exhortations suivantes: *Habitu, gestu, incessu, sermone aliisque omnibus rebus, nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum prae se ferant* (C. T., ses. 22, c. 1).

Sollicitudo prima ad hoc tendere debet, ut exteriorem hominem componat sacerdos. (C. Hild., c. 16).

Agir toujours avec dignité et respect est une première obligation pour le prêtre; il y en a une seconde.

Que dire, par exemple, de ceux qui après leur messe et leur action de grâces hâtive ne reparaissent plus à l'église avant le lendemain matin, passent la journée à s'égayer et à se distraire par tous les moyens, quand ils ne réussissent pas à s'ennuyer ? Mes chers confrères, comment voulez-vous que Dieu bénisse nos efforts et que notre peuple vienne à l'Eucharistie, si nous ne nous tenons pas près de la source pour donner l'exemple et en recevoir la douce et puissante influence ? Peut-être avons-nous entendu les fidèles remarquer que certains pasteurs ne font jamais de visites au Saint Sacrement, et s'en scandaliser jusqu'à un certain point; évitons qu'il en soit ainsi pour chacun d'entre nous.

Que le prêtre vienne donc souvent auprès du tabernacle, pour prier, tenir compagnie à Jésus, édifier le peuple, méditer, préparer ses sermons, demander à Jésus de lui inspirer le zèle qui lui manque, d'éclairer celui qu'il possède déjà et de bénir son ministère auprès des âmes. Si nous voulons que le peuple vienne à l'Eucharistie, il faut d'abord que nous, prêtres, nous établissions notre tente dans le sanctuaire, il faut que les fidèles nous voient souvent auprès du tabernacle. C'est le moment pour le chef d'être le premier en disant par son exemple: suivez-moi, venez à Jésus, et non pas de se tenir en arrière en criant: Allez, montez vers le tabernacle.

Donc, fonctions liturgiques accomplies avec respect et dignité, visites fréquentes et prolongées, voilà le devoir du prêtre, la manifestation de son culte eucharistique, le gage de sa sanctification en même temps que de celle de son peuple, un moyen efficace d'établir le règne de Jésus-Eucharistie dans sa paroisse. Mais les faits parlent plus éloquemment que les paroles; je veux vous en citer un.

Un premier vendredi du mois de janvier, j'allais faire visite à un curé d'une petite paroisse nouvellement organisée, dont le village ne comptait pas plus de 8 ou 10 maisons. C'était pendant un temps de dégel, et il tombait une pluie abondante. J'arrivai vers les 10 heures de l'avant-midi; le curé était à

adorer le Saint Sacrement. Il revint bientôt au presbytère pour y passer le reste de la journée. Aucune organisation spéciale n'avait été faite pour ce jour-là et je pus constater le niveau du culte eucharistique dans la paroisse.

De la fenêtre du presbytère je voyais passer souvent des groupes de personnes, venant de toutes les distances et de toutes les parties de la paroisse, se dirigeant vers l'église, malgré le mauvais temps, et y faire une longue visite. Ce fut une procession continuelle, et cependant à 4 heures de l'après-midi la petite église était, je ne dirai pas bondée, mais quasi remplie de monde pour l'heure solennelle d'adoration. Le culte eucharistique dans cette paroisse était florissant en proportion de ce que fut ce premier vendredi du mois de janvier. Je connus ensuite la raison de cet état de choses. Le curé faisait sa méditation, lisait son bréviaire, préparait ses sermons (toujours des commentaires de l'Evangile), en présence du tabernacle, et en plus faisait chaque jour une visite spéciale à Jésus-Eucharistie. Le Dieu du tabernacle avait donné à son ministère une fécondité qu'il ne communique pas d'ordinaire à ceux qui vivent loin de l'autel par les occupations et les sentiments.

Dans une séance sacerdotale du Congrès eucharistique international tenu ici même, en 1910, Mgr Maes, exhortant à l'apostolat par l'exemple personnel, cita le fait suivant. Un pasteur s'apercevant, le soir, que la porte de son église n'était pas fermée, partit pour aller réparer cet oubli. En passant dans le sanctuaire, se croyant bien seul, il se prosterna profondément et adora longtemps Jésus réellement présent dans l'Hostie du tabernacle. Tout à coup la porte du confessionnal s'ouvre vivement, une femme en sort et se précipite vers le prêtre. "J'étais une incroyante, dit-elle, je n'avais jamais pu me convaincre que vous, prêtres, étiez sincères quand vous parliez de la présence réelle. Maintenant je vois bien que vous l'êtes et que vous n'êtes pas des hypocrites, puisque votre conduite est la même en secret et en public. Je suis convertie, je crois comme vous. Mon père, baptisez-moi."

Quelle somme de bien nous pourrions faire, si dans notre vie et dans l'accomplissement de nos fonctions, nous étions constamment pénétrés du sentiment de notre dignité sacerdotale, de la présence réelle de Jésus dans nos tabernacles, et si nous lui rendions toujours, en esprit et en vérité, un culte digne de lui. Un saint prêtre demandait un jour à un enfant pourquoi il voulait se faire prêtre. "Pour être comme vous," dit l'enfant. Heureux le ministre des autels qui sait édifier, convertir les âmes, inviter à la sainteté et à l'apostolat, par l'exemple qu'il donne dans l'accomplissement de ses fonctions.

Mais quels sont les points sur lesquels le prêtre doit appuyer dans son ministère auprès du peuple ?

Nous avons dit précédemment que l'acte par excellence du culte à rendre à Jésus-Eucharistie, c'est celui qui ne se contente pas du respect, mais qui va jusqu'à la démonstration de l'amour: c'est la communion quotidienne.

Partant un devoir spécial incombe au prêtre de promouvoir, sous cette forme parfaite, le culte eucharistique. Aussi le pape a demandé une prédication substantielle, pressante, fréquente et convaincue de la doctrine de la communion quotidienne: *crebris admonitionibus*, *multoque studio*, et il veut que les petits enfants soient élevés dans l'amour et la pratique de la communion quotidienne; il n'y a pas lieu d'insister. (1)

Faisons remarquer cependant que les Quarante-Heures, avec heures d'adoration prêchées se prêtent bien à un déploiement de solennités et d'instructions suivies sur la communion

(1) J'ai déjà indiqué (Annales des P. A. 1914, p. 379) à quelles conditions le prêtre pourra donner une prédication eucharistique fortement nourrie. J'ai dit, en commençant, les raisons qui doivent déterminer le prêtre à faire une étude approfondie du mystère d'amour; je rappelle qu'il a à sa disposition pour faire cette étude: *La Somme de la prédication eucharistique* du Rév. P. Tesnière, dans laquelle il y a la théologie des grands maîtres et la patrologie suffisamment développées et mises à la portée de tout pasteur d'âmes. Le "Manuel de théologie" ne donne pas les connaissances suffisantes pour permettre de parler de l'Eucharistie, résumé de toutes les merveilles divines, avec la compétence que réclament les besoins actuels, et surtout de parler avec zèle, abondance et d'une manière conquérante.

fréquente et quotidienne. Cette prédication paraît être un des moyens les plus puissants de développer le culte eucharistique parmi nos populations, car Jésus exposé à l'adoration publique, donne à la parole du prêtre pendant ces jours une efficacité toute spéciale. L'expérience garantit la vérité de cette affirmation. (1) Gardons-nous de ne pas mentionner en passant la dévotion envers Notre-Dame du Très Saint Sacrement, comme moyen efficace d'assurer le triomphe du culte eucharistique par la communion fréquente. Car c'est à Marie surtout que nous sommes redevables de l'institution de ce sacrement, et son rôle est de conduire les âmes à Jésus; cette vérité est ancienne et doit être méditée sans cesse, afin de n'être pas oubliée dans la pratique.

Il faut établir les âmes dans la confiance et dans l'amour envers Jésus-Hostie. Pour arriver à cette fin, nous devons accoutumer les fidèles à regarder l'Hostie au moment de l'élévation et à prononcer avec foi et amour la parole de l'apôtre: *Mon Seigneur et mon Dieu.* Dans bien des endroits, cette rubrique n'est pas observée du tout, et cependant elle est certainement importante pour favoriser le mouvement eucharistique. Il est toujours difficile de déraciner une cou-

---

(1) *Instruction clémentine.*—Quaedam ea continet, quae cum sint generalia et ad essentiam pertineant cultus sacrae Eucharistiae debiti, nedum Romae in sola oratione XL horarum, sed etiam in aliis omnibus expositionibus, quae per annum fiunt, servanda omnino sunt. Sed instructio qua talis vim legis habet quoad Urbem quidem, ad alias autem ecclesias non extenditur, licet laudabile multum sit, ut ubique servetur. (Gardellini).

Idem declaravit S. C. R. (Dec. 2403), 17 juili 1749 — Praedictam Instructionem extra Urbem non obligare; laudandos tamen, qui se illi conformare student, nisi aliud ab ordinariis locorum statuatur.

...Quamobrem Ordinarii locorum, servatis regulis quae communes omnibus sunt, in reliquis eas possunt et debent apponere conditiones, quae magis profuturas esse cognoverint, juxta locorum, temporum ac personarum circumstantias, ut simul decentiae debitaeque venerationi consultum sit; ac opportune provisum, ne inducantur abusus. — Gardellini v. 4, p. 137.

Studeant igitur animarum pastores ut illa praxis in suis dioecesibus usu recipiatur, atque omnia in ea peragantur eo modo qui magis ad Instructionem Clementinam accedit. — C. pl. Québec, C. 566.

tume et d'en implanter une autre, pour cette raison il faudra revenir souvent sur ce sujet.

Dans son *Motu proprio* sur la musique sacrée, Pie X recommande de ne faire exécuter dans nos églises que les chants qui ont un caractère bien religieux, et il exprime le désir que les fidèles soient invités à prendre une part active aux mystères et à la prière publique et solennelle. La chose peut présenter des difficultés, mais il paraît bien certain que le *Gloria* et le *Credo* d'une messe chantés par tout un peuple serait un résultat dont nous n'aurions qu'à nous féliciter. Je sais que dans des paroisses, aux heures d'adoration, le peuple chante le *Magnificat*, le *Pater noster* et divers cantiques; l'on est très satisfait de cette participation active des fidèles aux cérémonies religieuses qui deviennent ainsi plus vivantes, plus pieuses et mieux goûtées.

Le culte eucharistique dans une paroisse exige encore, lorsque la chose est possible, que chaque semaine le curé fasse une heure d'adoration avec ses paroissiens. Si l'on veut s'en donner la peine, on trouvera moyen de rendre cette heure d'adoration attrayante; alors les fidèles viendront en nombre convenable.

Si l'heure d'adoration hebdomadaire ne peut pas avoir lieu, il faudra au moins, conformément au désir du Pape, que le premier vendredi du mois soit célébré d'une manière bien solennelle, par une messe à laquelle tous seront invités à communier, et par l'exposition du Saint Sacrement pendant tout le jour. Pour atteindre ce but, les exhortations ne devront pas manquer et ajoutons qu'un peu d'organisation assurera la présence continuelle des adorateurs. De pieuses associations, comme la Confrérie du Très Saint Sacrement, la Ligue du Sacré-Cœur, ou d'autres, pourront être utilisées avec grand profit pour assurer le succès de ces hommages populaires envers Jésus-Eucharistie. (Cf. *Organisation eucharistique d'une paroisse*, Annales des P. A. 1912, p. 129).

Quels soins enfin le prêtre ne doit-il pas apporter à la formation des enfants de chœur ? Ils sont ses fils spirituels, et comme ils sont dans le sanctuaire exposés en spectacle aux

yeux des fidèles, ils doivent édifier et contribuer à rehausser la beauté et la splendeur du culte eucharistique. Ils seront donc instruits avec soin des cérémonies qu'ils ont à faire, habitués à se servir d'un paroissien ou d'un petit missel, afin de pouvoir suivre les prières que le prêtre fait à l'autel et connaître les beautés liturgiques du culte. Les mêmes soins de détail devront être observés quand il s'agira de former les servants de messe. (1)

Mais l'amour veut répandre partout le nom de son bien-aimé: pour cette raison nous parlons des Congrès eucharistiques.

IV. — Les Congres eucharistiques.

Les Congrès eucharistiques, de l'aveu de tous, sont destinés à développer chez le prêtre, la science et la piété eucharistiques, à renouveler l'ardeur de son zèle pour le salut des âmes, à lui mettre en main de nouvelles armes et de nouveaux moyens pour son apostolat.

Un autre avantage qui résulte de ces réunions publiques et solennelles, c'est de populariser l'idée eucharistique. C'est entendu dans le monde que pour rendre une idée populaire, il faut l'introduire dans l'âme du peuple. Or pour arriver à cette fin, il faut donner du relief à l'idée, tenir l'esprit de la foule continuellement occupé d'elle. Petit à petit l'idée fait son chemin; elle pénètre dans les intelligences, s'empare des volontés, devient bientôt une conviction et parfois un enthousiasme. L'important est de tenir l'attention constamment fixée sur le même objet, tout en variant un peu son aspect, et de le présenter toujours sous des couleurs favorables.

---

(1) Je fus édifié un jour, en assistant aux offices du dimanche dans une paroisse, de voir des jeunes gens de 15, 18, 20 ans, et même des hommes mariés, s'empresser de remplir toutes les fonctions de servants à la messe et aux vêpres. Le curé s'était appliqué avec un grand soin à former ses enfants de chœur; ceux-ci aimaient à ne pas abandonner cette pratique qui avait fait le charme de leurs jeunes années et qui rehaussait beaucoup l'éclat du culte. Et ne croyez pas que ces hommes qui venaient ainsi servir la messe étaient prêts au sortir de l'église à faire la guerre à leur curé, ou à semer le mauvais exemple.

Révérend Père Arthur Letellier, S. S. S.
Secrétaire général du Congrès.

Par de semblables procédés: discours et articles de journaux sur la guerre, illustrations nombreuses, manifestations militaires, on finit par fasciner et faire naître des vocations de soldats; par des moyens identiques: conférences, expositions variées et démonstrations, enseignement, réunions et congrès, on arrivera à donner à notre peuple le rang qu'il doit occuper comme agriculteur et à le forcer à la vertu de tempérance ; toujours d'après le même principe, la réclame bien faite finit par amener le client au fournisseur: l'idée entretenue habilement finit par produire une sorte de suggestion, finalement elle se rend maîtresse de la personne, et détermine l'acte. (1)

Les Congrès eucharistiques sont, sous un rapport, une application de ces principes au profit de la plus belle et de la plus nécessaire des pratiques de notre culte religieux. Ils entourent l'idée eucharistique d'un prestige et d'une gloire

---

(1) Au fond, ce principe n'est autre que l'application de la loi de l'idéodynamisme: toute idée tend à se projeter dans le système nerveux et musculaire et à devenir acte, et partant, pour provoquer l'acte il faut entretenir l'idée. Ce principe est fort utile à la réforme de la vie, à l'acquisition des vertus. (Cf. Eymieu: *Le gouvernement de soi-même*).

Lorsque fut promulgué le décret de Pie X sur la communion fréquente et quotidienne, un prêtre dit à ses paroissiens: "Mes frères, je suis en faveur de la communion fréquente et je vous invite à communier fréquemment, tous les jours si vous voulez. Ce fut là toute son exhortation; il n'y revint plus. A quelqu'un qui lui faisait remarquer que l'invitation n'était pas pressante, manquait de chaleur et de conviction, et surtout qu'elle devrait être renouvelée, il répondit: Que voulez-vous dire de plus? J'ai parlé clairement; à eux de mettre en pratique ce que je leur ai dit de faire. Inutile d'ajouter que la communion fréquente n'a pas eu un succès brillant dans cette paroisse. Elle n'en aurait pas non plus, si le curé, après des exhortations véhémentes en faveur de la communion fréquente, laissait la paroisse seule pendant la plus grande partie de la semaine.

Dire une fois la chose et ensuite laisser faire, c'est ne pas ambitionner d'obtenir un succès, ou c'est méconnaître absolument la nature humaine et les lois qui la régissent. Il faut répéter la même chose. Et comme l'esprit humain n'aime pas la monotonie, il faut trouver moyen de présenter la même idée sous des formes variées qui intéressent. C'est le secret du succès dans tous les ordres de choses: persistance dans les efforts vers la même fin, variété dans les moyens.

dont les influences se font sentir profondément dans tous les cœurs; de plus ils tiennent en éveil les intelligences qui, à force d'entendre affirmer et prouver la nécessité de rendre à Jésus non seulement un culte individuel, mais aussi un culte social, finissent par se laisser convaincre.

Dans ces assises solennelles, en effet, on proclame les vérités fondamentales du culte eucharistique, on redit les devoirs de chacun, on fait passer devant les regards l'idéal du chrétien qui est de s'approcher tous les matins de la sainte Table, on rappelle les effets admirables de la nourriture divine dans les âmes, on redit avec vérité que Jésus souffre plus dans son sacrement d'amour, de la froideur et de l'ingratitude des hommes, qu'il n'a souffert pendant sa passion, qu'il désire ardemment recevoir les hommages publics des nations, et toutes ces grandes vérités finissent par faire leur chemin conformément à ce que nous avons dit. (1)

Les Congrès eucharistiques contribuent donc à implanter, à populariser l'idée eucharistique, et d'après la nature même des choses leurs effets salutaires sont assurés. Ne parlons pas pour le moment de la grâce de Dieu qui se répand dans ces assemblées saintes, qui éclaire les intelligences et meut les volontés.

Sous un autre rapport, leur raison d'être devient plus pressante. Ils sont une compensation offerte à Jésus pour tant d'apostasies nationales. C'est même la pensée qui a présidé à leur naissance et à leur organisation. Mgr l'Archevêque de Montréal le rappelait dans sa belle lettre sur le culte national dû à N. S. J. C. au Saint Sacrement: "Dès l'origine de ses longs efforts et de ses inlassables démarches, pour aboutir à l'organisation des congrès eucharistiques internationaux,

(1) Un de nos premiers théologiens et sociologues applique le même principe dans un autre ordre d'idées, celui des libertés modernes et de la réaction à leur opposer: "Il y a dans l'affirmation, dans l'expression franche, logique, persistante de la vérité une vertu singulière. C'est la clarté qui illumine, c'est le sillon qui se creuse, c'est la semence qui tombe obscurément sur le sol et finit par croître et porter ses fruits." (Mgr Paquet, Droit Public de l'Eglise, v. 1, p. 334). C'est toujours, comme on le voit, l'application de la loi signalée plus haut.

Mademoiselle Tamisier était animée par la pensée de faire rendre à Jésus-Christ par tous les peuples de la terre, chez chacun desquels se transportait chaque congrès, un solennel hommage d'adoration, d'amour et de réparation" (*Annales des P. A.* 1913, 9. 227).

Il y a, en effet, dans ces congrès, l'exemple des hauts personnages tant ecclésiastiques que laïques qui se mêlent et se confondent et viennent rendre leurs hommages à l'Hostie, il y a les foules considérables, souvent formées de nationalités différentes, qui accompagnent les démonstrations, et tout cela donne au culte eucharistique un caractère national ou international, suivant le cas, qui doit consoler grandement le Cœur de Jésus.

Mais les congrès ne tendent pas tous vers un même but immédiat, partant il y en a de plusieurs sortes. Indiquons le caractère propre à chacun.

Outre cette diffusion de l'idée eucharistique et ces hommages publics dont nous venons de parler, les congrès internationaux étudient les grands principes doctrinaux et déterminent un ébranlement général; les congrès nationaux circonscrivent et limitent le mouvement, préparant sa canalisation, son adaptation aux besoins des provinces ou des diocèses ; les congrès diocésains ou régionaux approfondissent la doctrine en descendant plus dans les détails particuliers, appliquent le mouvement déjà créé, établissent pour une même région, l'uniformité dans les procédés et les moyens d'apostolat, stimulent le zèle de ceux qui sont un peu sceptiques, et surtout déterminent les points sur lesquels devra se porter l'action; les congrès paroissiaux font entrer le peuple en contact intime avec une ou deux vérités bien déterminées, lui permettent de recevoir une direction appropriée à son genre de vie et à ses besoins particuliers. C'est l'application concrète et très détaillée des vérités eucharistiques, c'est l'effort du pasteur s'attaquant aux abus à déraciner, groupant les bonnes âmes et semant les pieuses pratiques qu'il s'appliquera ensuite à cultiver et à faire croître jusqu'à l'état de perfection. Sans les congrès diocésains et paroissiaux, les autres demeurent à peu près sans aucune utilité pratique.

C'est pour d'excellentes raisons, n'en doutons pas, que Mgr de Montréal écrivait le 24 mai dernier en approuvant le présent congrès des Prêtres-Adorateurs: "Vous vous rappelez que notre désir, clairement exprimé dans notre circulaire de janvier de la même année (1913) était d'avoir chaque année notre congrès et d'y mettre en commun nos lumières et notre expérience pour le plus grand bien des âmes qui nous sont confiées." Quand, pour de bonnes raisons, un congrès ne peut avoir lieu dans un diocèse, peut-être serait-il possible de consacrer une journée de la retraite sacerdotale à l'étude des questions eucharistiques.

La possibilité de ces divers congrès à des époques convenables, paraît évidente. (*Cf. Cong. int. de 1910, p. 747*) Leurs avantages et les fruits précieux qui en découlent sont certains d'avance; d'ailleurs il suffit de mentionner les congrès paroissiaux, tenus récemment à Ste-Thérèse et à Ste-Anne des Plaines. Peut-être des représentants de ces régions, ici présents, pourraient nous intéresser en nous parlant de l'organisation de ces congrès et en nous faisant connaître les résultats obtenus.

CONCLUSION.

Mes chers Confrères, dans l'énumération que je viens de faire des divers congrès eucharistiques, je n'ai pas mentionné celui qui se tient actuellement sur le sol canadien de la province de Québec. Il n'est pas destiné en premier lieu, comme les autres, à éclairer des intelligences et à orienter des volontés, car ce sont des Prêtres-Adorateurs qui le composent, c'est-à-dire des prêtres qui ont voulu s'engager plus explicitement à promouvoir le culte de Jésus-Eucharistie. Nous sommes ici, non pas précisément pour apprendre à aimer Jésus, mais pour réchauffer nos cœurs et fortifier nos volontés en nous approchant tous ensemble de la source inépuisable, du brasier qui brûle toujours sans se consumer. Nous avons travaillé déjà, surtout ceux qui, je le vois, avec le nombre de mérites acquis portent le poids des années; mais, il faut

l'avouer, la poussière de la route s'est déposée un peu sur nos âmes, nous venons la secouer; au contact des difficultés, un peu dominés par l'attrait des choses sensibles, presque découragés lorsque les succès étaient lents à venir, notre zèle s'est refroidi, nous venons le ranimer; après avoir prié beaucoup, épuisé toutes nos ressources, des âmes ne se sont pas converties, et cependant nous ne voulons pas les laisser périr, nous venons demander à Jésus de nouvelles lumières, de nouveaux moyens de conversion.

Oui, tous ensemble, à l'exemple des Apôtres après leurs courses apostoliques, nous venons nous reposer, nous refaire dans la solitude et la méditation auprès du Maître; nous venons, généraux et capitaines, nous consulter avec le Maître, dresser un plan de bataille, déterminer un mode d'attaque, arrêter une tactique, afin de faire marcher les chrétiens vers la Table sainte, comme des bataillons sacrés qui monteront à l'assaut des réserves de forces divines capables de donner à un chrétien la victoire finale qui ouvre le ciel: c'est là toute la pensée du Congrès des Prêtres-Adorateurs.

A ce Maître, nous demandons beaucoup, mais surtout un programme d'action bien défini pour que notre vie sacerdotale soit pleine et débordante. Il nous répond par la bouche de Pie X: Etablissez le règne de l'Hostie et vous aurez tout restauré dans le Christ; il nous répète avec Benoît XV: "Rien ne nous tient à cœur comme de voir le culte de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les catholiques du monde entier."

Il faut donc que nous retournions à nos œuvres avec une résolution bien ferme de donner à notre ministère une orientation nettement et intensivement eucharistique. C'est le programme du Maître, celui qui lui tient le plus à cœur, il sera le nôtre.

Rappelons-nous que le "prêtre est consacré au service de Jésus-Christ à un titre antérieur à celui qui le dévoue aux âmes, comme son ministre et comme sa victime; et que le feu qui dévorait le Cœur de Jésus pour son Père s'allume dans l'âme du prêtre en même temps que s'y imprime le caractère

divin de l'ordination. Il est pris, enlevé à lui-même par le Christ.... Il ne s'appartient plus. Son obligation radicale est donc d'être dévoué sans réserve et sans trève au service personnel de Dieu, à ses volontés, à ses intérêts, à sa gloire, à son culte eucharistique. Et il ne peut satisfaire à cette obligation que par un zèle très pur et très ardent. (1)

Ce n'est donc pas assez d'établir le Christ maître de notre vie; il faut déployer tout le zèle, toute l'énergie dont nous sommes capables humainement parlant, pour le faire régner dans les âmes et sur les peuples. En présence des difficultés si grandes qu'il nous faut vaincre, ayons confiance en Dieu, mais gardons-nous de nous reposer en disant: le bon Dieu arrangera bien cela; quand le temps de triompher sera arrivé, il saura susciter des hommes, des apôtres, des héros qui ramèneront la victoire sous ses divins drapeaux. Nous savons tous qu'il en sera ainsi, mais nous savons aussi que, dans un autre ordre, nous rendrons compte à Dieu du bien que nous n'aurons pas fait et que nous aurions dû faire; nous savons que, prêtres, nous sommes constitués les gardiens de l'honneur de Dieu, nous sommes chargés de porter dans l'univers le feu qui embrase et consume, nous sommes envoyés non pour vivre, mais pour évangéliser et mourir martyrs, c'est-à-dire témoins, comme Jésus lui-même, de l'amour de Dieu pour l'homme.

Me rappelant ici une pensée de Lacordaire, que j'ai lue je ne sais plus dans laquelle de ses œuvres, je dis: si nous donnons à nos frères tout notre argent, tous nos biens matériels, c'est beaucoup, mais c'est le don d'une chose étrangère à nous-mêmes; si nous donnons nos cœurs, c'est davantage; mais ce cœur, tout précieux qu'il est, c'est le don d'une chose changeante et mortelle, qui demain ne pourra plus faire le

---

(1) Tesnière, "*Les Vertus sacerdotales*," p. 415). A une page précédente (404): "Le zèle est la force expansive de l'amour: il en est la flamme jaillissante, et son ardeur se proportionne à l'intensité de son foyer. Plus on aime vivement un être, plus on veut lui plaire et servir ses intérêts; plus aussi s'arme-t-on, afin d'écarter ce qui peut lui déplaire ou lui nuire." Toute cette conférence est à méditer.

mouvement pour se donner; si nous donnons notre vie, c'est plus encore, mais ce suprême sacrifice ne vaut que par le motif qui en est la cause intime: tant d'hommes le font qui ne méritent pas d'en être glorifiés. Il y a dans l'homme, surtout dans le prêtre, quelque chose qui est plus que l'argent, plus que son cœur et sa vie, plus que lui-même, qui ne passe, ni ne change, ni ne meurt, que dis-je, qui est plus qu'immortel, qui est éternel: c'est la vérité, c'est l'amour de Dieu. Cet amour, faisons-le jaillir de nos poitrines par la pratique de la vertu, par l'étude constante, et donnons-le à Jésus comme une consolation et une réparation pour celui qu'il ne reçoit pas; cet amour, donnons-le aux âmes qui nous sont confiées, donnons-le à la terre entière, car il est ce feu dont a parlé le Sauveur, qui doit tout embraser et tout consumer.

Pour cela, ne cessons de prêcher le dogme fondamental de notre foi, le dogme de l'amour, et de tenir les regards de tous fixés sur le mystère eucharistique, résumé de toutes les merveilles divines. Si nous ne remplissons pas ce ministère en y mettant toute notre âme et toutes nos forces, avec cet *impendam et superimpendar* dont parle l'apôtre saint Paul (2 Cor., XII, 15), craignons qu'un jour la parole de ce même apôtre ne se présente à nos esprits comme une juste condamnation de nos multiples négligences: *Vae enim mihi si non evangelizavero* (1 Cor. IX, 16). Malheur à moi si je ne prêche pas d'exemple et de parole, pour établir le culte et le règne eucharistique de mon Seigneur Jésus, c'est-à-dire le règne de l'amour dans la plus touchante et la plus admirable de ses manifestations.

Vœux.

1) Que tous les prêtres et pasteurs d'âmes s'appliquent à perfectionner en eux la foi en la Présence réelle, raison totale de notre culte eucharistique, et qu'ils s'efforcent d'acquérir la science de l'amour que contient le Mystère eucharistique.

2) Que dans leur ministère, les pasteurs d'âmes orientent plus intensivement leur zèle vers l'Eucharistie; que dans leur enseignement, les professeurs de science sacrée donnent plus de développements au traité de l'Eucharistie et surtout fournissent à leurs élèves de nombreuses références d'auteurs choisis, dont l'étude pourra plus tard leur donner cette science eucharistique profonde, indispensable à tout prêtre.

3) Que ce Congrès eucharistique puisse en susciter un grand nombre d'autres en notre pays, et que, dans ce but, un Comité permanent national soit constitué officiellement au Canada, comme il l'a été en Italie, à la suite du récent Congrès national des Prêtres-Adorateurs de ce pays.

DISCUSSION

Mgr le President. — Vous avez sans doute admiré comme moi ce beau travail, qui a touché des points bien importants du ministère eucharistique du prêtre. Permettez-moi cependant d'attirer spécialement votre attention sur les congrès eucharistiques paroissiaux, la facilité de leur organisation et les fruits merveilleux qui en sont le couronnement.

Le Rev. Pere Lault, S. S. S. — Il n'y a pas, je crois, de voix plus autorisée, pour nous parler de ces congrès, que M. l'abbé J.-E. Coursol, curé de Ste-Anne des Plaines, où s'est tenu en septembre 1913 le premier de ces congrès au Canada. D'ailleurs, M. l'abbé Coursol m'a promis qu'il nous en dirait quelque chose; il ne lui reste donc plus qu'à s'exécuter.

M. L'ABBE J.-E. COURSOL. — J'ai peut-être eu tort de promettre au Rév. Père Lault de vous parler du Congrès qui s'est tenu en 1913 dans ma paroisse. Mais enfin, je dois obéir pour être fidèle à ma promesse.

Je dois dire tout d'abord que ces sortes de congrès sont plus faciles à organiser qu'on ne saurait le supposer. J'en ai été fort surpris moi-même. C'était à l'occasion de mes noces d'argent sacerdotales. Les principaux paroissiens sont venus un jour me trouver avec M. le Supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse et me dirent: Monsieur le Curé, voici venir vos noces d'argent. Accepteriez-vous d'avoir à cette occasion un congrès eucharistique paroissial ? Je ne pouvais refuser. J'acceptai donc, et sur le champ nous nous sommes mis à l'œuvre.

Disons de suite que nous avons collecté à cette fin la jolie somme de 829 dollars. Une bonne partie de ces fonds a été affectée à la réception des prêtres, des religieux et religieuses originaires de la paroisse, une autre partie à la réception de Monseigneur l'Archevêque, le reste à l'érection de plusieurs arcs de triomphe. Tous les autres travaux et décorations ont été l'œuvre de tous et de chacun, sans que nous ayons eu à débourser un sou pour cela.

Quant au succès de notre congrès, je n'en parlerai pas. Mgr l'Archevêque l'a fait déjà en maintes occasions. Les résultats obtenus sont du reste des plus consolants. La paroisse compte 1350 communiants. De 60,000 communions que nous avions l'année précédant le Congrès, nous avons atteint

l'année suivante le chiffre de 70,600. C'est donc une augmentation de 10,600 communions.

Sous le rapport des vocations, neuf jeunes filles de la paroisse sont entrées dans diverses communautés. Deux garçons sont entrés chez les Frères Maristes, huit fréquentent le Séminaire de Ste-Thérèse. Nous pouvons dire que ça été l'une de nos bonnes années. Sans attribuer tout cela au Congrès, je puis dire que nous lui en sommes redevables pour une large part.

Autres résultats appréciables: Le nombre des assistances à la messe sur semaine a augmenté dans la proportion de 25, 30 et même 50 p. c. Plusieurs différents se sont réglés sans avoir recours aux tribunaux. Enfin, la dîme a augmenté d'un tiers.

Mgr le President. — Comme vous le voyez, Messieurs, les résultats des congrès eucharistiques paroissiaux sont tout simplement merveilleux, et je n'ai rien plus à cœur que de vous recommander d'en faire vous-mêmes l'essai. J'ai l'assurance que vous serez grandement dédommagés de vos peines. Ce sera le point de départ d'un véritable réveil religieux dans vos paroisses...

Avant de clore la séance, permettez-moi de vous présenter le Rév. Père Rutten, que je viens d'apercevoir au fond de la salle. Allons, Père dominicain, "montez plus haut!" Ce prêtre, Messieurs, a passé plusieurs mois dans les mines, afin d'étudier de plus près la condition et les aspirations des ouvriers, puis il a écrit une thèse pour leur bien spirituel, il a établi des œuvres pour améliorer leur sort temporel. Quand la guerre s'est déclarée, "*le général blanc*"

commandait à 100,000 hommes. Mais le terrible fléau lui a tout enlevé: hommes et ressources. Sa situation est des plus propres à exciter notre sympathie. Vous n'ignorez pas les besoins immenses de nos frères d'Europe. Nous avons, sans doute, déjà fait beaucoup, mais les ressources sont vite épuisées. Aussi le vénéré Cardinal Mercier a-t-il envoyé ici le Père Rutten pour tendre la main à des cœurs amis en faveur du pauvre peuple de Belgique, peuple si grand, si héroïque dans la défense de ses droits les plus sacrés.

Je me souviens de la parole que me disait un jour ce bon Père: "Là-bas, nous n'étions pas accoutumés à tendre la main, mais puisque notre bon Cardinal Mercier m'a envoyé pour quêter, je viens demander l'obole pour mes frères si cruellement éprouvés. Père, ces prêtres attendent un mot de vous. Leurs cœurs vous sont ouverts.

Le Rev. Père Rutten, O. P.

Monseigneur, chers et vénérés Confrères,

Je ne regrette pas que Monseigneur l'Archevêque m'ait fait monter plus haut et m'ait invité à vous adresser la parole. C'est une occasion bien favorable pour moi d'exprimer à Sa Grandeur ma profonde reconnaissance pour les témoignages de sympathie dont il n'a cessé de me combler depuis mon arrivée à Montréal. J'en emporterai un souvenir ému et ineffaçable.

Puisque Sa Grandeur veut bien que je vous parle des choses d'outre-mer, je tiens d'abord à vous dire

que si Son Eminence le Cardinal Mercier ne m'avait pas demandé d'aller tendre la main, je n'aurais jamais quitté mon poste.

Notre pauvre peuple souffre et meurt. Mais vous surtout, Prêtres de Jésus-Christ, vous ne refuserez pas l'obole de la charité à un peuple qui, pendant trente ans, a conservé un gouvernement catholique, qui, aux heures difficiles de la France, ouvrit son sein aux religieux et religieuses exilés de leur pays. Oui, là-bas, c'est la misère, mais une misère glorieuse, car si le peuple belge souffre, c'est pour s'être conduit en héros, pour avoir voulu faire son devoir jusqu'au bout.

Je ne vous le cacherai pas: nos Evêques avaient d'immenses ressources; mais leur générosité donnant sans compter s'est vite épuisée. Ne prévoyant pas que l'on aurait à passer un nouvel hiver dans de telles conditions, ils ont donné sans distinction de croyance ni de race. Ils n'ont été que charitables: voilà tout. Pouvaient-ils soupçonner le moins du monde s'être compromis ? Les pessimistes ou, pour mieux dire, les moins optimistes n'y auraient pas songé.

Mais puisque nous sommes les membres d'une même famille, comme j'ai pu le comprendre hier à Notre-Dame; bien plus, puisque nous sommes les membres d'un même corps, permettez-moi de dire ici que je suis les yeux de milliers de petits enfants, de pauvres honteux, car il y en a de ces pauvres honteux qui, après avoir été dans l'aisance, dans l'opulence même, ont tout perdu dans l'immense cata-

clysme, et qui aimeraient mieux mourir que de quêter. Je connais, Messieurs, un grand nombre de ces malheureux. Vous n'ignorez pas non plus que les œuvres de secours sont la seule garantie de l'avenir pour nos enfants.

Je serais si heureux de rentrer dans mon pays, de me présenter à mon vénéré Cardinal, le gousset un peu garni (ne serait-ce que par respect humain) et le cœur soulagé par la sympathie de tant de prêtres! Je sais que l'on dit du clergé qu'il n'est pas riche ordinairement, mais ce que je vous demande n'est pas énorme: une simple obole. Donnez ce que vous pouvez, mais faites-le de bon cœur. Et d'avance, je vous dis un cordial merci.

*
* *

Un accueil des plus sympathiques est fait à l'orateur et à l'annonce de la collecte qui sera faite demain au profit des œuvres catholiques de Belgique. Puis la séance se termine par la prière d'usage.

JOURNEE DU JEUDI

Première Séance

La séance est ouverte à 9 heures a. m. Elle est présidée par S. G. MONSEIGNEUR ROY, Auxiliaire de S. E. le Cardinal Bégin. On remarque sur l'estrade NN. SS. Emard, de Valleyfield; Brunault, de Nicolet; Cloutier, des Trois-Rivières; Morrison, d'Antigonish; Bernard, de St-Hyacinthe; Brunet, de Mont-Laurier; Latulippe, Vic. Apost. du Témiscamingue.

Le premier rapport est présenté par MGR H. GUERTIN, Vicaire général de Saint-Hyacinthe. Il traite de "*l'Adoration publique avec les fidèles*".

PREMIER RAPPORT

L'Adoration Publique avec les Fidèles.

VENERES CONFRERES,

Lors du Congrès Eucharistique tenu à Montréal en 1910, Monsieur le chanoine Campeau, d'Ottawa, commençait le rapport qu'il y fit par les paroles suivantes: "Entre autres glorieux services rendus à la cause de Dieu et de sa sainte Eglise par la Congrégation du Très Saint Sacrement, il importe de signaler le bien immense fait au clergé, et, par contre coup, aux fidèles, par l'Association des Prêtres-Adorateurs, et l'heure d'adoration hebdomadaire qui en est la pratique

principale." Paroles d'or et pleines de justesse. Car parmi les pratiques de piété chrétienne, s'il en est une entre toutes divine et salutaire, c'est assurément celle de l'adoration de Notre Seigneur, notre Prisonnier d'amour au tabernacle.

Sans doute, ce devoir de l'adoration, nous le rendons au Dieu de l'Eucharistie à la Messe, à la Table sainte, à la visite au Saint Sacrement et en beaucoup d'autres actions religieuses. Mais, disons-le sans hésiter, après l'auguste Sacrifice de nos autels et la Communion, rien n'égale, comme acte de religion, l'Heure-Sainte, et surtout l'Heure-Sainte avec les fidèles.

Cependant pour que le succès réponde à une action si sainte et si divine, il faut de notre part y apporter tous les soins qui peuvent le mieux la favoriser. Telles sont les deux pensées de cet humble et modeste travail que j'aurais voulu moins indigne de vous:

1. Avantages de l'Heure-Sainte pour le prêtre et les fidèles;
2. Quelques suggestions pour aider au succès de l'Heure-Sainte.

I. — Avantages de l'Heure-Sainte.

Ces avantages sont nombreux, je n'en veux signaler que quelques-uns.

1) *Faire mieux connaître l'Eucharistie.* — La prédication de l'Heure-Sainte oblige nécessairement le prêtre à revoir sa théologie eucharistique, à réapprendre ce qu'il en aurait oublié, à approfondir ce qu'il en sait déjà, à compléter, en un mot, sa science sur cette vaste et sublime matière.

Une fois bien au courant de cette science divine, le prêtre trouve dans l'adoration publique l'occasion la plus opportune et la plus favorable d'enseigner au peuple, les unes après les autres, toutes les vérités dogmatiques et morales qui se rattachent à ce divin Sacrement.

Instructive non moins qu'abondante est la matière, belles autant que variées sont les questions qui peuvent y être

traitées. Par exemple: la nature de l'Eucharistie, l'excellence de ce divin Sacrement, les motifs qu'a eus Notre Seigneur en l'instituant, entre autres: son amour pour nous, le besoin qu'avait son Cœur aimant de nous laisser ce touchant mémorial de sa passion et de sa mort, le désir de rester avec nous et de s'unir à nos âmes par la communion, notre sanctification par la pratique des vertus qui rayonnent du tabernacle et forment autour de l'Hostie Sainte comme un nimbe transparent de lumière et de gloire: la foi, l'espérance, la charité, la pureté et tout le cortège de la sainteté; la joie et le bonheur que sa sainte âme éprouvait à nous laisser un gage de la vie éternelle: *Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in aeternum* (Joan. VI. 52); les dispositions requises pour recevoir dignement ce pain du ciel dont les principales sont la pureté du cœur: *Sancta sanctis*, une humilité profonde: *Non sum dignus ut intres sub tectum meum* (Math. VIII. 8), un amour qui réponde à celui de Jésus: *Amor solam amoris vicem requirit* (S. Bern.), un désir insatiable de manger ce pain céleste: *Panis iste esurientem quaerit* (S. Aug.).

Que dire maintenant des prodigieux effets de l'Eucharistie ? Elle efface les fautes vénielles, remet les peines dues au péché et préserve du mal. Que de courages elle échauffe de ses flammes! que de vertus elle fait éclore! que de dévouements elle suscite! que de torrents d'amour elle verse aux cœurs des héros du christianisme! Elle éclaire l'intelligence et donne à l'esprit la joie et le bonheur; elle garde dans l'âme les principes de l'immortalité et dépose dans notre corps des germes de vie qui seront pour ses cendres perdues au fond du tombeau le principe de la résurrection, d'où le beau nom que lui donnent les Pères du Concile de Nicée: *Symbolum resurrectionis.*

Voilà, certes, autant de sujets bien dignes d'exciter notre zèle sacerdotal et d'embraser notre cœur d'amour envers le Dieu de l'autel, et qui, étudiés sérieusement et mis à la portée intellectuelle des auditeurs, ne sauraient manquer de les intéresser, d'édifier leur piété, d'enflammer leur charité pour la divine Eucharistie et d'enrichir leur esprit d'une science solide, nette et précise sur cet ineffable Sacrement.

2) *Faire aimer la Communion et la visite au Saint Sacrement.* — Connaissant mieux cette manne céleste et ses merveilleux effets par les instructions reçues au cours des Heures-Saintes, les fidèles aimeront à y participer de plus en plus fréquemment; ils désireront, comme le cerf altéré, venir souvent, et même tous les jours, apaiser leur soif à cette source des eaux vives qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle: *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum: ita desiderat anima mea ad te Deus* (Ps. 41-1); sachant que par cette nourriture et ce breuvage divins le Christ fait déborder sa vie dans notre vie, sa force dans notre faiblesse, sa richesse dans notre misère, sa grâce dans notre nature, ils voudront les recevoir souvent, et puiser, dans ce pain des forts et ce vin qui réjouit le cœur et fait naître les vertus, la vie éternelle promise par le Sauveur. Ils se convaincront sans peine que par la transfusion de sa vie divine dans notre pauvre et chétive existence, Notre Seigneur corrige dans l'âme bien disposée tous les défauts, y détruit tous les vices et y guérit tous les maux spirituels.

A la lumière de ces consolantes vérités, n'est-il pas vrai, tous, prêtres et fidèles, nous comprendrons mieux que si contre les forces de la mort qui attaquent si puissamment le pauvre corps humain, il n'y a de remède dans aucun jardin: *Contra vim mortis non est medicamen in horto* (Dicton de l'Ecole de Salerne), il n'en va pas ainsi avec les infirmités spirituelles. Contre celles-ci, en effet, il y a un jardin, l'Eglise catholique, et dans ce jardin, une sainte montagne, l'autel où l'âme malade peut aller cueillir les remèdes immortels, et guérir ses langueurs au contact de la plante sacrée éclose au sein de la Vierge-Mère, et devenue au tabernacle la nourriture de l'homme, le pain du voyageur, la joie de l'exilé, l'aliment de l'immortalité: *Pharmacum immortalitatis* (S. Ignace Mart.)

Comment alors l'adorateur, devenu l'habitué de la Table sainte, plein de force et de vie surnaturelles puisées au banquet sacré, ne se demanderait-il pas avec étonnement: Peut-on mourir quand on mange la vie? *Quomodo morietur cui cibus vita est.* (S. Chrys.)

Qui ne voit après cela que l'arbre de vie dont parle l'Ecriture, destiné dans la pensée divine à rendre l'homme immortel, n'était qu'un symbole de l'Eucharistie ? Symbole, au reste, bien inférieur à la réalité. En effet, si l'arbre de l'Eden surpassait tous les autres par la beauté de son feuillage et l'excellence de ses fruits, comme l'Eucharistie l'emporte sur tous les autres sacrements de l'Eglise par sa sainteté et sa divinité; s'il devait préserver les corps des maux physiques et de la mort, de même que l'Eucharistie défend les âmes contre les maladies spirituelles et la mort du péché, il n'aurait pu cependant en la préservant de la mort rendre notre existence corporelle ni plus heureuse, ni plus sainte, ni plus agréable à Dieu, tandis que l'Eucharistie, en conservant notre vie spirituelle, la sanctifie, la béatifie et la rend de plus en plus précieuse aux yeux du Seigneur; enfin, il n'aurait pu opérer ses effets qu'en ceux qui en auraient mangé les fruits, alors que l'Eucharistie, tout en produisant ses principaux effets dans l'âme du communiant, ne laisse pas cependant d'être encore infiniment salutaire et vivificatrice à ceux qui la visitent, la regardent et l'adorent avec amour.

Comme tous ces aperçus sont immenses et pleins de conséquences pour la sanctification des âmes par l'Eucharistie! Ils sont bien propres à nous faire apprécier et aimer l'ineffable trésor de nos autels, et à nous presser d'y venir puiser avec nos fidèles les célestes faveurs que Jésus tient à notre disposition non seulement au saint Sacrifice de la messe et à la Table sainte, mais encore pour nos visites au Saint Sacrement, et en particulier pour les Heures-Saintes passées au pied de son tabernacle.

3) *Faire passer dans notre âme les sentiments de Notre Seigneur. — Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu.* Par l'adoration l'âme se met en communication avec Dieu. Là, dans un sublime tête à tête, dans un indicible cœur à cœur, la beauté surnaturelle du Sauveur s'imprime sur l'âme comme un cachet d'or sur une cire molle. En effet, lorsque nous vivons dans l'intimité d'une grande âme à l'intelligence élevée, au caractère puissant, nous subissons sa volonté,

ses goûts, ses idées. En un mot, son portrait moral se reproduit sur nous. Mais si cette âme nous aime, et si nous répondons à son amour, oh! alors son influence a sur nous une force plus grande, une vertu plus intense. Or, Jésus possède assurément la plus haute intelligence, le caractère le plus énergique, et par conséquent l'âme la plus dominatrice qui se puisse concevoir. Quant à son amour pour nous, qui oserait en douter? Sa vie, sa mort, l'Eucharistie n'en sont-elles pas les preuves irréfragables? Le Christ est donc vraiment ce cachet d'or qui ne demande, pour y graver ses traits divins, qu'un sujet apte à recevoir sa sainte impression.

4) *Rendre sensible l'amour de Jésus.* — Nous lisons, au troisième chapitre de l'Exode, que Moïse, faisant paître les brebis de Jéthro, son beau-père, dans la plaine de Madian, s'avança jusqu'à la montagne de Dieu, appelée Horeb. Là, le Seigneur lui apparut dans une flamme de feu qui s'échappait du milieu d'un buisson. Ce qui étonnait surtout le serviteur de Dieu, c'était que le buisson brûlait sans être consumé. Moïse voulut donc s'en approcher et contempler de près cette grande merveille. *Vadam, et videbo hanc visionem magnam.* Mais le Seigneur l'en empêcha: *Ne appropries... huc.*

Voilà bien encore une autre figure de la Sainte Eucharistie, représentée cette fois sous les formes sensibles de l'amour, mais de l'Eucharistie exposée à notre admiration sur la vraie montagne de Dieu, le thabor de l'autel, où de l'ostensoir elle échauffe les cœurs.

C'est là le vrai buisson ardent dont les flammes de la divine charité enveloppent le Fils du Très-Haut, le grand messager de Dieu auprès des hommes. Plus heureux que le saint Législateur des Hébreux, il ne nous est pas fait défense d'approcher de ce buisson mystérieux pour en goûter l'amour et y embraser nos cœurs au feu sacré qui s'en échappe. Bien au contraire, avec une insistance qui n'a d'égale que son incompréhensible charité, le divin Maître nous invite, nous presse d'y venir sécher nos larmes, adoucir nos peines, guérir nos maux et jouir un peu du doux repos auquel nos âmes

aspirent: *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Math. VIII. 8). Se peut-il plus de condescendance divine mise au service de l'humanité ?

Encouragés par cette charitable et pressante invitation, venons donc avec nos fidèles contempler de près cette merveille, dont les flammes de l'amour divin réchauffent les âmes et les purifient de leurs imperfections, comme le creuset sépare l'or de ses alliages. Venons nous emplir les yeux de la majesté divine qui jaillit de l'Hostie, les oreilles des paroles et des chants sacrés, le cœur de la charité de Dieu, toute l'âme des grâces du Sacré-Cœur, source inépuisable de tout bien. Faisons notre bonheur d'être auprès du tabernacle, comme lui, le Christ Jésus, trouve ses délices au milieu de nous: *Deliciae meae esse cum filiis hominum.* (Prov. VIII. 31).

5) *Faire ressortir l'efficacité de la prière de Jésus au Saint Sacrement.* — A la vérité, Jésus demeure sur nos autels pour y recevoir nos hommages, nos adorations et notre amour qui lui sont dus et dont son Cœur, fait de charité et de tendresse, ressent tous les besoins: *Praebe, fili mi, cor tuum mihi.* (Prov. XXIII. 26).

Mais il y demeure aussi pour mettre à notre disposition sa puissante supplication. Sur son trône eucharistique, élevé entre le ciel et la terre, avec des gémissements inénarrables, il prie, il supplie sans cesse pour nous: *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* (Heb. VIII. 25). Cet état d'immolation et d'anéantissement volontaires rend efficace auprès de Dieu sa sainte et divine prière: *Exauditus est pro sua reventia,* (Heb. V. 7) et arrache du cœur même de son Père le pardon de ses frères: *Deus erat in Christo reconcilians mundum sibi.*

Remplis de ces hautes pensées et d'une confiance sans borne en la médiation du Christ suppliant, les fidèles accourront nombreux dans le saint temple où les appelle et les attend l'Ami divin.

6) *Nous donner un avant-goût des joies du ciel.* — Dans le ciel, les saints sont avec Dieu; ils voient sa divine majesté; ils ont l'honneur de composer sa cour; ils sont ses amis; ils

le possèdent et jouissent continuellement de sa présence, et cela les comble de bonheur: "Heureux, dit le Psalmiste, ceux qui habitent dans ta maison, ô mon Dieu (Ps. 83-5)

Durant l'Heure-Sainte, nous partageons ce bonheur avec les saints du ciel: nous sommes avec Dieu, sous le regard bénissant de sa suprême majesté, et, comme les vieillards de l'Apocalypse, nous prenons place sur des trônes auprès du sien: *Super thronos viginti quatuor seniores sedentes*, (apoc. IV. 4) formant sa cour et sa couronne. N'est-il pas dit de l'Eucharistie: "Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et Dieu habitera avec eux; ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux, et il sera leur Dieu ?" (Apoc. XXI. 3).

Il est vrai, dans le ciel il y aura plus de lumière et de connaissance, plus de joie et d'assurance. Mais, dès ici-bas, nous possédons Dieu réellement, substantiellement et personnellement dans l'Hostie de l'ostensoir.

II. — Quelques suggestions pour aider au succès de l'Heure-Sainte.

1) Méthodes — Il y a plusieurs méthodes que le prêtre peut suivre au cours de ce saint exercice, mais on peut les ramener à trois principales: *le silence*, *la lecture*, *la prédication*.

a) *Le silence.* — La plus simple et la plus facile, du moins pour le prêtre, est sans contredit celle qui consiste à ouvrir le tabernacle au commencement de l'Heure-Sainte et à garder le silence pendant tout l'exercice, qu'on termine ordinairement par la bénédiction du Saint Sacrement. Comme on le voit, les adorateurs sont entièrement laissés à leurs propres ressources.

Cette méthode peut suffire à la rigueur, et même elle peut être la meilleure dans les communautés religieuses ou avec certains groupes de personnes avancées en perfection et dans l'art de méditer, dont la ferveur est assez grande et la piété

assez profonde pour soutenir leur adoration une heure durant. Mais elle sera moins profitable au commun des fidèles, parce que, en général, ceux-ci ne peuvent que difficilement trouver dans leur esprit et leur cœur l'aliment suffisant pour les tenir en la présence de Dieu et la contemplation de ses divins attributs pendant tout le temps que doit durer ce saint exercice. Alors ils s'ennuieront, et l'ennui qu'ils éprouveront les dégoûtera de cette salutaire dévotion et les en éloignera.

b) *La lecture.* — On peut aussi se servir d'un bon livre exposant clairement et sur un ton affectif les vérités eucharistiques, et se contenter d'une simple lecture, entrecoupée d'adoration en silence et de prières vocales. Il y aura aussi grand profit à y intercaler des morceaux de chant: cantiques ou motets à l'Eucharistie, et terminer le tout par un salut suivi de la bénédiction du Saint Sacrement.

Cette méthode est de beaucoup supérieure à la précédente, mais à la condition que la matière à lire ait été préparée d'avance et que la lecture en soit bien faite. Pour cela, le lecteur doit méditer longtemps et attentivement le sujet de manière à se l'assimiler parfaitement, et ensuite le lire avec intelligence comme venant de son esprit et de son cœur. Alors ce sera une lecture vivante, intéressante et presque une parole prêchée.

Au contraire, si elle est mal préparée ou faite à première vue, elle sera sans vie, sans attrait ni intérêt pour personne. Comme résultat inévitable, soyons-en sûrs, les fidèles se fatigueront de l'écouter et déserteront infailliblement l'Heure-Sainte.

c) *La prédication.* — En général, il faut préférer la prédication à la lecture. D'ordinaire le peuple aime peu les longues lectures, si bien faites soient-elles et si bien écrit qu'en soit le sujet, tandis qu'il écoute toujours avec plaisir et intérêt, non moins qu'avec piété et dévotion, une prédication soignée. La raison est simple et facile à comprendre. Car, outre que la prédication comporte plus de vie et captive l'attention plus fortement que la lecture, par elle en plus l'orateur met aisé-

ment sa parole d'accord avec le degré de culture intellectuelle et les besoins particuliers de l'auditoire. Bref, par la prédication les vérités enseignées sont plus facilement mises au point, tandis que le livre, étant un travail fait généralement en dehors des circonstances de temps, de lieux et de personnes ne saurait se plier avec autant de souplesse aux exigences du moment.

Au surplus, si l'on me permettait une comparaison, je dirais volontiers qu'il y a entre la parole prêchée et la lecture, toutes choses égales d'ailleurs, la différence d'un habit fait sur commande et d'un autre fait d'avance et à peu près. Le premier s'adapte parfaitement à la taille, l'autre au contraire est rarement de mesure.

Mais pour que la prédication ait tout l'effet désiré, il faut aussi qu'elle soit soignée et faite avec vie. Mieux vaudrait, à mon humble avis, supprimer l'Heure-Sainte ou n'y pas prêcher, que d'y apporter une parole négligée, vague, sans idées suivies; une parole qui ne fait aucune impression et n'excite dans le cœur aucun sentiment d'amour envers le Dieu qu'on est venu adorer, mais fatigue l'auditoire par d'ahurissantes banalités et d'interminables longueurs. Il n'en faudrait pas davantage, croyons-nous, pour ruiner cette belle et sanctifiante dévotion.

Si donc nous avons à cœur d'attirer le peuple aux pieds de Notre Seigneur et voir chaque semaine augmenter le nombre de ses adorateurs, sachons donner à notre prédication toute la préparation et tout le soin qui conviennent à la Majesté divine, de qui, à qui et devant qui nous avons l'insigne honneur de parler.

Au reste, en suivant cette méthode, nous pourrions avec profit, comme nous l'avons déjà dit plus haut, intercaler du chant et des prières vocales, puis finir par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

2) Choix du jour et de l'heure.—Rien ne facilite autant l'assiduité aux saints offices qu'une rigoureuse ponctualité en toute chose et jusque dans les moindres détails. Le peuple, sachant qu'à tel jour et à telle heure, il sera convoqué à l'église

paroissiale pour y accomplir un acte de religion, un devoir de piété, s'y rendra avec bonheur et empressement, ayant tout disposé d'avance afin d'être libre à ce moment.

Cependant la régularité la plus stricte et la plus sévère ne servirait qu'à peu de chose, si le jour et l'heure fixés ne convenaient pas au moins au plus grand nombre des adorateurs. Le prêtre, on le comprend, doit s'oublier complètement dans le choix à faire et n'avoir en vue que la plus grande commodité de ses ouailles.

D'ailleurs, les mêmes jours et les mêmes heures ne sauraient convenir également aux fidèles d'une paroisse de ville et à ceux d'une paroisse rurale. Au curé de consulter le plus grand bien de son peuple et choisir le temps qui convient le mieux.

Le jour et l'heure étant déterminés en faveur des fidèles, il faut commencer l'exercice à la minute précise sans le retarder ni l'avancer. Car, s'il y a retard, les ponctuels, il s'en trouve toujours, en souffriront et cesseront d'y venir, sinon tous, du moins un certain nombre; s'il y a avance, plusieurs arriveront l'office commencé, et troubleront le recueillement des fidèles déjà en prière.

Mais si l'on ne doit pas retarder ni avancer l'ouverture de l'Heure-Sainte, il ne faut pas non plus en retarder ni en avancer la clôture. Pour tout dire en un mot, que l'Heure-Sainte ait soixante minutes ni plus ni moins. Plus longue, elle fatiguera les adorateurs; plus courte, elle ne comportera pas pour eux les indulgences dont l'Eglise l'a enrichie.

3) La cloche. — Il serait très convenable en même temps que très utile d'annoncer l'Heure-Sainte au son de la cloche, tout comme l'on fait pour les autres offices paroissiaux. Sans cela plusieurs oublieront l'exercice ou y penseront trop tard et n'y viendront pas.

Au reste la cloche est la grande voix de l'Eglise, sa voix autorisée pour annoncer la prière publique et convoquer le peuple au temple du Seigneur. Elle donne aux pieuses démarches des fidèles de la solennité et de la religion, et dispose les âmes au recueillement en les préparant à la prière et aux effusions de la grâce: *Ante orationem praepara animam tuam* (Eccli, XVIII, 23).

Vœux.

1) Que le Prêtre-Adorateur chargé d'une paroisse fasse chaque semaine l'Heure-Sainte avec ses fidèles. Il pourrait une fois le mois y mettre plus de solennité et y convoquer plus chaleureusement encore ses paroissiens.

2) Que pendant les Quarante-Heures il y ait garde d'honneur du Saint Sacrement la nuit comme le jour. Cette garde pourrait se faire aussi le jeudi-saint et vendredi-saint jusqu'après l'office.

3) Que dans les villes et villages un peu considérables, l'on organise l'adoration diurne.

DISCUSSION

Mgr le President. — Le sujet si important de l'adoration publique du prêtre avec les fidèles a été étudié et traité de main de maître au point de vue théorique et pratique. Il reste vingt minutes pour le compléter par vos suggestions. La discussion est ouverte et doit porter sur la pratique. Nous sommes tous convaincus de l'importance et des fruits excellents de cet exercice, mais quel est le meilleur moyen à employer pour le rendre intéressant aux fidèles ? Bon nombre d'entre vous, prêtres-adorateurs, avez dû faire des expériences qu'il serait bon de faire connaître, afin que tous en bénéficient. L'intérêt de cette grande dévotion mérite que vous fassiez connaître ce que vous savez.

Le Rev. P. Lault, S. S. S. — L'une des grandes difficultés, c'est de trouver le moment le plus favo-

rable pour placer cet exercice. Certains Confrères se heurtent souvent à cette difficulté et en restent là.

Mgr le President. — Pratiquement, est-ce l'après-midi ou le soir que se fait l'adoration avec les fidèles ?

M. l'abbe Bazinet, curé de Ste-Agathe. — Cela varie chez nous suivant les saisons. En automne, par exemple, quand l'obscurrité commence de bonne heure, il vaut mieux la faire dans l'après-midi, vers les 3 ou 4 heures. Nous pouvons ainsi avoir les enfants de nos écoles. Là où les commissaires d'école n'aiment pas que nous enlevions une demi-heure aux classes, il est mieux de la fixer à 4 heures. Il en est ainsi durant l'hiver. En été, nous la faisons le soir de 7 h. 30 à 8 h. 30 ou bien de 7 à 8 heures. Cette dernière heure a l'inconvénient de ne pas donner aux ouvriers la facilité d'y assister: ils n'ont pas fini de souper et leurs femmes sont obligées de rester à la maison. Mon expérience m'a appris que des personnes demeurant à six milles de l'église n'ont jamais manqué d'assister à l'heure d'adoration.

Un Cure. — S'agit-il de l'adoration mensuelle ou hebdomadaire ?

M. l'abbe Bazinet. — C'est de l'heure d'adoration hebdomadaire qu'il s'agit. Et l'avantage qu'il y a d'y convier spécialement les enfants, c'est que peu à peu ils amènent leurs parents. Ainsi comptons-nous en moyenne pas moins de 600 personnes qui viennent chaque semaine assister à l'heure-sainte.

Mgr le President. — Que fait-on, Mgr Guertin, à Saint-Hyacinthe ?

Mgr Guertin. — L'heure d'adoration a lieu le dimanche soir à 7 heures. Le premier vendredi du mois en particulier, il y a toujours une très nombreuse assistance.

Mgr le President. — Et vous, M. le Chanoine Campeau, que faites-vous à Ottawa ?

M. le Chanoine Campeau. — A la cathédrale, nous avons l'adoration hebdomadaire de 7 à 8 h. du soir.

Monseigneur Brunault. — Est-il permis de réciter le rosaire avec les fidèles pendant l'heure d'adoration ?

Le R. P. Lault, S. S. S. — Rien ne semble s'opposer à cette récitation, attendu que tous les mystères peuvent se rapporter à l'Eucharistie, surtout si l'on a soin d'alimenter la piété des fidèles, en faisant précéder la récitation de chaque dizaine d'une très courte méditation ou lecture sur le mystère correspondant. Les méditations du Père Monsabré sur le Rosaire pourraient être utilisées à cette fin.

M. le Chanoine Campeau. — La récitation du chapelet est éminemment pratique, parce que cette récitation tient les gens en éveil, ramène l'attention qui s'égare et unit les deux dévotions: la Sainte-Vierge et l'Eucharistie

Monseigneur Brunault. — Mais alors gagne-t-on et les indulgences du Rosaire et l'indulgence attachée à l'heure d'adoration ?

Mgr le President. — Pour ce qui est de l'indulgence du Rosaire, il ne saurait y avoir de doute. Quand à celle qui est attachée à l'heure d'adoration,

on n'exige rien de plus pour la gagner que de passer une heure consécutive devant le Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le tabernacle, pourvu qu'il y ait par ailleurs une lampe allumée.

M. l'abbe Camirand. — L'exercice du chemin de la croix est-il compatible avec l'heure d'adoration ?

Le R. P. Lault, S. S.S. — Il est certaines dévotions particulières qui ne sauraient se concilier avec l'exercice même de l'adoration. Tel nous apparaît le chemin de la croix qui, pour excellent qu'il soit en lui-même, au lieu de favoriser, semble plutôt détourner l'attention des fidèles du mystère de la Présence réelle que l'adoration a pour but premier d'honorer.

Mgr le President. — Ce n'est pas l'esprit de l'œuvre et nous ne saurions être plus sages que de consulter sur ce point l'esprit de l'Eglise. Remarquez ce que l'Eglise fait le Vendredi-Saint: elle fait disparaître l'Hostie et ne voit plus que son Epoux crucifié. On n'adore que la croix. Eh bien! quand il s'agit d'honorer la présence réelle du Christ eucharistique, que tout disparaisse, pour ne laisser resplendir que l'Hostie!

Il est un autre point sur lequel je tiens à attirer votre attention: c'est la liberté que prennent certains prêtres qui ont la tâche de prêcher l'heure d'adoration. On profite de cette circonstance où toute la paroisse est réunie pour parler de toute autre chose que de l'Eucharistie; on laisse vagabonder son esprit sur n'importe quel sujet. C'est là un abus regrettable qu'il faut faire disparaître. Comment ?

En préparant ses instructions par une étude approfondie de l'Eucharistie.

En un mot, suivons sur ces divers points la direction donnée par les *Annales des Prêtres-Adorateurs*. Nous aurons là un guide autorisé et expérimenté.

Nous sommes invités ce soir chez les Pères du T. S. Sacrement à une heure d'adoration solennelle. Je vous invite tous à y assister pour la bonne raison que vous y entendrez un prédicateur éminent dans la personne de S. G. Mgr Georges Gauthier, auxiliaire de Montréal, qui nous donnera un modèle du genre.

*
* *

La parole est ensuite donnée à Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier pour la lecture de son rapport sur *l'Assistance à la Messe pour les fidèles*.

DEUXIEME RAPPORT

L'Assistance à la Messe pour les Fidèles.

Chers et Veneres Collaborateurs,

Il ne semble guère nécessaire de rappeler à des prêtres la sublime grandeur de la Messe, les inappréciables avantages spirituels qui découlent pour les fidèles de l'assistance fréquente, quotidienne au saint Sacrifice, la douce obligation qui incombe à tous les pasteurs d'âmes d'exhorter sans cesse leurs ouailles, avec un zèle tout apostolique, à ne pas se priver d'un si puissant moyen de sanctification. Aussi les quelques considérations qui vont suivre, puisées à des sources qui vous sont

familières (1), n'ont-elles d'autre fin que de résumer bien imparfaitement ce qui fait l'objet de vos habituelles méditations.

La première partie de ce travail, qui a trait à l'excellence et aux avantages si précieux de la sainte Messe, ainsi qu'à quelques-unes des heureuses conséquences pour les fidèles de la vie eucharistique mieux comprise et mieux pratiquée, vous paraîtra peut-être un peu trop développée, quelque incomplète qu'elle soit. Je n'ai pas cru devoir l'abréger davantage, en raison de l'importance du sujet et du lien étroit qui unit cet exposé doctrinal aux propositions d'ordre pratique qui seront soumises à votre appréciation dans la deuxième partie du rapport.

I. — Excellence et Avantages de la Sainte Messe.

Les Prophètes, les Pères de l'Eglise, les Docteurs et les Saints sont unanimes à voir dans le saint Sacrifice de la Messe le centre et le foyer de la religion, le résumé des merveilles et des bienfaits de Dieu, la source de toutes les grâces, la vie et le salut du monde. Ecoutons quelques-unes de leurs paroles. Le prophète Zacharie: "Qu'y a-t-il de meilleur, qu'y a-t-il de plus beau que le froment des élus et le vin qui produit les vierges?" St. Laurent Justinien: "Aucune offrande n'est plus grande, aucune n'est plus utile, aucune n'est plus agréable aux yeux de la divine Majesté". S. Grégoire: "Quel fidèle peut douter qu'au moment du Sacrifice le Ciel ne s'ouvre à la voix du prêtre, et que de nombreux chœurs d'anges ne soient présents à ce mystère?" S. François de Sales: "Le très saint Sacrifice est, entre les exercices de la religion, ce que le soleil est entre les astres, car il est véritablement l'âme de la piété et le centre auquel tous les mystères et toutes les lois de la religion chrétienne se rapportent."

---

(1) *Bacuez :* Du divin Sacrifice. — *Grimal :* le Sacerdoce et le Sacrifice. — *De Gibergues:* La Messe et la vie chrétienne. — *D. Lambert Beauduin:* La piété de l'Eglise.

St. Alphonse de Liguori: "Tous les honneurs qu'ont jamais rendus à Dieu les Anges par leurs hommages et les hommes par leurs vertus, leurs austérités, leurs martyres et leurs autres saintes œuvres, n'ont pu Lui procurer autant de gloire qu'une seule messe. La messe est aussi l'action qui apaise le plus la colère de Dieu contre les pécheurs et qui nous obtient les grâces divines avec le plus d'abondance." Et le Concile de Trente, se faisant l'écho de toute la tradition et résumant la doctrine de l'Eglise infaillible, s'exprime ainsi: "Nous sommes obligés de reconnaître qu'entre toutes les œuvres que les fidèles peuvent accomplir, il n'en n'est pas d'aussi sainte, ni d'aussi divine, que ce redoutable mystère." (Sess. XXII).

⁂

C'est que la Messe est le Sacrifice même du Calvaire, continué et renouvelé sur l'Autel, et que le Sacrifice du Calvaire est l'acte fondamental et essentiel de la religion chrétienne. C'est sur la Croix que le divin Agneau a été immolé et que son sang a coulé, comme s'exprime saint Paul, "pour tout pacifier au ciel et sur la terre"; mais si la vie et la mort de Jésus sont pour nous tous une œuvre de rédemption, elles sont pour Dieu, et avant tout, un acte de religion, le sacrifice étant l'acte religieux par excellence, la forme la plus parfaite du culte. Et ce sacrifice, le Sauveur divin l'a tant estimé et aimé qu'il lui a plu de ne le point accomplir une seule fois, encore qu'il ne le dût accomplir qu'une seule fois d'une manière historique et sanglante. "Maître absolu de toutes choses, il a, d'empire, soustrait sa mort au temps, aux lieux, aux circonstances. De son acte il a fait un état, de cet état une institution, une institution permanente, perpétuelle et universelle. Sans altérer l'unité de cet acte ainsi fixé, il l'a livré au nombre et jusqu'à l'innombrable; sans diminuer sa sainteté, il l'a livré aux foules humaines, sans cesser d'être le sacrifice unique de Dieu, la passion et la mort du Christ sont devenues le nôtre; pour tout dire en un mot, du mystère de la croix Jésus a fait le mystère eucha-

ristique" (Mgr Gay). Oui, l'Eucharistie est sa permanence au milieu de nous, elle reproduit tous ses états, mais spécialement, à l'autel, son état de victime et d'agneau immolé, à tel point que, d'après St. Thomas, "chaque Messe a, pour le bien et le salut des hommes, toute l'efficacité du sacrifice de la Croix." "La célébration de la Messe, dit également saint Jean Chrysostôme, a la même valeur que la mort de Jésus-Christ sur la Croix". Et l'Eglise, dans la secrète de la Messe du neuvième dimanche après la Pentecôte, confirme cette vérité enseignée par tous les Docteurs: "Chaque fois qu'est offert le Sacrifice, s'accomplit l'œuvre de notre rédemption". Le Concile de Trente l'enseigne positivement:"Si quelqu'un dit que le Sacrifice de la Messe n'est que le souvenir du Sacrifice consommé sur la Croix, qu'il soit anathème." (Sess. XXII, c. 3)

L'autel et le Calvaire, aux yeux de Dieu et du chrétien, ne font qu'un: c'est le même Sacrificateur: "Celui qui s'offre ici par le ministère du prêtre, est le même qui s'est offert sur la Croix. (Conc. de Trente); la même Victime; le Saint Concile ajoute: "Dans le divin Sacrifice est présent et immolé d'une manière non sanglante le même Christ qui s'est offert une fois lui-même avec effusion de sang"; la même immolation; le catéchisme du Concile de Trente enseigne: "Nous reconnaissons que le Sacrifice qui s'accomplit à la Messe et qui a été offert sur la Croix ne sont qu'un seul et même Sacrifice." L'hostie sanglante et l'hostie non sanglante ne sont pas deux hosties, mais une seule dont le sacrifice est renouvelé chaque jour dans l'Eucharistie, selon l'ordre du Seigneur qui a dit: "Faites ceci en mémoire de moi." Voilà la Messe: Jésus victime à l'autel comme au Calvaire et sur tous les points du monde. L'amour infini a soif d'immolation, il continue et renouvelle sans cesse son incarnation, ses souffrances et sa mort. Et c'est là une première chose que nous devrions mieux apprendre aux fidèles: assister à la messe comme à la Passion même de notre divin Sauveur. Les Anges et les Elus sont saisis d'étonnement et d'admiration en contemplant, ravis, cet insondable mystère; eux, restent trop souvent

Ouverture solennelle du Congrès à Notre-Dame.

froids et insensibles; leurs âmes ne sont pas remuées dans leurs fibres les plus intimes. Et pourtant si leur foi était plus éclairée et assez vive, si leurs yeux pouvaient s'ouvrir, si les voiles de l'Hostie se déchiraient pour faire apparaître à leurs regards les réalités qui s'y cachent, comme cela est arrivé tant de fois, dans d'incontestables miracles, quelles indicibles émotions n'éprouveraient-ils pas, quelles larmes ne verseraient-ils pas, et quel ne serait pas leur empressement pour assister à un si merveilleux sacrifice! Ils y accourraient comme ceux que la soif consume courent vers la source d'eau vive, comme les affamés se pressent aux lieux où l'on distribue du pain, et en revenant du Saint Sacrifice ils auraient compris la vie chrétienne dont la Messe est à la fois le modèle et le soutien.

***

"Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur", disait le Maître à ses apôtres. Durant sa vie entière, Jésus a été victime. Tout chrétien doit être une victime volontaire de la justice et des droits souverains de Dieu, la vie vraiment chrétienne un perpétuel sacrifice de soi-même, une mort de chaque jour, selon le mot de saint Paul, une mort spirituelle destinée à préparer la mort temporelle qui couronnera et consommera nos œuvres et nos mérites, comme elle l'a fait pour Jésus au Calvaire. C'est la grande prédication de la Messe; mon Maître a été crucifié, je dois l'être; il est crucifié chaque jour, je dois l'être chaque jour. L'idée fondamentale de la doctrine révélée est là.

Combien peu de fidèles s'en rendent compte! La vie chrétienne devrait être une Messe continuelle; on n'a pas le sens de la vie chrétienne parce qu'on n'a pas l'intelligence de la Messe. Un trop grand nombre ignorent que "dans la Croix est le salut, la force et la vie", que "la passion et la croix sont le chemin de la résurrection glorieuse", qu'à mesure que nous mourons à l'émancipation de l'esprit et à la licence du cœur, nous montons dans la lumière, nous progressons dans la vraie

vie. Et parce qu'ils l'ignorent, ils ne satisfont pas au grand devoir du sacrifice, ils demeurent hors du temple ou n'y viennent que matériellement, ils ne comprennent pas le mystère de l'autel. Il faudrait le leur apprendre. Il faudrait orienter toutes les âmes chrétiennes vers l'Autel. Ce n'est pas trop haut pour elles, puisque, de droit divin autant que de droit ecclésiastique, tous les fidèles sont tenus d'assister au Sacrifice et que ce devoir suppose l'intelligence de l'acte imposé. Nous n'amènerons les âmes à réaliser l'idéal chrétien que si nous les poussons dans le sens de ses divines attractions, si nous révélons à nos fidèles le mystère et la vertu du sacrifice de la Croix, renouvelé pour eux, si nous leur apprenons à s'unir au prêtre et à Jésus lui-même pour adorer, demander pardon, présenter leurs nécessités et surtout pour s'immoler, en offrant sur l'autel chaque dimanche, chaque jour, leur vie, leurs luttes, leurs labeurs. A nous, prêtres, de suppléer à leur inintelligence. Par vocation, par devoir d'état nous sommes les suppléants religieux du peuple: "*Pro hominibus constituitur in his quae sunt ad Deum*". Dieu nous a consacrés pour cela. Le peuple lui-même confirme cette délégation: les âmes pieuses par leur confiance et leur vénération si illimitées, si touchantes; les méchants par leurs outrages. Plus nous comprendrons la sublime théologie du Sacrifice, plus nous serons représentants efficaces et fidèles pontifes de notre peuple.

En ces temps où l'on semble avoir horreur non seulement de ce qui crucifie la nature, mais de tout ce qui demande un effort et une contrainte, où l'esprit chrétien de renoncement et de pénitence fait place à un naturalisme des mœurs de plus en plus envahisseur, ne craignons pas — il me semble opportun d'insister sur ce point, mes bien chers Collaborateurs — ne craignons pas d'encourir le reproche que certains font de nos jours à l'enseignement catholique, de trop insister sur le côté sanglant du christianisme, de trop montrer la Passion de Notre Seigneur ainsi que la vie et la mort du chrétien, comme une immolation expiatrice. "Pourrions-nous faire autrement? Nous, ministres de l'Evangile, avons-nous le droit de prêcher autre chose que Jésus et Jésus crucifié? Nos fidèles ont-ils

besoin de savoir autre chose ? Parce que, aujourd'hui comme hier, la Croix est un scandale pour l'esprit juif terrestre et grossier, une sottise pour l'esprit grec brillant et orgueilleux, ce n'est pas une raison pour atténuer ou voiler le dogme capital de la foi et du salut. Prêchons ce dogme, mais tout entier: la Croix se prolongeant dans l'Eucharistie et aboutissant au ciel; la croix, partage du baptisé, du croyant et du communiant, qui s'immolent pour elle mais pour vivre éternellement. Quel spectacle présenterait l'Eglise si tous les chrétiens comprenaient ainsi le sacrifice! Au ciel tous les saints autour de Jésus, prêtre éternel, dans le Sanctuaire de sa gloire, formant une hostie d'adoration bienheureuse; sur la terre autour de Jésus apparaissant comme mort, tous les chrétiens spirituellement immolés devraient former une hostie d'adoration expiatrice." (Grimal, le Sacerdoce et le Sacrifice.)

*
* *

L'Eucharistie occupant, de par l'institution divine, la première place dans l'ordre des réalités surnaturelles, il n'est pas de sujet qui offre au prêtre plus de ressources pour féconder le champ de la prédication évangélique et de l'enseignement pastoral, pour faire du bien aux âmes. La seule explication, par exemple, des quatre fins principales de la Messe n'est-elle pas souverainement propre à édifier les fidèles, à éclairer leur foi, à leur faire mieux saisir l'importance, la sainteté, les avantages innombrables du Saint Sacrifice, à les amener conséquemment à y assister plus fréquemment, dans de meilleures dispositions, en y prenant une part plus active ?

Notre divin Sauveur a voulu être victime sur la Croix et sur l'Autel pour quatre fins principales qui résument tous nos devoirs envers Dieu et toute la vie chrétienne: Jésus s'est fait victime pour adorer son Père et pour le remercier, pour expier nos fautes et demander pour nous les secours nécessaires à notre salut. Ces quatre grands actes d'adoration, d'action de grâces, d'expiation et de demande contiennent

toute la religion et, par son immolation, Jésus les a portés à leur perfection. En même temps, il nous a invités à les accomplir à notre tour et il nous en a fourni les moyens.

La Messe et l'Adoration... L'adoration est le culte spécialement réservé à Dieu. Adorer Dieu, c'est le reconnaître comme Créateur et Souverain Maître. C'est lui reconnaître tous les droits, et nous reconnaître, à nous, tous les devoirs. L'adoration est l'acte permanent des élus au ciel. Les théologiens la placent au sommet de l'amour; elle en est l'acte le plus pur, le plus parfait. Elle est pour nous, ici-bas, une immolation de l'esprit, du cœur, des sens, de la volonté, du corps et de l'âme, de l'être tout entier; elle est un anéantissement de nous-mêmes devant Dieu. Jésus est l'adorateur parfait. Du commencement à la fin de sa vie, Jésus a adoré son Père, et cette adoration de Dieu, par l'anéantissement de son humanité, Il l'a portée aux dernières limites par son immolation sanglante sur le Calvaire. Or le premier but de la Messe est de continuer sur l'Autel l'adoration souveraine et infinie du Verbe incarné, et de rendre cette adoration perpétuelle et universelle. Sur l'Autel, pendant la Messe, Jésus adore comme à Bethléem, à Nazareth et au Calvaire. C'est la même adoration, la même immolation, le même anéantissement. Son humanité si sainte et si parfaite, cette humanité, divinisée par la personne du Fils de Dieu, Jésus la sacrifie et l'anéantit sur l'Autel.

Comment mieux proclamer l'infinie grandeur de la majesté divine? Oui, par toutes ses blessures, par son sang répandu, par sa mort renouvelée chaque jour et tant de fois, Jésus fait monter vers le trône du Tout-Puissant le cri sublime de l'adoration parfaite: "Au roi immortel et invisible des siècles, à Dieu seul l'honneur et la gloire." Par elle-même notre adoration, à nous, serait d'une infime valeur. Mais voici la merveille! Cette adoration transcendante et divine de Jésus pendant la Messe est faite pour nous, en notre nom et en notre faveur. Il dépend de nous de nous y unir, de nous en appliquer la valeur et les mérites, d'y participer enfin, dans une aussi large mesure que nous le voulons. Impuissants

par nous-mêmes, unis à Jésus-Christ, nous adorons par Lui, avec Lui, en Lui. Nous pouvons aussi, comme Lui, adorer pour les autres, nous pouvons prendre, en quelque sorte, la place de tant d'âmes de païens et d'infidèles, de tant d'âmes de baptisés qui ne songent pas à adorer et adorer pour elles. Quel fécond enseignement à donner aux fidèles!

La Messe et l'Action de grâces... Dieu est le Créateur et le Souverain Maître de toutes choses. Aussi le premier devoir de la créature est-il l'adoration. Jésus adore sur nos autels, comme au Calvaire. Nous devons unir nos adorations aux siennes. Mais Dieu n'est pas moins Père qu'Il n'est Créateur. Jésus nous a appris à Lui donner ce nom. Sa paternité procède de sa bonté encore plus que de sa puissance. Il est Père parce qu'Il aime et que le besoin de l'amour est de produire et de donner. Or celui qui aime veut être aimé. Dieu veut que nous l'aimions d'un amour de reconnaissance pour ses bienfaits. Il veut aussi que, dans l'élan de notre reconnaissance, nous dépassions ses bienfaits, pour monter jusqu'à Lui, pour l'aimer en Lui-même et pour Lui-même. C'est encore là, après l'adoration et avec elle, un des devoirs essentiels de tout chrétien, et aussi la deuxième fin du Sacrifice de la Messe. Eucharistie signifie à la fois: grâce parfaite et action de grâces. Nous devons rendre à Dieu grâce pour grâce, et c'est principalement pendant la Messe que nous pouvons le faire.

La reconnaissance est sortie du Cœur de Jésus, en même temps que l'adoration, comme un immortel cantique à la gloire et à l'amour de son Père. A certaines heures, il ne pouvait en contenir l'explosion et, en présence des petits et des humbles qui écoutaient sa parole, il s'écriait: "Mon Père, je vous remercie." Pour prolonger à travers les siècles son action de grâces, comme il allait prolonger son adoration, il a institué l'Eucharistie. Il a célébré la première Messe devant ses Apôtres en disant "Mon Père, je vous rends grâces." Et le Prêtre qui tient la place de Jésus-Christ répète deux fois pendant la consécration, ces mêmes paroles. Comment dire la recon-

naissance qui monte de l'autel vers Dieu en cet instant solennel, la puissance, la valeur de ce merci de Jésus à son Père? Un seul merci de Jésus est positivement infini et suffit à couvrir de son immensité toutes nos ingratitudes et tous nos oublis. Ah! si les fidèles comprenaient bien cela, s'ils comprenaient la Messe, comme ils seraient attirés par le Saint Sacrifice et pressés d'y venir, comme ils éprouveraient le besoin d'ouvrir leur cœur, eux aussi, et de le joindre à celui de Jésus, pour bénéficier de son merci et y trouver le supplément de ce qui manque à l'expression de leur reconnaissance!

La Messe et l'Expiation... Tout l'enseignement chrétien repose sur deux fondements essentiels: la déchéance et la Rédemption. Nous sommes des pécheurs, en Adam et par nous-mêmes; nous sommes aussi des rachetés, par la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ. De là, pour nous, un devoir nouveau à l'égard de Dieu, celui de l'expiation, qui vient nécessairement compléter l'adoration et l'action de grâces.

Pécheurs, il ne nous suffit pas de reconnaître le souverain domaine de Dieu et sa bonté infinie; nous sommes tenus de satisfaire à sa justice et de payer les dettes que nous avons contractées par nos fautes. Mais ici encore, Jésus vient à notre secours et supplée à notre impuissance. Il a voulu expier et satisfaire pour nous pendant sa vie mortelle; Il continue de le faire chaque jour sur nos Autels. C'est la troisième fin du sacrifice de la messe; c'est l'expiation que l'on appelle la réparation ou la satisfaction. Saint Paul nous le dit expressément: "Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne." La Messe annonce, représente et continue réellement la mort du Sauveur sur la Croix, et il en sera ainsi: "jusqu'à ce que le Seigneur vienne", c'est-à-dire, jusqu'à la fin du monde. "La Passion du Christ, dit saint Cyprien, est le sacrifice même que nous offrons". "A la messe, s'écrie saint Augustin, le sang du Christ coule pour les pécheurs". C'est l'enseignement de saint Thomas: "L'effet propre de ce Sacrifice, écrit-il, est de nous réconcilier avec Dieu". "Si quelqu'un disait, déclare le Concile de Trente,

que le sacrifice de la Messe n'est pas propitiatoire, et qu'il ne doit pas être offert pour nos péchés, nos peines, nos satisfactions et nos autres nécessités, qu'il soit anathème". Le concile dit encore que le sacrifice de la Messe a été institué "pour appliquer la vertu salutaire du sacrifice du Calvaire à la rémission des péchés que nous commettons chaque jour". Il ajoute: "Ce Sacrifice est vraiment propitiatoire, et il a pour effet, si nous nous approchons de Dieu avec un cœur sincère et une foi droite, avec crainte et respect, si nous sommes contrits et pénitents, de nous obtenir miséricorde et de nous faire trouver la grâce dans un secours opportun, car Dieu apaisé par cette offrande, nous accorde sa grâce et le don de pénitence et nous remet les péchés et même les crimes les plus grands".

Le Seigneur avait dit par la bouche de ses prophètes: "Je verserai sur vous une eau pure, et toutes vos taches seront effacées. Une fontaine sera ouverte dans la maison de David pour laver les souillures du pécheur". Ces sources précieuses, ces fontaines merveilleuses, répandant à grands flots l'eau régénératrice, c'est à la Messe qu'elles coulent.

Combien cette doctrine est consolante! Les fidèles en sont-ils suffisamment instruits? S'ils l'étaient, est-ce qu'un plus grand nombre, qui en ont la latitude, ne s'empresseraient pas de mettre à la base de leurs pratiques religieuses l'assistance même quotidienne à la sainte Messe, alors que, jusqu'à présent, ils s'en sont tenus à l'observance du précepte strict?

La Messe et la Demande... La dernière loi de la vie chrétienne qui est aussi la quatrième fin du Saint Sacrifice, est la demande. Qui, ayant le sentiment profond de sa propre misère, la conscience de tout ce qui lui manque de lumières, de forces et de grâces pour vivre en chrétien, ne comprend la nécessité de la demande et de la persévérance dans la prière?

L'Ecriture Sainte nous parle, en maints passages, du "cri des péchés qui s'est élevé jusqu'à l'oreille de Dieu". Le sang de Jésus crie aussi vers le Ciel, et combien puissamment! "Pendant que le Christ est offert sur l'Autel, dit St. Laurent

Justinien, Il crie vers son Père et Lui montre ses plaies, afin qu'Il daigne sauver les hommes des peines éternelles". Quelle n'est pas l'autorité toute puissante d'une telle prière, d'un tel cri, venant du sang et des blessures, de l'âme et du cœur du Fils de Dieu, pour attendrir le Père éternel, si irrité soit-il contre nous par la malice de nos péchés? Serions-nous excusables de ne pas nous unir, pendant le Saint Sacrifice, à de pareilles intercessions? "Ne laissons pas partir le Sauveur, qui est notre captif à la Messe, avant qu'il nous ait promis le ciel", s'écriait S. Bonaventure. Jésus disait à ses Apôtres: "En vérité, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai". N'est-ce point là sur l'autel, qu'il accomplit plus promptement et plus pleinement cette magnifique et touchante promesse? Ne mettons donc pas de limites à nos pieuses aspirations et à nos saints désirs, et ouvrons nos cœurs, pendant la Messe, aux plus larges, aux plus audacieuses prières, pour nous-mêmes et pour les autres, en étendant aux autres l'influence d'un aussi grand bienfait. Nous pouvons venir au secours des pécheurs en leur obtenant des grâces de conversion, des justes, en leur obtenant des grâces de perfection plus grande et d'amour plus généreux; nous pouvons demander que les œuvres de zèle, ordonnées au bien des âmes et de l'Eglise, deviennent plus prospères, que les apôtres de la moisson évangélique se multiplient; nous pouvons intercéder pour les mourants qui ont plus besoin de secours, étant sur le point de paraître au jugement de Dieu; pour les âmes du purgatoire; de tous les moyens de les soulager, la Messe offerte et entendue à leur profit est, sans comparaison, le plus efficace; les Docteurs sont unanimes à affirmer cette vérité, définie par les Conciles.

A la Messe, nous pouvons encore prier pour l'exaltation de la sainte Eglise, demander instamment qu'elle soit à l'abri des coups que ses ennemis lui portent, et que la persécution, au lieu de l'affaiblir, la fortifie, l'épure et la fasse briller d'un plus vif éclat; nous pouvons prier surtout pour que l'auguste Sacrement de nos Autels soit de plus en plus aimé des chrétiens, qu'ils lui fassent, tous les jours, dans leurs cœurs et

dans le monde, de plus beaux triomphes, que les profanations et les sacrilèges soient évités, que les communions ferventes se multiplient, que les désirs si ardents du Sacré Cœur de Jésus, désirs tant de fois manifestés par Lui, se réalisent, et que des âmes consolatrices affluent vers Lui, s'offrent à Lui, en victimes de sa gloire et de ses intérêts, comme Lui s'est offert en victime de la gloire de son Père et des intérêts des hommes. Toutes ces grandes choses qui nous dépassent infiniment, toutes ces grâces si extraordinaires et si relevées, que nous serions incapables d'en obtenir une seule par nous-mêmes, nous pouvons, à la Messe, les demander et les obtenir dans une mesure qui dépend de la ferveur de nos dispositions.

*
* *

Mais pour grandir encore la conception du Sacrifice eucharistique, pour élargir sa définition, il importe au plus haut point de signaler aux fidèles l'élément sacramentel qui le parfait. L'Institution de la Messe a eu pour fin de pourvoir d'un sacrifice le peuple racheté de Dieu, et aussi de lui fournir *le plus grand des Sacrements*. Le prêtre, lorsqu'il communie, reçoit comme sacrement la divine Victime qu'il a d'abord offerte en sacrifice. Le repas sacrificiel est le sacrement. Pour tous ceux qui le partagent, il est la participation à la victime et à ces dons qui résultent du sacrifice. Prêchons au peuple chrétien l'excellence du sacrifice de la Messe, mais, dans le sacrifice, montrons-lui bien la place de la communion, place naturelle, essentielle. Je dis essentielle, non en ce sens contesté que la communion entrerait dans la constitution du sacrifice comme tel, mais en ce sens incontestable que notre sacrifice, en tant qu'institué sous les apparences du pain et du vin, est naturellement ordonné à se terminer par la communion, en ce sens incontestable que l'intention de notre divin Sauveur, instituant l'Eucharistie, était à la fois d'offrir son corps et son sang en sacrifice pour nous et de nous les donner en communion: "Prenez et mangez, ceci est mon corps... Prenez et buvez, ceci est mon sang"... Qui ne communie pas ne prend pas au sacrifice toute la part que Dieu lui destinait...

Une prière du Canon, antique entre toutes les autres, nous atteste qu'au regard de l'Eglise, dès les premiers temps, la réception des saintes Espèces par tous les assistants était le couronnement de l'immolation mystique du Christ à l'Autel: "Dieu tout-puissant, dit le prêtre presque aussitôt après avoir prononcé les paroles de la consécration, nous vous supplions d'ordonner que votre saint ange présente ces dons... devant votre Majesté divine, afin que nous tous qui, participant à cet autel, aurons reçu le Corps très saint et le Sang de votre Fils, nous soyons comblés de toutes les bénédictions du Ciel..." Et d'où vient que le célébrant rompe l'hostie avant de réciter l'*Agnus Dei?* Ce rite remonte au soir du Jeudi-Saint où Jésus rompit le pain pour le distribuer à ses disciples. A Emmaüs, il se fit reconnaître "à la fraction du pain"; et saint Paul nous fournit une preuve que, dans les premières assemblées chrétiennes, on suivait l'exemple du Maître: "Le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas une communion au Sang du Christ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas une communion au corps du Christ?" demande-t-il aux Corinthiens. S. S. Pie X n'a donc fait que nous inviter à revenir aux traditions apostoliques, quand, naguère, il exhorta les fidèles à se garder en état de participer tous les jours, en entendant la Messe, à la distribution de ce "Pain vivant" qui vient pour eux de "descendre du ciel."

"*Ut sumerent tradidit,*" déclare le Concile de Trente: c'est afin qu'ils s'en nourrissent que Jésus donna aux Apôtres sa chair et son sang. Le même Concile dit encore: "Afin qu'un fruit plus abondant de ce très saint Sacrifice puisse être communiqué aux fidèles, le Christ a institué le sacrement de l'Eucharistie." Qui ne voit la conclusion pratique, que l'on peut déduire de cette doctrine, pour la question plus actuelle que jamais de la communion fréquente et quotidienne. Il n'y a que la sainte Messe, entendue comme elle doit l'être, qui pourra la résoudre avec fruit. "Assistez donc à la sainte Messe pour communier, devrions-nous redire sans cesse aux fidèles, à la suite de Bossuet; si vous ne communiez pas, pleurez du moins, gémissez, reconnaissez en tremblant que le

chrétien devrait vivre de manière qu'il pût communier tous les jours; promettez à Dieu de vous préparer à communier au plus tôt; vous aurez du moins communié en esprit... Le sacrifice est terminé; retirez-vous avec la douleur de n'y avoir pas eu toute la part qui vous était destinée".

Ah! si le peuple chrétien savait mieux comprendre la sainte Messe, sacrifice et sacrement, comme il s'élèverait plus facilement vers Dieu! Ce devrait être la vie de tout fidèle d'y retrouver le souvenir du Calvaire, d'y voir la réalité de la Croix, d'y grandir en Jésus-Christ dans la perception des effets continus de la Passion de l'Homme-Dieu. Que ne devrions-nous pas tenter, nous surtout prêtres du Très-Haut, pour avancer chaque jour un peu mieux dans la science de ce mystère du Fils de Dieu? Que ne devrions-nous pas souffrir pour initier davantage les âmes à la connaissance et à l'amour de l'Eucharistie, sacrifice et sacrement? Quel profit ce serait pour nous, d'abord, et puis, quel renouveau chrétien en résulterait chez ceux que la Providence nous a donné de conduire aux sources de Dieu même!... Qui peut nier qu'aujourd'hui, à tous les degrés de l'échelle sociale, sous l'influence délétère d'éléments ambiants n'ayant pas notre mentalité catholique, ni, encore moins, nos hautes ambitions surnaturelles, qui peut nier, dis-je, qu'on ne se porte au plaisir avec une ardeur vraiment inquiétante? Un élan irrésistible vers le bien-être, vers la jouissance présente, favorisé par le progrès matériel grandissant, le désir de la richesse et de la fortune, font de plus en plus obstacle au sens catholique dans nos populations; il en résulte un affaiblissement de l'esprit chrétien qui incline à penser que, tout se modifiant dans le sens de la vie commode, les maximes de l'Evangile, qui en sont si éloignées, ne sont plus faites pour être appliquées de nos jours. Que sont devenus, par exemple, même dans nos familles chrétiennes, la simplicité de nos pères, leur esprit de pénitence, leur observation du repos dominical?

Seule la vie eucharistique, mieux entendue et pratiquée, fera comprendre à tous la nécessité du devoir austère, du renoncement, de la fidélité aux fortes traditions chrétiennes

qui nous ont sauvegardés dans le passé, et qui seules assureront l'avenir. Elle nous fournira plus de chrétiens à la foi vive et éclairée, capables de placer au-dessus des intérêts mesquins d'un parti politique ou d'une coterie, au-dessus des ambitions personnelles et des rivalités de caste, les intérêts sacrés de la religion et de la patrie, capables de s'affirmer catholiques, d'agir en catholiques, logiques avec leur foi, non pas seulement au coin du feu, les portes closes, mais dans la vie sociale et politique, dans le secret de la conscience comme au grand jour du forum; elle diminuera dans la même mesure le nombre de ces hommes, chrétiens légers ou demi-chrétiens, "qui s'occupent avant tout d'affaires, de finances, de théâtre, de plaisirs, du ministère d'aujourd'hui, de celui de demain, qui respectent l'Eglise, l'estiment, remplissent peut-être les devoirs absolument essentiels du christianisme, mais dans la stricte mesure exigée, sans élan d'âme, sans rien faire, ne sachant s'imposer le moindre sacrifice, pour étendre son influence".

L'intelligence du Saint Sacrifice de la Messe engendrera des convictions plus réfléchies, plus fortes et plus fières; nous en avons besoin. Le catholicisme ne doit pas être simple affaire de milieu, d'habitudes familiales, de survivances ancestrales, que sais-je! Il nous faut, en plus grand nombre, des catholiques de pensée intérieure et d'action généreuse, véritablement pénétrés et actionnés par leur foi. L'Eucharistie nous les donnera, de même qu'elle nous fournira cette élite de laïques zélés, apôtres, aux convictions religieuses profondes, disposés à se faire les auxiliaires des pasteurs dans chaque paroisse et à mettre au service de la bonne cause leurs loisirs et leur savoir, leur influence, leur fortune et leur personne, élite dont le besoin pressant se fait de plus en plus sentir. On le répète partout aujourd'hui, dans les milieux éclairés, et avec raison, certes: pour que la paroisse vive, qu'elle produise pour le bien de ses membres des fruits de préservation, de développement et de progrès, il faut aujourd'hui chez nous de fortes organisations secondant les efforts des pasteurs. Nous avons tant d'œuvres à promouvoir:

œuvres de jeunesse, œuvres économiques et ouvrières, la diffusion de la bonne presse, la lutte contre l'intempérance, pour ne signaler que les principales, et comme il s'agit avant tout, dans toutes ces œuvres, de bien surnaturel à poursuivre, il ne suffit pas que ceux qui s'y livrent soient animés du désir de travailler, de s'agiter. Que de prétendus hommes d'action sont vite à bout de souffle parce qu'il leur manque le recours incessant à Celui qui doit vivre en nous, si nous voulons, nous, vivre en Lui! Derrière le paravant des congrès, des discours, des articles de journaux, des associations multiples, derrière la lutte pour les idées et le terre-à-terre de l'organisation pratique, il faut au militant la vie profonde, connue de Dieu seul, le retour, chaque jour, par l'assistance au Saint Sacrifice et la réception de l'Eucharistie, à la source inépuisable de tous les dévouements.

Personne ne comprendra mieux les intérêts surnaturels, vitaux d'une paroisse que les fervents de la Sainte Eucharistie. Qu'une telle élite de catholiques convaincus, éclairés, fidèlement soumis à l'autorité religieuse, s'implante en chacune de nos paroisses, qu'elle se recrute dans tous les milieux, quelle belle influence n'exercera-t-elle pas, quelle somme de bien ne produira-t-elle pas ?

Il me semble que si nous étions profondément convaincus nous-mêmes, prêtres, de cette excellence et de ces avantages du très saint Sacrifice de nos autels, si nous nous appliquions davantage à faire partager nos convictions aux fidèles dont nous avons la charge, ceux-ci seraient plus anxieux de participer à tant de bienfaits; bien des prétextes qu'ils invoquent, pour se tenir à l'écart, disparaîtraient; et alors, il ne nous resterait plus, à nous pasteurs, que la douce et consolante tâche de favoriser par toutes les industries de notre zèle, la réalisation des pieux désirs de notre troupeau.

II. — Moyens pratiques d'attirer les Fidèles à la Sainte Messe.

Sans doute, il faut reconnaître qu'il y a des empêchements réels à l'assistance fréquente à la Messe, à la communion de

chaque jour, pour plusieurs catégories de personnes, pour les ouvriers et les ouvrières, les habitants de la campagne, surtout à la saison des grands travaux, ceux qui sont éloignés de l'église, qui dépendent de la volonté d'autrui, qui ont des devoirs professionnels urgents.

Mais que d'autres ne peuvent invoquer les mêmes obstacles, qui ont des loisirs ou ne sont que faiblement occupés! Au reste Notre Seigneur n'a pas institué sa religion uniquement pour les gens de loisir. Il a prévu que les siens seraient des laborieux, qu'à toutes les époques ils constitueraient la grande masse; cela ne l'a pas empêché de proposer la communion quotidienne comme son plus cher désir, comme le régime normal.

Les premiers chrétiens avaient cette persuasion; voilà pourquoi ils se réunissaient chaque jour au pied de l'Autel; cependant les catacombes n'étaient pas un lieu sûr, et souvent les fidèles, arrachés aux saints mystères, étaient conduits en prison, puis au supplice. La lecture des Annales de la Propagation de la Foi nous apprend que, dans les pays infidèles, les nouveaux chrétiens franchissent parfois des distances de vingt, trente, quarante lieues, en suivant le cours des fleuves, ou à travers des régions sans chemins, pour entendre la Messe. Mais qu'est-il besoin de citer des faits si extraordinaires? Au milieu de nous, dans toutes les conditions, hommes d'études ou hommes d'affaires, ouvriers et gens de service, humbles mères de famille et femmes du monde, ne rencontrons-nous pas des chrétiens, trop peu nombreux encore malheureusement, qui ont compris le bienfait de l'assistance à la Messe et de la communion, et qui savent s'imposer bien des gênes et des sacrifices pour se le procurer tous les jours?

Pourquoi tant d'autres, qui n'auraient pas à s'imposer les mêmes sacrifices peut-être, s'abstiennent-ils? Ont-ils moins de souci de leur âme? N'y a-t-il pas de temps perdu dans leur journée? Est-ce qu'une meilleure distribution de leurs occupations ne leur rendrait pas relativement facile ce qui maintenant est déclaré impossible? Ne pourrions-nous pas leur dire: "Le temps de la Messe n'est jamais un temps sacrifié;

vos affaires iront mieux, vos occupations y gagneront. Comptez-vous pour rien le secours de Notre Seigneur ? Peut-il se désintéresser de ceux qui sont venus à Lui le matin ? Avec Lui vous serez deux pour travailler, deux pour souffrir; la Messe, pieusement entendue, imprimera une plus grande efficacité à votre action, à vos œuvres, parce que votre âme sera plus calme, plus pure, plus maîtresse de toutes ses facultés, et que les bénédictions divines seront plus abondantes." Ne serait-il pas possible, par des exhortations de cette nature, d'amener toutes les familles, qui n'en sont point absolument empêchées, à se faire représenter chaque jour au saint Sacrifice, au moins par un membre ? J'ai réalisé moi-même, alors que j'exerçais le ministère comme curé, combien il est relativement facile d'obtenir beaucoup des fidèles en ce sens. Constatant que la messe des Rogations était trop peu fréquentée, j'expliquai aux fidèles les prières liturgiques propres à cette messe et insistai pour que chaque famille s'y fit représenter. Le résultat fut des plus consolants. Toutes les familles répondirent avec empressement à mon appel, et elles ont persévéré depuis dans cette pieuse coutume.

Comme il serait souhaitable, n'est-ce pas, qu'une pratique aussi salutaire se généralisât, en l'étendant à la Messe de chaque jour!

On conçoit que, pour la favoriser, il importe de faire connaître avec précision aux fidèles les offices qui ont lieu, chaque jour, dans la paroisse, ainsi que l'heure de la messe ou des messes; d'être d'une ponctualité rigoureuse à commencer la messe à l'heure fixée, après l'avoir fait annoncer par le son de la cloche. Cette heure devrait toujours être celle qui est la plus convenable au plus grand nombre des paroissiens, selon les saisons et les localités. Dans les paroisses où il y a au moins deux prêtres, et particulièrement dans les endroits de villégiature, il serait opportun d'avoir une messe à une heure plus tardive, sans toutefois qu'elle le soit trop, pour ne pas encourager le caprice, la mollesse, ces veillées mondaines prolongées dans la nuit, si nuisibles au corps et à l'âme. Là où il n'y a qu'un prêtre, tout en insistant fortement pour

que la sainte Eucharistie soit reçue de préférence pendant la Messe, dont elle est le complément naturel, il faudrait annoncer qu'on distribuera volontiers la communion aux personnes qui en feront la demande, même à des heures très matinales, et sans qu'il soit strictement nécessaire d'assister au saint Sacrifice. Nous savons, en effet, quelle est la vraie portée doctrinale et disciplinaire du décret "*Sacra Tridentina Synodus*" de 1905 sur la communion fréquente et quotidienne. Le point fondamental qui fixe et définit l'acte pontifical est le suivant: Les fidèles, à quelque classe ou condition qu'ils appartiennent, ont le droit de communier tous les jours, s'ils le désirent, pourvu qu'ils soient en état de grâce et qu'ils s'approchent de la Table sainte avec une intention droite et pieuse". "Encore que, normalement, la communion doive se faire pendant le saint Sacrifice, après les saintes prières préparatoires de la liturgie, dans une participation immédiate à la victime offerte et consacrée, cependant il n'y a aucune loi qui défende de la donner en dehors de la messe, et la coutume de l'Eglise de Rome est de la donner avant et après aux fidèles qui se présentent pour la recevoir.

Sans doute, un pasteur avisé veillera à ne point favoriser chez des personnes de loisir une habitude qui tendrait à supprimer toute préparation prochaine de prière avant la communion et qui ferait même tomber dans l'irrévérence, si elles accouraient à la Sainte Table dès leur entrée dans l'église. Mais pour combien de personnes qui ne peuvent disposer que d'une demi-heure, ou qui ne sont pas libres à l'heure de l'unique messe, ouvriers, domestiques, mères de famille, femmes ayant des maris exigeants, hommes d'affaires, jeunes gens des écoles, ouvriers des ateliers, la condescendance à les communier en dehors de la messe, leur permettra-t-elle de recevoir le Pain divin dont elles ont saintement faim, et qu'elles viennent chercher avec d'autant plus de mérite, qu'il leur est plus difficile de le faire" (P. Tesnière, S. S. S.) J'ajouterai que même les personnes qui ont très peu de temps à leur disposition peuvent facilement entendre la messe et y communier avec le plus grand fruit. La préparation et

l'action de grâces sont "de plus haute convenance" pour la sainte communion; cette vérité est soulignée par le décret du 20 décembre 1905 (4e Règle.)

Néanmoins, on ne saurait ici marquer de règle générale et identique; c'est le sens des paroles de Pie X: "On tiendra compte des facultés, de la condition, des obligations de chacun". Avant tout, on doit se départir d'une conception uniforme qui ferait consister l'action de grâces et la préparation en prières plus ou moins longues, en oraison proprement dite. Si le fidèle retenu à la maison par ses devoirs d'état, offre ses actions à Dieu de façon particulière, multiplie les oraisons jaculatoires, s'encourage à mieux remplir ses obligations en vue de la communion, fait la préparation depuis le commencement de la messe jusqu'à la communion du prêtre, se tient recueilli en action de grâces jusqu'à la fin de la messe, au-delà s'il le peut, qui osera lui interdire l'accès de la sainte Table? Ai-je besoin d'ajouter, chers Collaborateurs, que ces saintes pratiques de l'assistance à la messe quotidienne et de la communion se propageraient bien difficilement, que les fidèles déroutés en seraient vite détournés, si les pasteurs ne considéraient comme le premier de leurs devoirs de ne jamais laisser leur paroisse sans messe, sans raisons exceptionnellement graves. Par vocation, par devoir d'état nous sommes les suppléants religieux du peuple: "*Pro hominibus constituitur in his quae sunt ad Deum.*"

*
* *

Ah! vraiment, il ne comprend pas ce qu'est le Sacrifice, et il ne remplit pas son devoir de représentant religieux du peuple chrétien, le prêtre qui omet de célébrer la sainte Messe pour un rien, légère indisposition ou fatigue, voyage de pur agrément, peut-être par paresse. S'il savait, comprenait, un prêtre pourrait-il se priver, priver ses paroissiens, priver l'Eglise et Dieu même de la sainte Messe, ne serait-ce qu'un seul jour, lorsque, en se gênant, en souffrant un peu, il lui eût été possible de célébrer? Nous n'ignorons pas en quoi consiste l'obli-

gation de la résidence; tout ecclésiastique, chargé d'une paroisse doit y résider constamment et ne s'en absenter jamais sans avoir pris les précautions nécessaires pour qu'elle n'ait pas à souffrir de son absence. C'est un devoir rigoureux, qui engage gravement sa conscience et sur lequel il lui importe de ne se faire aucune illusion. Il suffirait, pour s'en convaincre, de se rappeler ce que prescrit, à ce sujet, le Concile de Trente, les mesures qu'il a prises pour arriver à la pleine et parfaite exécution de cette loi, les peines qu'il a édictées contre ceux qui l'enfreindraient, les recommandations pressantes qu'il adresse aux évêques, les armes spirituelles qu'il met entre leurs mains et dont il leur ordonne de se servir pour prévenir ou faire cesser les abus. (Sess XXIII, de Reform.)

La résidence doit être continuelle. Sans doute, le droit admet des circonstances où, à certaines conditions, elle peut être momentanément suspendue, mais ce ne sont que des interruptions passagères, et même, à vrai dire, par suite des mesures qu'est tenu de prendre un curé qui s'absente, la résidence pastorale n'est jamais interrompue. La rigueur de cette discipline s'explique quand on réfléchit aux obligations, aux fonctions que le prêtre, ayant charge d'âmes, est appelé à remplir auprès d'elles; elles se résument en un mot: il est leur pasteur.

Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir la signification et de méditer les conséquences de ce mot expressif. Le pasteur a la responsabilité des brebis confiées à sa garde; le Maître lui demandera compte de toutes et de chacune d'elles. Le pasteur est constitué non pas seulement le gardien des âmes, mais aussi leur serviteur; il leur a été envoyé comme Notre Seigneur au milieu du monde "non pour être servi, mais pour servir". Ne serait-ce pas au manque de fidélité à la loi de la résidence qu'il faudrait attribuer la stagnation, pour ne pas dire la diminution, en certaines localités, de la confession, de la communion fréquente et de l'assistance au Saint Sacrifice, sans lesquelles il ne peut y avoir de vraie vie paroissiale ?

En remontant dans le passé, ou même en considérant le présent, ne trouverait-on pas que ces habitudes sanctifiantes

ont périclité ou ne progressent pas, parce que telle paroisse a été desservie, ou l'est actuellement, par un prêtre peu fidèle observateur de la loi de la résidence ? Par suite il se prêtait ou se prête difficilement à venir à l'église pour confesser, il n'avait ou n'a pas d'heures régulières, on n'était ou on n'est jamais sûr de le trouver à son poste d'honneur. Faut-il signaler la nécessité de la résidence fidèlement gardée au point de vue de l'édification publique ? Un prêtre qui s'absente fréquemment jette sur son ministère une sorte de discrédit qui en diminue singulièrement l'action et la fécondité. A notre époque où la foi est moins vive, où les âmes s'élèvent plus difficilement dans les régions du surnaturel, le prêtre est pour le peuple, la personnification de la religion. On la juge uniquement, d'après lui. Si les paroissiens voient leur curé quitter, chaque semaine, son presbytère, faire des voyages, assister à des dîners, à des réunions de plaisir, quelle idée voulez-vous qu'ils se fassent du dévouement sacerdotal ?

Leur curé ne leur apparaît plus avec cette auréole d'une vie de renoncement et de sacrifice qui attire l'admiration; c'est un homme comme les autres, plus heureux que les autres, dont on envie le sort, mais dont on n'est guère disposé à suivre les leçons. "La cellule qu'on quitte peu devient douce, dit l'auteur de l'Imitation; fréquemment délaissée, elle engendre l'ennui et le dégoût".

Quand un curé reste dans sa paroisse, quand il s'occupe en bon pasteur, et non en mercenaire, de tant de grandes et saintes choses confiées à ses soins; saintement enchaîné par les liens de la foi et de l'amour des âmes, il se trouve bien chez lui. Si, au contraire, il s'est laissé engager sur la pente de la vie extérieure, il ne peut plus se retenir; les absences se multiplient peu à peu, au mépris de l'obligation de la résidence, et au détriment de sa tranquillité et de sa paix.

*
* *

Le prêtre doit enseigner la manière pratique d'entendre la messe, expliquer le sens des cérémonies liturgiques, la

manière de se tenir, etc. Ce point important appellerait de longs développements que le cadre de ce travail ne me permet pas d'exposer en détail, mais que je dois cependant signaler à votre attention.

La messe est l'acte par excellence de la liturgie, l'acte qui l'explique, l'éclaire et lui donne toute sa raison d'être. N'est-ce pas dans la mesure où ils acquièrent l'intelligence du Saint Sacrifice que les fidèles reçoivent le sens religieux, l'idée foncière du culte et l'estime nécessaire de leurs relations de créatures avec Dieu ? Dès lors, n'est-ce pas protéger et sauver la religion dans les âmes que de leur faire connaître et goûter la messe ?

Nous le savons, les chrétiens ne manquent pas, dans nos paroisses, qui suivent les offices liturgiques sans y prêter attention; l'acte de foi s'affirme extérieurement par la présence corporelle aux mystères sacrés, mais l'âme, où est-elle ?

N'en est-il pas trop souvent de nos fidèles comme des juifs, dont le Seigneur disait par la voix d'Isaïe: "Ils m'honorent de leurs lèvres, mais leur cœur est loin de moi". Ce n'est point une absolue rareté, mais c'est une agréable surprise de rencontrer un fidèle qui demande quelle est la fête du jour, quels sont les saints dont il est fait mémoire à la messe, et qui, du début à la fin, suit la prière sacerdotale. Et pourtant c'est là dans le missel, que se trouve la véritable prière; à l'encontre des prières purement sentimentales qui se rencontrent dans certains manuels de piété, la prière liturgique est essentiellement catholique. Sans oublier aucune de nos souffrances et de nos exigences particulières, l'Eglise veut surtout un concert fraternel de prières; Elle est une mère dont les pensées vont à toute sa famille; et, du reste, de par la volonté de Notre Seigneur lui-même, cette union des cœurs dans les mêmes demandes n'est-elle pas le gage du succès ? Dès lors qu'on se réunit à deux ou trois pour mettre en commun ses pensées, ses désirs, ses appels, le Maître est là, suivant sa promesse. Avouons-le, c'est beaucoup parce que le Missel est resté habituellement un livre fermé et scellé que la messe quotidienne est si peu fréquentée, qu'un si grand nombre

tiennent même la messe de précepte en si médiocre faveur, qu'ils n'y assistent plus que contraints par la loi de l'Eglise et avec les dehors d'une foi languissante.

Combien significative, à ce point de vue, est la réponse de Godefroy Kurth à une enquête sur les causes principales de l'ignorance religieuse: "Selon moi, l'une des causes de l'ignorance religieuse, sinon la plus grande, c'est l'ignorance liturgique. Rendre aux fidèles l'intelligence et, par suite, l'amour des mystères qui se célèbrent à l'autel, remettre dans leurs mains le missel, qu'ont remplacé tant de livres de dévotions vulgaires et médiocres, c'est là la vraie manière d'attacher au temple ceux qui le visitent encore et d'y ramener plus tard ceux qui l'ont délaissé". Et ailleurs, il trace le tableau suivant: "L'assistance à la messe le dimanche, voilà la seule activité liturgique de la masse des fidèles. Et quelle assistance le plus souvent! Ils entrent à l'église sans savoir peut-être quelle est la fête du jour. Ils le sauraient si un écriteau placé à l'entrée, en un lieu apparent, le leur apprenait. L'office commence. Vont-ils le suivre? Ils n'ont aucun livre pour cela, ou, s'ils en ont un, ce sera presque sûrement un de ces très nombreux recueils de prières qui foisonnent dans nos librairies, se vendent bien, mais ne sauraient remplacer le Missel que l'on ne connaît, hélas! presque plus. Ils assistent à la messe dans ce que j'appellerai une attitude de neutralité bienveillante, développant en eux-mêmes je ne sais quel sentiment de vague religiosité, égrenant peut-être leur chapelet, s'ils éprouvent le besoin d'une participation plus active à la prière de l'Eglise et se croyant alors parfaitement en règle. Je veux qu'ils aient recueilli quelque fruit spirituel de l'accomplissement de ce devoir religieux, il serait trop triste de penser le contraire, mais il m'est assez difficile de voir là une vraie assistance à la messe".

Ce tableau est-il trop sombre? Ne révèle-t-il pas, hélas! un état de choses dont nous avons également à nous attrister, avec cette différence peut-être que nos populations sont restées plus assidues à nos offices dominicaux surtout? De quoi s'agit-il donc pratiquement pour nous? Il s'agit de rendre

plus liturgiques nos assemblées chrétiennes. Apprenons aux fidèles à mieux reconnaître la place centrale du Saint Sacrifice eucharistique dans la vie chrétienne, transformons l'assistance routinière et ennuyée aux actes cultuels en une participation active et intelligente, et la liturgie ainsi pratiquée mettra en pleine valeur, dans la prière et l'action, les énergies latentes des âmes baptisées, "le véritable esprit chrétien refleurira et se maintiendra parmi les fidèles". (Pie X)

Et qu'on n'aille pas dire que cela est réalisable pour une élite, mais non pour la multitude des fidèles. Dans les assemblées liturgiques pleinement comprises, une âme collective circule , le phénomène de la psychologie des foules est mis au service de l'action divine; tout est disposé dans la liturgie pour intensifier cette action: cérémonies, dialogues entre le prêtre et les fidèles, chant collectif, que d'invitations à la prière, que d'élévations, que d'élans communicatifs vers Dieu!

Les premiers chrétiens, en grande majorité, étaient-ils plus instruits que la masse de nos chrétiens actuels ? Et cependant ils participaient d'une manière active aux offices célébrés pour eux; plusieurs parties de l'office ne sont que des dialogues entre les prêtres célébrants et les fidèles qui leur répondent. Le peuple devrait s'unir au prêtre, prier avec lui, offrir avec lui le Saint Sacrifice, et tout cela était fait. C'est une obligation pour nous d'amener nos fidèles à faire de même, car le culte par la liturgie comprise et aimée est un devoir et un service public dont le prêtre a la charge. Pie X, le grand Pape des initiatives pratiques et pastorales a affirmé, au début de son glorieux pontificat, sa volonté de ramener les fidèles à cette source première et indispensable de l'esprit chrétien, savoir: "La participation active aux mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l'Eglise". Le Concile de Trente a formulé avec insistance ce point de discipline: "*Mandat sancta synodus pastoribus, et singulis curam animarum gerentibus, ut frequenter inter missarum celebrationem, vel per se, vel per alios, ex iis, quae in missa leguntur, aliquid exponant; atque inter cœtera sanctissimi hujus sacrificii mysterium aliquod declarent diebus praesertim dominicis et festis.*"

Enseignons donc aux fidèles la large part qu'ils doivent prendre à ce que fait le prêtre, au Saint Sacrifice, et que l'Eglise leur rappelle expressément par les paroles du célébrant à "l'*Orate fratres*", rappelons-leur qu'eux aussi, ils doivent offrir la Victime sainte. "Croyez fermement, dit saint Liguori, que le divin Sacrifice s'offre non seulement par le prêtre, mais encore par tous les assistants. Tous font, en quelque sorte, l'office de prêtre".

Attirons leur attention sur la part de prières que le missel propose, pendant la durée du Saint Sacrifice, sous forme de dialogue entre le prêtre et l'assistance, sur tant de formules au pluriel, même au Canon, sur toute cette gerbe de formules brèves, inspirées par les Saintes Ecritures, par lesquelles l'assistance répond au salut du prêtre. Peut-être alors un trop grand nombre seront-ils étonnés de remarquer que jusqu'ici, ils ont commencé à répondre au prêtre seulement aux trois "*Ave Maria*" de la fin de la messe, après s'être tus durant toute la célébration, lorsque l'officiant les saluait en Dieu, ou attendait leur assentiment, leur union à sa prière.

Dans ma ville épiscopale, permettez-moi de citer cet exemple, dans plusieurs communautés religieuses, on a voulu, à ma suggestion, réagir contre ce singulier individualisme qui ne participe à l'auguste mystère que par quelques mouvements pour s'agenouiller, s'asseoir et se lever. Religieuses et élèves ont adopté une méthode plus liturgique d'assistance à la sainte Messe, en s'unissant constamment aux prières du célébrant. L'expérience à été concluante. Je l'ai constaté avec joie, aujourd'hui, dans ces maisons, on a vraiment l'intelligence du Saint Sacrifice, la piété est plus nourrie, plus solide, et ces personnes seraient désolées d'avoir à revenir aux anciennes pratiques de pure passivité.

Répandons parmi les fidèles, riches et pauvres, l'usage des livres liturgiques. Il en est aujourd'hui de parfaits, et à la portée de toutes les bourses. Quelque respectables que soient bien des livres de dévotion, de prière ou de méditation, aucun d'eux ne vaut, lorsqu'il s'agit de la sainte Messe, le Missel

proprement dit ou le Paroissien Romain complet qui permet aux fidèles de suivre le prêtre pas à pas.

"Le Missel est le livre où chaque fidèle peut apprendre, sous la direction du clergé, à se dégoûter de la fadeur des pratiques éphémères des dernières dévotions à la mode et à retremper sa foi et sa vitalité aux sources de la saine et forte piété catholique". (Card. Mercier. Mandement du Carême, 1914).

Quel résultat magnifique si, dans un an ou deux, tous les fidèles d'une paroisse assistaient, munis de ce livre, à la messe de chaque jour et aux offices dominicaux! — Il ne suffit pas de répandre les livres liturgiques, il faut que les fidèles connaissent la manière de s'en servir. L'initiation des enfants à la vie liturgique peut se faire au catéchisme, au patronage et surtout à l'école. Cette initiation, quelque rudimentaire qu'elle soit, est de nature à produire de grands fruits. Il n'est pas bien difficile d'indiquer aux enfants la messe et les vêpres du dimanche et la manière de suivre ces offices. Il est tout aussi facile de leur donner un mot d'explication de l'Epître, de l'Evangile, ou d'une autre partie de la messe ou des Vêpres, d'en dégager une morale à leur portée. Est-il un moyen plus efficace de frapper vivement leur intelligence et d'émouvoir leur cœur ? Aucune leçon de religion n'est aussi appropriée au jeune âge que cet enseignement intuitif qu'est la liturgie. Les enfants seront toujours très intéressés par l'explication que nous pourrons leur fournir, de temps en temps, quand l'occasion y invite, par exemple, du sens et de l'acceptation des divers ornements et des différentes couleurs dont le prêtre se sert, suivant les jours, de la signification des objets qui servent au culte; etc.

Si l'enfance était imprégnée peu à peu, par une telle éducation, des éléments de la vie liturgique, comme elle aimerait les offices de l'Eglise, et, les aimant, avec quelle joie et quel recueillement elle y assisterait!

L'initiation des adultes ne peut guère être faite que du haut de la chaire. Ce sera donc au prône que le prêtre devra leur infuser la connaissance de la Messe et des Vêpres, non pas

seulement d'une façon toute générale, mais en descendant aux particularités les plus notables, en s'attachant surtout à l'explication du sens des prières liturgiques, peu à peu, et par des considérations qui leur soient accessibles. Certes il faut s'armer de patience, c'est là une œuvre de longue haleine; ce n'est que petit à petit que les paroissiens se détacheront de leurs dévotions particulières durant les offices pour prier la grande, la sublime prière de l'Eglise.

*
* *

Grâce à cette restauration de la liturgie vécue dans les paroisses, un plus grand nombre de fidèles, qui en ont la latitude, désireront assister à la messe tous les jours, et si on y ajoute la restauration des chants liturgiques collectifs dans les assemblées des fidèles, la grand'messe et les offices paroissiaux du dimanche, seront plus fréquentés; un grand nombre de ceux qui sont tombés dans le déplorable minimisme qui consiste à entendre une courte messe basse ce jour là, voudront y assister. Nous le constatons tous avec regret, la sanctification du dimanche s'affaiblit parmi nous. Ces jours consacrés au Seigneur, si suaves, si pleins d'émotion et de poésie, que nos pères observaient si religieusement, ne sont plus respectés autant aujourd'hui. On multiplie, le dimanche, les voyages, les excursions, les attractions mondaines de toute sorte qui éloignent de l'église. On s'autorise facilement de la seule raison d'un voyage agréable à faire, d'une partie de plaisir à laquelle on veut prendre part, pour manquer la grand'messe. Vraiment, il y a sur ce point, depuis quelques années surtout, une recrudescense et une généralisation du mal qui incline à croire que nous nous trouvons en face d'un plan arrêté pour faire oublier le jour du Seigneur à nos populations. N'oublions pas que la profanation du dimanche fait partie "du grand mouvement d'apostasie organisé dans tous les pays" que signalait Pie X en 1910. Outre les graves désordres économiques et sociaux qu'elle entraîne, la profanation publique du jour du Seigneur, au point de vue reli-

gieux, crée une situation intolérable. C'est un de nos premiers devoirs, à nous prêtres, de tout mettre en œuvre pour opposer la résistance nécessaire à ce désordre. Ne cessons d'inculquer à nos fidèles que tout bon chrétien devrait avoir à cœur de sanctifier parfaitement le dimanche, non seulement en entendant à la hâte une messe basse, mais en assistant aux offices de la paroisse matin et soir, à moins d'empêchements bien légitimes, et en remplissant d'œuvres de piété et de charité ce jour que le Seigneur s'est réservé tout entier; répétons-leur que s'ils satisfont strictement au précepte de l'Eglise en assistant, le dimanche et les jours de fête, à une simple messe basse, ils ne répondent pas à son désir en désertant la messe paroissiale, c'est-à-dire la messe célébrée avec dsolennité, la grand'messe.

C'est à la messe paroissiale surtout, à la grand'messe que la paroisse reconnaît Dieu socialement comme son Maître et Seigneur, qu'on recommande publiquement à Dieu les nécessités des vivants et des défunts, que la parole divine est annoncée et que sont donnés tant de conseils pratiques, utiles au salut des paroissiens, qu'on indique les fêtes de la semaine et qu'on annonce les jeûnes et les abstinences. L'audition de la messe basse, même si elle comporte une prédication nécessairement très courte, ne saurait y suppléer.

Puis appliquons-nous à restaurer le chant collectif des fidèles aux offices paroissiaux. Ne ménageons ni notre temps, ni nos peines, pour obtenir que, dans nos églises, tous les fidèles, à l'unisson, avec élan et entrain, exécutent les chants les plus faciles de la Messe, des Vêpres et des Saluts du Saint Sacrement: *Kyrie*, *Gloria*...*Credo*...*Sanctus*...*Agnus*...les Psaumes et les hymnes plus connus. La piété qui chante est celle qui se communique le plus facilement. Rien ne porte les cœurs à Dieu comme ces chants religieux exécutés à l'unisson et avec recueillement par la masse des assistants; c'est pourquoi l'Eglise, inspirée par l'Esprit-Saint, a canalisé la puissance du chant pour en faire bénéficier les âmes de ses enfants. Là où le chant collectif est établi, durant les offices chantés, le peuple chrétien est forcément uni à son clergé et suit les diffé-

rents points de la messe ou des vêpres, il se plaît à ces offices, le temps lui paraît court, et il en conserve un doux souvenir. Nous savons que Sa Sainteté Pie X, avant d'exhorter les fidèles à la communion fréquente, leur avait rappelé un autre usage de la primitive Eglise: les louanges de Dieu chantées d'une même voix par toute l'assemblée des chrétiens. Le 8 décembre 1903, dans une lettre adressée au cardinal Respighi relative à la musique sacrée, le Saint-Père regrettait les âges où le peuple s'associait aux pieuses psalmodies du clergé, et dans ses instructions définitives, connues sous le nom de "*Motu proprio* de Pie X", il dit expressément aux évêques: "Employez-vous spécialement à rétablir le chant grégorien dans les habitudes du peuple, afin que les fidèles puissent à nouveau, comme ils le faisaient jadis, prendre une part active aux offices ecclésiastiques".

Oui, pour attacher les fidèles à nos églises, il faut les faire prier avec le prêtre durant les messes basses, les faire prier et chanter durant les offices solennels, les amener à s'occuper de l'office célébré sous leurs yeux en y prenant une part active.

Et alors, leur tenue extérieure dans le lieu saint sera nécessairement plus digne, plus respectueuse, parce qu'ils auront l'intelligence des actes liturgiques, parce qu'ils y seront religieusement unis. Combien cela est important! Le corps doit s'associer à l'âme dans le culte que nous devons au Seigneur. Qui néglige la posture dans la prière néglige presque toujours la prière elle-même; assouplir le corps, l'humilier, le courber devant Dieu, c'est aider puissamment l'âme dans ses sentiments intérieurs. "La tenue, sachez-le bien, disait le P. Olivaint, est un langage très expressif qui trahit les pensées secrètes, les habitudes intimes et tout ce qu'il y a de plus caché dans l'âme. La tenue suppose, en définitive, le respect de soi-même, le respect d'autrui et surtout le respect de Dieu toujours présent, et dans le sentiment de ce respect, l'empire exercé par l'âme sur le corps, la garde des sens assurant la garde de l'esprit et du cœur".

Ira-t-on refuser au Roi des rois des hommages que l'on accorde aux moindres personnages d'ici-bas ? A supposer que

Dieu ne tienne aucun compte pour Lui-même de la dignité de la posture et du maintien, durant les offices liturgiques et paroissiaux, la seule raison de l'édification mutuelle le requerrait. S'il y a à censurer et à corriger dans l'éducation et les habitudes du peuple à ce sujet, et qui n'en conviendra ? l'intervention de l'autorité pastorale est requise, et les prêtres vraiment eucharistiques, soucieux du respect dû au saint lieu, ne se refuseront pas à opérer les réformes nécessaires, avec prudence, douceur et tenacité.

*
* *

Le prêtre doit faire apprécier la messe par la manière dont il la célèbre, et ne pas contredire par sa conduite les enseignements qu'il donne à ses fidèles. C'est le dernier point à développer dans ce rapport.

Vous connaissez cette parole de saint Joseph de Copertino, bien propre à nous impressionner vivement: un évêque récemment élu, allant prendre possession de son diocèse, lui demandait ce qu'il pourrait faire pour la sanctification de son clergé. "Monseigneur, répondit le saint religieux, obtenez de vos prêtres deux choses: qu'ils récitent bien l'office, et qu'ils disent bien la messe; cela suffira pour les sanctifier". Est-ce à dire que dans l'institution du sacrifice eucharistique Notre Seigneur ait eu pour but principal ou unique la sanctification de ses ministres ? Non, assurément; son dessein était plus vaste et sa fin plus élevée; il se proposait par-dessus tout la gloire de son Père et le bien spirituel de toute son Eglise. Mais pour produire cet effet, pour procurer tant de gloire à Dieu et tant de grâces aux âmes, une condition est nécessaire: c'est que les saints mystères soient célébrés dignement, d'une manière qui réponde à leur excellence et à leur sainteté. Il faut que, dans le prêtre, une vertu exemplaire précède et accompagne l'exercice du sacerdoce. Si elle manquait à la célébration de son sacrifice, elle ne saurait en être le fruit. (Bacuez: "Du divin Sacrifice")

Méditons souvent sur l'excellence infinie du saint Sacrifice de la Messe afin de le célébrer avec cette intensité d'âme que donne l'idée d'un grand devoir et le sentiment d'une haute responsabilité. Habituons-nous à considérer toujours la messe sous l'idée du Sacrifice, mémorial vivant, reproduction et application du Sacrifice de la Croix, Sacrifice réel, où nous remplissons nos fonctions essentielles de prêtres, en tenant la place du Rédempteur.

Pendant la célébration, ne voyons plus rien, et ne désirons plus que célébrer avec des dispositions aussi saintes que possible: calme, recueillement, crainte révérentielle, respectueuse lenteur, en nous rappelant que nous ne pouvons rien avoir à faire de plus important au cours de toute la journée. Observons avec un soin religieux les moindres rites prescrits par l'Eglise, prononçons avec intelligence et distinctement tous les mots, principalement les formules sacramentelles du Canon, ayons toujours une gravité simple et empreinte de piété dans tous les gestes et mouvements que la liturgie commande, faisant coïncider exactement les cérémonies extérieures avec les paroles que nous prononçons, sans faire anticiper les paroles sur le temps prescrit par les rubriques. Par esprit de foi, et pour ne pas étonner les fidèles, ne négligeons rien pour nous prémunir, durant cette fonction vraiment divine, de toute singularité ou manière bizarre, prise inconsciemment, dans le maintien, dans le ton et la prononciation, dans le chant, dans les mouvements.

Donc, pas de pose solennelle, mais surtout pas de laisser-aller du corps, pas d'allures trop lestes ou de gestes désordonnés, pas de demi-génuflexions ni de demi-signes de croix, pas de vocalises fantaisistes, pas d'exclamations ni de soupirs, pas de paroles étrangères au texte liturgique, pas d'attardement à certaines parties de la messe, sous prétexte de satisfaire notre dévotion personnelle. Observons-nous bien, afin d'éviter de commencer à glisser sur ces travers, et pour y mieux réussir, donnons-nous quelquefois des surveillants à l'autel, comme faisaient les saints, en les priant de nous avertir des moindres fautes où nous tomberions à notre insu

pendant la célébration. Regardons le chant sacré comme un vrai devoir d'état pour nous, et livrons-nous y par raison, sinon par goût; prévoyons avec soin ce que nous aurons à chanter, afin de rendre notre chant glorieux à Dieu, édifiant pour l'auditoire, et sanctifiant pour nous-même, en faisant passer dans notre voix les divers sentiments exprimés par la mélodie des parties que nous avons à exécuter. Mais sous prétexte de donner de la couleur et de la vie à notre chant, sous prétexte d'expression pieuse ou émue, gardons-nous de jamais prendre une voix tremblante, qui dénaturerait ridiculement le caractère des mélodies sacrées.

Appliquons-nous à bien pénétrer le sens si profond, l'esprit des prières et cérémonies dont le divin Agneau enveloppe son immolation; étudions-les sous les différents aspects: dogmatique, liturgique, ascétique, et n'en laissons aucune partie dont nous n'ayons une parfaite intelligence. Déjà sous la loi ancienne, les prêtres étaient des liturgistes consommés; Dieu leur avait fait sur ce point des recommandations multiples, les accompagnant de consolantes promesses s'ils se montraient fidèles, de terribles menaces s'ils les négligeaient (Deut... Lev.). Les unes et les autres ne s'appliquent-elles pas à plus forte raison aux prêtres de la Loi nouvelle ? Nous connaissons les prescriptions du Concile de Trente, du Pontifical et du Rituel sur ce point. Mais surtout que la gravité de notre tenue, la fidélité aux exigences des rubriques et des cérémonies, la dignité de nos gestes et de nos mouvements, durant le saint Sacrifice, ne soient que la manifestation externe, comme spontanée, de la sainteté de notre vie, de nos convictions intimes, de la vie intérieure et surnaturelle qui nous anime. Sachons-le, le peuple ne s'y trompe pas, il perçoit comme d'instinct cette irradiation du surnaturel chez le prêtre.

Vous vous rappelez ces paroles du saint Pontife Pie X dans son admirable et touchante Exhortation au clergé catholique: "Mais par-dessus tout, en tant que ses ministres dans l'offrande du Sacrifice par excellence, perpétuellement renouvelé pour le salut du monde, nous devons nous mettre dans le même état

d'esprit que celui dans lequel, Hostie immaculée, il s'est offert à Dieu sur l'autel de la Croix. Car si, autrefois, où il ne s'agissait que d'apparences et de figures, une si grande sainteté était requise du prêtre, qu'en sera-t-il de nous maintenant que la victime est le Christ! Combien donc ne doit pas être plus pur celui qui prend part à un tel sacrifice, plus immaculées que les rayons de soleil, la main qui partage cette chair, la bouche que remplit un feu spirituel, la langue que rougit un sang si redoutable ?"

Puis, parlant de ces ministres qui se souillent au contact de la poussière du monde et qui apprécient trop peu la méditation des choses divines, il ajoute: "Ils ne gardent presque plus rien de cette piété vive qu'ils éprouvaient pour les mystères divins. Qu'ils étaient aimés alors les tabernacles! Leur cœur palpitait de se trouver auprès de la table du Seigneur et d'y attirer un nombre croissant d'âmes pieuses. Par quelle pureté, par quelles prières leur âme remplie de désirs se préparait à la messe! Avec quel respect ils la célébraient, en observant dans leur intégrité majestueuse ses augustes cérémonies! Quelles expansions affectueuses dans l'action de grâces, et quelle heureuse effusion du parfum du Christ sur leur peuple! Et maintenant... ?"

N'est-il pas exact que sous l'influence des idées courantes, des mœurs publiques, d'un certain naturalisme théorique et pratique qui nous envahit, l'esprit sacerdotal s'est affaibli parmi nous, que nous sommes un peu descendus des hauteurs ? Et pourtant les fidèles sont loin de demander que nous descendions à leur niveau; ils attendent de nous une direction sainte, de bons exemples, un esprit vraiment surnaturel. Les populations veulent des prêtres, qui soient de vrais prêtres; c'est leur droit strict de les vouloir, parce que leur salut en dépend si grandement; elles sont malheureuses, lorsqu'elles croient que leurs prêtres manquent de l'esprit ecclésiastique. La dignité sacerdotale doit avoir pour corollaire la sainteté; la suréminence de l'une exige la suréminence de l'autre. "*In alto gradu positi, oportet quoque ut in virtutum culmine sint erecti*". Pareil au soleil qui rend plus étincelant le cristal

qu'il touche et pénètre de ses rayons, l'Esprit sanctificateur rend plus lumineuses les âmes qu'il habite, et par l'effet de sa présence, elles deviennent comme autant de foyers qui répandent autour d'elles la grâce et la charité. Cette manifestation du divin qui se trahissait dans tous les gestes et jusque dans le repos de l'Homme-Dieu, nous la percevons dans certaines âmes douées d'une vie intérieure plus intense. "*Joannes quidem signum fecit nullum*". Sans faire de miracles, Jean-Baptiste attire les foules. Sans paroles, le curé d'Ars convertissait. Mais on le voyait, on voyait un porte-Dieu, et cette vue seule subjuguait les assistants. Nous sommes la lumière du monde et le sel de la terre, selon la parole du Maître. Quand des rangs du sacerdoce et de la milice religieuse sortira une pléiade d'hommes mortifiés, faisant resplendir à travers les populations le mystère de la Croix, celles-ci comprendront la Rédemption par le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Je vous demande pardon, chers et vénérés collaborateurs, de vous rappeler, et si imparfaitement, ces principes élémentaires, mais je me dis à moi-même la nécessité d'être deux fois juste pour sanctifier les autres. L'histoire de l'Eglise l'atteste hautement, toutes les entreprises les plus agitées et les plus brillantes ont finalement échoué qui n'étaient pas inspirées et conduites par des hommes de Dieu, au plein sens du mot. "La voie douloureuse du renoncement et de l'immolation est la condition, la voie sacrée des triomphes apostoliques".

Ce Congrès serait déjà un bienfait inappréciable pour notre peuple, pour tant de prêtres qui y prennent part, s'il ne produisait que ce seul effet de les identifier davantage, par le don de l'immolation habituelle d'eux-mêmes, à l'Hostie du Père Eternel qui perpétuellement sauve le monde. Prions-le avec instance de nous obtenir à tous, malgré notre faiblesse, d'être d'autres Christs, les vrais choisis de Dieu, consacrés dans la pureté pour servir à l'autel et sauver les âmes, de réaliser la parole du Pontifical: "*Agnoscite quod agitis; imitamini quod tractatis*", de renouveler chaque jour avec plus de ferveur, avec plus d'édification pour les fidèles, pour la Sainte Eglise de Dieu, le Sacrifice infini de la Croix, de nous immoler chaque

Chapelle des Pères du T. S. Sacrement
Centre de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

jour davantage avec l'hostie de toute sainteté, de mourir en vrais prêtres, c'est-à-dire en victimes avec Jésus crucifié, enfin de consommer éternellement notre sacrifice avec Jésus dans les adorations glorieuses du Ciel.

Laudetur Jesus Christus
Summus et æternus Sacerdos.

VŒUX.

1) Que la nature et les fins du saint Sacrifice de la Messe soient fidèlement prêchées et expliquées au peuple.

2) Que la liturgie de l'auguste Sacrifice soit de même expliquée en détail, et que l'usage du Missel soit restauré parmi les fidèles.

3) Que les offices paroissiaux, grand'messe et vêpres, soient relevés, à l'aide surtout du chant collectif.

*
* *

MGR LE PRESIDENT. — Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières ne nous laisse vraiment pas de place pour la discussion. Vos applaudissements ont souligné la portée et les qualités de ce travail magistral. La meilleure suggestion à faire, c'est de le méditer et de le relire souvent, quand il sera publié. Mais cela ne suffit pas: il faut mettre en pratique ses sublimes enseignements. Aussi, il me semble qu'après un semblable travail, nous n'avons plus qu'à nous incliner et à dire: Amen!

La séance, suivie avec attention et intérêt, est levée à 11 h. 30 m.

Deuxième Séance

La séance est présidée par MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL. Sont présents sur l'estrade NN. SS. Roy, Archevêque-auxiliaire de Québec; Brunault, évêque de Nicolet; Forbes, évêque de Joliette; O'Brien, évêque de Peterboro; Leblanc, évêque de St-Jean, N. B.; Budka, évêque des Ruthènes; Latulippe, Vic. apost. du Témiscamingue.

M. l'abbé PHILIPPE PERRIER, curé de la paroisse du Saint-Enfant Jésus de Montréal, ouvre la séance par un travail sur la "*Communion des adultes.*"

PREMIER RAPPORT

La Communion des Adultes.

Le décret *Sacra Tridentina Synodus*, rendu le 20 décembre 1905 par la sacrée Congrégation du Concile et que Son Eminence le Cardinal Vannutelli appelait un "mémorable décret" au Congrès eucharistique de Tournay, a fixé pour jamais la doctrine de la communion.

Il nous rappelle que la communion quotidienne a été pratiquée par les fidèles de la primitive Eglise, et non seulement

aux temps apostoliques, mais dans les siècles suivants, où, dit le décret, "il en fut de même non sans de grands fruits de perfection et de sainteté, au témoignage des saints Pères et des écrivains ecclésiastiques".

Or cette louable pratique, qui a été la source principale de l'héroïsme des martyrs de tout âge, de toute condition, de tout sexe, pendant les siècles de persécution répondait, nous dit encore le décret, au désir, à la volonté de notre Sauveur Jésus qui n'a institué son sacrement d'amour que pour en faire la nourriture quotidienne de tous les chrétiens.

C'est à faire renaître dans les milieux chrétiens la pratique de la communion quotidienne, et de la communion fréquente, là où elle ne peut être quotidienne, que le Pape Pie X tendait par tous ses efforts, secondé par les Eminentissimes Cardinaux et préfets des Congrégations romaines.

Le Congrès des Prêtres-adorateurs ne pouvait pas ne pas étudier ce décret, qui a été la grande consolation de la vie de Pie X et qui demeurera sa grande gloire. Mais comment traiter ce sujet convenablement dans l'espace d'une heure ? Il serait sans doute intéressant de rappeler la doctrine générale du décret, d'analyser les conditions fixées par l'Eglise pour la communion fréquente et quotidienne, de considérer les causes de l'abandon de la sainte Table par la masse des fidèles, même bons chrétiens. Toutefois je laisse ce travail à votre initiative personnelle. Contentons-nous de rappeler que pour être les dispensateurs du pain eucharistique, les prêtres doivent se pénétrer des enseignements du Pape, les étudier sérieusement; pour nous, réunis en congrès, ce qu'il nous faut, c'est éclairer les préceptes des leçons de l'expérience, c'est rechercher ensemble les moyens les plus propres à ramener à la sainte Table, dans la mesure où Notre Seigneur le désire, non seulement les âmes pieuses, mais la masse du peuple chrétien.

Comme curé, comme prédicateur, comme confesseur, le prêtre doit travailler à cette grande œuvre.

I.—Devoirs des Curés relativement au Décret sur la Communion quotidienne.

Notre devoir est de travailler de toutes nos forces à implanter chez nous la communion fréquente et même quotidienne. Le Pape, dans la règle XI prescrit aux curés "d'exhorter fréquemment et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à un usage si pieux et si salutaire". Dans la lettre que la Congrégation des Indulgences adressait aux évêques en date du 10 avril 1907, elles les engageait au nom du Saint-Père, "à travailler de toutes leurs forces au mouvement si heureusement commencé". Et, "pour que tout le monde connaisse mieux combien est ardent le désir du Souverain Pontife de promouvoir la communion fréquente, il demandait instamment que chaque année un triduum de prières et de prédications soit célébré dans les églises paroissiales, pendant lequel les curés adresseront au peuple une instruction homélitique pour l'engager à recevoir l'Eucharistie de façon plus fervente".

Sans doute que nous avons pu dans le passé ramener un bon nombre de fidèles à communier souvent, en dépit des traditions et des préjugés de l'époque, mais nous devons continuer nos efforts généreux auprès des hommes et des jeunes gens surtout, pour que ce mouvement de véritable piété chrétienne obtienne son plein épanouissement. Semons toujours des hosties sur notre sol chrétien, pour que les gerbes magnifiques d'âmes sauvées exultent dans le ciel.

Dans ce but, donnons une orientation plus nettement eucharistique à notre ministère pastoral. C'est l'essence même et la raison d'être de notre sacerdoce: "*Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei*". Nous ne sommes, en définitive, prêtres et pasteurs que pour servir le Christ et le dispenser aux âmes. Et, ce qui nous presse aujourd'hui à distribuer le pain de vie plus abondamment et plus fréquemment, c'est que nos populations les meilleures sont affligées "d'une neurasténie spirituelle" qui amène un

abaissement progressif de la discipline d'autrefois, une diminution du respect et de l'obéissance religieuse, une tendance toujours plus marquée à se soustraire à l'autorité du prêtre.

Mais en pratique, me dit-on, comment introduire la communion fréquente et quotidienne dans une paroisse ? A mesure que j'avance dans mon travail, je sens le besoin de prendre des leçons de vous, vénérés confrères, qui avez supporté le poids du jour et de la chaleur et qui avez blanchi dans les travaux du saint ministère. Aussi vous dirai-je simplement ce que j'ai pu apprendre soit dans les rapports des Congrès eucharistiques, soit par les renseignements obligeants de confrères zélés.

1. — Exemple et Apostolat Pastoral.

Le moyen général pour entraîner une paroisse vers l'Eucharistie, c'est d'abord l'exemple convaincu et l'apostolat décidé du pasteur. Si le peuple sent en son curé un prêtre "qui dit bien la messe", s'il le voit visiter régulièrement et pieusement le Saint Sacrement dans la soirée, s'il l'entend prêcher souvent la communion avec ardeur, il se laissera porter vers la Sainte Eucharistie; et bientôt dans des paroisses réputées ingrates on verra un magnifique entraînement de communions.

2. — Facilites a donner aux Fideles.

Cette orientation eucharistique coûte aux curés — et aux vicaires aussi — des sacrifices de plus d'un genre que vous connaissez bien par expérience, mais avec lesquels il nous faudra nous familiariser de plus en plus.

1) Facilités pour la Confession. — Dans certaines paroisses, le curé ou le vicaire est au confessional une demi-heure avant la messe, et de nouveau après son action de grâces. Dans certaines églises, les prêtres font leur visite au Saint Sacrement devant leur confessionnal, à heure fixe. Les confessions régulières des dévotes et des enfants sont distribuées à peu près partout sur les jours de la semaine, de façon à réserver le samedi aux paroissiens moins libres.

2) *Facilités pour la Communion.* — Dans beaucoup d'églises on distribue la communion toutes les demi-heures, avant et après chaque messe. S'il n'y a qu'un prêtre ou deux dans la localité, on ne craindra pas de se gêner pour donner la communion en dehors des messes et à des heures matinales ou tardives, selon les besoins, pour permettre aux différentes catégories de personnes de recevoir la nourriture eucharistique dont leur âme a besoin. Plus le prêtre se montrera bienveillant et empressé à distribuer les trésors divins dont il a la garde, plus il sera selon le cœur de son Maître, ouvrant ses bras à la Cène, offrant l'Eucharistie et disant: "Prenez et mangez-en tous!" Le prêtre est le ministre de Jésus-Christ. Il est le dispensateur des dons divins: qu'il ne s'en montre pas le rétenteur! Il n'est pas de plus beau geste sur la terre que celui du prêtre, frère ou père des hommes selon l'esprit, élevant à leurs yeux le Pain de vie, l'offrant généreusement et allègrement à ses frères et à ses enfants en leur disant: "Que le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ garde vos âmes pour la vie éternelle!"

3. — Soins particuliers du Curé pour les Malades et les Eleves en vacances.

L'action eucharistique du curé, pour être pratique et féconde, ne devra pas se borner à une direction purement générale; il faut qu'elle se spécialise, selon les différentes catégories de paroissiens qu'il veut atteindre. Une étude particulière serait nécessaire pour chacune de ces catégories. Je ne saurais cependant passer ici sous silence les classes si intéressantes des malades et des écoliers en vacances.

a) *Les Malades.* — Vous me permettrez de vous rappeler qu'il y a, sous le rapport de la communion fréquente, deux sortes de malades: les malades qui ne sont pas en danger de mort, mais qui ne peuvent supporter le jeûne eucharistique, "*infirmi, non jejuni*", et les malades qui gardent la chambre, mais qui n'ont pas besoin de la dispense du jeûne eucharistique.

Pour la première catégorie de malades, la question de la communion a été réglée, et souverainement par le décret de la Sacrée Congrégation du Concile du 7 décembre 1906, complété par la réponse du 6 mars 1907, qui permet de leur donner la communion une ou deux fois la semaine, s'ils sont dans des maisons où le Saint Sacrement est conservé, ou la sainte messe célébrée, une ou deux fois le mois, s'ils sont ailleurs "*et si aliquid per modum potus antea sumpserint*". Dans la plupart des paroisses, on me dit que ce décret est généreusement mis en pratique. Espérons que l'on comprendra partout, que les âmes des malades ont besoin, comme les autres, de l'antidote contre les fautes quotidiennes et que la communion reçue relève leurs courages abattus et consolent leur solitude.

Quant à la seconde catégorie si nombreuse de malades convalescents, infirmes, vieillards, retenus à la maison, pendant des semaines et des mois, pendant des années, privés de la sainte communion, quoique pouvant supporter le jeûne eucharistique, ne pourrait-on leur procurer de temps en temps la vivite du divin médecin ? En quelques paroisses on leur apporte la communion une fois la semaine. N'est-ce pas là l'idéal où nous devrions tendre de toutes nos forces pour faire revivre l'esprit du christianisme et apprendre à ces personnes à sanctifier leurs infirmités ?

b) *Elèves en vacances.* — Si le soin des malades à domicile fait partie du ministère ordinaire du curé, la culture des vocations mérite de sa part une attention toute spéciale. Aussi bien doit-il s'occuper d'une façon particulière des élèves en vacances, des séminaristes, grands et petits.

Les vacances sont la grande pierre d'achoppement pour leur persévérance morale.

"Combien, dit le Père Lintelo, les ont passées dans le péché! Combien reviennent au collège ou en pension moins bons qu'ils n'en sont partis! Combien ont perdu dans des contacts malsains, ou dans une vie d'oisiveté le stimulant de leur bel idéal, le germe d'une vocation supérieure! De ceux que les vacances ont fait déchoir, plusieurs sans doute se ressai-

sissent, mais non sans conserver des traces, parfois longues à effacer, de cette période tourmentée. Que d'autres ne réaliseront jamais plus les espérances qu'ils avaient fait concevoir!"

Je voudrais résumer ici toute la brochure du Père Lintelo: "*Les vacances et la communion fréquente des enfants.*" Nous apprendrions à travailler plus efficacement pour que les vacances ne viennent pas ruiner l'œuvre de l'année scolaire, d'une année de dévouement de la part des maîtres et de généreux efforts de la part des enfants. L'oisiveté, les fréquentations, les spectacles du dehors se joignent aux passions du jeune homme et aux tentations du démon pour mettre en péril la vie divine de l'enfant. Il faut un préservatif: c'est la communion fréquente. Mais comment l'assurer?

Il faudrait fonder des ligues de vacances où le curé, d'accord avec les maîtres, grouperait les écoliers pour les diriger et leur apprendre en même temps à vaincre le respect humain. Il faudrait nous mettre davantage en contact avec les étudiants des divers collèges, les réunir de temps en temps pour les exciter et les maintenir dans la ferveur.

Ainsi soutenus par leur curé, les enfants se nourriraient du pain des forts, et passeraient, sans trop d'encombres, le temps difficile des vacances, tout en faisant l'apprentissage de leur vie future.

II.—Devoirs des Predicateurs et Décret sur la Communion quotidienne.

L'un des principaux devoirs du prêtre, c'est la prédication. Sa divine mission, c'est d'enseigner au monde la vérité révélée. Pie X a proclamé une véritable croisade eucharistique, quand il a publié son décret *Sacra Tridentina*, dans lequel il déclare au moins six fois, que tous les fidèles, le peuple chrétien tout entier, doit être invité à s'approcher tous les jours du divin Banquet. La lettre du 10 avril 1907, adressée aux évêques, au nom de Sa Sainteté, les invite à faire célébrer des triduums de prières et de prédications pour obtenir l'extension de la communion fréquente et quotidienne. Il veut qu'ils travail-

lent de toutes leurs forces à atteindre le but proposé. "*Omnem impendant operam.*"

Cette insistance se comprend, quand on songe que la prédication joue un rôle prépondérant dans la diffusion de la vérité. "*Quomodo audient sine praedicante?*" Le prêtre doit donc étudier à fond l'Ecriture sainte et la tradition de l'Eglise depuis la réunion des apôtres au cénacle après l'Ascension jusqu'au décret de Pie X. Quoi de plus facile que de démontrer dans la tradition authentique et dans les documents émanés de l'Eglise romaine le fondement des décisions de Sa Sainteté Pie X!

Il ne faut pas craindre d'aborder la théologie scolastique de l'Eucharistie, en se donnant la peine de l'étudier dans saint Thomas d'Aquin qui a si bien écrit des choses divines. Que nous serons bien récompensés de toutes nos peines!

Car, entre tous les sujets de prédication, l'enseignement eucharistique a l'avantage de poursuivre le but le plus *pratique*, de mettre les âmes en contact direct avec Jésus-Christ. Permettez-moi de citer ici un des rapporteurs du Congrès eucharistique de Jérusalem: "Le salut du monde est dans l'Hostie. *O salutaris Hostia!* On le chante partout, et presque partout, hélas! on agit comme si l'on n'y croyait pas. Tout effort pour régénérer le peuple restera sans effet, qui n'aura pas l'Eucharistie comme moyen et comme but."

Par deux fois, — dans l'instruction à la Ligue sacerdotale et dans la lettre aux évêques, — Rome a préconisé les prédications explicites pendant un triduum solennel.

Deux choses sont à inculquer fortement aux fidèles: L'invitation à la communion quotidienne adressée à tous, les conditions auxquelles ils peuvent y répondre.

"Venez chercher la vie là où votre Dieu l'a mise, disait le P. Monsabré, en terminant sa première Conférence. Ne me dites pas. "Je vis". Si vous vous tenez éloigné de la Table sainte, il me serait trop facile de vous prouver que depuis longtemps vous êtes mort. Je crois moins au témoignage orgueilleux que vous vous rendez à vous-même qu'à l'humble aveu des péni-

tents qui m'ont dit tant de fois: "Mon Père, depuis que j'ai quitté la communion, je ne vis plus". Mais surtout, je crois à cette parole de mon Dieu: "Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous".

Une large place doit être faite à la réfutation des objections contre la communion fréquente. Léon XIII l'avait nettement déclaré dans son Encyclique sur la Sainte Eucharistie: "Il faut abolir entièrement les préjugés contraires, les vaines craintes, et les motifs spécieux de s'en dispenser.

Signalons ici les plus répandus de ces préjugés:

Je n'ai pas le temps.
Je ne suis pas digne.
Je suis marié et dans les affaires.
Je crains la routine.
Je n'ai pas assez de dévotion.
Je ne fais pas de progrès.
De bons chrétiens ne communient pas si souvent.
Je ne m'y sens pas porté.
Que dira-t-on de moi ?

Ministre de la parole divine, le prêtre a le devoir d'annoncer le mystère d'infinie bonté qu'est la communion, de la faire connaître au peuple et d'exciter dans les âmes le besoin, le désir, l'appétit du Pain divin. Nous lisons dans le catéchisme romain ces paroles significatives: "Les curés sont tenus, en vertu de leur charge pastorale, d'exhorter fréquemment les fidèles à apporter autant de soin à nourrir chaque jour leur âme de ce sacrement, qu'ils jugent nécessaire d'en mettre à nourrir leur corps du pain matériel. Car il est évident que l'âme n'a pas moins besoin de nourriture que le corps. Et pour gagner leurs auditeurs, il sera très utile aux prédicateurs de leur rappeler les immenses et tout divins bienfaits qui découlent de la communion. Qu'ils expliquent surtout ce pain miraculeux et prophétique de la manne dont le peuple hébreu était obligé de se nourrir chaque jour, et toutes les autorités des Pères qui ont tant recommandé la fréquente réception de ce sacrement. Car ce n'est pas le seul Augustin qui proféra cette sentence:

"Puisque tu pèches chaque jour, prends chaque jour l'antidote du péché," mais si l'on veut y faire attention, on verra qu'elle exprime le sentiment de tous les Pères qui ont traité de la communion."

On ne prêche pas assez souvent la communion fréquente, parce que l'on n'est pas convaincu qu'elle est et qu'elle doit être la part du grand nombre. Semeurs de la parole divine, rappelons-nous l'exemple du divin Maître. Quand Jésus était dans le désert, entre Bethsaïde et Tibériade, il prêcha l'incomparable mystère de l'Eucharistie, après avoir touché les cœurs par la multiplication des pains savoureux qu'il venait de donner, Il énuméra les divins effets de la communion, la vie éternelle pour l'âme, la résurrection immortelle pour le corps, l'union stable, personnelle et mutuelle de l'homme avec Dieu et de Dieu avec l'homme, la reproduction dans le communiant de la vie sainte que le Père mène en son Fils et que le Fils mène en son Père. Telle est la prédication de la communion sortie des lèvres de Jésus: telle le prêtre doit la livrer aux foules à temps et à contre-temps. Si elle scandalise les orgueilleux et les sensuels, elle touchera les simples qui cherchent la vie, qui ont faim de vérité et de bonheur; et ceux-là, comme Pierre et les apôtres fidèles, la répandront de proche en proche, et elle relèvera le monde.

III.—Devoirs des Confesseurs et la Communion fréquente.

Le prêtre préparera au confessionnal les âmes que la parole publique aura portées à désirer la communion. Ce ministère est, en définitive, plus important que le premier, car c'est là que s'épanouissent les désirs de communier semés dans les âmes par la prédication.

Au surplus, le prêtre au Tribunal de la Pénitence ne se contentera pas d'accorder la communion à qui la demande, il devra, dit le décret, s'en faire l'apôtre: "*Fréquemment et avec beaucoup de zèle il exhortera à la communion quotidienne.*"

Que le confesseur se pénètre bien du sixième chapitre de l'Evangile de saint Jean. Que veut Jésus-Christ pour l'âme qui vient se laver dans son sang ? Il veut qu'elle ait la vie et qu'elle l'ait avec plus d'abondance. Et comment cette âme obtiendra-t-elle ce résultat ? Ecoutez Notre Seigneur: "Celui qui mange ma chair et boit mon sang, aura la vie en lui."

Il est de toute évidence que la multiplication des communions exige de la part du prêtre une plus grande assiduité au confessionnal. Il faut qu'il soit à la disposition de tous ceux qui veulent mettre ordre à leur conscience, chaque samedi, chaque veille de fête, et tous les matins à l'heure qui précède la messe ou la distribution de la communion. Il y a lieu d'insister sur la *présence du confesseur chaque matin.*

Pour que le régime de la communion quotidienne profite, surtout aux pécheurs qui désirent se corriger, il ne faut pas qu'il y ait d'hiatus entre les diverses communions qui l'aident à se relever et à se faire un tempérament moral. Et que l'on ne craigne pas de lutter contre les confessions inutiles.

Voici sur cette matière l'avis d'Antoni dans une brochure honorée d'une recommandation de Pie X:

"Si nous voulons que la communion quotidienne, au moins fréquente, au moins des jours de fête, ne soient pas un rêve, une chimère, il faut qu'en nous employant à faire refleurir dans le monde la fréquentation de la table eucharistique, nous travaillions en même temps à rendre plus rares les confessions qui ne sont pas nécessaires. Apprenons aux âmes à communier sans crainte et avec joie tous les jours où elles le peuvent, pendant des semaines, des mois même, s'il en est besoin, sans se confesser, quand elles ne sont pas certaines d'avoir péché mortellement depuis leur dernière confession."

En pratique, le confesseur, pourrait conseiller à ses pénitents qui communient fréquemment de choisir un jour ou une heure où le confessionnal n'est pas assiégé, comme il l'est facilement la veille des fêtes ou des premiers dimanches du mois.

1.—La Communion fréquente des Hommes et Jeunes Gens.

Quels sont les moyens les plus efficaces pour amener les hommes et les jeunes gens à la communion fréquente ?

Le zèle du curé, du prédicateur, du confesseur doit recourir à certaines industries particulières pour amener les hommes et les jeunes gens à la communion fréquente et même quotidienne. Car force nous est bien de l'avouer, ce sont surtout les femmes et les jeunes filles qui ont mieux mis en pratique les instructions de Pie X.

Il faut s'efforcer de faire comprendre aux hommes et aux jeunes gens que l'invitation est adressée non à une caste d'élite, mais à tous les chrétiens et que la communion quotidienne n'est pas une affaire de dévotion, mais d'alimentation. Son but est de maintenir l'état de grâce, premier devoir du chrétien.

Il serait bon de revenir souvent dans les congrégations d'hommes et de jeunes gens sur les motifs particuliers qui engagent les hommes à la communion fréquente. Ces motifs sont tirés des nécessités ou des dangers plus grands de leur vie spirituelle, surtout par rapport à la foi et aux mœurs. C'est un préjugé funeste aux âmes et injurieux pour Notre Seigneur de croire que la fréquence de la communion est une pratique féminine. Il n'y a pas deux évangiles; et les hommes n'ont pas moins besoin des grâces sacramentelles que les femmes. N'ont-ils pas des passions plus violentes ? Leur vie, plus en dehors, n'est-elle pas exposée davantage à la séduction des plaisirs mauvais ?

Or la communion est ici le préservatif nécessaire. L'homme porte le plus lourd fardeau des affaires, des préoccupations d'avenir, des soucis quotidiens de la famille.

Dans ce travail ardu, il a besoin de sentir un être auprès de lui qui lutte et qui souffre avec lui. Qu'il communie! Il s'incorporera "la plus grande énergie avec la plus haute lumière."

Jésus-Christ a droit à un culte social dans l'Hostie. Les hommes ont la direction de la société: ce sont eux qui sont

obligés les premiers à lui rendre des hommages publics. Qu'ils viennent donc s'agenouiller en public au banc de communion! Tâchons de produire la conviction chez eux. La grande majorité se rangera à la communion mensuelle; un bon nombre se mettront à l'hebdomadaire; d'autres à la communion quotidienne immédiate.

2.—Les Retraites fermees et la Communion frequente.

Le décret ainsi que les multiples documents qui l'ont suivi expriment nettement la volonté formelle de remédier aux maux qui rongent la société contemporaine en amenant les âmes à la communion fréquente et quotidienne. Il a pour but de les faire participer plus abondamment à la vie surnaturelle et divine que le Sauveur est venu apporter au monde; en d'autres termes d'assurer leur persévérance par la communion.

Si maintenant nous examinons les causes qui retiennent la masse des hommes loin de la Table sainte, nous les ramènerons facilement à deux principales: la première, c'est l'*ignorance* et l'*inertie* qui en est la suite obligée; la seconde, le *respect humain* et la *force de l'habitude*. Or la *retraite fermée est le moyen* efficace entre tous pour dissiper l'ignorance et vaincre le respect humain, car elle fait naître les convictions et trempe les volontés, elle forme des apôtres.

Organisons donc dans nos paroisses des ligues de retraitants, dont le but sera d'assurer la persévérance de ceux qui auront fait la retraite et de procurer le recrutement de nouveaux retraitants. Nous aurons ainsi une élite qui travaillera à la propagande eucharistique, car elle prêchera d'exemple la communion fréquente, et elle s'efforcera de diriger vers la Table sainte les âmes avec lesquelles elle viendra en contact. Vous donnerez par là le coup de mort au respect humain.

Le respect humain! Que de braves reculent devant cet ennemi insaisissable et qui se manifeste partout! Allez donc à une population figée dans une routine qui condamne les plus fervents à ne s'approcher de la sainte Table qu'une ou deux fois par an, allez lui demander de rompre avec toutes les tra-

ditions de la paroisse et lui proposer la communion fréquente et quotidienne! En agir ainsi, mais c'est ignorer la force d'inertie cachée sous une habitude invétérée ou supposer que l'héroïsme est le lot commun de l'humanité.

Il nous faut des apôtres. Nous les formerons surtout dans les retraites fermées que nous devons encourager de toutes manières. Ils pénètreront dans une foule de réunions où le prêtre n'a pas sa place; ils délogeront l'impiété qui serait vraiment à l'aise si personne ne pouvait la combattre dans ses derniers retranchements.

Dans nos œuvres de jeunesse, mettons à la base la communion fréquente et même quotidienne. Nous n'oublions parfois qu'une chose dans nos organisations de cercles et de patronages, c'est de nourrir les âmes du pain de vie, et de leur en donner le désir. Et pourtant, à moins de réduire la communion à un rouage inutile ou de changer les conditions mêmes de cette institution, la parole du Maître reste éternellement vraie: "Celui qui ne mange pas ma chair n'aura pas la vie en lui."

Vœux.

Le Congrès national des Prêtres-Adorateurs émet le vœu:

1) Que l'on travaille, à l'aide de toutes les industries du zèle pastoral, à faire comprendre aux hommes, à leur faire désirer et pratiquer la communion plus fréquente.

2) Que l'on travaille de bonne heure à faire aimer aux jeunes gens la communion fréquente et quotidienne, et qu'on la facilite à la jeunesse dans les cercles et les patronages.

3) Que le clergé paroissial et les parents chrétiens travaillent de concert à maintenir les étudiants pendant les vacances, dans la fidélité à la sainte communion.

DISCUSSION

Mgr le President. — Je crois qu'un échange d'idées serait très intéressant sur cette importante question de la communion des adultes, qui vient d'être si magistralement traitée en peu de pages par M. l'abbé Perrier. La discussion doit porter non pas tant sur la fréquence de la communion, qui est admise de tous, mais bien sur les moyens les plus propres à répandre cet usage salutaire parmi les fidèles. Depuis notre dernier congrès, chacun a eu l'occasion de faire des expériences sur ce point, tous seront heureux de connaître les méthodes employées et les résultats obtenus. Allons, Père Lelièvre, parlez-nous d'un de ces moyens qu'a pu vous faire découvrir votre longue expérience de missionnaire.

Le R. Pere Lelievre, O. M. I. — Monseigneur, je me permettrai de signaler à mes Confrères la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, comme le moyen par excellence d'amener les hommes à la sainte Table. Partout où il m'a été donné d'en faire l'expérience, on a vu les hommes devenir les hôtes assidus de la Table sainte, de fidèles adorateurs de l'Eucharistie et des apôtres ardents de la tempérance. Partout où cette dévotion a été prêchée, on a obtenu des résultats que, sans elle, on n'avait jamais obtenu jusqu'alors. Prêchons donc davantage l'amour du Sacré-Cœur en l'Eucharistie, ses désirs, ses consolantes promesses, et les âmes ne tarderont pas à venir avec confiance et empressement puiser à cette source de grâces et de miséricorde.

Mgr le President. — Il n'y a pas très longtemps, M. Bélanger, qu'une retraite a été donnée chez vous pour hommes et jeunes gens, et l'on m'a dit que vous aviez réussi à les faire communier tous les jours de la retraite. J'aimerais bien à savoir comment vous vous y êtes pris.

M. l'abbe Belanger, curé de la paroisse St-Louis de France. — Il est vrai que pendant notre première retraite prêchée par un Père Jésuite, nos hommes ont communié tous les jours et je dois l'attribuer à la dévotion au Sacré-Cœur. Maintenant, ont-ils persévéré ? Il est vrai qu'un certain nombre, et parmi eux, des hommes qui occupent les plus hautes positions sociales, nous donnent les plus beaux exemples de piété envers l'auguste Sacrement. On voit des avocats, des notaires, des médecins communier tous les matins, faire leur visite au Saint Sacrement.

Le grand écueil, l'occasion la plus dangereuse: c'est le temps de villégiature. Nous avons des jeunes gens, des mères de famille qui nous reviennent des vacances sans avoir communié depuis deux, trois, quatre mois et qui ont grand peine à reprendre leurs anciennes pratiques de piété. Et ainsi, c'est à recommencer chaque année. N'y aurait-il pas là un sujet d'étude pour un congrès comme celui-ci ?

Mgr le President. — Nous revenons à la question de la messe de huit heures pour les personnes en villégiature. Reste la question de la possibilité.

M. le Chanoine Laflamme. — On me permettra d'attirer l'attention sur les retraites fermées, comme moyen d'amener les gens de profession à la communion

fréquente. Mais je ferai observer qu'on les atteindrait plus facilement en les réunissant de préférence dans les collèges pour faire ces sortes de retraite.

Mgr le President. — C'est au curé qu'incombe le soin de dissiper les préventions contre les maisons spécialement fondées pour les retraites fermées, si préventions il y a. Une chose certaine, c'est qu'après avoir fait un premier séjour dans ces maisons, on voudra y retourner chaque année. Que d'hommes ont été ainsi transformés, sanctifiés et dirigés vers un tout autre idéal!

Je suis sûr que Monseigneur Lepailleur nous intéresserait tous, en nous faisant part des résultats de sa longue expérience.

Mgr Lepailleur, curé à St-François d'Assise. — Tant de belles choses ont été dites et elles ont été si bien dites que la volonté seule de Mgr l'Archevêque peut me décider à ouvrir la bouche.

On a indiqué comme moyens de pousser les adultes à la sainte Table les retraites fermées et la dévotion au Sacré-Cœur. On a eu raison: les Retraites fermées font les convictions profondes, et la dévotion au Sacré-Cœur forme les fortes et ardentes énergies.

De cette sorte, l'esprit et le cœur étant tout gagnés favorisent l'Eucharistie. Et pourtant il me semble que ce n'est pas là tout ce qui poussera les âmes à la sainte Table; nous n'en sommes qu'aux préliminaires. Le champ du Seigneur est prêt: pierres, ronces, mauvaises herbes, sont arrachées, terre est creusée, tournée, engraissée; mais il faut faire les se-

mailles, entretenir l'humidité, exposer le sol à la chaleur, protéger la jeune pousse. C'est ce que j'appelle l'organisation du ministère, le détail des œuvres, et l'Eucharistie demande ce zèle du détail et de l'organisation.

Habitué aux paroisses populeuses, j'ai moi aussi connu les douceurs de la piété des foules; ai-je négligé d'entraîner, d'enrôler, d'organiser ceux qui ne viennent pas d'eux-mêmes ?

Quoiqu'il en soit, la paroisse où je suis depuis trois mois, composée de 670 familles, tient de la campagne et du gros village, et j'ai compris que si je voulais revoir des communions nombreuses et fréquentes, il me fallait sûrement essayer de l'organisation détaillée, active, constante. Et j'ai fondé *L'Œuvre des Messes.*

Deux seules conditions de règle imposées aux associés: assister aussi souvent que possible à la Messe de semaine, et déposer chaque fois un coupon de son livret.

En effet, chaque associé reçoit un livret de Messes ayant vingt-cinq feuillets. Sur remise du talon, les vingt-cinq coupons d'assistance à la messe étant épuisés, un autre livret est donné à l'associé, et le talon donne droit à une séance de petite récompense.

Chaque enfant d'école est associé à *l'Œuvre des messes,* et les familles qui peuvent envoyer un *représentant* ou délégué sont fortement engagées à se joindre à l'Œuvre.

Grâce à cette organisation, dans les soixante-et-dix-huit jours de son existence, *l'Œuvre des Messes* dans ma paroisse demi-rurale et demi-urbaine, a donné 16,747 messes entendues sur semaine par les associés, *enfants des écoles* ou *représentants de familles.* (1)

Si consolants que soient ces chiffres par rapport à la messe elle-même, je signale cette *Œuvre des Messes* en ce moment comme un moyen efficace d'atteindre un autre but, celui-là même qui fait l'objet de notre étude actuelle: attirer les adultes à la communion.

Le jansénisme pratique qui avait créé dans nos bonnes paroisses l'indifférence ou la crainte à l'égard de la Sainte Table est disparu. Attirons maintenant les adultes à l'autel, ils seront par là-même rendus à la Sainte Table. Par l'assistance fréquente à la Sainte Messe, les enfants et les familles connaîtront la sainte Tentation de la Communion fréquente. Déjà ma petite paroisse en a fait la salutaire expérience.

Sur 225 associés, — ils seront bientôt 500 — nous comptons chaque matin 175 communions. Voilà, je crois, un véritable apostolat que les enfants exerceront vis-à-vis de leurs parents. Pieux communiants, ils attireront leurs parents à la communion. Et les parents fidèles à la Messe garderont près d'eux à

---

(1) A la date du 9 octobre, après 156 jours de semaine, ce chiffre dépasse 34.000.

la table du pain de vie leurs chers enfants grandissant ainsi au foyer et à l'autel (1).

M. LE CHANOINE SENECAL, curé de St-Hyacinthe. — Un autre moyen aussi très puissant, c'est d'établir la Congrégation de la sainte Vierge. Un certain nombre de nos congréganistes communient chaque matin, les autres font presque tous la communion hebdomadaire.

M. LE CHANOINE JEANNOTTE. — D'après Tertullien, les fidèles de la primitive Eglise communiaient tous les jours où ils assistaient à la Messe. C'est qu'on les avait habitués à considérer la Messe comme un repas, où Jésus-Christ nous offre en nourriture son Corps et son Sang. C'est ce qui explique pourquoi, y assistant souvent et même tous les jours, ils communiaient toutes les fois qu'ils y assistaient, pénétrés de cette pensée que la communion fait partie intégrante de la Messe. Quant à ceux des fidèles qui étaient enfermés dans les prisons ou incapables de venir à l'église , les diacres étaient délégués pour leur porter la sainte communion. Ne pourrait-on pas travailler à faire revivre cette double coutume ?

---

(1) Nous donnons ci-joint un *fac-similé* du livret de l'*Œuvre des Messes*:

L'ŒUVRE DES MESSES

Eglise St-Francois d'Assise

SERIE 648

Nom.....

Adresse.....

L'ŒUVRE DES MESSES

EGLISE ST. FRANCOIS D'ASSISE
MONTREAL

SERIE 648

De règle : 1 Assister à la messe de semaine aussi souvent que possible.
2 Déposer un coupon à chaque messe.
De conseil: 1 Faire brûler un cierge pendant la messe.
2 Faire une offrande au tronc des âmes.

Mgr le President. — Dans le diocèse de Montréal, les diacres ont l'autorisation de distribuer la Sainte Communion, ce qui est souvent d'un grand secours, surtout durant le temps des vacances, pour les curés qui sont seuls dans leurs paroisses.

Le R. P. Lault, S. S. S. — De plus en plus les fidèles prennent la bonne habitude de sanctifier les mois de Marie et du Sacré-Cœur ainsi que le temps du carême par l'assistance quotidienne à la sainte Messe. N'aurions-nous pas là une excellente occasion de les exhorter à communier chaque jour, les amenant ainsi peu à peu et sans même qu'ils s'en doutent, à conserver cette bonne habitude durant le reste de l'année ?

Le T. R. P. Hage, O. P. — Je crois qu'il est de mon devoir d'exprimer ici un désir souvent manifesté par les mères de famille, à savoir qu'il y ait tous les jours dans chaque paroisse une messe à 8 heures, afin de permettre à toutes les personnes qui ne peuvent venir plus tôt à l'église d'y assister. Si la chose est possible, je ne vois pas pourquoi l'on ne s'imposerait pas ce léger sacrifice.

Mgr le President. — Que fait-on à Ottawa, M. le Chanoine Campeau ?

M. le Chanoine Campeau. — Chez nous, la dernière messe est à 7 heures. J'ai pris la paroisse avec ce règlement et je n'y ai pas touché. Mais je crois qu'il y aurait avantage à le modifier en faveur de la messe de 8 heures tous les jours; beaucoup de personnes de haut rang ne peuvent assister à une messe plus matinale. Durant le carême toutefois, nous avons une messe plus tardive.

Mgr le President. — A Montréal, comme à Québec, nous avons une messe à 8 heures. Il n'y a pas de doute que c'est là un excellent moyen d'atteindre un plus grand nombre de fidèles, et qu'il est tout à fait louable de leur donner cette facilité, là où le nombre de prêtres le permet. Il ne saurait être ici question de fatigue. Nous nous devons à nos paroissiens. Pour qui veut se dévouer, il y a toujours moyen de pourvoir aux besoins de leurs âmes.

Le R. P. Lault, S. S. S. — Sa Sainteté le Pape Pie X a recommandé la prédication annuelle du Triduum eucharistique, comme le moyen par excellence de rétablir parmi les fidèles la salutaire pratique de la communion fréquente et quotidienne. Nous ne saurions être plus sages que le Pape; aussi devons-nous avoir à cœur de procurer cet avantage à nos fidèles. Mais ici encore, que le prédicateur veille à ne pas changer la nature de ce Triduum, en prêchant tout autre chose que la Communion fréquente.

M. l'abbe Bazinet. — Quel intervalle convient-il de laisser entre chaque distribution de la communion, pour sauvegarder au Sacrement de nos autels tout le respect qui lui est dû ? Est-ce que tous les quarts d'heure serait exagéré ?

Mgr le President. — La volonté du Saint-Père, c'est que l'on donne la communion *à demande*, et partant, aussi souvent que les fidèles se présentent à la sainte Table. Pratiquement toutefois et pour le bon ordre, il est opportun de fixer certaines heures, toutes les demi-heures par exemple, où la communion serait distribuée. Les fidèles, en étant informés, s'en

contenteraient. C'est là, je crois du reste, une pratique établie à peu près partout.

*
* *

Mgr Piette, curé de la Cathédrale de Joliette, présente le second et dernier Rapport, qui traite de "*la Communion des enfants.*"

DEUXIEME RAPPORT

La Communion des Enfants.

Le 8 août 1910, paraissait à Rome le décret *Quam singulari Christus amore*, au sujet de l'âge d'admission des enfants à la première communion. Le 4 octobre suivant, Mgr Archambault le communiquait au clergé de son diocèse dans une lettre circulaire, et un mois après, sous la direction active du regretté défunt, le 4 novembre, en la fête de saint Charles Borromée, 600 enfants de la ville de Joliette faisaient leur première communion. Averti de ce fait, le Souverain Pontife, le Pape de la communion des tout petits enfants, Pie X faisait envoyer le même jour à Mgr Archambault le câblogramme suivant:

"Saint Père bénit avec effusion de cœur petits enfants ville "Joliette faisant leur première communion, bénit encore leurs "parents."

Si nous nous sommes permis, au début de ce rapport, de vous signaler ce fait particulier, ce n'est pas tant pour rappeler l'heureuse et toujours vivante mémoire de Mgr Archambault, son empressement à suivre les directions pontificales, son activité dans la réalisation des désirs du Souverain Pontife, que pour souligner une fois de plus l'acceptation générale et enthousiaste avec laquelle l'Eglise canadienne a reçu ce nouveau moyen de restauration dans le Christ, et dont la première communion des enfants de notre localité ne fut

qu'une humble mais significative manifestation. Tous, en notre pays: les jeunes enfants, si heureux de recevoir le petit Jésus dans leurs cœurs; les mères de famille, qui comprenaient si bien dans leur esprit de foi la pensée de Pie X et par elle la pensée de Jésus-Christ, et trouvaient si charmant de donner Jésus à l'âme de leurs enfants, jeunes, il est vrai, mais si bons et purs comme des anges; les prêtres, prêtres du ministère ou prêtres-éducateurs; les évêques, *forma totius gregis ex animo*, qui sentirent sous la puissance de ce souffle nouveau venu du large, qu'une atmosphère plus saine, plus vivifiante et plus abondante circulerait dans les paroisses et dans les diocèses pour la vie surnaturelle des âmes; tous acceptèrent ce décret comme un soulagement, à la pensée de l'erreur fatale du passé, comme une force et un espoir pour l'avenir.

Cinq années se sont écoulées depuis cette date et nous pouvons affirmer, je crois, qu'à l'heure actuelle les anciennes coutumes au sujet de la communion des enfants ont disparu en notre pays pour faire place au régime sauveur du décret *Quam singulari*. Et précisément à cause de ce travail d'ensemble qui a été accompli au milieu de nous, il convient, il me semble, en ce congrès national des Prêtres-Adorateurs, tous animés du même désir de faire régner le Christ de l'Eucharistie sur les âmes, de nous occuper non pas tant de l'application essentielle du décret que du zèle qu'il est urgent d'apporter dans son application, afin de lui faire produire tous les heureux fruits de sanctification et de préservation que l'Eglise en espère.

I. — La Conviction, Principe de Zele.

Le zèle en général repose sur une conviction éclairée, ferme et intense. Le zèle sacerdotal s'appuie sur les mêmes fondements, il est en plus soutenu par l'action divine de la grâce. Le prêtre, pour produire dans son âme le zèle qui lui convient doit donc en premier lieu, toujours sous l'influence de la grâce, travailler à faire naître et grandir en lui une puissante conviction. Et relativement au sujet qui nous occupe en ce moment, il doit être convaincu des deux vérités suivantes:

1o — Il est d'une extrême nécessité actuelle pour le prêtre de travailler plus que jamais à donner à l'enfance une sainte et droite orientation pour l'avenir. Sans doute, toutes les âmes doivent lui être également chères, et toutes doivent recevoir de lui une attention qui sera d'autant plus fructueuse qu'elle sera plus immédiate et plus spéciale. De là, la nécessité d'organiser le ministère paroissial de manière à atteindre chaque catégorie de fidèles: les hommes, les jeunes gens, les mères de famille, les jeunes filles, les enfants. Mais, s'il importe de s'occuper des mères de famille et des jeunes filles qui par leur vertu sont les gardiennes de la moralité publique, s'il importe de s'occuper des hommes et des jeunes gens qui imposent plus ou moins leurs idées et concourent ainsi à former la mentalité publique, il importe avant tout de s'occuper des enfants. L'âme de l'enfant est de nos jours le terrain où se livrent une lutte sans merci les apôtres du bien et les apôtres du mal, et l'âme de l'enfant appartiendra dans l'avenir à celui qui aura mené la lutte avec plus de zèle, d'activité et d'intelligence. Et cela se comprend: l'âme de l'enfant est le terrain le mieux préparé pour la semence des idées. L'enfant n'a pas encore d'idées personnelles, il est crédule, il accepte facilement, sans discussion, les idées qu'on lui exprime; et ces idées, si elles lui sont présentées de façon intéressante et vivante, font dans son esprit une profonde impression qui ne s'effacera guère dans l'avenir. S'il est vrai de dire que "les grands hommes se forment sur les genoux de leurs mères", il est également vrai de dire, et pour la même raison, que c'est l'ensemble des idées qui auront intéressé un enfant dès les premières lueurs de sa raison qui donneront à sa conduite une orientation généralement définitive. De là, les efforts qui se font, en certains milieux et en certains pays, pour soustraire l'enfant à l'influence du prêtre, du religieux, de la religieuse et même des parents chrétiens. De là aussi, les efforts que le prêtre doit faire pour conserver l'enfant à Jésus-Christ et à son Eglise.

2o — Or, parmi les facteurs que le prêtre doit mettre en action pour faire de l'enfant un chrétien convaincu et pratiquant, il n'en est pas de plus puissant que l'Eucharistie.

En effet, l'Eucharistie est un sacrement, c'est-à-dire une des sources officielles que Jésus-Christ à établies dans son Eglise pour communiquer la vie surnaturelle aux âmes. Comme tous les autres sacrements, l'Eucharistie produit son action *ex opere operato*. Ce qui s'explique d'autant mieux pour l'Eucharistie que ce sacrement contient en lui-même la cause principale de toute grâce par la présence réelle et véritable de Notre Seigneur Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin. Si donc le prêtre sait mettre ses enfants en relations constantes avec Jésus présent dans l'Eucharistie, il verra se reproduire sous ses yeux les scènes infiniment gracieuses de l'Evangile, où nous voyons le Sauveur attirer à lui les petits enfants, les bénir, les caresser, les défendre contre leurs ennemis: "Malheur à celui qui scandalise un de ces petits," les proposer en modèles aux autres disciples: "A moins que vous ne deveniez semblables à ces petits, vous n'aurez pas le royaume des cieux". Eh quoi! Jésus-Christ déclare ces enfants, ces tout petits enfants dignes du royaume des cieux, c'est-à-dire dignes de la fin vers laquelle nous tendons par l'Eucharistie, à cause de la simplicité de leurs sentiments, de la pureté de leurs âmes, de la bonté naïve et confiante de leurs cœurs, et nous oserions après cela déclarer ces mêmes enfants incapables de l'Eucharistie!

Non, Messieurs, nous sommes convaincus que les enfants sont susceptibles de recevoir la Sainte Eucharistie, nous sommes convaincus que le décret *Quam singulari* est venu à son heure, dans les desseins infiniment miséricordieux de Jésus pour permettre de déposer dans l'âme des enfants des semences de foi et de vie surnaturelle qui en feront plus tard des chrétiens éclairés et pratiquants.

II. — L'Action, Résultat du Zèle.

Le décret *Quam singulari* contient dans son mandement deux parties distinctes: une partie *préceptive* et une partie *directive*. Dans la partie préceptive, le décret indique à quel âge commence pour les enfants l'obligation grave de se sou-

mettre, comme les adultes, au double précepte de la confession annuelle et de la communion pascale. Dans la partie directive, le décret indique avec quelle fréquence ces enfants, une fois admis à la première communion, doivent s'approcher de la sainte Table. Pour que notre rapport soit plus clair, nous verrons quel doit être le zèle du prêtre, 1o dans l'application de la partie préceptive du décret, et 2o dans l'application de la partie directive.

I. Partie preceptive—Deux conditions doivent se réaliser chez l'enfant pour qu'il ait le droit et le devoir de communier. Premièrement, il doit avoir l'âge de discrétion. "L'âge de discrétion, dit le décret, aussi bien pour la communion que "pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, "c'est-à-dire vers l'âge de sept ans, plus ou moins, moins aussi. "Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au "double précepte de la confession et de la communion." Secondement, l'enfant doit avoir une certaine connaissance de la religion, non pas une connaissance pleine et parfaite, mais une connaissance proportionnée aux capacités de son intelligence, connaissance rudimentaire que le décret s'applique à déterminer. "La connaissance de la religion requise "dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la "première communion est qu'il comprenne, suivant sa capa-"cité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, "et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel."

Le décret indique ensuite quels sont ceux qui doivent être les juges de cet âge de discrétion et de cette connaissance suffisante, c'est-à-dire de l'obligation elle-même de communier pour l'enfant. "L'obligation du précepte de la confession et de la communion qui touche l'enfant, retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs, le curé."

Voici quelques principes ou moyens pratiques que nous nous permettons de suggérer au sujet de l'application de cette partie du décret:

1o Les parents sont les premiers juges de l'âge de discrétion et de la connaissance suffisante de leurs enfants. De là, si les parents venaient affirmer au prêtre que leur enfant est assez intelligent et assez connaissant pour communier, et si, en plus de cette affirmation, les parents manifestaient leur désir de voir communier cet enfant, le prêtre devrait l'admettre, malgré peut-être son sentiment personnel. Les parents en effet, dans bien des cas, peuvent être meilleurs juges que le prêtre. L'enfant vit habituellement sous leurs yeux, et dès lors, il devient plus facile pour eux de constater l'éveil de sa raison. De plus, l'enfant peut être gêné avec le prêtre qu'il rencontre pour la première fois et dont il redoute les questions. Il est plus libre avec ses parents et peut en conséquence leur manifester davantage les humbles connaissances qu'il possède.

2o Au Canada, presque toujours les parents constituent le prêtre juge en dernier appel de l'obligation de communier pour leurs enfants. Dans le jugement qu'il a à porter, le prêtre peut se trouver en face de trois cas: ou bien l'enfant a certainement l'âge de discrétion et les connaissances suffisantes, alors il doit admettre cet enfant à la communion, que l'enfant ait sept, six ou même cinq ans. Il n'a pas le droit de restreindre la portée du décret et de refuser les enfants avant l'âge de sept ans; ou bien l'enfant n'a certainement pas l'âge de discrétion ou les connaissances suffisantes, alors évidemment il doit être exclu; ou bien l'enfant ne donne au prêtre que des signes probables de discrétion ou de connaissances suffisantes. En ce cas, nous croyons que le prêtre peut quand même admettre l'enfant à la communion. Dans les premiers siècles de l'Eglise, la coutume n'existait-elle pas de donner la communion même aux enfants qui n'avaient certainement pas l'usage de la raison ?

3o De nos jours, les enfants commencent très jeunes à fréquenter l'école. A ce moment, l'enfant tombe sous le contrôle plus immédiat du prêtre. En ce cas, dès les premiers jours de septembre, le prêtre devrait visiter en particulier les classes de jeunes enfants, s'informer de ceux qui n'ont pas encore fait leur première communion, dresser une liste

des enfants de cinq, six, sept ans et plus, qui n'ont pas communié, recommander à l'instituteur ou à l'institutrice de s'occuper de ces enfants en vue de la première communion, annoncer à ces enfants que peut-être ils auront, au cours de l'année, le bonheur de faire leur première communion. Le prêtre reviendra souvent revoir ce groupe des tout jeunes, leur parlera de Jésus dans l'Eucharistie, les instruira en adaptant son enseignement aux capacités de leur intelligence. Et pourquoi, à un jour déterminé, ne les conduirait-il pas lui-même à l'église pour leur donner une *leçon de choses* qui contribuerait grandement à leur éducation eucharistique ?

4o Les parents, et surtout la mère, peuvent jouer un rôle considérable dans cette œuvre de l'éducation eucharistique des tout petits enfants. Vous avez lu le travail substantiel qui a été présenté à ce sujet au Congrès régional de Sainte-Thérèse, où l'on s'est occupé d'une façon particulière et vraiment instructive de la communion des enfants. (1) Mais pour que la mère exerce une influence salutaire sur l'éducation eucharistique des enfants, elle doit être instruite de ses devoirs particuliers à ce sujet et des moyens pratiques qu'elle doit employer pour éveiller le désir de l'Eucharistie chez ses enfants et pour leur donner les connaissances suffisantes. En conséquence, ne serait-il pas opportun, soit au temps des retraites, soit pendant un triduum, soit, ce qui serait préférable à notre sens, dans une réunion générale des mères de famille convoquée à cette fin, que le prêtre les instruise sur la part que l'Eglise attend de leur zèle dans la préparation des enfants à la première communion ?

D'une manière générale, déployons toutes les saintes industries d'un zèle apostolique, afin que le Soleil de justice, qui rayonne dans la Sainte Eucharistie, destiné à éclairer la raison humaine en son plein midi et jusqu'à son crépuscule à l'horizon de cette vie, l'éclaire aussi dès les premières lueurs de l'aurore.

---

(1) Le volume ou Compte rendu du *Congrès encharistique régional de Sainte-Thérèse* est en vente aux Bureaux des Œuvres eucharistiques, 368 Avenue Mont-Royal Est, au prix de 35 cts l'unité; franco 40 cts.

II. Partie directive. — Lorsque l'enfant a fait sa première communion, l'œuvre du prêtre n'est pas terminée, elle ne fait que commencer. "Tous ceux qui ont charge des enfants, dit le décret *Quam singulari*, doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher souvent de la sainte Table après leur première communion et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la sainte Eglise: qu'on veille à ce qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge." C'est-à-dire qu'à ce moment le prêtre zélé doit mettre en action toutes les influences dont il peut disposer, influence des parents, influence des instituteurs et des institutrices, influence personnelle, influence de la parole et de l'exemple, afin de créer chez ces enfants la conviction inébranlable que la communion fréquente et même quotidienne est une des nécessités de la vie spirituelle, et de déposer en même temps dans leur cœur l'habitude indéracinable et l'amour intense de la communion fréquente et quotidienne. Pour la réalisation de ce but infiniment désirable, il serait nécessaire que tous les prêtres en chaque diocèse suivent un plan d'action bien déterminé qu'il ne m'appartient pas de tracer. Je me permettrai plutôt de vous soumettre quelques suggestions pratiques:

1o L'enfant qui a fait sa première communion, est destiné par ses parents à suivre l'école, la plupart du temps en notre pays pendant plusieurs années, et souvent de l'école primaire il passe dans un couvent, collège commercial ou même classique. Et au sein de ces différentes maisons d'éducation, principalement dans la province de Québec, la religion peut exercer toute son influence salutaire sur les enfants et le prêtre y est parfaitement chez lui. Bien plus, nos enfants catholiques fréquentent des institutions confiées à des instituteurs ou à des institutrices catholiques, souvent même à des religieux ou à des religieuses. Quel temps plus opportun pour travailler à l'éducation eucharistique des enfants! Le prêtre, aidé des professeurs qui seront heureux de le seconder efficacement dans son travail, ne réussira-t-il pas à amener peu à peu les enfants à la communion fréquente? Déjà, grâce à la direction qui a été donnée en ce sens, la plupart

des internes dans nos maisons d'éducation font la communion quotidienne. Et si l'on compare sur ce point la conduite des externes d'aujourd'hui avec celle des externes d'il y a dix ans, le chemin parcouru est considérable et la communion fréquente devient parmi eux de plus en plus en honneur malgré les sacrifices qu'elle exige de leur part.

2o Au sujet de l'éducation eucharistique des enfants, le prêtre s'efforcera de bien faire connaître aux enfants les deux seules conditions qui sont exigées par le décret *Sacra Tridentina Synodus*, à savoir l'état de grâce et l'intention droite. Il leur rappellera en conséquence qu'il n'est pas nécessaire de se confesser chaque fois qu'ils ont le désir de communier, que les péchés véniels ne sont pas un obstacle à la communion, qu'ils ne doivent pas communier par vanité, par hypocrisie, mais parce qu'ils sont persuadés que la communion est un bien pour leur âme.

3o Le prêtre doit confesser ses enfants assez fréquemment et les bien confesser. Sans doute, dans les paroisses très populeuses, la confession des enfants est une corvée, et souvent il arrive que ces confessions sont expédiées trop rapidement. Pour remédier à cet inconvénient, au lieu de confesser un millier d'enfants à la fois, par exemple la veille du premier vendredi du mois, ne serait-il pas préférable de les diviser par groupe, et d'assigner à chaque groupe un jour déterminé dans le mois ? Les enfants se présentant moins nombreux, le prêtre aura le temps de s'occuper de chacun d'eux, de leur poser quelques questions, de leur donner des conseils appropriés aux besoins de leur âme, de surveiller leurs premières tendances au mal et de travailler aussitôt à les déraciner. Nous suggérons de plus que le jour déterminé pour chaque groupe soit de préférence au milieu de la semaine; en voici la raison psychologique. Si nous confessons les enfants la veille du premier vendredi du mois, ils auront l'impression que la communion du premier vendredi du mois est excellente et ce sera tout. Si nous confessons les enfants la veille du dimanche, ils auront l'impression que la communion du

La Messe en plein air au Parc Mance.

dimanche est excellente. Si nous les confessons au milieu de la semaine, un jour ordinaire, ils auront l'impression que la communion est excellente même les jours ordinaires, et c'est l'impression qu'il faut créer chez eux.

4o Les enfants bien souvent désirent faire la sainte communion fréquemment, mais le principal obstacle à la réalisation de ce bon désir, vient de leurs parents, qui ne veulent pas s'imposer le sacrifice de les éveiller assez tôt et de les aider dans leur toilette. Le prêtre devra insister en chaire sur la nécessité où se trouvent les parents de seconder efficacement cette bonne volonté de leurs enfants et sur les conséquences funestes qui pourraient résulter dans l'esprit des enfants de cette négligence et de ce manque de générosité.

5o Au cours des vacances, le prêtre continuera à suivre les enfants qu'il aura essayé de former à la communion fréquente pendant les mois de l'année scolaire. Il pourra juger à ce moment-là des convictions qui se sont emparées de l'esprit de ses enfants. Si les vacances ne lui apportent pas à ce sujet tous les résultats espérés, loin de se décourager, il cherchera de nouveaux moyens de persuasion, tentera de nouveaux efforts, et, s'il a cette constance d'action, il atteindra avec la grâce de Dieu le but qu'il s'est proposé.

6o A tous ces moyens, le prêtre ajoutera la prière, et ce sera mon dernier mot.

"Il faut le répéter et le crier sans cesse, disait le P. Bettinger, S. S. S. au Congrès eucharistique de Vienne: la prière est la grande force de l'homme; c'est un Père de l'Eglise qui l'a dit: la prière est la force de l'homme et la faiblesse de Dieu, parce que Dieu ne sait rien refuser à la prière confiante; et si cela est vrai des grâces d'ordre naturel, si l'homme ne peut rien sans la prière, combien cela est plus vrai des grâces de l'ordre surnaturel et de ces grâces de choix, qui, par l'action puissante de l'Esprit-Saint, convertissent les peuples, les transforment, font une révolution pour le bien. Et il importe de le bien comprendre, c'est précisément une grâce de cette nature qu'il nous faut obtenir de Dieu. Ramener toutes les

âmes chrétiennes à la pratique de la communion quotidienne et surtout les âmes de ces enfants qui sont la réserve de l'avenir, qui feront les hommes de demain, c'est restaurer la vie chrétienne, la reconstituer sur sa vraie base, sur la pierre angulaire qui est le Christ-Jésus, c'est assurer le triomphe du bien, car le mal n'est victorieux que parce que les chrétiens ne savent plus combattre;... c'est conquérir sur le paganisme pratique, que dissimule mal un léger vernis de christianisme, les âmes déshabituées de regarder le ciel; eh bien! pour une telle victoire les forces de l'homme, toutes nos forces combinées, tout notre zèle, toutes nos œuvres multiples, tout cela est impuissant, sans un secours extraordinaire de Dieu, et ce secours, c'est la prière, plus encore que notre bonne volonté qui l'obtiendra de Dieu, parce que la prière est précisément l'aveu que nous faisons à Dieu de notre impuissance à triompher, par nos propres efforts, des puissances conjurées de l'enfer et la confiance que nous mettons uniquement en son secours pour obtenir la victoire."

Vœux

1) Que les enfants soient admis à la première communion, dès l'âge de discrétion, selon la teneur du décret, sans attendre mathématiquement l'âge de sept ans.

2) Que les confesseurs apportent un soin spécial à la confession des enfants.

3) Que les prêtres déploient toutes les industries d'un zèle éclairé pour donner aux enfants l'habitude raisonnée de la communion fréquente, même pendant les vacances.

DISCUSSION

Mgr le President. — La parole est à vous, Messieurs. Nous ne nous attarderons pas à féliciter Mgr Piette du beau travail qu'il vient de nous lire et dont nous avons tous admiré la haute valeur. Je me permettrai d'attirer votre attention sur l'importante et difficile question de la confession des enfants. J'aimerais bien que nous en causions ensemble quelques instants.

M. l'abbe McCrea, curé de St-Casimir. — Pour faciliter la confession des enfants, nous les divisons, chez nous, en différentes catégories, réservant à chacune une séance spéciale de confessionnal. Nous avons de plus quatre séances de confessions par semaine pour les grandes personnes. Je crois exprimer le sentiment des paroissiens en disant qu'ils sont bien satisfaits.

Mgr le President. — Faites-vous usage de la méthode abrégée pour les confessions, ou bien faites-vous réciter à chacun le *Confiteor* en entier ?

M. l'abbe McCrea. — Nous leur faisons réciter tous ensemble les actes avant la confession, y compris le *Confiteor*. Au confessionnal, ils ne répètent que l'acte de contrition.

M. l'abbe Brisset, curé de la Côte Saint-Paul. — Pour la préparation immédiate des enfants à la con-

fession, il semble préférable de la faire à haute-voix, ayant soin d'attirer l'attention des enfants sur la grandeur et l'importance du sacrement qu'ils vont recevoir, sur les dispositions de contrition, de sincérité, de ferme propos qu'ils doivent y apporter, sur leurs principaux devoirs et les péchés qu'ils ont coutume de commettre, puis terminer par la récitation en commun du *Confiteor*.

Au confessionnal, il ne faut pas trop exiger des tout jeunes enfants. C'est au confesseur à faire la plus grande part; il procèdera habituellement par questions, afin de fixer l'attention de l'enfant et de lui apprendre à bien se confesser, il insistera sur l'obligation où il est de faire sa pénitence.

Une autre question qui se rapporte à la communion des enfants, c'est celle de l'éducation eucharistique des enfants par la mère de famille. Trop souvent et de plus en plus, il semble que la mère laisse ce soin aux maîtres et aux maîtresses d'école, ou au curé; et l'on voit ainsi des enfants assez âgés qui ne savent pas encore le premier mot du catéchisme. Il faut donc rappeler aux mères que cette éducation eucharistique, en vue surtout de la communion, doit commencer dès le plus bas âge, et que c'est sur elles principalement que retombe la responsabilité de voir si l'enfant est tenu ou non au précepte pascal.

Mgr Brunault. — A propos de précepte pascal pour les enfants, est-ce qu'en vertu du décret "*Quam singulari*", ce précepte oblige ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de sept ans, pourvu qu'ils aient par ailleurs les autres conditions requises? Je de-

mande à M. l'abbé GARIEPY, distingué professeur de théologie morale, de vouloir bien résoudre la question.

M. L'ABBE GARIEPY répond que nombre de théologiens admettent que, même dans ce cas, l'enfant n'est pas tenu au devoir pascal avant l'âge de sept ans, qui est considéré comme âge légal dans l'Eglise, où dès lors commencerait pour l'enfant l'obligation d'accomplir le précepte de la communion pascale. Cependant, ajoute l'éminent professeur, d'autres théologiens, commentateurs sérieux du Décret *Quam singulari*, notamment *Boudinhon*, *Besson*, *Gennari*, *Ferreres*, *Vermeersch*, soutiennent qu'à s'en tenir au texte même du Décret, il semble bien que l'obligation de la communion pascale existe pour l'enfant, avant même qu'il ait atteint l'âge de sept ans. Ces auteurs s'appuient sur le passage du Décret où il est dit que pour "*les enfants parvenus à l'âge de raison et capables de distinguer le pain eucharistique d'avec le pain ordinaire, commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.* (1) Cela ne tranche pas, il est vrai, la question de savoir si l'enfant a oui ou non l'âge de raison; mais le Décret porte que du moment où l'enfant est capable de pécher, il est tenu de se confesser, que du moment où il commence à raisonner, commence aussi pour lui l'obligation de satisfaire au précepte de la communion.

MONSEIGNEUR BRUNAULT demande alors sur qui retombe la faute, si l'enfant ne communie pas par ignorance du précepte.

(1) Décret "*Quam singulari*", art. I.

M. L'ABBE GARIEPY répond, avec le Décret, que "*l'obligation du précepte de la confession et de la communion, qui touche l'enfant, retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs et le curé.*" (1)

MGR BRUNAULT. — Relativement à l'obligation où est l'enfant de satisfaire au précepte de l'Eglise touchant l'audition de la Sainte Messe, les uns disent qu'il y est tenu dès lors qu'il a certainement l'âge de raison; les autres soutiennent qu'il ne l'est pas avant l'âge de sept ans. Est-ce que la même distinction ne pourrait pas subsister pour la communion pascale ? L'Eglise a-t-elle voulu nous donner une loi prescriptive ou seulement directive ? Ne tolérerait-elle pas un âge déterminé, sept ans par exemple ? La raison de ma question, c'est que l'Eglise a posé à la base de toutes ses lois la paix de la conscience, et vraiment il est parfois assez malaisé de juger si, à un âge aussi tendre, l'enfant a oui ou non les conditions requises. Remarquez aussi que les parents sont les premiers à porter jugement sur leur enfant, jugement si décisif qu'il ne permet pas au prêtre de rejeter ou d'accepter l'enfant sans que ceux-ci le veuillent.

M. L'ABBE GARIEPY fait d'abord observer que, selon lui, la question ne touche pas précisément à un précepte ecclésiastique. Pie X, par son Décret, a voulu seulement interprèter un précepte divin. Comprenant le désir de Jésus-Christ, il a décrété que *les enfants ayant atteint* certainement *l'âge de raison,*

(1) Décret "*Quam singulari*", art. VI.

ce qui arrive d'ordinaire vers sept ans, soit au-dessus, soit même au-dessous, sont tenus à la communion.

Il faut de plus considérer ici non seulement l'intérêt des parents, mais encore et surtout l'avantage des enfants. Si l'enfant est reconnu n'avoir pas l'intelligence suffisante, la question est réglée. Si le cas est douteux, je ne crois pas, dit-il, conforme à la volonté du divin Fondateur de l'Eglise de lui refuser la communion. Si les doutes ne sont pas fondés ou s'il est manifeste que l'enfant a l'âge de raison, les parents sont tenus de sacrifier leur opinion pour le bien des enfants, et notre devoir est de prendre les mesures voulues pour faire taire leurs préjugés. La question de la communion pour les enfants ne doit donc pas, semble-t-il, être mise pratiquement sur le même pied que l'obligation d'entendre la Messe.

M. L'ABBE BAZINET. — Il est une difficulté que j'aimerais soumettre à l'assemblée. Il s'agit d'amener les enfants de nos campagnes à communier plus souvent. Pour ceux des villes et des villages, la chose paraît assez facile; mais pour ceux qui sont plus éloignés de l'église, quel serait le meilleur moyen à employer ?

LE R. P. BOSCHER, S. S. S. — Je suggérerais à ce propos, ce qui se pratique en France. Une fois la semaine, la messe a lieu à huit heures, afin de permettre aux personnes plus éloignées de l'église d'y assister. Celles qui y assistent habituellement et ne le peuvent à cette heure-là font volontiers ce sacrifice en faveur de leurs frères moins favorisés.

S. G. Mgr G. Forbes. — Il y aurait une autre réponse à la difficulté proposée par M. le curé de Sainte-Agathe. Peut-être que ces enfants n'ont pas assez souvent la visite du prêtre. Si ces écoles éloignées de l'église étaient visitées au moins chaque mois, si ces enfants, aussi bien doués que ceux du village avaient de temps en temps une petite demi-heure d'instruction catéchistique, peut-être viendraient-ils plus souvent à l'église et s'imposeraient-ils même des sacrifices pour assister à la messe. Disons-leur bien qu'ils peuvent venir à n'importe quelle heure de la matinée et que nous nous ferons un devoir de leur distribuer le Pain eucharistique.

Mgr le President. — Je vous proposerai un autre moyen. Nous tenons de Pie X le pouvoir de permettre aux prêtres de célébrer quelquefois la messe dans leur famille et nous sommes heureux de leur accorder cette faveur. La chose se pratique dans mon diocèse au grand profit des âmes.

Des paroissiens, des petits enfants ne peuvent pas venir à la messe et communier dans l'église de leur paroisse; allons à eux, donnons-leur la messe chez eux. Que le curé aille de temps en temps célébrer dans l'école de l'arrondissement. Ce sera une fête pour tous. L'assistance sera nombreuse, soyez-en sûrs. Si le curé est seul, le jour où il ira vers ses paroissiens éloignés, les fidèles du village feront le sacrifice de la sainte messe. S'il y a un ou plusieurs vicaires, la question n'offre aucune difficulté.

S. G. Mgr Roy. — Je me permettrai d'ajouter un mot à ce sujet. Je ne vois de salut pour nos enfants

que dans ce moyen, que j'ai déjà conseillé moi-même: aller trouver nos familles éloignées. A l'heure présente, il y a deux classes de chrétiens: les uns que l'on peut soumettre facilement au régime du Décret sauveur, les autres que l'on doit laisser encore sous le régime ancien si malfaisant. Quand on peut diviser les paroisses: c'est un remède. Quand il ne peut pas être appliqué (ce n'est pas la faute des évêques, ni des curés, encore moins des vicaires (*hilarité*), allons de temps en temps dire la messe dans ces milieux moins favorisés. Chez nous, par exemple, qui avons parfois jusqu'à 32 écoles élémentaires situées à deux lieues de l'église, il y a, en hiver, des obstacles presque insurmontables pour faire ces visites mensuelles. Allons-y néanmoins aussi souvent que possible; allons vers ces ouailles plus abandonnées, disons-leur la messe à l'école ou même en plein air durant l'été.

Pourquoi le curé ne consentirait-il pas à se déplacer pour le bien de ces pauvres fidèles, pour ces vieillards et ces enfants qui ne jouissent presque jamais de la présence réconfortante de leur Dieu ? Difficile, je le sais; mais il ne s'en suit pas que c'est impossible. Le remède est efficace: ce sera une véritable fête que cette visite du curé dans ces parties reculées de sa paroisse.

Un autre point à signaler, c'est que si nous voulons favoriser la communion fréquente chez les enfants, il n'est pas opportun de trop les laisser à leur propre initiative, mais bien de les stimuler en leur déterminant le jour, l'heure et les motifs de communier.

Un Congressiste. — Convient-il de donner toujours l'absolution aux enfants qui se présentent au confessionnal ?

Mgr le President. — M. l'abbé Gariépy va nous éclairer sur cette question. Il est si commode d'avoir la science avec soi.

M. l'abbe Gariepy. — Vous n'ignorez pas, vénérés confrères, qu'il n'y a matière à absolution que si les péchés dont le pénitent s'accuse ont été sciemment et délibérément commis. Tout le monde sait aussi que l'enfant agit et pense après, ce que font même parfois les grandes personnes.

Règle générale chez les enfants: ils examinent leur conscience d'après un examen tout fait et y trouvent un amoncellement de péchés où il y aurait certainement et toujours matière à absolution; ils débitent ainsi toute une kyrielle de manquements. Demandez-leur alors si, en agissant ainsi, ils pensaient faire de la peine au bon Dieu, s'ils pensaient faire mal. Bon nombre de ces enfants, surtout parmi les plus jeunes, vous répondront incontinent: "Non, mon Père." Messieurs, soyez donc très patients avec ces petits; laissez-leur exposer tous leurs manquements; puis demandez-leur, en vous gardant bien toutefois de leur suggérer la réponse: "Quand tu as fait ces fautes, est-ce que tu pensais faire un gros péché ?" Vous verrez alors les bambins devenir plus graves à cette question et vous répondre: "Des fois j'y pensais, d'autres fois je n'y pensais pas." Vous serez donc assurés de cette manière s'ils ont pu commettre des fautes volontaires. S'ils répondent

immédiatement: "Non, monsieur le Curé," mettez alors à profit cette circonstance pour former leur conscience; avertissez-les de se surveiller sur tel ou tel point, qu'ici il ya péché, que là il n'y en a pas, et ainsi de suite.

Maintenant quand doit-on donner l'absolution? Quand un enfant ne s'accuse pas de fautes contre la pureté où le péché est facilement grave, ou bien contre le vol, il importe de bien s'assurer s'il y a vraiment matière à absolution. Assez souvent l'enfant s'accuse de petits manquements: mensonges, colères, désobéissances, qui lui ont échappé par légèreté.

Quand il y a apparemment faute, c'est beaucoup plus délicat. Il faut faire l'enquête et prendre pour cela tout le temps nécessaire. Il s'agit, non pas de se débarrasser d'une tâche plus ou moins agréable, mais bien de prendre ces âmes qui s'éveillent, de les former d'une manière juste et précise. Pas de confesseurs à la vapeur!

Il ne faut pas non plus se montrer trop sévère, faire de longues exhortations que l'enfant ne suit pas, ni imposer des pénitences trop onéreuses, lors même qu'il s'agirait de fautes graves. N'est-ce pas ce que nous ont enseigné les saints, qui s'imposaient à eux-mêmes des pénitences pour satisfaire à la peine due à ces péchés? Pourquoi ne les imiterions-nous pas? C'est du reste chose si facile! Nous faisons des heures d'adoration, nous récitons le bréviaire: pourquoi ne pas suppléer par ce moyen au manque de satisfaction chez nos pénitents? Ne sommes-nous pas alors dans notre rôle de sauveurs d'âmes?

Mgr le President. — Je remercie M. le Professeur de tous les éclaircissements qu'il nous a donnés et qui nous seront à tous d'un grand avantage pour la direction des âmes.

Je termine en exprimant le vœu que formulait M. le curé de Sainte-Agathe de voir aux moyens les plus propres à favoriser la communion chez ceux de nos paroissiens qui demeurent loin des églises, en allant de temps en temps leur dire la Messe et en leur distribuant la Sainte Communion, quand et aussi souvent qu'ils le désirent.

Je n'ajouterai qu'un dernier mot. Ce n'est pas sans quelque regret que l'on voit finir des séances aussi intéressantes et aussi pratiques. Mais j'en ai la certitude, nous en emporterons avec nous les bienfaisantes influences et mettrons à profit les moyens de piété et de zèle eucharistiques qui nous ont été enseignés durant ces jours inoubliables de notre Congrès, où la doctrine et l'éloquence se sont donné la main pour élever un monument impérissable au Dieu de l'Hostie.

Ce Congrès, nous devons le regarder comme une grâce précieuse que Dieu nous a faite. Nous l'en remercierons ce soir, pendant l'heure solennelle d'adoration au pied de l'Hostie sainte, dans la belle et pieuse chapelle des Pères du Très Saint Sacrement, de l'Avenue Mont-Royal. Et là, nous remplirons un autre devoir: celui de la reconnaissance et de la prière pour les Pères du T. S. Sacrement qui ont travaillé avec tant de zèle et de dévouement à l'organisation de ce Congrès et lui ont assuré son plein succès. Je vous engage donc, chers et vénérés

collaborateurs, à venir tous à cette heure d'adoration qui clôturera dignement ce Congrès.

⁂

Avant de se disperser, à la suggestion de Mgr l'Archevêque, l'assemblée entière, debout, recueillie, chante avec entrain l'hymne eucharistique: *O Salutaris Hostia*; puis, NN. SS. les Evêques donnent collectivement leur bénédiction aux heureux prêtres congressistes.

ENGLISH SECTION

OF THE CONGRESS.

FIRST SESSION

Wednesday, July 14th.

The English Sessions of the Congress opened on Wednesday morning, July 14th., at 10. 30, in Congress Hall, immediately following the open-air Mass on the mountain. Right Reverend James Morrison, D. D., Bishop of Antigonish, presided. Rev. J. E. Donnelly, Pastor of St. Anthony's, took active charge of all the sessions of the English speaking section.

The first paper, "The Priests' Eucharistic League", prepared by Rev. Arthur Coté, S. S. S., was read by Father Pauzé, S. S. S.

FIRST PAPER

Association of the Priests' Eucharistic League.

The first report of the Sessions of the present Eucharistic Congress is intended to describe most appropriately to this distinguished clerical audience, the nature, the spirit and the actual state of the Association of the Priests' Eucharistic League.

And this for various reasons:

First, because the Congress was convened and organized to commemorate the 25th anniversary of the establishment of the Canadian centre of the Association in Montreal;

secondly, because the greater number of those taking part in the Congress belong to this Association or at least, will do so, we hope, at its close, and thirdly, because the inspiring spirit of all its work is precisely the same as that of this worthy Association.

But, before beginning my subject, may I be permitted to voice in the name of the very Reverend Director General of the Association whose ardent wish to assist to the Congress as he did in 1913, at that of the priests of the Eucharistic League of Italy, is unhappily frustrated by the painful state of affairs in the Eternal City, the expression of our homage and gratitude to the saintly Pontiff, already styled by many, the Pope of Adoration, His Holiness Benedict XV, one of our former Presidents, who "when he was master of his own feet," frequently came to our Sanctuary of Exposition of San Claudio, in Rome, for his hour of Adoration, and who on two occasions showed the liveliest interests in our Congress, first by granting it a splendid brief of Approbation, written by his own hand, then by conceding to it all the indulgences and privileges of National Eucharistic Congresses as well as the favor that all priests celebrate during these days the votive Mass of the Most Blessed Sacrament.

The homage and thanks of the Priests of the Eucharistic League are also offered to His Eminence Cardinal Bégin, our illustrious honorary President, a zealous member of the Association for the past 25 years, whose piety, love and devotedness towards promoting the glory of Our Eucharistic Lord are proverbial.

Homage and thanks of the Priests of the Eucharistic League to His Grace, our beloved Archbishop, actual President of the Congress, whom our Association glories in counting among its members, with 28 of his colleagues in the Episcopacy and who, to all the other testimonies of his attachment to the Association, added that of presiding at the organization of this Congress in his Episcopal city. Most cordially, in the name of all the Priests of the Eucharistic League of Canada and of the 120,000 members of the Association,

we acknowledge the Archbishop of Montreal merits our most loyal fealty.

Thanks and greetings to their Lordships, the Bishops of Canada, who not satisfied with giving the Congress their warmest approval and blessing, have honored us by their presence or sent their official representatives.

Thanks to our devoted diocesan Directors to whom in great measure is due the development and vitality of our Association in Canada.

Thanks also to the Reverend Gerald McShane, the beloved Pastor of this Parish, whose arduous labors have contributed so efficaciously to make the English-speaking section of the present Congress a real success, and who has afforded us the privilege of holding its Sessions in such a splendid hall which will ever retain a name that will bring down to future generations the remembrance of an Assembly which will fill one of the brightest pages of Canadian History.

And finally, our homage of filial veneration and ardent supplication to our Founder and the Model of the Association, Venerable Pierre Julien Eymard, whose cause of Beatification is now progressing most satisfactorily, in Rome, and whose Eucharistic and priestly virtues were so eloquently extolled by one of the eminent and most eloquent Princes of the Church, the Cardinal Archbishop of Pisa, during the recent Congress of the Priests of the Eucharistic League of Italy.

I. — Origin and End of the Congress.

The First National Eucharistic Congress of the Priests' Eucharistic League was held in Rome, September 1913, for the Priests of the Eucharistic League of Italy, on the occasion of the Constantine Jubilee. Its religious ceremonies were splendid.

This Congress was held with the approbation and under the eye of the regretted Pontiff Pius X, the Pope of the Eucharist, and the gracious concurrency of the Italian Episcopacy. Eight Cardinals, one hundred Archbishops and

Bishops, one hundred and eighty diocesan Directors, and with them several thousand priests took part in the Eucharistic celebration. The Sessions for Studies were carried out in the Church of the Twelve Apostles, and the religious ceremonies were carried out in the two great Basilicas of Saint John Lateran and Saint Peter. As an evidence of the special interest which he took and in token of his profound sympathies with so excellent a cause, the Sovereign Pontiff was pleased to appoint the acting President; he also personally composed an act of consecration of the Priests to Our Lord in the Blessed Sacrament, which he enriched with precious indulgences, and which was recited aloud by all at the two principal functions. At the close of the solemn hour of Adoration, preached under the dome of Saint Peter's, at the Altar of the Confession, Pius X received with gracious courtesy and in special audience, the Cardinals, Archbishops and Priests of the Congress.

He dwelt particularly on the intense satisfaction it gave him to know that the main object of their labors, of all the deliberations in the Sessions, and in fact the principal motive for which the Congress was held, was the complete carrying out of his recent decrees concerning the Blessed Eucharist.

Important resolutions had been adopted by this learned and religious assembly, several of which were afterwards sanctioned by the Holy Father. One among others was the creation of a National and Permanent Committee in Italy, of Eucharistic Congresses, of which His Holiness named the President and approved the regulations. The good produced by the Committee was soon perceived. The movement revived by the impetus which it received, put on new vigor and is now producing most favorable results.

The National Congress of the League held in Rome was bound to find an echo in other countries and to call forth similar demonstrations. This desire was soon realized and, through the General Director, it was communicated without delay to the 120,000 members of the Association "that each National Branch should consider at a not distant period and

with regard to circumstances, the feasibility of holding a Congress, so as to derive the same advantages, that is, uniformity of views and action, a renewed and more fervent zeal for the Eucharistic glory of Our Lord, the sanctification of its members, and the conversion of nations to the Blessed Eucharist."

Such is, in a few words, the origin and the end of our Congress. Scarcely was it projected last July when it received, after cordial approbations and blessings of the Bishops of Canada, the even more precious one of the Holy Father himself, In these Sessions where vital problems are carefully studied, our first Pastors saw an excellent means to develop among their priests science, piety and Eucharistic zeal; three fundamental and essential elements of every true priestly life. All priests, whether members of the League or not, are cordially invited to benefit by those Sessions of Eucharistic studies. All are convened by the Holy Father Himself who says: "We cannot refrain from desiring most earnestly that every priest, every minister of the altar, should give himself up to the adoration of the Eucharist, that he shall become like a lion, breathing fire, and causing the very demons to cower before him." Enlightened piety, inflamed zeal for the God of the Eucharist; such is the end of the National Eucharistic Congress of the Priests of the Eucharistic League, the above being the end of the Association itself.

II. — Origin and Progress of the Association.

The Association of the Priests of the Eucharistic League is, as we know, the work of Venerable Peter Julian Eymard. Inspired by God to recruit Eucharistic Adorers and form Apostles of the Eucharistic Reign, Father Eymard was not satisfied with grouping around the tabernacle only his own religious, he longed to enroll in this sacred militia the immense army of priests throughout the world marching under the same banner, animated by the same spirit, obeying the same authority.

Though death claimed Father Eymard before the Associtaion had assumed its definite organization of to-day, still it owes its existence to him. Addressing his spiritual sons in December 1867, he said: "I would like to establish a League of Parish Priests, unite them by prayer, certain rules, periodical conferences and sanctify them by the Most Holy Sacrament. Sanctify priests by the Eucharist, that embraces everything, for with the priests we have the parishes and the whole world." "That is," as he says elsewhere, "working on priests is working on multipliers."

He did more, he drew up the rules of this priestly Association, and strongly marked its spirit and its practices. We still have the diploma he used to give priests he enrolled.

Among these, first place is rightly conceded to the Blessed Curé d'Ars, who speaking of the Association, said: "This work will greatly glorify God... Adoration by priests! Oh! how it's beautiful! Ah! by the priests (and he wept); Oh! what a grand work! Oh! what joy! It will succeed, yes, yes, it will succeed." And he concluded by this consoling promise: "Every day I will pray for the Work."

His prayers and those of our Venerable Founder have not been fruitless. The proof is in the ever increasing number of our Associates, a number that constitutes one of the most striking proofs of the opportunity and the vitality of this Association with which Venerable Father Eymard would encircle the Sacerdotal world. Nothing seems to me more convincing than the mute eloquence of figures: kindly allow me to quote you some.

In June 1881, scarcely two years after its definite organization, dated November 17, 1879, the Association counted 557 members;

In May, 1882-1000;
In May, 1883-3000;
In January, 1884-5,000;

The 20th. August, 1887, the final approbation of His Holiness, Leo XIII, and at the same time the numerous and

precious indulgences granted the League became the principle of a new and rapid increase.

In February, 1888 the Associates were 9,000;
In September, 1889 " " " " 10,000;
In January, 1890 " " " " 16,000;

Four years later, in January 1894 they numbered 25,000, 55 of whom were Bishops and Archbishops.

In April, 1895 the membership was 33,781;
In April, 1896 " " " 46,598;
In April, 1897 " " " 51,445.

In the year 1898 they increased to 55,174, among whom were 172 Prelates, 8 Cardinals, 27 Archbishops and 137 Bishops.

In 1905 members increased to 70,000;
In 1907 " " " 75,000;
In 1908 " " " 81,000.

In September 1913, the last official report shows 120,000 Associates, 13 of whom were Cardinals, and about 240 Archbishops and Bishops. More than 230 Archbishops and Bishops have approved the work.

To group the Members of the same nationality, to assure more regularity in the administration of the work, also the supervision of the fidelity of its members several Centres were formed and the Annals of the Association published in twelve different languages, with two French sections and three Spanish.

Till about the middle of the year 1890, the date of the establishment of the Fathers of the Blessed Sacrament, in Montreal, the League had, strictly speaking, no branch in America, though that does not mean to say it was unknown here. For, even in 1881, the devout and zealous Cyrille Beaudry third Provincial Superior of the Clerics of Saint Viateur, was its ardent and tireless promoter. He began by enrolling a few priests surroundings and, in August 1883, had recruited 63 members in Canada. His zeal did not only embrace Canada

but the United States, Mexico and even South America.

In the beginning of 1888 the statistical Bulletin of the Work says: "Canada is not inactive in spite of the distance separating us from our brothers of New France. Their members increased every month. Already they count hundreds, and will keep on increasing, we are sure. Faith is too lively in this country for the love of the God of the Eucharist not to be one of the distinctive characteristics of its priests."

The first Canadian Bishop, who became member of the Association was Mgr. Taché, Archbishop of St. Boniface. In January 1889, Mgr Fabre, Archbishop of Montreal, of devout and venerable memory, made in Paris, in our Chapel of Corpus Christi, what he himself called his "Eucharistic pilgrimage." In visiting the office of the League to see its working and membership roll, (then 12, 527), His Grace was naturally interested in the Canadian Membership, and was agreably surprised to find that 200 priests had already joined. Actually the great majority of Archbishops, Bishops and Priests of Canada have enlisted under the standard of the Association.

We here owe a just tribute of admiration and special gratitude to the Bishops who have given to their priests not only the valuable encouragement of their words, but that more valuable still of their example. To speak only of the dead among our Bishops we mention as Members of the Association: Mgr. Taché, Mgr Moreau, Mgr Decelles, Mgr Gravel, Mgr. Grandin, Mgr. McEvoy, Mgr. Duhamel, Mgr. Archambault, Mgr. Langevin, Mgr. O'Brien.

Since the foundation of the Canadian Centre towards the end of 1890, date of the first Eucharistic establishment in America, the number of members registered is 4,406. Subtracting from this total the number of deceased members, or those who, for some reason or another, have ceased to belong to the League, it leaves us still 3,556 active members, at the head of whom we have the happiness and the legitimate pride to see 38 Archbishops and Bishops of Canada.

III. — Results and Works of the Association.

The work expands but especially consolidates through the perseverance and fidelity of its loyal members. We may assert that the Association has been for all priests who have faithfully fulfilled its obligation, a rich source of piety and zeal, an excellent means of personal sanctification, a powerful influence on the souls committed to their care.

Solely by their hours of adoration and prayer at the foot of the Eucharist what graces have not the phalanx of Canadian Priests of the Eucharistic League merited and caused to flow down on its members and their ministry. As far as we can judge, at least from the monthly bulletin sent by our Association from each centre, and not including the hours of adoration made, but not recorded, our register shows:

For the year 1897 a total of 27,000 hours of adoration.
For the year 1903 " " " 36,000 " " "
For the year 1905 " " " 49,560 " " "
For the year 1910 " " " 55,200 " " "
For the year 1914 " " " 87,300 " " "

What acts of faith, love, reparation and petition; what acts of generosity and voluntary sacrifice all those hours of adoration represent! If humble persevering prayer has such a power over God's Heart, what must not be that of the incessant petition of those thousands of priests prostrated before the Altar, especially if we think that to those 87,000 hours of adoration, we must add the 6.033,000 hours offered every year by the 120,000 members of the Association.

God alone knows what this glorious sum of priestly prayer may accomplish for the triumph of the Church, the sanctification of souls, the salvation and prosperity of the people.

The future is dark, very dark indeed! the terrific thunder of divine wrath roars above our heads; desolation, ruin and bloodshed make the stoutest quail. Still we must have confidence and must bestir ourselves to avert the scourge and save the people.

And to do this let us multiply and render more fervent our hours of adoration, strengthen our ranks, and strive to increase our members. Every day brings fresh proofs that human means are more powerless than ever to stop the awful war now raging. There are already plenty of Joshuas who combat valiantly on the plains, what we need is other Moses, to plead and pray on the mountain. Who among us would not wish to be that Moses and win his people's delivrance through prayer and reparation?

But the priest of the Eucharistic League must not only adore, pray, repair, he must act; he is an apostle. If the priest, then, has not received his dignity and his sublime power for himself alone, but for the people, for whom he is the official mediator before God, it is necessary that he be fully convinced of this fact and conform his life thereto. Without pretending in any way to give Priests of the Eucharistic League the monopoly of zeal and Eucharistic Apostolate, it is simple justice to attribute to them a good share of the noticeable progress in Eucharistic piety and works in Canada.

In his admirable letter to his priests relative to the Congress, the Archbishop of Montreal says: "Thanks to its perfect organization, to the powerful means at his disposal and to the careful direction it receives, the League exercises a very wholesome influence over its priests and through them over the faithful. And if, as it was stated at the International Congress of Vienna, the Priest's Eucharistic League is entitled to the honor of having initiated all those activities that make for the glorification of the Blessed Eucharist, particularly the Congresses, we are happy to testify that we have always found among the members the most devoted helpers in the work of organizing the several Congresses which since 1910 have taken place in our diocese."

I would not in any way anticipate or still less influence the judgment of their Lordships, the Bishops of other Canadian dioceses, but the unanimous and cordial approbation ours have already given the work, their pressing and often repeated

requests to their priests to take part therein shows very clearly all the good they expect from the work, all the hopes they base on it. Without venturing to say that those are not fully realized, I may hold to my claim that the Association has been for all the Priests faithful to its obligations, a source of piety and zeal, a powerful means of personal sanctification, the principle of a more enlightened and more efficacious influence over souls. Blessed indeed, are those hours of adoration before the Tabernacle during which the priest lays bare his soul before the Best of Friends, is enlightened by eternal wisdom, rests in a union so intimate that he catches a glimpse of heavenly joys, renews his strength at the very source of renewal, and then returns to his work and to the struggle of each day, awaiting all the while the day and the hour when again he may kneel on guard at Love's post of honor. The Priest is a better priest for having learned to be a better adorer of the Blessed Sacrament.

To mention only a few of the good results obtained by the Association we claim:

1.—That if the pastoral retreats, since a few years ago, close by a solemn hour, and in certain dioceses by a day or night of adoration made by all the priests, this salutary practice is due to the initiative of the Priests of the Eucharistic League.

2.—That fidelity to the weekly hour of adoration has become for a certain number the starting point of a daily or almost daily hour of adoration or else of the habit of reciting the divine office in the church.

3.—Of a practice that tends to become general: weekly adoration with the faithful. Our members feel the ever growing need of having their flock participate in the graces of their weekly hour of adoration, and in consequence nearly 700 of our associates have now established the weekly hour of public adoration in their parishes.

I could even name a certain parish where the Pastor's zeal has successfully organized uninterrupted daily ado-

ration from five in the morning till nine or ten in the evening. Therein is for the priest a sure guarantee of fidelity and perseverance.

4.—Another precious advantage of this profound devotion to the Blessed Sacrament that the Association works to inoculate in its members, is that it has wonderfully prepared them to understand and faithfully follow the direction of Pius X, on the doctrine and the practice of frequent and daily Communion. Moreover had not the wise Founder of our Priestly League, 50 years before the Decree of Pius X assigned the Apostolate of frequent Communion as the special ministry to which priests, grouped around the altar by weekly adoration, should devote themselves. Speaking of the spirit which should animate their zeal Father Eymard says: "They will pledge themselves to uphold in all circumstances the interests and the honor of Jesus Christ and to spread by every available means the practice of the visit to the Blessed Sacrament and frequent communion."

5.—We will conclude by another result mentioned in one of the papers read at the Eucharistic Congress in Vienna: "It is to the Priests of the Eucharistic League that comes in great part the initiative organization of nearly all the works having for aim, the glorification of the Eucharist and particularly the work of Eucharistic Congresses." This result has been realized in Canada and the really wonderful successes attained by the various Eucharistic Congresses of the Diocese of Montreal lead us to trust that the Priests of the Eucharistic League of the other Dioceses will follow its splendid example.

IV.—Obligations and Spirit of the Association.

If we judge by the preceding statistics, the Association of Priests of the Eucharistic League, especially in Canada is in a very florishing state, not only through its constantly increasing membership, but especially through their fidelity and the Eucharistic works they have wrought and are still organizing and accomplishing.

If it is useful and consoling to consider the way already gone through and the work accomplished during those past twenty years, it is still more useful and important to profit by past experience to assure and better the future of our Association. If the present Congress is to mark an epoch in our Annals, it is surely in that it must be for each of its members a renewal of piety and zeal in the service of our Lord in the Blessed Sacrament, in affording a favorable occasion of entering into the spirit of the work and more faithfully discharging its obligations.

1. The Spirit of the Association is this spirit expressed fully in those few words of our Venerable Founder: "Priests of the Eucharistic League will live of the Eucharistic life of Jesus Christ which consists especially in abnegation and the love of immolation.

"They will bear in mind that they should devote themselves to spread and defend the Eucharistic reign of Christ, launched upon the world as incendiaries of His love.

"They will work under the protection of Mary adoring in the Temple, for through this good mother we more quickly and more surely reach Jesus.

"They will direct their studies, their zeal and their piety towards the Eucharist." "They will remember that their first duty is personal adoration: "Nos autem orationi instantes erimus," and that then they should assure in prayer the success of their ministry.

"And they will come from the Eucharist to the people like Moses from Sinai, like the Apostles from the Cenacle, full of ardor to announce His Gospel and procure His glory: et ministerio Verbi."

"They will undertake to uphold in all circumstances the interests and honor of Jesus Christ and to spread by every possible means the practice of visits to the Blessed Sacrament and frequent Communion.

"In a word, that in all their acts, in all their functions, they unite themselves to Jesus Christ the Eternal Priest, the model and glory of the Priesthood."

2. The obligations of the Association: Those obligations are real, some say even arduous, nevertheless they are not incompatible with any phase of the sacred ministry, since experience has shown us that of our 120,000 members the most faithful to their obligations were not exactly those who have most time.

Admission into the Association cannot merely mean registration free from obligation, nor even only the desire, no matter how great, to participate in its spiritual favors. It is a serious step, a binding engagement, a promise of fidelity to our Lord; the priest who enters our ranks should be inspired by one dominant motive: to satisfy the "ardent thirst of the Heart of Jesus to be loved by men in the Blessed Sacrament," and this by sacrificing to Him at least one hour a week of their sacerdotal life, an hour they will spend at His Sacred Feet where love keeps Him Prisoner for us in the Blessed Sacrament.

The priest of the Eucharistic League thus undertakes something more perfect, something supererogatory that adds to a sacerdotal life already regular and devout. This new duty he voluntarily assumes, he must discharge not carelessly but strictly according to the letter and spirit of the Association offering it to him as means of sanctification.

A more authoritative voice than mine will shortly tell you what there is of great, of divinely sanctifying in the intelligent and faithful practice of the weekly hour of adoration in the priestly life. For my part I shall be satisfied to remind you that our work will only be really living and vigorous according to the measure wherein its members faithfully discharge this fundamental and essential obligation.

But if the weekly hour of adoration is the foundation and the "raison d'être" of our Association, the periodical remitting (monthly as much as possible) of the "Libellus" to the centre of the work is not only the pledge of the fidelity of its members

to acquit themselves of this salutary practice, but invariably and properly is considered one of the elements of its vitality, the nerve of the Association, the safety valve of the League itself. One of our most zealous Canadian Bishops, a member of the Eucharistic League, wrote: "The day you cede this point you give the work its death blow."

It is a deplorable fact demonstrated since the foundation of the Association that infidelity on this point nearly always entails infidelity to the hour itself. Some may say it is only a formality and may be dispensed with. Individually and for a while perhaps but indefinitely and for the majority of associates experience constantly and emphatically says, no. To live and develop every work requires laws to govern it and keep it true to its original conception. To infringe any of these laws is to allow the work to swerve and expose it to miss its end by taking away or weakening its elements of vitality. Thus the periodical transmission of the "Libellus Adorations" is not only a valuable stimulus and a pledge of perseverance for each, but a uniting of all the associates through a common centre, a formation of all into a compact disciplined whole that can be depended on. If this formality causes some slight inconvenience, can not each one accept and generously make this little sacrifice for the general good, to guarantee the work we all love and appreciate. We do not question the stability and vigor the League should first of all find in the fidelity of its members to the rules it imposes and which have so far worked admirably.

As to those who practise the weekly hour with their parishioners, their fidelity being guaranteed by that fact, it suffices to send an account of the regularity of this parochial exercise once a year. The same applied to Religious obliged by their rule to make an hour's meditation weekly before the Blessed Sacrament.

Finally the Association exacts from each of its members the offering of Mass once a year for deceased members. This mass is "privileged". Where is the priest who would not be eager to grasp the benefit of 120,000 masses offered every

year without mentioning the plenary indulgence attached to the hour of Adoration and once a month applied to the souls of our deceased associates.

Time will not permit me to enumerate the many great privileges or numerous indulgences with which the Sovereign Pontiffs have enriched the Association. Those who wish to see them may do so in the notice on the work.

Resolutions.

Before concluding this brief sketch on the origin, the nature, spirit and growth of the Association of Priests of the Eucharistic League, allow me on behalf of the General Director of the work in Canada to express a few wishes to the venerable and learned audience.

It is greatly to be desired: 1o That all priests without exception become members of the Association because the obligations it imposes on its members may be fulfilled in all situations, and because its advantages are priceless for the priest and for souls.

2o That on the occasion of the National Congress of the Priests' Eucharistic League, the members of the Association renew in themselves the spirit of the work by a great fidelity to the weekly hour of Adoration and a monthly remittance of the "Libellus adorationis". Also by a more ardent and more constant zeal to make the Blessed Sacrament known and loved by words: in pulpit, confessional; by works and practices of Eucharistic piety: frequent and daily communion; daily visit to the Blessed Sacrament; weekly or at least monthly hour of public adoration.

3o That every year at the pastoral retreat the Diocesan Director with the Bishop's approbation convene the Associates and hold a conference on the Work with a view to entertain and renew in said Association the spirit of the Work and to stimulate Eucharistic zeal.

S. E. le Cardinal Bégin officiant à la Messe en plein air.

(4) That all members of the Association subscribe to the Annals of the Priests of the Eucharistic League and that they who can write for it such articles as are in keeping with its mission, would do so.

(5) That in every Diocese the Director of the Priests' Eucharistic League be appointed official Director of all the Diocesan Eucharistic works and as such charged to promote their establishment, see to their organization and their working.

Remark.

Owing to the lateness of the hour at which the first session began, no discussion followed Father Côté's interesting and exhaustive exposition of the purpose of the League.

***

The next paper at this session "The Weekly Hour of Adoration as a Means of Sanctification for the Priest" was read by Mgr W. J. McColl of Peterboro, Ont. in the absence of the writer, His Lordship, Bishop McDonald of Victoria, B. C.

SECOND PAPER

The Holy Hour or Watching with Christ.

"Could you not watch one hour with Me?"—Matt. XXVI, 40.

These words of our Blessed Lord may well serve as a motto for the Paper I have been asked to write on the Holy Hour.

To watch is to be awake; to keep one's eyes open; to have one's mind intent on the things that are about one. Men of the world are always awake to the things of the world. They

are keen to lay hold of the good things that the world offers. So was Judas on that night long ago. While the other disciples slept, he was awake and astir. He had sold his Master for thirty pieces of silver, and watched in the dead of night for an opportunity to earn the blood money. The contrast between the vigilant betrayer and the drowsy three that were with our Lord in the garden, lends an added touch of pathos to the words I have quoted above. We are all of us so drowsy and so sluggish in the things of the unseen world. It is ever true that the children of this world are wiser in their generation than "the children of light."

To watch with Christ is to be intent upon "the things that are above, where Christ sitteth at the right hand of the Father:" to "mind the things that are above, not the things that are upon the earth". To watch with Christ is to see with eyes of faith both Christ Himself and the things that are His. "Faith, as St. Augustine tells us, has eyes of its own. Only with these eyes can we see the things of the unseen world where Christ now dwells. And yet this unseen world is round about us; it is "not far from any one of us."

"Daily with soul that cringe and plot
We Sinais climb, and know it not."

Thus the poet. But we are "not come to the mountain that might be touched, and the burning fire, nor to a whirlwind, and darkness, and tempest, and the sound of a trumpet, and the voice of words in regard of which they that heard excused themselves that the word might not be spoken to them... but we are come to Mount Sion, and to the city of the Living God, the heavenly Jerusalem, and to the company of many thousands of angels, and to the church of the firstborn who are written in the heavens, and to God the Judge of all, and to the spirits of the just made perfect, and to Jesus the Mediator of the New Testament, and to the sprinkling of blood which speaketh better than that of Abel."—Heb. XII 18—, 22.

To watch with Christ, in the sense that lies nearest to the purpose of this paper, is to be keenly alive to the fact of His

Presence upon our altars in the Holy Eucharist, to pay Him due reverence, and pray to him there. I say we must have a lively faith in the Real Presence if we are to show fitting respect to the Divine Guest in the tabernacle and win His favour. In many the light of faith burns dim; in many more, to judge by their behaviour in church, it would almost seem to be spent. The other day I went into a church in one of the great cities of America. It was a basement, for the upper Church was undergoing repairs. I was not sure whether the Blessed Sacrament was on the altar or not, but concluded that it was from the fact that a lamp burned beside the tabernacle. A day or two before I had been told the story of a Bishop who had entered a church in the gloaming. A man passed before the altar whom he could not see distinctly. But he inferred that man must be either a priest or a sacristan from the way he genuflected—or rather from his having failed to make a proper genuflection. My own experience went to show that the story is unfair to the priest. While I was at prayer the sacristan came in from the vestry and passed before the tabernacle. He made the veriest ghost of a reverence, and went his way. Presently an old woman came in, went down on both knees, and remained in that posture a few moments before going into a pew. It was plain, however, that her devotion was directed toward a statue of St. Joseph with the Child in his arms. I was still in some doubt whether the Blessed Sacrament was on the altar. Then a priest came out of the vestry, and before passing down through the church to enter a confessional, bent his right knee to the ground with his face turned toward the tabernacle. At last I knew for certain that Our Lord was there.

*
* *

The priest is the guardian of the Blessed Sacrament. It is his duty to see to it that the Eucharistic King is shielded from irreverence and ensured becoming respect. From him the faithful have to learn how they should behave themselves in the church of the living God, the earthly temple of the King

of glory. The priest must go before his people in faith, and worship, and love. He must impress upon them, by word and example, in season and out of season, that the Holy Eucharist is the very soul of Catholic worship and devotion; that while it is good and proper to pray to the saints, and kneel before their statues, it is infinitely better to fall down in supplication before the living Lord who deigns to dwell upon the altar, and pay, with soul and body, the worship that is His due. Martha is still anxious and busied about many things. But the one thing necessary is to sit with Mary at the feet of Christ.

It has been suggested that we can worship Our Lord as well in our rooms as in the church before the Blessed Sacrament, that since He is present in the Sacrament after the manner of a substance and spirit, not after the manner of a body that is related to space, and since to a spirit space and distance are as if they were not, therefore, He is as near to us when we are in our rooms as when we are in the church. But this runs counter to the *sensus communis*, the common sentiment, of the faithful. Certainly Our Lord has passed beyond the bourne of time and place, and the conditions that time and place impose; but we have not. We are still within that bourne and subject to those conditions. And so we must draw nigh to Our Eucharistic Lord in the body as well as in spirit. It is true that "God who made the world and all things therein, He being the Lord of Heaven and earth. dwelleth not in temples made with hands."—Acts XVII, 24. But this is true of God as the Creator and Author of nature. As such, he is present everywhere: His throne is the sky, and the earth His footstoll, But God the Saviour dwells in earthly tabernacles, according to the promise: "My eyes and my heart shall be there always."

In making the Holy Hour, as well as in making our visits to the Blessed Sacrament, let us make our own the actions and sentiments of our Divine Lord. Evermore upon our altars He is fulfilling the four ends of sacrifice—of the One Eternal Sacrifice begun in the Last Supper, consummated on Calvary, continued

in the Holy Mass till the end of time. He is adoring the Eternal Father, thanking Him for His mercies, appeasing Him and satisfying His justice, pleading with Him for sinners. He is present upon our altars as the victim of Calvary—not as the victim of another sacrifice. I take it to be of Catholic faith that the Holy Mass is not other that the Sacrifice of Calvary, but is that same Sacrifice continued and offered up evermore. To conceive of it as a bloodless offering supplementary to the great Sacrifice of Calvary is to conceive of it inadequately and to conceive of it falsely. The Mass is not a bloodless offering. "The chalice of benediction which we bless is it not the communion of the Blood of Christ?"—1 Cor. X. 16. Nor is the Mass supplementary. The Sacrifice of Calvary though it has to be applied, need not and cannot be supplemented. True, there is in the Holy Mass an unbloody or mystic immolation of the Victim. But to lay the whole stress on this, and make it the real constituent of the Sacrifice, is to grasp at the shadow and miss the substance. The Mass is, indeed, "the shadow of Calvary, but it is also the reality." (1) And the reality surely lies in the offering to God on the Altar of the Body that was pierced for us and the Blood that was shed for us on the Cross.

It does not seem foreign to the purpose of this paper to give the whole of the luminous passage from Cardinal Manning which closes with the words cited above. Writers of formal treatises of theology have their preoccupations they are concerned to adjust their teaching to one or other of the current theories about the Mass. I cite Manning as a pastor of the Church, an official witness for the faith once delivered to the Saints. The passage in question runs "When He said, "This is My Body," and "This is My Blood." He instituted the Holy Sacrifice: and when He said, "Do this in commemoration of Me," He consecrated His Apostles to be priests, to offer forever that same Sacrifice of Himself. Therefore, what the Church offers, day by day, is the continuance of

(1) Cardinal Manning "The Glories of the Sacred Heart" P. 141.

that same divine act which Jesus at that hour began. It is nothing new, nothing distinct from it, nothing added to it, for in itself it was perfect—a Divine Sacrifice admitting of no addition. The Sacrifice of the Altar is the same sacrifice prolonged forever. He who offered Himself then offers Himself now. He offered Himself then by His own Hands; He offers Himself now by the hands of His priesthood. There is now no shedding of blood—that was accomplished once for all on Calvary. The action of the Last Supper looked onward to that action on Calvary, as the action of the Holy Mass looks backward upon it. As the shadow is cast by the rising sun towards the west, and as the shadow is cast by the setting sun towards the east, so the Holy Mass is, I may say, the shadow of Calvary, but it is also the reality."

St. Alphonsus, in his "Visits to the Most Holy Sacrament," tells us that the Countess of Fernia, disciple of the venerable Father Avila, was known as the spouse of the Blessed Sacrament because of her devotion to Our Lord in this great mystery of His love. Being asked what she did during the long hours she spent at the foot of the Altar she made answer: "I would remain there for all eternity. The Holy Sacrament contains the essence of God Who will be the food of the elect. Good God, I am asked what I do in the presence of my Saviour. Why am I not rather asked what I do not do? I love Him, I praise Him, I thank Him for His favours, I implore His mercy. I do what a beggar does in the presence of a rich man, what a sick man does in the presence of his physician, what a person parched with thirst does before a clear fountain, or what one fainting from hunger does before a table that is loaded with good things."

Our faith assures us that Our Lord is present in the Holy Eucharist, and that He still remains there after the Holy Mass has been offered up in all churches where the Blessed Sacrament is reserved. He is there as really and as truly as He was in the stable at Bethlehem the night He was born,

or on Mount Calvary the day He died for us on the Cross. He is the food of our soul, the medicine of our wounds, the fountain-source of that happiness which we seek elsewhere in vain. "For Thyself, Lord, thou madest us," cries St Augustine, "and our hearts rest not till they rest in Thee." The heart of man rests when it is completely satisfied, when there is nothing left that it can wish for more; and neither in the heavens above not on the earth beneath is there aught that can sate it save God alone. "In Him," it is written "was life, and the life was the light of men, and the light shone in darkness, and the darkness comprehended it not." Of ourselves we are darkness and a prey to death. If we would walk in the light we must draw nigh to the Sun of our souls in the Holy Eucharist; if we would live, we must feed on the Bread of Life. Death we shrink from by the strongest instinct of our nature. We would live always. We try to suck life from creatures, and they yield us little. They are but broken cisterns that hold not the waters of life. Jesus in the Blessed Sacrament is the fountain of living water that leaps up into life everlasting. "If any one thirst," He says, "let him come to Me," We should heed this loving invitation, and come frequently to draw water from the Fountain of Life.

DISCUSSION

Mgr. Kidd, in supporting the paper, said:

Adoration is the first duty we owe God. We believe that our Lord Jesus Christ is as really and truly present in the Blessed Sacrament as He is in Heaven and, therefore, should receive adoration and every honor and glory there.

Christ, our Lord, remains ever present in the Blessed Sacrament for the sanctification of souls. He has seen fit to associate Priests with Himself in this work. In virtue

of their office, they are destined to form Christ in others, but how can we ever conceive of them accomplishing much of this unless they have first acquired Christ's character themselves.

Priests are the Ministers of God, dispensers of the mysteries of God, ambassadors of Christ. Indeed, the priest has been called by St. John Chrysostom, "Alter Christus." He must, therefore, as the representative of Christ, offer his Lord and Master every adoration in the Sacrament of which he is the guardian.

In the Old Law, great sanctity was required of Priests. But they had only the figures and symbols, while we have the reality. Consequently, much more is expected of us.

The Priest celebrates the Holy Sacrifice of the Mass each day. The grandeur of those holy mysteries is such that we cannot conceive of anything greater possible in this life. Yet, this is all done and finished in the short space of half-an-hour. He spends usually some fifteen minutes, or perhaps a few more, to thank his Lord for the privilege he has just enjoyed of representing Him in His sublime act and for the graces and gifts received. Each time those mysteries are celebrated, every member of the mystical Body of Christ throughout the whole world receives of the abundant graces dispensed. We understand so little and have not even the smallest concept of those mysteries we celebrate daily. Surely then, an hour set aside each week to go before our Lord in His Sacramental Presence is but very little to consider and meditate upon what this all means to himself, to the Church and to this world.

Moreover, to form Christ in himself, he cannot employ more certain means than contemplative union of his intelligence, will and heart with the Sacred Humanity of Christ while in His Sacramental Presence For this Sacred Humanity has a wonderful power of transformation. In this way, he will acquire the obedience, meekness, humility, charity and other virtues of Christ.

I have seen the hour spent before the Blessed Sacrament each week by the Priest with his people and it was not difficult to see the results. The Blessed John Baptist Vianney attributed most of his success to this manner of offering adoration to Our Lord.

*
* *

Before the close of this session, Cardinal Begin, accompanied by Archbishop Bruchesi, entered the Hall and was welcomed by Bishop Morrison. After blessing those present, the Cardinal spoke briefly and Archbishop Bruchesi gave to all visiting priests the full faculties of the archdiocese.

SECOND SESSION

3 P. M.

The first paper at the afternoon session, "Holy Mass and the Priest", was presented by Rev. Thos. MacMahon, S. J., Rector of Loyola College, Montreal.

FIRST PAPER

Holy Mass and the Priest.

On a certain never to be forgotten day in our lives we knelt on the altar steps at our Bishop's feet, and heard him pronounce over us those solemn words: "Accipe potestatem offerre sacrificium Deo missasque celebrare tam pro vivis quam pro defunctis in nomine Domini". We went through long years of weary waiting and preparation: we vowed to lead a lonely life, unlike and apart from other men, that we might one day be able to offer up the adorable Sacrifice of the Mass. "Omnis namque pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quae sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis". (Heb. 5-1) To consecrate the Blessed Sacrament, to offer up sacrifice, the priest of the New Law is ordained; this is his chief function as it is his most glorious prerogative.

The sacrifice he offers is no longer one of sheep and goats like the "egena et infirma elementa" of the Old Law, but one in which these are supplanted by their antitype, and Jesus Christ is a real holocaust, a perfect eucharistic offering

and propitiation, Who with loud cries and tears appeals to His Father, showing Him the wounds in His hands, feet and side.

One of our chief aims in life as priests, ought to be to celebrate Mass worthily, and this we shall never succeed in doing unless we ever strive to realize more and more its sublime nature and infinite worth. It is the greatest action that can take place on earth, the most holy in itself, and the most pleasing to God: for in it Jesus Christ is at once victim and chief sacrificer; as the Council of Trent says: "Idem nunc offerens sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit". (Trid. Sess. 22, Chap. 2.).

The infinite majesty of God receives more honor and glory from the celebration of a single Mass than from the adoring homage of the Angels, all the acts of virtue of the Confessors, and all the sufferings of the Martyrs; for the works of men and of Angels, however excellent in themselves are finite after all, but in the Mass, the homage rendered is of infinite worth because it is the homage, not of a mere creature, but of the Second Person of the Blessed Trinity.

The Mass then is the holiest and best of all good works and the most pleasing to God. No other so quickly obtains pardon for the sinner, graces for the living, and relief for the dead. Saint Bonaventure says, that at each Mass said, as great a boon is conferred on mankind as at the Incarnation: "Non minus videtur facere Deus in hoc, quod quotidie dignatur descendere super altare, quam cum natura humani generis assumpsit". (De Inst. p. i.) And St. Augustine but re-echoes the same truth in these well known words. "O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus velut in utero Virginis Filius Dei incarnatur". Moreover St. Thomas holds that a single Mass has the same efficacy and power for our salvation as the Sacrifice of Calvary: "In qualibet missa" he says "invenitur omnis fructus quem Christus operatus est in cruce" (In cap. 6. Isa. 6) And the Council of Trent gives the reason in these words: "Una eademque est hostia idem nunc offerens sacerdotis ministerio, qui seipsum

in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa." (Sess. 22 cap. 3.)

The Mass then, is in very truth, the most excellent, most precious, most sacred thing in this world. It is, as St. Bonaventure well says, the abridgement of Divine Love and the compendium of all the benefits conferred on men. What wonder then that the Council of Trent enjoins upon priests that they should always endeavour to celebrate Mass with as much devotion and purity of conscience as may be possible, or what wonder that it should apply to those priest who fail in this respect the anathema of the prophet Jeremias: "Maledictus homo qui facit opus Dei fraudulanter". (Jerem. 48-10).

Lest we should ourselves incur this malediction let us briefly consider what the priest should do before, during and after his Mass. We shall see that a certain preparation is required before the minister ascends to the altar of God; that during the celebration of the august Sacrifice the utmost attention, respect and devotion should be his: and that when once the Sacrifice is finished due thanks should be made to God for the ineffable favour conferred.

I. — Before Mass.

St. Alphonsus Ligouri asks why it is that among so many priests in the world there are so few saints. For the Mass, according to the expression of St. Chrysostom, is the treasure-house of all God's goodness, and a treasure which while it belongs to all alike, belongs to the priest in a special manner. Hence these remarkable words of Our Lord in the Sermon on the Mount: "Nolite dare sanctum canibus, neque ponatis margaritas vestras ante porcos," (Matt. 7-6) and remarks that in Greek the sacramental species are called pearls. St. Chrysostom says that every priest should come away from the altar so afire with the love of God, as to be a very object of terror to the powers of Hell: "Tanquam leones igitur ignem spirantes ab illa mensa recedamus facti diaboli

terribiles" (Hom. 6. ad pop.). But alas! how seldom do we behold this transformation. It cannot be the fault of the Mass and of the heavenly food they have taken, for a single communion, as St. Magdalen of Pazzi used to say, is sufficient to make a saint. The fault then must lie with the priest himself and we shall probably not be far from the truth in ascribing much of it to his lack of preparation.

There is in the first place the remote preparation, by which is meant the pure and virtuous life every priest should lead in order to celebrate the Holy Sacrifice in a fitting manner. "Mundamini qui fertis vasa Domini" (Is. 52-11) it was said to them of old. Now if God required purity in the priests of the old law because they had to merely touch the sacred vessels, how much more does He require it from us who have to carry in our hands the Body of His Divine Son. It is for this reason that St. Ignatius strongly recommands those of his subjects who are priests to confess their sins oftener than once a week, which is the general rule obliging all members of the order. For the same reason also, many of the saints confessed their sins even every day.

The advantages of frequent confession for the priest are incontestable:

1. It secures the remission of his venial sins:

2. The remission also of some at least of his temporal punishment, and a diminution of his Purgatory:

3. Then there is the increase of sanctifying grace together with that of all the theological and moral virtues and of the gifts of the Holy Spirit;

4. Again, there is the Sacramental grace of Penance which gives us a right to actual grace when we need it most, helps us to avoid sin and its occasions, gives us the courage to do penance and to correct ourselves of our faults.

5. Finally frequent confession gives us that peace of conscience which nothing else can give, a feeling of renewed strength

and a desire to begin once more as if we had never known failure.

(Experience teaches us that the priests who avail themselves frequently of the Sacrament of Penance retain their fervor, whereas those who go to Confession but rarely, soon grow tepid, and not unfrequently fall into grievous sin).

The immediate preparation for Mass requires first of all that half an hour at least should be spent in prayer. However if half an hour seems too much, or cannot be spared, it is well to remember that a quarter of an hour is very much better than nothing at all.

In this connection I cannot do better than quote you a few lines from Father Barry O'Neil's book of essays entitled "Priestly Practice": "From Jesus Christ, who taught the priests of the first century, he says, down to the least rigorous of the seminary rectors who are educating those of the twentieth, there has never been an Apostle, saint, Pope, Father of the Church, doctor, theologian or spiritual writer whose opinion carries the slightest weight, that has treated of the sacerdotal state without inculcating the urgent necessity of daily meditation on the part of the clergy;..... and to disparage the practice, or to underrate its importance, is to run counter to the common sense of the sanest intellects that have ever considered the practical needs of the Christian priest."

His meditation over, the priest should concentrate all his thoughts on the great act he is about to perform. Let him recall to mind with what extreme reverence the High Priest in the Old Law approached to the Holy of Holies, with what scrupulous care he performed the prescribed ablutions, clothed himself with the sacred vestments, fulfilled the minutiest ceremonies enjoined by the Law before offering sacrifice. With how much greater reverence and care should not the priest in the New Law prepare himself and approach the altar, whereon he is about to call down the Word made flesh, to hold familiar converse with Him, to offer Him anew to His Heavenly Father and to feed his soul with His Sacred Flesh.

II.— During Mass.

At the altar the priest must never lose sight of the fact that he represents the person of Jesus Christ Himself, according to St. Cyprian's words:—"Sacerdos vice Christi vere fungitur" (Epist. 63 ad Carcil). It is clear, therefore, that he ought to perform this sacred function with all possible attention and reverence.

His first care ought to be to observe the rubrics most exactly. St. Teresa was ready to lay down her life, not only for any dogma of Holy Church, but even for the least of her ceremonies; and yet priests are to be found to scrupule not, to habitually curtail or skimp some of the rubrics, and even to omit them altogether. By the Bull of Pius V., at the very beginning of the missal, we are required· "districte in virtutem sanctæ obedientiae" to celebrate Mass "juxta ritum, modum, normam in missali praescriptam". Consequently, Suarez holds, the non-observance of the rubrics is a sin, mortal or venial, according to the nature of the matter in question. The priest's first duty then is to know the rubrics. Nor is it enough to have learned them once; they must be reviewed from time to time, at least once a year; for example, at the annual retreat. The practice of some confessors, who give as a penance to their priestly penitents the careful reading of the rubrics for Low Mass, has much to be said in its favour.

It is not enough either, simply not to mutilate or omit the rubrics of the Mass, they ought to be carried out with all gravity and decorum. We have all heard with what extreme punctiliousness every detail of court etiquette is observed. We are most careful not to disgrace ourselves by failing to observe any of the various rubrics of table etiquette. And after all, what is the most gorgeous pageant that ever took place, or the most splendid banquet ever eaten, compared with the adorable Sacrifice of the Mass, in which Heaven is brought down to earth, and we partake of the very Flesh and Blood of God ?

The great temptation of course is to hurry matters. To-day, no less than in the time of St. Alphonsus, who makes the re-

mark, "some priests say Mass as if the church were about to fall upon them and they were trying to finish before the catastrophe came". The saint highly approves the conduct of the Blessed John of Avila, who, seeing a priest say Mass in this fashion, whispered in his ear: "for goodness sake, treat Him a little better; He is the Son of a very respectable Father". Not only is such conduct an insult to the infinite majesty of God, but it causes grave disedification to the faithful as well. The reason, the Council of Trent reminds us, why so many ceremonies are employed in Holy Mass, is in order that the faithful may be filled with a lofty idea of the great Sacrifice and of the sublime mysteries it contains. But a negligently or hurriedly said Mass, in which the words are mumbled, and the genuflections reduced to the merest semblance of what a genuflection should be, and the various signs of the cross made to look like anything rather than what is intended, will not inspire lofty ideas in any mind.

On the other hand, a well said Mass will produce more fruit than many an eloquent sermon. St. Leonard of Port Maurice and St. Francis Borgia both brought about most astonishing conversions simply by the devout manner in which they said Mass. I know of a priest in a certain Canadian diocese, who says his Mass with such a keen realization of what he is doing that the faithful come in crowds to assist, and consider themselves especially favoured by Providence if they can have him offer up the Holy Sacrifice for their intention. This latter, however, is not so easy as his Masses are promised months in advance.

How much time then ought the celebration of Low Mass take? It seems fairly well established that exclusive of the Communion of the faithful, it ought not to take much more, nor much less, than half an hour; so that a priest who takes at least twenty-eight minutes, and does not exceed thirty-two minutes, may be said to remain within the proper limits. If any one were to ask how a whole half hour is to be employed in saying a Low Mass, I should answer:—"Let there be no over-lapping or cutting of corners; pronounce every word

and every syllable of every word; let every genuflection be reverently made, bringing the knee to the ground each time; let the various signs of the cross be truly such; spend a longer time at the Memento:—there are so many things to treat of—so many doubts, difficulties and perplexities that require clearing up;—the Memento is the place to ask for light; finally, spend more time in thanksgiving after the first part of the Communion.

III.— After Mass.

However, it is not enough to prepare oneself well for Mass and to say it with all possible attention and devotion: there still remains the important duty of thanksgiving. To give thanks, to say "thank you" for the slightest service, was one of the first things we learned. The priest who has just said Mass owes the accomplishment of this duty to God first of all. A subject who has been privileged to receive his sovereign under his roof esteems himself highly honored; the fact of the royal visit is duly recorded in the family archives, and the memory thereof is handed down with undiminished pride from father to son, from generation to generation. Now, at Mass we receive the visit, not of an earthly king or potentate, but of the King of kings and Lord of Lords. It is not an ordinary visit He comes to pay us; but to give Himself to us whole and entire. Surely this is something to be at least thankful for, and if our own innate sense of the fitness of things does not show us the need of thanksgiving, the fate that overcame the Israelites for their neglect of it, ought not to be lost upon us, for we read: "Obliti sunt benefactorum ejus, et mirabilium ejus, et ira ascendit in Israel". (Ps. 77-II).

We owe it also to the faithful. There is perhaps no other point which our people are apt to overlook as this duty of thanksgiving, especially after Communion. One reason for this is that their attention is not called to it as often and as earnestly as it should be, and St. Alphonsus says that, this comes from the fact that it is one of the points most neglected

by the pastors themselves. However, it will be worse than useless for a pastor to exhort his flock to be more mindful of this duty unless he first give them the example.

For this very reason many priests make their thanksgiving in the sanctuary in full view of the people. But, wherever it be done nothing should be allowed to interfere with it; neither confessions or parochial business, nor anything else. It will be generally found that those pious souls who choose that particular time for confession have no very pressing need of the Sacrament; and as for business,—it is rare indeed that it cannot wait fifteen minutes. It is all a matter of education. If the people know that they can go to confession, or talk business with a priest immediately after his Mass, he will never lack callers, and he will never make a proper thanksgiving. But if they are given to understand that the fifteen minutes following the priest's Mass are almost as sacred as the time of Mass itself, they will not think of disturbing him during his thanksgiving and they will be more careful about their own.

Lastly the priest owes it to himself. The moments following Communion are the most precious in our lives. St. Madgalen of Pazzi declares that it is then especially that God rains down His grace upon our souls Now, the amount of grace received depends upon each soul's capacity. So that if the capacity of a soul, i. e. its love of God, be as five, let us say, it will receive only half as much grace as a soul whose capacity is as ten. Let us then imitate the example of the people in the East, who, when rain is announced after a long period of drought, put out every vessel in their possession to catch as much as possible. Those who have only one, put it out; those who have two, put out the two; those who have a hundred put them all out. During our thanksgiving then let us dilate our souls to their utmost capacity: in other words, let us make that thanksgiving as well, as fervently as we can.

But how are we to go about it? That will depend on the state of our souls. For the end of our Mass will find us,

roughly speaking, in one of three states. We shall either be in consolation, i. e., with our hearts filled with holy joy and the love of God; or in desolation, with hearts full of sadness, disquiet or fear, without any feeling of devotion or love. And finally, the soul may be in normal state, enjoying the full use of all its faculties, neither under the spell of devotion, nor yet a prey to desolation.

Now, if we are in consolation, we have only to unfurl our sails, as it were, to the fair wind of the divine favors, i. e., follow the inspirations of grace,—and slowly and quietly make the acts it prompts us to. If, on the other hand the soul is in desolation, we may follow either of these two methods.

First Method.—After acts of faith and adoration, we should also make acts of hope, love and contrition; give thanks, ask for what we need, and offer ourselves to do God's Holy Will. In this way we make acts of the theological virtues and the three acts Our Blessed Lord made so often during life, but especially while hanging on the cross. This is something that all can do, however deep their desolation. The acts we know by heart ought to be recited slowly, and we ought not to be surprised if we feel no devotion. In giving thanks we should recall and dwell upon each grace in particular,—Baptism, pardon of sins, vocation to the priesthood, etc., and finish with some of the many psalms of praise.

In our petition let us insist upon the essentials:—a good death,—perseverance in grace,—victory over defects,—the acquisition of virtues. Let us not forget the Church, the Sovereign Pontiff, our Ordinary, our own family, the parish at large, the poor, the sick, and especially the straying or strayed sheep of the flock, and let us finish with the Pater Noster.

In our offering let us put ourselves body and soul at God's disposal,—our life,—our health,—strength; talents, the principal actions and sufferings of the day. We might finish this part with St. Ignatius prayer: "Suscipe Domine".

Second Method. — Recite slowly and with frequent pauses the prayers after Mass to be found in every breviary, the various hymns to the Blessed Sacrament; some of the Psalms such as the thirtieth, "In te domine speravi", the twenty-second, "Dominus regit me"; the "De Profundis;" the one hundred and forty-first, "Voce mea", but slowly and with a pause after each verse.

But if, as is most usually the case, the soul is in a normal state without any special feeling of devotion, then, as there is no wind to help us!—we must help ourselves. We must, perforce, take to the oars, so to speak. First comes the act of faith; it is fundamental and must never be omitted. We should next extend a cordial welcome to Our Divine Guest. This welcome is made up of three acts,—adoration, thanksgiving and oblation of self. It is thus that subjects welcome their earthly Sovereign. It is thus also, that Our Blessed Lady welcomed her Divine Son at His Nativity. She adored her Creator and God hidden beneath the outward appearances of a helpless babe. She thanked Him for His advent and for having chosen her as His mother. Finally, she offered herself to Him, body and soul, to be His humble servant.

Let us do likewise. Let us adore the Great God of Heaven, hidden, not beneath the appearance of a feeble child, but beneath the humble appearance of our daily food, and reposing in our heart as formerly in the manger. Let us thank Him for coming to us and raising us to a dignity like that of the Divine maternity. "O veneranda sacerdotum dignitas", says St. Augustine "in quorum manibus, velut in utero Virginis, Filius Dei incarnatur". Finally, let us offer ourselves to Him without reserve, body and soul, with all humility and love, to work for His greater glory, until we are utterly spent in His service.

Let us dwell too upon the fact of the Divine Presence within us. Herein we have consummated the most perfect union of hearts imaginable,—no longer to be sought after and desired, but an accomplished fact to be enjoyed to our heart's content. "Dilectus meus mihi et ego illi;—Inveni quem diligit anima mea."

Next let us think of ourselves and our manifold needs; of our distressing poverty of soul, of the virtues we lack,—of the graces we need,—of sanctity shining afar off, yet not beyond our reach,—of salvation. Then let our faith awaken; let us think of our Divine Saviour with His Sacred Heart over-flowing with mercy and His Divine Hands laden with gifts. Then let our hope swell; for how could we be wanting in confidence while He is with us? We shall hear Him say to us, as Eliseus, to the poor widow: "Quid vis ut faciam tibi?" Let us cling to His Sacred feet and weep over our sins, —our frequent relapses—our constant infidelities to grace. Let us lay bare our infirmities, and say to Him: "Domine, ecce quem amas infirmatur", Let us draw near to Him as the blind, the lame and the deaf did of old, and He will work in our poor souls the same cures He did them.

Finally, when we have made known our wants, let us hearken to His voice: "Si scires donum Dei,—tu forsitan petisses ab eo et dedisset tibi aquam vivam;" then, like the poor Samaritan, let us answer: "Domine, da mihi hanc aquam".

*
* *

Holy Mass well prepared, devoutly said and followed by fervent thanksgiving, is all that is needed for the priest's sanctification, and that of his people also. It is at the altar that the priest is seen for what he really is,—for better, for worse,—and is esteemed accordingly.—It is there that he is either made or marred. For, just as there is nothing in this world grander, nothing holier than a priest who says Mass in a worthy manner; so, there is nothing in God's sight sadder and more pitiful, than one who does so in an unworthy manner.

DISCUSSION

Rev. J. J. McDonald of Kinkora, P. E. I., led the discussion which followed saying:

The paper to which we have had the privilege of listening has been so replete with excellent suggestions and so exhaust-

ive in development, that it scarcely requires discussion. I have much pleasure, however, in offering a complimentary word and in saying that I would prefer being its author rather than its critic.

As only a few minutes are allowed for discussion we cannot dwell at any great length on the thoughts that have been suggested for our consideration.

Some have struck us more forcibly than others, and these should claim our attention.

The Priest's preparation for Mass is the guarantee of how he will discharge that sacred function.

If he recalls to mind before hand that he is to be in closest contact with Jesus Christ during the celebration of the Holy Mysteries, he should be thoroughly inspired with those sentiments of humility which actuated the Prince of the Apostles to exclaim: "Depart from me, O Lord, for I am a sinful man." His appreciation of the great dignity of the function will tally with his sentiments of humility.

The Priest who says Mass well, will discharge all his other duties well. Our Divine Lord will qualify him to preach the Divine Word which is one of the most important functions of the Priesthood. We know how He prepared St. John the Baptist for that Holy Office. He deigned, immediately after His Incarnation, to visit him and, by His first presence to sanctify him. He remained with the unborn child for three months to sanctify him more and more for the holy office of Precursor or Preacher of His Advent among the sons of Adam whom He came to redeem. So does He privilege the Priest. He comes to him immediately after the New Incarnation in his first Mass and remains with him, not for three months, but during every day of his priestly life.

The Priest at the altar is the Preacher par excellence. It is there that he exercises his best influence on the conduct of his flock. They see him there as he really is—a Priest of worth or a Priest of routine, and none can measure better than the congregation his intimacy with or his coldness towards Our Blessed Redeemer. If he cherishes in his heart a love

for the Divine Victim, or if he humbles himself as the angels do in the Divine Presence, or if he realizes that he is another Christ, then there will be no fear for the beneficial effects he will produce upon those who assist at the Holy Sacrifice.

These convictions will influence him to pay the strictest attention to the most minute details of the rubrics which all tend to encourage the respect of the people towards the great function at which they assist.

His thanksgiving will be properly made as a result of the well-said Mass. He will realize the precious value of those few moments of grace which immediately follow the privilege of celebrating Mass, and he will show by his own example, that communicants should not be guilty of failure to return thanks for the privilege of being admitted to the Divine Banquet.

*
* *

An interesting incident was the appearance of Father Rutten O. P. the specia lenvoy to Canada, of His Eminence, Cardinal Mercier. Father Rutten made an appeal in French on behalf of his stricken but glorious country, declaring amid the plaudits of the listeners that Belgium, despite her present desolation, will rise again.

SECOND PAPER

The Priest and the Worship of the Eucharist.

We regret very much we could not procure the Paper of Bishop O'Brien of Peterboro, on "The Priest and the Worship of the Eucharist".

DISCUSSION

In the discussion which followed, Father O'Leary of Toronto suggested that his fellow priests would do well to encourage congregational singing.

Father Donnelly, Pastor of St. Anthony's Church, Montreal, praised the work of a local organization which cared for small missions.— He instanced the Tabernacle Society, directed by the Congregation Nuns.

Father Ethelbert, O. F. M., thought there was still much work to be done for the remoter missions which were not reached by the Tabernacle Society, and Father O'Gorman of Ottawa said, that he found that many lay workers gladly sewed and mended vestments.

Bishop O'Brien pointed out that all would do well to take greater interest in the Canadian Extension Society, which comes to the help of the remoter districts. A plea was made especially for the Ruthenian missions, which were in great need. The Ruthenian Bishop attended the Congress.

FIRST SESSION

THURSDAY, JULY 15th.

At this session, His Grace, Archbishop Bruchesi presided. Sir Charles Fitzpatrick, Chief Justice of the Supreme Court of Canada, briefly addressed the gathering. On the platform also, were Bishop O'Brien of Peterboro, Bishop Leblanc of St. John, N. B., Bishop Forbes of Joliette, and Father Letellier, Superior of the Fathers of the Blessed Sacrament.

*
* *

The first paper, "Public Adoration of the Eucharist with the Faithful", by the Right Rev. Patrick T. Ryan, D. D., Auxiliary Bishop of Pembroke, Ont., was read by Rev. M. P. Reid, of Montreal.

FIRST PAPER

Public Adoration of the Blessed Eucharist with the Faithful.

The best and most powerful means of grace, is the Blessed Eucharist. Other Sacraments give grace: the Blessed Sacrament is the Very Author of grace Himself. To receive Holy Communion, is to receive Christ. In the body of the Communicant, become for the moment His living tabernacle, Jesus reposes as truly as he once did in the Sacred womb of Mary, or in those blessed arms that clasped Him to her virginal breast. Coming from the Holy Table, we bear

within us Him who sitteth at the right hand of God on high: "Illum sursum sedentem, qui ab angelis adoratur, hunc degustamus", declares St. John Chrysostom. (Hom. 61 ad populum Antiochenum.)

But even if we had not the blessed privilege of eating the Flesh and drinking the Blood of the Son of Man—even did we not, by Holy Communion, abide in Him and He in us—even were we not made one body with Him, not by affection alone, but in very reality (St. John Chrysostom loco citato),—even then, the Blessed Eucharist would be, as it actually is, the greatest gift of God to mortal man, because it is the establishment among men of God's perpetual, real presence. The God of Bethel, manifesting Himself to Jacob in a vivid dream; the God of the burning bush, of the pillars of cloud and of fire, of the lightnings and thunders issuing from the blackclouded summit of Sinai, abolished all these awful and transitory manifestations of His presence, and in their stead gave us the gentle Jesus, God made man, the God of the Crib and of the Cross, the God of the Eucharist. The Virgin had conceived, and brought forth ason, and His name is Emmanuel, because He is literally God-with-us, not only from Bethlehem to the Mount of the Ascension—for a stay of thirty-three years in a small corner of the earth, would not justify His title of Emmanuel,— but from the Last Supper until the last surviving priest in this world shall celebrate the last Mass, and the transubstantiating words "This is my Body", "This is my Blood" shall be breathed for the last time over the bread and wine of the Eucharistic Sacrifice. The promise of Isaias is fulfilled by the Incarnation, of which the Holy Eucharist is the continuation. God is with us, as one of ourselves: "The Word was made Flesh." What we are, He became, "like unto us in all things, except sin." And he came *to stay:* "And dwelt amongst us," or, translating literally the picturesque language of the Evangelist; "*He pitched His tent* in our midst," so as to abide with us forever, and instead of leaving us orphans, to remain with us all days, even to the consummation of the World". To the Blessed Eucharist may be applied the "voice from the

throne," though not in the perfect sense that it is said of the New Jerusalem, where we shall see as we are seen, face to face: "Behold the tabernacle of God with men, and He will dwell with them and they shall be His people" (Apoc. XXI, 3). "Non est alia natio tam grandis, quae habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis."

The Divine purpose in thus establishing God's Real Presence among us, is not difficult to surmise. By it, we are enabled to respond more easily to the invitation: "Come to me all you that labour and are burdened and I will refresh you" (Matt XI, 28). By it, God wishes to make the work of our sanctification easier; and, by the contemplation of His real Eucharistic Presence upon Earth, to lift our mind and our heart to that more perfect Presence of His in Heaven, of which His Sacramental Presence is the symbol and the promise: nay, to compel as it were our love for Him and our desire of heavenly things: "Ut dum visibiliter Deum cognoscimus, per hunc in invisibilium amorem *rapiamur*." (Præfatio Navitatis).

Evidently this is our first essential duty towards our Lord in the Blessed Sacrament, to *realize* and *appreciate* His Presence there; to believe it, not with a cold unresponsive faith, but with a lively faith, asserting itself, and at the same time confirming itself by the fervent outpouring of the sentiments that such faith ought to enkindle in our hearts.

"So long a time have I been with you, and you have not known me?" said our Lord to Philip, (John XIV, 9.) How often we see that our Lord's Presence in the Blessed Eucharist, after years of instruction, after so many Masses, so many Communions, is not realized, as it should be, by the faithful. Hence comes the infrequency of their visits to the Blessed Sacrament, even at times of public adoration; hence their irreverent behaviour before the altar; hence the infrequent and unprepared Communion, followed by little or no thanksgiving, with little or no impression left upon the heart of the communicant, whose main purpose appears to be not to entertain his heavenly Guest, but to rush away as soon as possible

to assuage the cravings of his fasting stomach. The Blessed Eucharist is received as though it were bread, instead of being the very Living Saviour Himself; and in the full sense of the words, though he escape the reproach of sacrilege, the heedless communicant does not *discern the Body of the Lord.*

Even at best, the preparation for Holy Communion and the Thanksgiving afterwards are made simply by reading the prayers set forth for these purposes in the various manuals of devotion, often with little advertence to their meaning; in any case, with no effort to give expression to the sentiments of faith, adoration, contrition, love, that ought, one would think, to spring spontaneously from a lively sense of the Real Presence.

The maxim "lex orandi, lex credendi" is well known to all theologians. Prayers and devout practices obtaining among the Christian people with the explicit or implicit approbation of the Church, are an indication of the faith believed in by the people and taught by the Church. For prayer is grounded upon faith and in the expression of it. But we can also reverse the axioms, and say: "Lex credendi, lex orandi". An article of faith, if it is to be grasped well by the faithful, and their conviction of it strengthened, must receive expression in prayer; "With the heart we believe unto justice, but with the mouth confession is made unto salvation" (Rom, X, 10); and the voicing in prayer of our act of faith with the consequences that flow from it, reacts upon our belief in the particular article of faith, confirms it, and gives it a stronger root in our soul.

*
* *

Consequently, our belief in the Real Presence, should find expression in prayer. It calls for the act of Faith, whereby we declare to our Eucharistic Lord: that, in spite of appearances, and upon His word, we believe in His True and Real

Presence where mere human inference would lead us to see but bread and wine. As the Apostle St. Thomas recognized the Divinity of Jesus under the veil of His Humanity, so we acknowledge both His Divine and Human Natures under the veil of the Sacramental Species, and say with him: "My Lord, and My God!" and with Martha: "I believe that Thou art the Christ, the Son of the Living God, who art come into this world." (John XX, 28. XI, 27).

It calls for adoration; since the Eucharist is really the Man God, the Incarnate Second Person of the Blessed Trinity. We must salute the Blessed Sacrament as our First Beginning and Our Last End, telling our Lord in the Holy Eucharist, that He created us, that He redeemed us, that He will one day judge us, that He will be our happiness in eternity when we hope to see Him face to face. "Iste Deus meus et honorificabo eum; Deus patris mei et exaltabo eum" (Exod, XV, 2). "Deus meus es tu, et confitebor tibi: Deus meus es tu, et exaltabo te." (Psalm CXVII, 28).

It calls for contrition, the Presence of Jesus Christ should arouse in us a sense of the enormity of sin, and of our own unworthiness in the sight of the sinless Saviour. We are moved to exclaim with St. Peter "Depart from me, for I am a sinful man, O Lord!" (Luke V, 8); and with the publican "Lord be merciful to me, a sinner" (Luke XVIII, 13). How easy to detest our sins, when in the presence of Him who is Sanctity itself, and to hear from His altar throne the words: "Be of good cheer, thy sins are forgiven thee" (Matt. IX, 2); "Go, and sin no more". (John VIII, 11.)

Now, it is the sacred duty of the priest to help the people to realized the great Mystery of Faith, and to lead them in pious adoration of their Incarnate Eucharistic Lord. To the priest, the faithful have a right to come, saying as the disciple said to our Lord: "Teach us to pray" (Luke XI, 1). As he is the authorized preacher whom the people must hear in order to know what to believe, (Rom. X, 14, 15); so he is the official *Pray*-er, whose business it is to teach them *how* and *what* to pray. As Pastor of the people charged with

the work of their sanctification, and as the man of God entrusted with God's interests in this world, it is his duty to see that his people make the best possible use of the means of sanctification; and that the Presence of God upon earth, in the Blessed Eucharist, gets the recognition and honor to which that Holy Presence is supremely entitled.

*
* *

Need it be premised that the priest must himself realize and appreciate the Blessed Sacrament, before he can lead others to do so. If he is negligent, he cannot make others attentive; if he pray not in the Holy Presence, with regularity and devotion, others will be to a great extent excusable when they treat this Holy Presence as though it did not exist.

By frequent instruction, both to adults and to children, the pastor must lead his people to a better understanding of what the Blessed Eucharist really is, insisting on the essential truth that it is *Someone* and not Something. Not an image or a figure, like a picture, statue or crucifix, but the Living Reality. Not something to gaze at, but Someone to salute, to reverence, to adore, to talk to, to ask favors from. Contrasting it with the other sacraments, he should bring out the truth that the water poured in Baptism, the Chrism of Confirmation and Holy Order are but creatures and instruments; whereas the Eucharist is the Creator and Source and Giver of Grace, the Omnipotent God Himself made Man.

Let him explain that this Loving God, who has an inalienable right to our adoration, in a general way, has a particular right to it under the form in which He has been graciously pleased to present Himself to us visibly for our contemplation.

The Jews of Jesus' time were willing enough, or professed to be willing, to adore and love the Invisible God. But that was not enough; God wished to be acknowledged and adored and loved in His visible form, Incarnate in the Humanity of Christ.

But the unbelieving thrust Him aside. Was He not Jesus the son of Joseph, whose father and mother they knew? Did He not come from Galilee, from Nazareth? What business had He to make Himself the equal of God? And Jesus declared that they did not have the love of God in them, (John V, 42.) no matter how much they claimed to love Him; that although they called the Father their God, they knew Him not. (John VIII, 54, 55.).

In like manner, we who no longer see Jesus in the Flesh, but who do see Him through faith in that visible shape in which He has been pleased to establish His presence amongst us, are obliged in a particular manner to acknowledge and adore Him in this particular form. And if the modern unbeliever says: "Do not sight and touch and taste tell one that this is bread? What foolishness then to believe that it is the living, entire Flesh and Blood of a Man, and how much more foolish to think that it is God?" this is all the greater reason why those who have been called to the admirable light of faith, should not be "foolish and slow of heart to believe," but should manifest their faith in Him by private, and particularly by public adoration.

This duty is all the more incumbent upon us when we reflect that the assumption of this visible form in the Incarnation, and in the Blessed Eucharist, is a humiliation to which Jesus has subjected Himself for our sake. "Seipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo" (Philip, II, 7). We can apply these words of St. Paul with even greater truth to the Blessed Eucharist, in which Jesus though *equal to God, empties Himself taking the form of food, being made in the likeness of food, and in habit found as bread.* Since in the Eucharist, as in the Incarnation itself, "Jesus—being rich—*becomes* poor for *our* sakes: that through His poverty, we *may become* rich," (2 Cor. VIII, 9), let us enrich him with the generous outpourings of our adoration and of our love. And it is God's will and our duty, that this Jesus, who for our sake, has so humbled Himself, should be exalted; that in His Name

every faithful knee should bend in adoration, and every faithful tongue should by prayer and praise confess the glory of the Father, which is that of Jesus, but which He veils in the Eucharist that we may be able to approach Him. (Philip II, 8-11).

Let the priest explain also to the faithful that our Lord in the Blessed Eucharist is not dead and inactive, though His life and activity are not exposed to our gaze.

No, He is living and active as at the Right Hand of the Father. In the Eucharist, as in Heaven, He is the One Mediator of God and men, the Man Jesus Christ. (1 Tim., II, 5.)

He is there, the Great, and in the fullest sense of the word, the Only Intercessor "to save for ever them that come to God by Him, always living to make intercession for us." (Heb. VII; 25, 26). But since He is our Intercessor, it is His wish that we should invoke His intercession, for He is "rich unto all that call upon Him" (Rom. X, 12). Let the faithful, then, go with confidence to this throne of grace, that they may obtain mercy, and find grace in seasonable aid. (Heb. IV, 16). How shall they escape, if they neglect so great salvation? (Heb. II, 3).

*
* *

The priest should teach the people to look for and recognize the rubrical signs of the Eucharistic Presence; the burning lamp before the Altar never be left upon tabernacles where the Blessed Sacrament is not. Especial care ought to be taken to keep in a state of neatness, cleanliness and beauty, the altar where our Lord resides.

Being taught to recognize the altar of the Blessed Sacrament, the faithful should be warned that, when they enter a church, they should "go unto the altar of God": that their first and greatest homage must be the homage of adoration paid to our Lord: their first and greatest prayer, the invocation of the Great Intercessor. After that, and only after that, should they feel free to honour the Saints at their shrines, and ask their prayers: Non est Sanctus, ut est Deus, (I Kings 2, 2); we should not pass by the Master of the house to honor

Reverend Gerald J. Mc Shane, S. S.

the servants. People should be taught not to genuflect to empty altars and uninhabited tabernacles, to statues or pictures, not even, servatis servandis, to the crucifix, which is but a representation of Jesus Christ, while the Blessed Eucharist is the Presence Itself of our Incarnate God.

*
* *

All that we have said, up to this, shows the necessity of Public Adoration of the Blessed Eucharist by the Priest with the faithful. It is surely our Lord's right that the people should worship Him not only privately, but as a congregation, a body united with and guided by its head, the Priest. And by such Public Adoration, the pastor will practically teach, and the people will practically learn to realize, appreciate, adore and invoke the Holy Sacramental Presence of the Incarnate God. The attitude of the priest before the tabernacle will be a pattern for those who will follow the loving gaze of his eyes towards the altar; the heart-felt prayers he utters, will be a model for the devotion of the faithful in public and private.

It will sometimes be possible and desirable for the priest to fulfil this duty, by taking charge of the Preparation for and the Thanksgiving after communion, at a First Communion or at General Communions of adults or children. But his principal opportunity is at the Holy Hour, which may be established as a regular weekly or monthly institution, or on such occasions as the Exposition of the First Friday, the Adoration of Holy Thursday, and the Forty Hours' Devotion. One if not both evenings of the Forty Hours' Devotion could be profitably made the occasion of the Holy Hour, instead of being marked, as is often the case, only by an instruction with the rosary and benediction. The Priest-Preacher speaks of the Blessed Sacrament to the people: the Priest-Adorer speaks to the Blessed Sacrament, and helps the people to do likewise. But there is no reason why both preaching and prayer should not alternate during the Holy

Hour: the sermon explaining some point of faith or duty in connection with the Blessed Sacrament; the prayer giving practical expression of the faith and practical performance of the duty propounded in the sermon. In any case, the Priest should announce beforehand the time of the Holy Hour, and induce the faithful to assist at it. By the various considerations set forth in the body of this paper, he should explain the desirability, the importance, the fruits of this public Adoration of our Lord in the Sacrament of His love.

During the Holy Hour—or on any other occasion when the priest takes charge—the prayers he offers should be improvised, that is, they should come from the abundance of the heart, and not be read out of a book. Not that they should be composed without previous reflection and on the spur of the moment; on the contrary, they ought to be thought out before hand, and prepared like a sermon. The priest must ask himself what he is going to say to our Lord, and how is going to say it. Much will certainly come to him at the moment itself, but preparation is always necessary. There is no reason why a book should not be used in the preparation, provided the sentiments of the book be assimilated by the priest, made his own, and expressed naturally. Thus offered, without being, as it were, made-to-order, prayer will be more heartfelt and more devout. The faithful will understand it better, they will more easily associate with it their own feelings and needs, and they will imitate it in their own private devotions. As to the Holy Hour in particular, it is not necessary or desirable to spend the entire hour in prayer. Even the most devout would find it fatiguing and it would be practically impossible to sustain the attention of the congregation. The hour can be divided into quarters, and the quarters into periods of five minutes, during which, preaching, prayer vocal and silent, and hymns in Latin or the vernacular, may alternate. Matter for the preaching will easily be found in the doctrine of the Church on the Real Presence, the Mass, Holy Communion, and the explanation of our own duties and privileges with regard to the Holy Eucharist. Attention may

be drawn to defects in our external behavior towards the Blessed Sacrament, towards all shortcomings in our preparation for Holy Communion, in the act of receiving, and in the thanksgiving that ought to follow.

The substance of the prayers to be offered will always be suggested by the four ends of sacrifice, or any one of them. Adoration, Thanksgiving, Propitiation, Impetration offer a fruitful and inexhaustible supply of themes for fervent prayer.

Not long ago, I assisted at a very interesting Holy Hour conducted by a Missionary Father. After the introductory act of Faith in the Real Presence, and a short act of Adoration, the various divisions of the Hour were taken up with the consideration of the Commandments of God. A short discourse drew attention to the various ways in which these laws of God are commonly violated; and the prayer, pronounced by the preacher, was an humble avowal of these shortcomings, a petition for pardon, a promise to amend and to avoid occasions, a fervent request for grace to carry out faithfully the promises made. At the end of each interval a few moments were allowed for silent prayer by the people, and then a hymn was sung by the entire congregation. It was interesting and edifying.

Practically, speaking for my own part of the world, the Holy Hour, conducted by the Priest, may be easily and fruitfully practised on the First Fridays, and at the Devotion of the Forty Hours. There is, of course no constraining reason why this public act of piety should always and everywhere, last one hour. A priest who is alone, and perhaps tired from hearing confessions, or from other duties, may certainly, in favor of himself, of people that are long fasting or that have a long distance to go, abridge the time, to suit his and their needs. What is of importance, is that the priest conduct the exercise himself, following the lines indicated in this paper.

"God who spoke in times past to the fathers by the prophets, in these days speaketh to us by His Son." (Heb. I, 2.) Having amongst us, the Blessed Sacrament, the perpetual Presence of the Son, it is our business as priests to avert from ourselves and our people the reproach: "His own received Him not" (John I, 11); "There hath stood one in the midst of you, whom you know not." (John I, 26). The awful, yet consoling reality of Christ's Presence amongst us is often not brought home to the faithful as it ought to be, and consequently does not bear in their souls the fruit it ought to bear. "Heu mihi", says St. John Chrysostom, in the Homily already cited, "quot ad salutem nobis viae! Nos corpus suum effecit (Christus) nobis suum communicavit corpus: et horum nos nihil a malis avertit". We are Christ's, and Christ is ours: yet who would think it, that beholds our indifference, our disrespect, our sin ?

"God hath sent His Only-Begotten Son into the world, that we may live by Him" (St. John IV, 9). Let us attract the faithful to this source of life. "God—hath—loved us, and sent His Son to be a propitiation for our sins", (I John IV, 10); let us who "have known and have believed the charity which God hath to us," in establishing amongst us His abiding Presence, bring, by all the means in our power, to this source of penance, pardon, and amendment, the souls confided to our care, so many of whom are wandering sheep that we may thus attract back to the fold, prodigals whom we may thus readily restore to the embrace of their Heavenly Father.

"This is the testimony, that God hath given us eternal life. And this life is in His Son. He that hath the Son, hath Life" (I John V, 11, 12). And the Son hath placed this eternal life in the Adorable Sacrament of the Eucharist; for "He that eateth my Flesh and drinketh My Blood, hath everlasting life..... shall live forever. "(John VI, 55, 59). In the Blessed Eucharist properly understood, and appreciated, and used, lies the sanctification and the salvation of Priest and People. And the public Adoration of the Blessed Sacra-

ment by the Priest with the People will, if earnestly carried out, infallibly strengthen the bonds that unite Jesus in the Eucharist, with those souls whom He came upon earth to save by drawing them unto Him.

DISCUSSION

Father Minehan of Toronto lead the discussion which followed, offering valuable suggestions as to how to make the Weekly Hour of Adoration attractive, and mentioning a series ef Eucharistic prayers and hymns founded on the doctrine of St. Thomas; also many beautiful prayers from Old and New Testaments.

Archbishop Bruchesi recommended, as a practical way of praying, continual union with the intentions of the Pope. Regarding Father Minehan's question about booklets on Devotion to the Blessed Sacrament, His Grace cited "The Sentinel of the Blessed Sacrament," edited monthly by the Fathers of the Blessed Sacrament.

Father Letellier further recommended the devotional works of Ven. Père Eymard. Father Ethelbert O. F. M., inquired about a Eucharistic Bibliography. Father Letellier informed the meeting that the Fathers of the Blessed Sacrament in New York were preparing one in English.

***

The second paper of the morning's session was read by Right Rev. Jos. Wm. Forbes, D. D. Bishop of Joliette, on "Assistance at Mass for the Faithful".

SECOND PAPER

Assistance at Mass for the Faithful.

Right Reverend Bishops and Reverend Fathers:

At the closing of the Eucharistic Congress held at Lourdes, last year, where I had the great joy of being present, His Eminence the Cardinal Legate, addressing the crowds who had gathered in that most solemn act of praise to Our Lord in the Blessed Sacrament in union with His Immaculate Mother, said: "Return each to your own country, with souls filled with supernatural consolations for what your eyes have seen and what your heart has felt. Return stronger in your faith, more ardent in your love, more passionately fond of the Blessed Eucharist. ' Do not keep for yourselves this treasure; have others to share in it, and become the Apostles of the Reign of Jesus Christ in the world by His Holy Eucharist. But on you, my Brethren in the Holy Priesthood, more than on others, it is incumbent to work, like Apostles and Ministers of Christ, so that the fruits of the Congress may not be prematurely lost. Go back to your parishes more penetrated than ever with the most tender devotion to the Blessed Sacrament. Favour among all the faithful daily communion, in accordance with the desires and the prescriptions of the Holy Father. In this purpose spare no step, no fatigue, your zeal must be above anything."

Such are, undoubtedly, Beloved Brethren, the dispositions with which our priestly souls were already provided, and which will be still more revived, by the present Congress.

In the paper which I have the honour of presenting to this venerable assembly, *on the Assistance at Mass for the Faithful*, I have not to expound the Catholic doctrine as to the August Sacrifice of our altars. My task will consist in studying, and humbly submitting to your consideration, some of the means which our zeal may employ, in order to bring to the

Divine Victim a greater number of adorers, and to these adorers more abundant graces.

The question is not precisely in this paper about the obligation of assisting at Holy Mass. Thanks be to God, with exceptions rather scarce in our country, the duty of hearing Mass on Sunday is generally well observed, owing to the number of parishes, the various hours of masses which accommodate the faithful, and the Christian spirit of our people. However, I think it may not be out of season to touch lightly upon this matter. It goes without saying that our zeal must not tire on this serious subject.

I beg to point out some of the causes of the neglect of *Sunday Mass*, and also to suggest certain remedies whereby these causes may be removed, or their evil influences be greatly neutralized.

The chief causes of this neglect must be sought in the sinner himself. External influences may make these causes more effective and harmful. They are (1) ignorance in his mind, (2) indifference in his heart; (3) the threefold concupiscence acting on his will.

(1) Ignorance in his mind concerning the Sacrifice (or the neglect of Sunday Mass, extracted from paper on the subject read at London Eucharistic Congress by Rev. F. Geudens, Abbott,) of the Holy Mass is nearly always the result of the neglect of catechetical instruction in the school. In the young, and even in the grown-up, the neglect of reading catholic books or hearing sermons, unrestrained passions, worldly affairs, make both soon forget what they have been taught in the Catholic schools.

Remedy.—Catechise the child, catechise the youth, catechise the adult. Catechise in the school, in the home, wherever you have an opportunity. In catechising, preaching, house-visiting, always insist on the hearing of Sunday Mass as the central and most important act of worship.

(2) Indifference in the heart: This indifference results frequently from ignorance. It grows through the neglect

of prayer and the neglect of good reading. It is fed by reading of bad books and bad newspapers, through bad associations, but especially through sins which harden the heart and cloud the mind. The indifference of parents and their bad example are the cause why their children, while going to school, or when they have left it, neglect Sunday Mass. As to grown-up people, Saturday's drinking, late shopping, theatres, going to bed after midnight, long sleep in the morning, Sunday excursions, are other causes.

Remedy.—The action of the priest, while visiting the homes of Catholics in his parish. Let him organize his parish, and, by means of the laity reach his people, and so bring them to Mass. The wisely directed apostolate of the laity has done and will do wonders.

(3) The threefold concupiscence acting on the will. We know the parable of the great supper, and the excuses made by some, who, though invited, would not come: "I have bought a farm; I have bought five yoke of oxen; I have married a wife, and therefore I cannot come." The pride of life, the love of riches, and sensuality keep many from Mass on Sunday.

Remedy.—Such persons should be made to understand the *unum necessarium*, the one thing necessary in this life. Let them understand the treasures of Holy Mass, the consolation of a good life, the fallacies of the world. The remedies for these three causes of mischief may be summed up in two words: "Catechise, organize".

*
* *

Hearing Mass on Sunday may be considered as the minimum of public and social worship, as well as of private obligation. We must not feel content with this minimum. We must endeavor to increase ever and ever the number of Christians attending the Holy Sacrifice. Frequent and even daily Mass should not be the deed only of the persons vowed

to religious life, or of boarders in colleges and convents, or of a rather small number of pious souls living in the world. We must set our heart on realising the desire of Our Lord, who, instituting the Blessed Eucharist as a Sacrament and as a Sacrifice, intended It to be used effectively as the most perfect praise to His Father and the most abundant source of graces for men. He made It the memorial of all His mysteries, of which we must be the faithful and unwearied dispensers. According to the desire of Jesus, of His Church and of His Vicar upon earth, we must promote with all our energy frequent communion; the most adequate means to that effect is to instil in all, if it were possible, the habit of hearing Mass frequently and even daily.

In order to attain this desirable end, we must before all penetrate ourselves with the esteem of the Holy Sacrifice. We must be strongly convinced of its excellence and infinite value, and with the help of God's grace, communicate our conviction to others. In this view, study, preaching, organization, together with prayer, shall be our unceasing duty.

Study.—Let us, therefore, apply ourselves to learn and relearn all what the sacred sciences of Theology, Liturgy, Holy Scripture, Church History, Canon Law, teach on the nature of Sacrifice in general, on Christ's Priesthood, on His bloody Sacrifice accomplished on Calvary, on Mass, the exact reproduction of Christ's action at the Last Supper, and the perfect mystical although unbloody reproduction of His death on the Cross, on the efficacy of this twofold yet unique sacrifice, on the fruits of the Mass, its ceremonies and their grand significations. What a beautiful and inexhaustible source of meditation and of study for the priest, whose highest function is to personify at the Altar the Pontiff and Victim of Mount Golgotha, and the priest and Host of the Cenacle of Mount Sion. Can there be any thing more proper to maintain him at the height of his dignity, encourage him in the pursuit of his sanctification, and inflame him with ardent zeal for the application to all and the acceptance by all of the effusion of Our Saviour's Blood.

Predication.—Let us preach the Blessed Eucharist, presenting It not only as a Sacrament given to man, but also, and if I may be allowed to say so, firstly, as a Sacrifice offered up to God. Let us be the evangelists of Holy Mass, making It more profoundly understood and more deeply loved. Let us have all our hearers admire the work of Our Divine Redeemer, when, on the eve of His death, by a unique action, He instituted and gave to the redeemed world the Sacrifice of the New Law, the Sacrament of the Holy Eucharist and the indefectible priesthood according to the order of Melchisedech.

Let us show the faithful the excellence and the innumerable advantages of Holy Mass, for God, for ourselves, for sinners, for the souls in Purgatory.

If the faithful are convinced that, at the Sacred Altar, is truly renewed the Sacrifice of the Cross, that, according to the teaching of the council of Trent, "the odor of this sacrifice is so pleasing to the Lord that it brings forth to us the gifts of grace and of repentance, and that it forgives sins," they would come to it certainly and frequently.

Let us come back often to this important subject which is like the pivot of Christian life, and from which flows the benefit of the Real Presence and of Holy Communion.

Let us apply to ourselves, in this matter, the solemn recommendation of St. Paul to his disciple Timothy: "I charge thee, before God and Jesus Christ, who shall judge the living and the dead, by His coming, and His kingdom: preach the word: be instant in season and out of season: reprove, entreat, rebuke in all patience and doctrine" (2 Tim. IV-I, 2). This beloved subject, ever proposed, wherever our voice is heard, in the pulpit, in the confessional, will give us the right to say with the Apostles: "I judge not myself to know any thing among you, but Jesus Christ, and Him crucified" (I Cor. II-2).

Our ministration, thus unremitting, will not fail, God helping, to develop more and more around us the Christian spirit, the knowledge and love of Our Lord, to inspire hearts

with the need of having recourse to Jesus, to unite themselves with Him, to make them one with Him, in a word, to direct them to Holy Mass and Holy Communion.

In order that our teaching on Holy Mass may produce these happy results, educate the pious souls, and instil in them the holy desire of a fuller share in the divine plan of the Redeemer, it is important to indicate a proper method of hearing Mass. All methods are not equally efficacious: he who would principally intend to obtain such and such temporal or spiritual graces, or to gain many indulgences, or he who would employ the time of Mass saying certain formulas of prayer, after all very pious, but having no relation or a very distant relation with the Holy Sacrifice, would not dispose so well his soul to receive the special favours we speak of. We should advise such persons to keep these special devotions for the time of thanksgiving, or for the visit to the Blessed Sacrament or for Benediction; but when they attend Mass, let them use their mass-book or any method of prayer, having as basis the different parts of the Mass, and connected as much as possible with the actions and prayers of the priest.

Organization.—(1) : As regards the Priest. The priest must have Holy Mass appreciated by the manner in which he celebrates; he should not contradict by his conduct the teaching he gives to the faithful. He will set his heart on enabling himself to say mass every day, punctually, at an hour suitable for the generality of his people; he should not leave his parishioners without mass, except for grievous reasons; and so as not disappoint the faithful, it is good that he announce previously his absence.

Where there are two or more priests at the service of the church, let the hour of masses be determined for the greater advantage of all; these hours must be varied, to suit the different classes of the congregation; those who have to work want an early mass, those who have more time prefer a later one. When it is not possible to have a late mass, let the faithful have the facility of receiving communion at an appointed later hour.

(2) Concerning the faithful:

During about the half of the year, there is at frequent and even at daily Mass, a considerable gathering of pious persons, that is, during Advent and Lent, and the months of St. Joseph, the Blessed Virgin, the Sacred Heart, and the Holy Rosary. Let us encourage these fervent Christians, who are so generous and constant, and many of whom could continue and keep up the practice the year long.

College boys and convent girls accustomed to daily mass and to frequent communion during the school year, when on their holidays, or when they have finished school, hear sometimes their parents say: Frequent mass and communion, that was all right while you were a boarder, but we cannot modify the customs of the home, have some get up earlier, and it is always difficult in a family to have ways different from the rest of its members. The efforts of the apostles of daily mass shall be aimed at the heads of the family, fathers and mothers, and, more particularly towards the recently formed families. How often does it not happen that a young couple who both had the habit of daily mass and daily communion, lose it after they are married; it is only years after, or because of an exceptional circumstance, that they come back to their first fervor.

Let us bring children to Mass. It has been said that he who teaches the moral part of catechism has failed in his work, if he did not succeed in getting things done; consequently the most important part of a child's education, on the subject of Mass, is to train him to take advantage of the Sacrifice, that is, to attend at Mass. We shall endeavour to deal with the practical side of the question, by employing the means whereby children may be brought to daily Mass and they may be so drawn that they will practice going, when possible, in more mature years. Compulsion and emulation will be productive of lasting results only in rare cases. How shall we bring the child to daily Mass, that when he is old he will not depart from it? The one way, is, for the priest, to make attendance at daily Mass a speciality;

it means a never ending talk to them on its importance. Children and even adults, begin to think that what the priest considers important must be important. The priest or teacher must be full of resources, so as not to tire the children, but to arouse their interest.

May we hope to obtain, by our exhortations, that the families be represented at Holy Mass on week days by one at least of their members.

Let the action of the priest exert itself especially toward the members of the many Catholic sodalities, Holy Name Society, Christian Mothers, Children of Mary Associations, Sacred Heart League. May the members of these pious associations follow the example of the knights of the ages of faith, whose first and principal point of rule of life, was to attend Mass every day, if they were in a place where they could do so.

Many other suggestions might be brought up, to help our zeal for the promotion of frequent and daily Mass and Communion, the ideal of Christian life. I adhere with all my soul to the fervent and enthusiastic proposals, which your venerable experience will offer, and thanking you for your kind attention I beg to end with this wish:

Praised be Jesus Christ, who immolates Himself at every moment, as He immolated Himself on Calvary, thereby paying to His Father the only worship worthy of Him, and assuring us of forgiveness and the graces of sanctification!

DISCUSSION

In support of this paper, Father Maguire, of Quebec, said, in brief, that non-attendance at daily Mass was due very often to ignorance of many people of the real idea and importance of sacrifice, etc. As a means of having the faithful come more regularly to Mass, he instanced the utility of

organizations, societies, sodalities, etc. He spoke also of the good results of inducing children to come during vacation at least sometimes during the week.

Bishop O'Brien spoke of practical Congress resolutions to be taken. Every Priest present should join the Eucharistic League—should make up his mind to be faithful to the Hour of Adoration, an excellent time, he said, to prepare sermons—a splendid example of Priest to people.

Rev. J. A. Picotte, Chaplain of Villa Maria, Montreal, laid special stress on the indifference to hearing Mass engendered during the summer time, when people go to places where they cannot hear Mass. This is bad example for children, home from convent and college, who have been accustomed to hear Mass daily.

Very Rev. J. R. Heffernan, O. P., Newark, instanced the Holy Hour or a visit to the Blessed Sacrament as a suitable sacramental penance for men. He vouched for the popularity and fine effects of teaching the school children to make a daily visit.

Father Ethelbert and Father Hingston, S. J., suggested a Mass at a later hour than is usual during week-days. While this perhaps, not possible for every busy Parish Priest to arrange, religious communities might be found willing to supply this need. Again, in cities, Priests might be obtained from among those who, for one reason or another, have no great ministerial responsability.

Father Ethelbert referred to the crowded Franciscan Church in Cork at a 10.30 Mass on week days. Many people who have household duties early in the morning, who have to send children to school, etc; cannot attend the early masses. They have said they would be happy to attend a late Mass.

Rev. A. Picotte, P. P., Lanoraie, noting that in the country the priest often has to say Mass early on account of old people

who wish to communicate, asked the practical question, if one could be allowed to give Communion at an early hour and say Mass later.

Father Robert Callaghan, Montreal, in the course of his remarks, said that it was conducive to a larger attendance at Mass during week-days for the faithful to have some special intention, e. g. a Mass of Reparation.

*
* *

In answer to Father Rutten's appeal on Wednesday, a generous offering to the Belgian Fund was made, at this session, by the Congressists.

SECOND SESSION

3 P. M.

At this, the last session of the Congress, Bishop O'Brien presided, and there were also on the platform: Bishop Morrison and Bishop Budka of the Ruthenian Communion.

The first paper of the afternoon was read by Bishop Morrison, his subject being "The Communion of Adults".

FIRST PAPER

The Communion of Adults.

In dealing with the important subject of how to bring about a yet greater frequency in the reception of Holy Communion, I fully realize that I am at present addressing a body of learned, earnest and zealous clergy, all of whom are most desirous of seeing the practice of daily communion become a usual feature in God's holy Church. Our very presence here on the occasion of this Eucharistic Congress is an evidence that we all have at heart the effective furtherance of this great object, so earnestly desired by the Holy See, and that we shall be glad to have an exchange of views as to how this may be best attained. It is therefore unnecessary to say that whatever points may be touched upon in this paper, they are being addressed to myself as much as to any others here present.

I. — Doctrine of the Church.

At the outset it may be well to recall *the doctrine* enunciated by the Council of Trent regarding the power of the Church in the dispensation of the Holy Sacraments. In its Twenty-first Session there is made the following declaration: "This power was always in the Church with regard to the dispensation of the Sacraments, that, preserving their substance, she could determine or change those things which she might judge expedient for the utility of the recipients and for the veneration due to the Sacraments themselves, according to the circumstances of time, places and things."

The same holy Council (Sess. XIII, Ch. 8) gives voice to its earnest wish, that the faithful may frequently avail themselves of the heavenly support to be derived from the great Sacrament, of the Eucharist, as we gather from the following words: "The holy Council, with truly paternal affection admonishes, exhorts, asks and implores by the tender mercy of our God all and everyone bearing the Christian name to at least unite and find peace in this sign of unity, in this bond of charity, in this symbol of concord; and mindful of the great majesty and excessive love of Jesus Christ, who has given us His Flesh for our food, let them show their faith, devotion and piety by receiving this heavenly bread frequently, in order that they may draw from thence life for their souls, and strength to overcome the temptations of this world."

When, therefore, speaking of frequent and daily Communion for adults, we are by no means dealing with any new phase of Catholic doctrine in the mind of holy Church; rather are we reiterating what in age after age the Church has earnestly recommended to the faithful. While we are all grateful to God and to the Holy See that a renewed energy has been given to the Eucharistic devotion by the immortal Decree

"Sacra Tridentina Synodus" of the late Holy Father, it is nevertheless true that the Church has always maintained the same principles and proposed the same ideals to all Christian people, even if at times piety may have grown cold. The Decree itself, in its introductory paragraph, refers to the Council of Trent, which it quotes in the following words: "The holy Synod would desire that at every Mass the faithful who are present should communicate, not only spiritually, but sacramentally by the actual reception of the Eucharist." It would therefore be incorrect and misleading to regard the call to daily Communion as being something new, or that it is only in view of the special needs of our time that the laity are thus invited to the frequent and daily reception of this Sacrament. The very liturgy of the Church in the holy Sacrifice of the Mass assumes this frequency as an accepted principle, and the constant testimony of the Fathers of the Church and that of her Œcumenical Councils are in line with the same doctrine.

At the same time it is with sincere gratitude that we recognize the new impetus given to the practice of frequent and daily Communion by the Decree "Sacra Tridentina Synodus", as also by the subsequent Decree "Sanctissimo" of the S. Congregation of Rites, by which daily communicants may gain all Indulgences without being obliged to confess weekly, it being of course understood that the two requisite conditions be not wanting as set forth in the Decree, that is, absence from mortal sin and a right intention. The immediate object of the principal Decree, is to foster the practice of daily Communion among the faithful in general, as a most effective means for their sanctification and ultimate happiness, and state in no ambiguous terms, that frequent and daily Communion is a thing most earnestly desired by our Divine Lord and His holy Church, that it should be open to all the faithful of whatever condition and rank of life, and that no person, who is in the state of grace and who approaches the holy table with a right intention, can lawfully be hindered from receiving this holy Sacrament.

This then is the goal that is set before us, and towards which we are asked to zealously direct our best efforts. We can all well recognize the fact that the attainment of this object, will depend in great measure on the practical action of individual pastors and assistants, in their respective pastorates, as also on diocesan organization towards making such action productive of the best results. To this end a whole-hearted cooperation, and a persevering devotion on the part of the priest will be a very necessary condition, and these again must be preceded by an unflinching belief in the doctrine promulgated by this Decree, and in the important bearing it has upon the eternal welfare of souls. We ourselves must be filled with this subject if we are to successfully impress its importance on the minds of the faithful. If we approach it without zealous and well balanced enthusiasm, it will be taken up at best only in a half-hearted manner, and responded to with even less alacrity by the faithful. It is needless to say, that under such conditions, one can hardly expect to attain the object sought for by the Holy See. It is the individual priest who comes into daily contact with Christian souls, and to him the faithful will naturally look for guidance in this as in all other spiritual affairs. Very much will therefore depend on the practical measures adopted by the immediate pastors in relation to the faithful under their care. It will therefore be a matter of day by day and week by week observation, as to the attitude of mind manifested by the pastor, as also with respect, to the practical means employed by him in his pastoral work towards this end, and the faithful will surely form their opinion of what the Church wishes concerning the practice of holy Communion according to the measure of zeal displayed by their immediate pastors. In all such matters the initiative will rest with the priests as also with the bishops, and under God's grace the final results will depend on what they endeavour to accomplish in bringing about the happy realization of what the Decree sets forth.

II.—Means to be employed.

It will, therefore, be well to consider some of the means that may be employed in pastoral work, with a view to giving effect to the papal Decrees among the faithful. According to the Decree, the faithful are to be frequently and zealously *exhorted* to approach the holy Table daily if at all possible. Let the papal document speak for itself, as in Article VII: "But since it is plain that by the frequent and daily reception of the Holy Eucharist union with Christ is fostered, the spiritual life more abundantly sustained, the soul more richly endowed with virtues, and an even surer pledge of everlasting happiness bestowed on the recipient, therefore, parish priests, confessors, and preachers, in accordance with the approved teachings of the Roman Catechism (Part II, Cap. IV, No. 60) are frequently and with great zeal to exhort the faithful to this devout and salutary practice." Accordingly, parish priests, confessors and preachers are earnestly admonished to frequently and zealously exhort the faithful, to become frequent and daily participators in the divine Banquet of Holy Communion. Naturally, the term "parish priest," is not here accepted in the strictly canonical sense, but is intended to apply to any priest engaged in pastoral work. To discharge this duty with zeal, as commanded by the Decree, the priest himself would be expected to be a man who is zealous for the sanctification of souls, and after all this is a quality we may expect every priest to possess. As such, his first care will be to become thoroughly acquainted with the provisions of the Decree itself, the purposes of which should be woven into his morning meditation and daily thoughts, since it treats of one of the daily duties of the priest. He should be fully convinced of its sound doctrine, and of its great importance in the sanctification of those under his pastoral care. He should be fully impressed with the need of the supernatural life among Christian people, and that the Holy Eucharist is indeed the Bread of life that came down from Heaven, that if any man eat of it he may not die.

These and similar truths should be frequently and earnestly considered in their bearing upon the spiritual welfare of the faithful. We priests are the providers of this divine Banquet, and it is for us to appreciate in a special manner, and as far as mortals may, its ineffable benefits to the Christian soul, and to understand that it is a Banquet not to be reserved for any special time or any particular occasion, but to be open to all the faithful, on every day of the year that it is liturgically permissable to receive it, so that the faithful, being united to God by means of this holy Sacrament, may be cleansed from the smaller daily faults to which human frailty is liable, and enabled to avoid falling into graver sin, or, in words of the Council of Trent, that it may be the "Antidote whereby we are delivered from daily faults, and preserved from deadly sins." (Sess. XIII).

With a view to promoting frequent and daily communion, it is eminently desirable that the priest be enrolled among the members of *the Sacerdotal League for Holy Communion*, more commonly known as the "Priests' Communion League." We may note in passing, that this Society is not identical with the organization known as the "Priests' Eucharistic League" or as it is sometimes called the "Society of Priests Adorers". The chief object of the "Priests' Communion League" is to spread the practice of frequent and daily Communion in accordance with the Decree "Sacra Tridentina Synodus", and to employ to this end the means of prayer, speaking and press work; also the diffusion of literature bearing on this subject according to one's special opportunities. It may be added, that the headquarters of the League for Canada are situated here in Montreal with the Fathers of the Blessed Sacrament, and it would be desirable that we communicate with them to this end, and so obtain all necessary information.

Then, pastors are frequently to exhort the people to the practice of frequent and daily communion. For this purpose, it is necessary to preach the entire doctrine relative to this holy and edifying practice. This implies something more

than an intermittent commendation of the practice, or a mild approval of those who are endeavouring to live up to the letter and spirit of the Decree. It could scarcely be deemed a sufficient effort on the part of the pastor, were he frequently to insist on this practice from the pulpit, and afterwards to admit all kinds of excusing circumstances when being privately consulted by members of his congregation. The purpose of the Decree would in no small measure be nullified were the pastor to be content with preaching the doctrine of frequent and daily Communion, and afterwards telling individuals who do not take to these instructions that after all, they need not trouble themselves about it, since it is not a matter of obligation to receive daily or frequently. It is unnecessary to say that when such an attitude is taken by the pastor, there can be no great prospect of introducing frequent Communion among the general congregation, and much less its daily practice. Therefore, a proper consistency should be scrupulously maintained between what is preached in public and what is referred to in private conversation, so that all may be brought to understand that the ideal placed before us, is that this practice should become universal in the Church, and should be open to all walks and conditions of life; so much so, that conditions cannot be viewed with approval in any parish where there is a general aloofness from the frequent and daily reception of this Sacrament.

However, it should not be a cause for discouragement with the Pastor if the immediate response to his public exhortations and private admonitions is not as prompt or as generous as he would wish. Prudence and common sense can well go hand in hand with genuine religious zeal, and if the first fruits of the pastor's efforts are not as abundant as were hoped for, nevertheless the proverbial half-loaf or even a much smaller fraction in the beginning may well be a source of consolation and encouragement for the zealous pastor. Accordingly, when dealing with individuals whether in city or country, allowance can reasonably be made for differences of strength or health for preconceived notions and prejudices of a bona fide charac-

ter, for previous habits of rarely communicating, as also for one's personal circumstances and opportunities. In parishes where this practice is only being introduced, it will probably be difficult or may be impossible, to obtain the immediate practice of frequent Communion among those who were accustomed for most of their lifetime, to receive once or twice or at most very rarely each year. This however does not mean that these people are to be left as they are, with their prejudices and previous habits of rarely communicating. It is only proper that earnest efforts should be made to induce them to a more frequent reception of the Sacraments,—say the monthly Communion—but always with the interior purpose of bringing them up to the standard of frequent and daily Communion wherever it may be possible. There are certain others who in view of industrial conditions and their daily avocations, will find it difficult to receive more than once or twice a week, if even that, but also with these, the true ideal of frequent and daily Communion should be maintained by the priest, so that at least, should their material circumstances be improved in the future, they will have already understood the doctrine of the Eucharistic practice, and will then be in a position to follow it more frequently.

To the Pastor who has a well organized parish, and where local circumstances are favorable, the foregoing considerations may not seem difficult of application, but what of the less favored parish? With much reason some pastors may say they are fortunate if they can get all or most of their parishioners to comply with the Easter duty, and may therefore be inclined to discouragement in the matter of carrying out this Decree. Right here, let us observe that undoubtedly the Holy See is well aware of the variety of conditions that obtain in the missionary field, yet it has made this universal call upon the faithful for the practice of frequent and daily Communion, and naturally it expects that an effort be made in every quarter towards carrying the provisions of the Decree into effect. Also, we should remember that, in one's efforts

to bring his parish up to this standard of practice, it is not merely a natural or social problem he is dealing with, but an undertaking with which the supernatural assistance of God's grace has most to do, and therefore there really should be no place for pastoral discouragement in this salutary work. Even if no better results can be obtained, in such cases, than a more faithful compliance with the duty of Easter Communion, something at least will have been accomplished that was worth the effort. But even in these exceptional cases, where the priest earnestly and tactfully sets forth the doctrine of the Decree, there will generally be found a nucleus of the congregation that will be brought into greater frequency of reception than hitherto, and by well directed pastoral influence, its members will be found gradually to increase in numbers and to receive yet more frequently. Probably there are cases where the labor of years may have to be expended before the ultimate results are obtained, but a beginning has to be made sometime, and if there are places in which this work has not yet been undertaken, I really think it should not be further delayed. If in the beginning only a few practice frequent Communion, and, at the same time, the doctrine relative thereto and the purpose of the Decree be frequently and zealously explained to the people, the fidelity of these few people will commend itself to others, many of whom in due course will begin to fall in with the practice, and so by degrees, it will gain ground in the parish. No pastor but understands how often there would be cause for discouragement were such undertakings to be worked out by human means alone, but, in the present matter, we must keep in view its supernatural side, and place due reliance on the graces received by even the less frequent Communions.

*
* *

If the practice of frequent and daily Communion is to flourish in any parish, it goes without saying that every *reasonable facility* should be given the faithful towards this end. To frequently exhort people to receive daily Communion,

and, at the same time, to leave difficulties in the way to hinder them from doing so, is a mere waste of labor. There are many people who have little time in the morning, and if they are obliged to conform to the usual rule of receiving holy Communion only during Mass, especially where there is only one priest, then frequent Communion will become the privilege of the well-to-do class or to persons of leisure. In many parishes there will be a large number of the faithful, who, by reason of their employment, would indeed have time to receive before Mass, but who could not remain long enough after Mass to make any kind of a proper thanksgiving. For all such persons, every reasonable facility should be given to meet the wishes of the Holy See in its desire to promote their sanctification. Similar consideration should be had for delicate people who, otherwise, could not practice frequent and daily Communion, as also for those who have to come a long distance to church. Nor need it be generally feared that Communion before Mass will introduce the habit of receiving without due preparation, and so fail in safeguarding the honor and reverence due to our Divine Lord. If some persons have not time to make a sufficient preparation in the morning, they can prepare on the preceding evening, either by visiting the church if they can conveniently do so, or failing that, at their own homes. This course would seem preferable to avoiding altogether frequent and daily Communion with the innumerable graces consequent to this practice. The frequent reception of this Holy Sacrament, will in itself, provide a strong preventative against any habit of unpreparedness. We all know that this Sacrament confers grace *ex opere operato*, and if the recipient has the two conditions set forth in the Decree,—absence of mortal sin and a right intention—the Communion itself will prove a salutary remedy for these defects should any such exist. In any case it will be for the priest as preacher to instruct the people in this regard, and for the rest, we must trust to the workings of divine grace to accomplish the desired results. Even in cases of monthly or annual Communions, the priest cannot always be certain of sufficient preparation, and it would seem reason-

able to assume that the frequent communicant will be more careful in his preparation than the one who receives but once or twice a year.

However, the importance of proper preparation should not be obscured, and in the Decree itself we are reminded that although the Sacraments of the New Law produce their effects *ex opere operato*, nevertheless a greater effect is produced in proportion as the dispositions of the recipient are better, and that accordingly, care is to be taken that Holy Communion be preceded by serious preparation and followed by suitable thanksgiving, but according to each one's strength, circumstances and duties. No doubt it is proper to point out the advantages to be derived from a suitable preparation, and yet some care should be had to get the practice fairly well established, and then to improve the conditions attached thereto or again, in parishes where the practice has been established, it might be well to guard against being too exacting in this regard, lest such instructions be taken to mean that if the faithful cannot improve their dispositions in proportion to the frequency of Holy Communion, they had better give up the practice altogether. Hence good judgment as well as earnest zeal will be necessary to produce the best results, whether in introducing the practice into a parish or in maintaining and perfecting it after its introduction.

*
* *

A very effective way in the matter of preaching the doctrine of frequent and daily Communion is to have recourse to the *annual Eucharistic Triduum*, as set forth in the Instruction of the S. Congregation of Indulgences of April 10th, 1907. The limits of this paper will allow but a passing notice of this Instruction. The Holy See desires that in each year, a Triduum of Prayer be held in all Cathedral churches, in the Octave of the feast of Corpus Christi or, should local circumstances require some different arrangement, some other time of the year may be designated by the proper authority.

In the words of the Instruction, "The devotions should always take place on the Friday, Saturday and Sunday immediately following the solemn feast of Corpus Christi, or at some other time as stated above. On each of these days there shall be a sermon in which the people are to be instructed upon the surpassing excellence of the ineffable Sacrament of the Eucharist, and especially on the dispositions of soul needed for its due reception." Further details of the Instruction can be had by reading the document itself, and it would be very desirable that we all study its contents and endeavour to have the Triduum made an annual parish affair. The Triduum should be well announced beforehand, and so have the people prepared to participate therein with more than ordinary devotion; the Indulgences attached to the religious exercises should be made known; the prayer for the spread of daily Communion should be distributed among the congregation; the various sodalities could be brought into close touch with the undertaking, and so have an example set for the general congregation. Then the plan of special sermons should be well thought out. These, I take it, should not be of the big set kind, but rather should be simple, explanatory and persuasive in character. The purpose would be well served by having them directed not so much to general and undefined means of homage to the Holy Eucharist, but in some definite way to follow the path traced out by the Holy See, with the dominating purpose of bringing Christian people to the practice of frequent and daily Communion. The movement could also be materially helped by having copies of the Decree and the various instructions thereon, distributed among the people. The fact that the Decree is to be read every year in religious communities, will point out to us how necessary its repetition will be among the general faithful. In this way they will become more intimately acquainted with the desire of the Holy See, and will realize more clearly that this is not a mere parochial or diocesan movement, but one that affects the whole Catholic world.

While the Triduum will be a very useful means towards promoting frequent and daily Communion, it need hardly

be stated that of itself it would not suffice in the way of preaching this practice. The Decree itself enjoins that parish priests, confessors and preachers are frequently and with great zeal, to exhort the faithful to this devout and salutary practice. Just how often people are to be exhorted, will depend on local conditions and requirements, but it may be taken that the purpose of the Decree would not be carried out by having such exhortations confined to the annual Triduum, and indeed, the Triduum itself would be shorn of much of its value, if during the year no further efforts of preaching were put forth along this line. Hence, both zeal and frequency will be very desirable features in the instructions bearing upon this matter.

Finally, we must meet prejudices to the contrary with good and sufficient arguments, or in the words of Leo XIII, in his Encyclical on the Divine Eucharist, "We must entirely banish all opposing prejudices — those vain fears and specious pretexts which lead people to abstain from Communion." There have been and are some ill founded prejudices, against this practice of frequent and daily Communion, and it must be confessed that, not a few theological and ascetical works and manuals of devotion are offenders in this regard. By refuting objections, we complete our task of making the doctrine clear, and in a way that will be interesting and instructive for the faithful. It is impossible to even enumerate the various silly objections that are sometimes advanced, and to reply to them in this paper is quite out of the question. They can be found in many of the splendidly written booklets in which this matter is dealt with, and which no doubt will find their way to the priest's library, if they are not already there. These objections have been classified as follows, with several under each head: (1) conflicting the desire of our Lord and the Church; (2) conflicting with the idea of nourishment and the needs of the supernatural life; (3) conflicting with the necessary dispositions; (4) conflicting with the right idea as to the fruits of the Sacrament, and (5) miscellaneous others. These need to be all looked into, and suitable answers and explanations given for each.

The confessor has many excellent opportunities for carrying out the provisions of the Decree, by way of exhorting frequently and with great zeal the practice of frequent and daily Communion. Here it may be remarked, that all the principal commentators of the Decree are of the opinion, that the confessor now has no longer any right in the strict sense to forbid or permit Communion, when the penitent fulfils the two conditions laid down in the Decree. It is, of course, quite proper even in these cases, that the penitent from time to time, should consult the confessor as to the frequency of Communion, and he is exhorted to do so, but it involves a matter more of advice or counsel than of strict permission or prohibition. The confessor's right to prohibit daily Communion obtains only, when he clearly sees that Communion is received sacrilegiously by reason of conscious mortal sin, or where the right intention is evidently lacking.

As already stated, frequent and zealous exhortations to daily Communion cannot have any great practical results, unless efficient means are employed towards facilitating their being carried into effect. This brings us to consider the assiduity that should obtain in confessional duties. At first sight, it may seem that frequent and daily Communion involves great additional labor in the confessional and consequent fatigue for the priest. In this phase of the question, we are reminded that such assiduity does not generally imply an increased number of hours in the confessional, and in many cases not even a greater number of confessions. It will of course be necessary that the priest be on hand at certain stated times, for confessional duties according to the conditions and occupations of the congregation, and that these specified times be well known to the people, so they will not be disappointed when they come for confession. I think we can all understand that there should be a generous willingness on our part, to perform this part of the sacred ministry, even under conditions that are not always in accordance with our personal convenience. If we adhere to the principle that we are bound to perform this duty, only when the request for our ministrations is within reason, it will be difficult to make much

progress with daily or even monthly Communions. It is the rare exception that a request for confession is an unreasonable one, and the rule should be to meet such wishes as freely and generously as possible. In the long run, our zeal for confessional duties will not tend to an unreasonnable multiplication of Confessions. In reference to this phase of the question we may quote the opinion of Canon Antoni, whose writings on daily Communion have received papal commendation. "If we desire," he says, "that daily or at least frequent Communion, on feast days, should not be a chimerical dream, we must, while procuring that frequent Communion shall flourish in the world, strive to diminish the number of Confessions that are not necessary. Let us train souls to communicate every day that they can, without fear and with joy, during weeks and—if it should be necessary—even during months, without going to Confession, when they are not clear as to having sinned mortally since their last confession."

This, of course, does not mean that venial sin is to be made light of, either as an offence against God or as diminishing the amount of fruit to be derived from Holy Communion, but rather in the light that Communion should not be omitted on that account alone, and in view of the teaching of the Council of Trent that these venial sins can be remitted by other devotional means, although it is useful and desirable that they also should be confessed when the occasion present itself. To exact weekly Confession as a *sine qua non* condition for daily Communion, is to go beyond what is required by the Holy See, which exempts daily communicants from the necessity of weekly Confession, in the matter of gaining Indulgences attached thereto. We may also quote another eminent writer on daily Communion, Frasinetti, who in reference to priests and weekly Confession writes as follows: "They ought rather to instruct their penitents that it is in no way obligatory, and consequently they should encourage them to continue their Communions, although eight days or a fortnight may have expired, always providing that they do not commit grievous sin in the mean-

time, such as would debar them from Communion even within the eight days." We may therefore take it that the foregoing would be a safe rule to follow and ought to be productive of satisfactory results without unduly multiplying the labors of the confessor.

In conclusion let us all hope that the work of this Eucharistic Congress may prove an effective auxiliary in carrying out the wishes of the Holy See with regard to frequent and daily Communion, so that the faithful among us may have life and have it more abundantly, and that to us all the words of our Divine Lord may be supplied with truth: "He that eateth my flesh, and drinketh my blood, hath everlasting life: and I will raise him up in the last day." (John, VI. 55.)

DISCUSSION

Mgr McColl. Rev. Chas. Moosman, Pittsburg. Rev. P. J. Higgins, Arkansas, Father Hanley, Kingston and Father Broughall, C. S. C., St. Laurent College, were among those who made suggestions for the carrying out of the plans outlined in the paper.

Supporting the paper, Mgr McColl said:

The practical part of this question is: How are we to induce adults to receive Holy Communion often? This is not so difficult with the ordinary good people.

Their Communions may be increased:

1. By the aid of societies. Those who belong to the League of the Sacred Heart, for example, may be urged to make the Communion of Reparation weekly and to receive Holy Communion on the first Saturday of each month, as well as on the First Friday. The needs of the working men, with no

time to spare, should espacially be attended to. No delay in First Friday Mass. Assure the men of this.

2. By announcing well the feasts of the Church and the indulgences that may be gained on such occasions.

3. By urging frequent Communion during the seasons of Advent and Lent, the months of March, May, June, October and November.

4. By suggesting the great benefit of having a special intention when receiving Communion. There are our personal needs and motives of charity, such as, the conversion of sinners, the souls in Purgatory, for those in their agony, etc.

We have a much more difficult problem with the lukewarm and sinners, who must be attended to with even greater care than the good. These must be made to realize:

1. The absolute importance of salvation, the malice of mortal sin; that Holy Communion is the antidote for mortal sin and should be received at least, often enough to keep one free from such sin.

2. The goodness and love of God, the uncertainty of life, the rigors of judgment, the pains of hell, the joys of heaven.

When really converted, these come under the category of the good and the way to frequent Communion will not be difficult.

Father Moosman called attention to the advantages of booklets and leaflets in the spreading of the devotion to the Blessed Sacrament—The utility of the bookrack placed at church doors—The need of bringing these booklets to the notice of parents. Their free distribution, etc.

*
* *

The final paper of the Congress on "The Communion of Children", prepared by Right Rev. Henry O'Leary. Bishop of Charlottetowm, P. E. I., was read by Vicar-General McLean of that city.

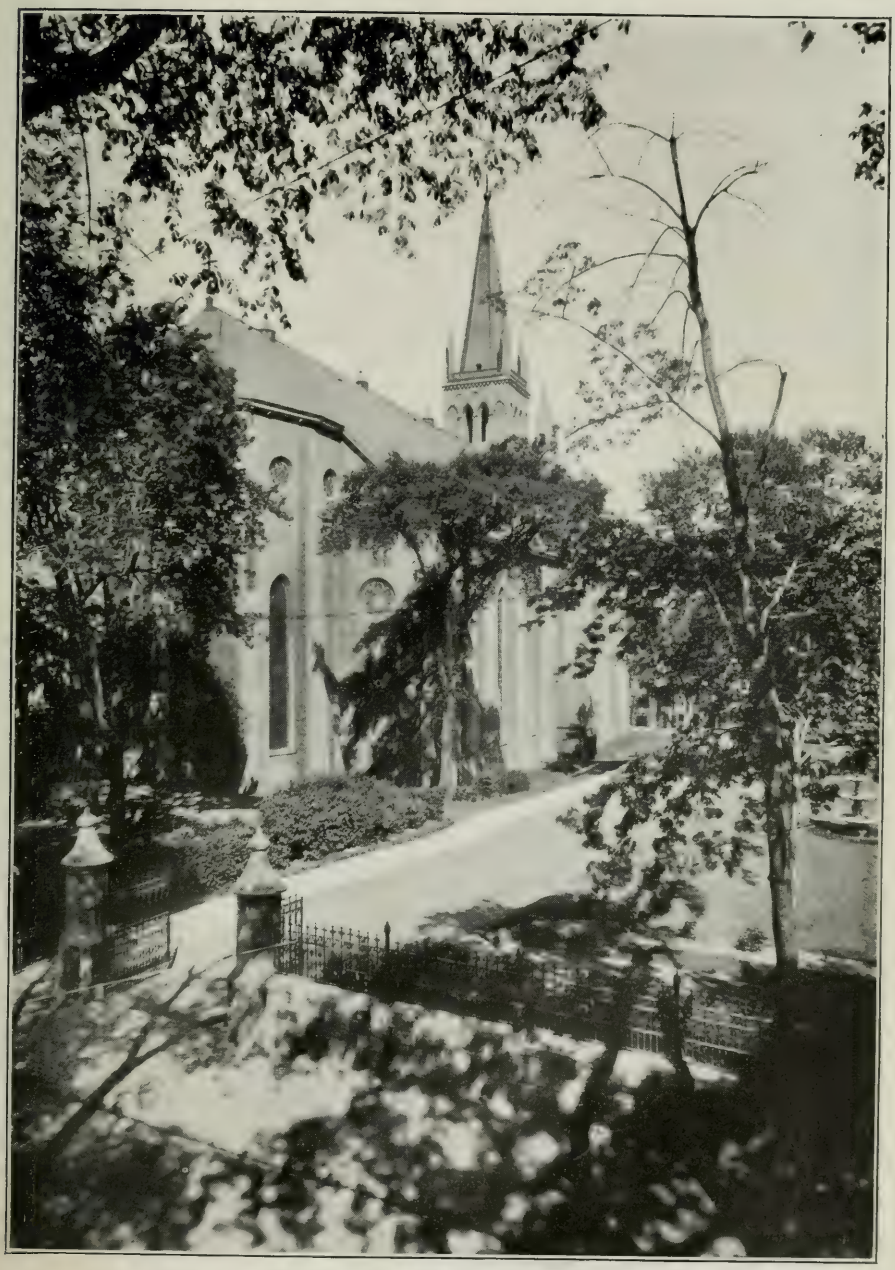

St. Patrick's Church
where were held the ceremonies for the English-speaking people.

SECOND PAPER

The Communion of Children.

The important decree "*Quam Singulari*" issued by our late holy Pontiff, Pope Pius the Tenth, of happy memory, recalls vividly to our minds words of similar import uttered by Our Blessed Saviour. It is recorded in the gospel narrative that whilst the Divine Master was preaching to the throngs that crowded His passage on the coasts of Judea, a number of Jewish mothers, doubtlessly knowing His great love for children, desired to bring their little ones to him that He might bless and caress them. His disciples under a false apprehension of the respect due to His sublime dignity, lest He be annoyed, sought to prevent their approach. Our gentle Saviour rebuked them saying: "Suffer the little ones to come unto me, for of such is the kingdom of heaven."

Do we not find in the incidents surrounding the promulgation of the "*Quam Singulari*" a reproduction of this little gospel episode, into which entered so pathetically the exaggerated conception of respect on the part of the disciples, and the eager solicitude of the mothers for their offspring. In the past, have there not been amongst us, Christ's disciples, many, and are there still not some, who would keep the little ones at a respectful distance from Jesus in the Sacrament of the Blessed Eucharist? Not unlike the mothers of Judea, another mother still more eagerly solicitous for the welfare of her children raises her voice on behalf of the little ones.

She recalls how in the first years of her foundation, when the echo of the words of her Divine Founder, "Suffer the little ones to come unto me" were still fresh and vivid in her memory, she brought these little ones whilst yet infants to Jesus in the Sacrament of his love, administering to them the Blessed Eucharist together with Holy Baptism. In the

course of time this custom diminished. The attention of the faithful was more and more concentrated upon the fact, that this Sacrament was not absolutely necessary for salvation and the period, when the children were required to receive Holy Communion, was more and more extended. In the thirteenth century, in order to avoid undue abstention from this great means of grace, a rule was fixed by the Council of Lateran which required that all the faithful, arriving at the age of discretion, were held to approach the Sacrament of Penance at least once a year,and to receive Holy Communion during the pascal season.

For a period, this rule was universally followed. In time however, the old exaggerated conception of the respect and reverence due to so holy and august a Sacrament, began to prevail. A subtle unauthorized distinction between the age of discretion necessary for penance, and that required for the reception of Holy Communion was introduced. For the latter a more advanced age was demanded. Moreover, many pastors desiring to ensure on the part of children, more sustained efforts to acquire a rudimentary knowledge of Christian Doctrine, presented Holy Communion in the light of a premium for the study of catechism. As a consequence of these errors, Jansenistic in tendency, in many instances, the children in the age of their innocence were torn from the loving embrace of Jesus Christ. Passion and sin, with their awful consequences, entered into their hearts, changing them from children of God into habitations for Satan and his minions.

Here again the Church, their ever loving and vigilant mother, comes to their rescue. She declares and authoritatively defines, that the age of discretion required for the reception of Holy Communion is not the full and complete use of reason, but "*Aliqualis usus rationis*" sufficient to distinguish right from wrong, and to discern the Blessed Eucharist from common bread. By this authoritative definition, she retrenches all controversy on the subject, she leaves no room for opinions, she puts aside all false conceptions of

reverence or dignity required for the reception of the Blessed Eucharist, and restores again the little ones to the loving caresses of Jesus Christ.

*
* *

During His lifetime on earth Jesus dearly loved the little ones. He seemed to find in their innocence some reflection of his own divine beauty. He sought their companionship—He minded not their little imperfections, but loved to dwell upon the qualities of their innocence, their modesty, purity and simplicity going so far as to say, that whosoever would be pleasing to our heavenly Father must become like unto these little ones, "*nisi efficiamini sicut parvuli non intrabitis in regnum cœlorum.*" Solicitous to preserve their purity, he threatens with the thunder of his divine wrath all who would be guilty of corrupting their virtue "*Vae, qui scandalizaverit unum de pusillis istis.*" In the Blessed Eucharist this love of Jesus for the little ones continues, for, does not the eye of faith perceive in this august Sacrament an extension and continued renovation of the Incarnation? Therein, Jesus as the "*Deus absconditus,*" lives over again all the events of His life in Palestine. He is there as the tiny babe of Bethlehem, the carpenter's son of Nazareth, the teacher and Saviour of mankind. He continues there all his relations with the various classes of men. He is there as the father of the poor, the comforter of the afflicted, the lover of the children and from the depths of the tabernacle, we can hear again the echoes of that voice of the loving Saviour: "Suffer the little ones to come unto me."

This voice pleads with us all the cause of the little ones. To the parents it would say: "Send your little ones unto me, I have created them for myself. I have given them a simple mind to know me and a pure heart to love me—I will plant in their souls the germ of my incomparable love, which it will be my delight to foster and develop. Your parental care can never give them the protection of my love, your parental

affection can never compensate them for the loss of this intimate union with their Creator."

To the priest it would appeal: "Send the little ones unto me. In their souls I have prepared an agreeable asylum wherein I desire to dwell. I can reach them only through you whom I have constituted mediators between me and my people. Send the little ones unto me. Their souls are fertile soil which I will cultivate and one day you will reap an abundant harvest. If you wish to rule over a faithful and fervent people then, "suffer the little ones to come unto me."

The "*Quam Singulari*" must now be the pastor's sole rule of conduct in the matter of children's communions. Its actuation requires that children, arrived at the age of discretion approach the Blessed Eucharist frequently. It may be true that at this early age, the child has but a feeble grasp of the wonders of this august mystery. Unable to concentrate the activities of his undeveloped mind, he is incapable of deep reflection, nor can he always show that profound reverence which we naturally look for in older persons, but after all, is not the child's soul innocent? Must not its pure heart be a nobler and more precious ciborium for the Blessed Eucharist, than the mere metal ones of our altars? We must always bear in mind that as in the Incarnation so in the Blessed Eucharist, the direct aim of our Divine Saviour is not so much to become the object of our praise and adoration, as to sanctify our souls. Jesus remains on our altars only to reach our hearts. He desires ardently to reach the hearts of the little ones, in order to sanctify them and form them according to His own incomprehensible designs. Who amongst us can fathom what goes on in the soul of the child, during the precious moments of its intimate union with its Creator in this Sacrament of love?

*
* *

The actuation of the "*Quam Singulari*" calls for zeal and self-sacrifice on the part of the pastor. The little ones must

be instructed. They should regularly receive well prepared lessons on the Blessed Eucharist, not only in church but also in the schoolroom, under the supervision of the pastor. It is a frequent mistake on the part of pastors, to neglect the preparation required for these instructions, under the pretext that one always knows enough to speak to children. Many of the sermons to children are not understood. They are wanting in simplicity, a quality obtained only by thorough preparation on the part of the preacher.

Children can never be expected to approach the Holy Table frequently and with profit, unless sufficient time is given to hearing their confessions. The confessions of children may not always be an agreeable task, at times even the patience and zeal of the confessor is taxed, but it is of the utmost importance that the little ones should be made to feel always welcome to the tribunal of God's mercy. They are quick of perception and will readily know, if they are in any way considered a source of annoyance to the confessor, and should perplexities of conscience arise, they will remain away from the Blessed Eucharist rather than "bother the priest." The time devoted to the confessions of these little ones is assuredly time most profitably spent. May there not be among these little lambs of our flock, some chosen souls who perhaps possess the germ of vocation to the priesthood or to the religious life, which calls for culture and development ?

To the confessions of childfen are applicable all the principles of moral theology which apply to the confessions of adults. If the faults accused are *materia sufficiens* and the penitent is disposed, absolution must be given. Even in case where only moral defects are confessed, it is expedient to teach the child to confess a sin of its past life and, after inciting it to sorrow, to impart absolution. Only in cases where *materia sufficiens* cannot be obtained should the little one be allowed to depart with the blessing. The confessor should never forget that besides sanctifying grace, there is also the sacramental grace of which children as well as others stand in need.

In populous parishes, it is not always an easy matter to provide for the frequent confessions of the little ones. One of the most effective methods is to divide them into groups or categories, each category approaching the sacrament at least once in two weeks. In this case, however, children must be made to understand that they may receive communion frequently and even daily. They should also be taught that, in the case of any disturbance of conscience, they are free to approach the sacrament individually and be always well and joyfully received.

The childrens' mass, where it is possible, is a very important aid to the promotion of frequent communion. It offers to the little ones the occasion to receive Communion in a body, to make together a public preparation and thanksgiving, whereby a practical and profitable method may be taught them. It also provides a splendid opportunity for instruction by which piety towards Jesus, then reigning in their hearts, may be increased and inflamed.

Another means of encouraging frequent Communion amongst the children, has been found in the formation of pious unions or associations, among which may be mentioned "the pious association of little apostles of frequent Communion," founded recently in the diocese of Brescia in Italy. This league divides the children into seven groups, the members of one of which are required to approach the Holy Table each day, thus assuring weekly Communions on the part of all. The statutes of the society exact that all members become apostles of frequent Communion and, in consequence of this apostolate, they are themselves stimulated to greater fervor towards Jesus in the Blessed Sacrament, and to more active efforts on behalf of their own sanctification.

By these and many other means, zealous pastors the world over, are endeavouring to bring the little ones to Jesus in the Blessed Eucharist. In their efforts they necessarily encounter many obstacles. Past prejudices are to be combatted. Irreligion and indifference on the part of parents must be removed, and the parents made to see the utility of frequent

communion for the proper education of their children. The inconstancy of the little ones themselves is a serious obstacle, demanding patient and enduring attention. In a word the promotion of frequent Communion offers to the pastor of souls, a vast and important field for the employment of his zeal and activity.

Let us be persuaded that if we are one day to rule over a truly pious and faithful people, we must begin by bringing the little ones to Jesus. Our motto should be "*adveniat regnum tuum eucharisticum.*" This reign should begin in the souls of the children. It should be carefully planted, fostered and developed at every expense of our time and energy, keeping always before our minds the words of our Divine Saviour, "Suffer the little ones to come unto me for of such is the kingdom of heaven."

DISCUSSION

During the discussion which followed, Rev. E. Savage, of Moncton, spoke of the Pastor in personal contact with children—of the personal good to be derived from such contact —children loved by Jesus Christ—children's confessions.

Mgr. Casey, Vicar-General of Peterboro, Ont., strongly advocated Communion for young children—spoke of the manner of instructing them, the need of simplicity and patience, the good to be derived by parents from the little ones example, the vocations that will thus be surely fostered.

*
* *

"SATURDAY CONFESSION AND SUNDAY MASS FOR CHILDREN."

A Plea by the Rev. Dr. John J. O'Gorman of Ottawa.

If I venture to say a word in this discussion on the Frequent Communion of Children, it is not with the intention of attempting to add to the magisterial exposition of this subject just

given us by His Lordship, the Bishop of Charlottetown, but merely with the object of putting a question to this Eucharistic Congress, relating to two minor obstacles in the way of the weekly communion of children.

It appears to me that at least half of our work with regard to the Frequent Communion of children, must necessarily be spent in getting all our children to form the Catholic habit of receiving Holy Communion every Sunday. Perhaps ninety per cent of them will in after life go but rarely to week-day mass. Hence, no matter how zealous or successful be our advocacy of daily communion, this will ever remain the practice of a small, or at least, comparatively small minority. The Church will never oblige the faithful to assist at daily mass; and the majority of the faithful will never do so. Hence, daily communion is something which will, probably, never be adopted by the majority of Catholics. On the other hand, since the Church commands assistance at Sunday mass, the Church could quite reasonably command Sunday Communion, and thus bring the faithful back to the practice of the apostolic age, when Sunday mass and Sunday communion were inseparable. Even though the Church does not and perhaps never will command Sunday communion, the Church *expects* Sunday communion of all her children who are bound by the precept of Sunday mass. There is nothing extraordinary in this statement. Holy Mother Church expects all her children to assist at the Holy Sacrifice of the Mass in a perfect manner every Sunday. Since Communion is an integral part of the Mass, one cannot assist perfectly at Mass, without partaking of the fruits of that sacrifice in the Communion which completes it. Some few are unable to receive Holy Communion every Sunday, just as some few are unable to assist at mass every Sunday. Yet just as the vast majority of people, despite ill health, distance from church, inclemency of weather, and pressure of unavoidable duties, manage nevertheless to attend Mass every Sunday, so the majority of our people, *if they made the same effort*, could receive Holy Communion every Sunday. The Church does not expect daily communion of all

her children. She indeed desires it, as does her Divine Founder, but she realizes that it is impossible for very many. On the other hand, she does expect Sunday communion of all her children. She considers the Sunday communion just as possible and just as feasible as the Sunday Mass, of which it is a part. Not only is that practice possible, but I believe that some of us will yet live to see the day, when the majority of our parishioners will receive Holy Communion every Sunday.

How can this be brought about? First of all by training all our school children to receive Holy Communion every Sunday. Of the many obstacles to be overcome before this can be done, I wish to refer merely to two minor ones: the hour of children's Saturday confessions, and the hour of children's Sunday Mass.

The following rule as regards children's confessions on Saturday is in force in many city parishes: "Children should not be sent or allowed to go to confession on Saturday evenings, unless they have outside work preventing them from coming at any other time." Now, while it is clear that a church, no matter how well staffed, cannot possibly hear the confession of all the children of the parish on Saturday night, nevertheless is it not preventing children from receiving Holy Communion, to make such a rule as I have just quoted? A boy may quite reasonably want to play baseball Saturday afternoon and go to confession Saturday night. A girl may be thus forced to make the choice between an outing on Saturday afternoon and the opportunity of going to confession and communion. Would it not then be better to drop the rule barring children's confessions on Saturday evenings? Some few children may be unreasonable, and without cause come when the priest is busiest hearing adults' confessions; but these will be the exceptions. I fear that sometimes at least, not giving children more freedom in the hours of confession on Saturday prevents their Sunday communion.

The other matter bearing on the Sunday communion of children is the hour of the children's mass. In many cities it is customary for all children to attend on Sunday a children's

mass, which is frequently at 9 o'clock, or 9.15 or 9.30. Now the question I wish to put to this Canadian Eucharistic Congress is this: Does the comparative lateness of a nine o'clock or half past nine o'clock children's mass prevent children from receiving Holy Communion? Will not the majority of them want to take their breakfast before mass, as it may be perhaps half past ten or eleven o'clock before they get home? If the children's mass were at eight o'clock, could not all the children except those of very lazy and careless parents, come just as regularly and punctually, and would it not be a very easy thing for all to come fasting? Would it not in that case be easier to induce all the children to form the Catholic habit of receiving Communion every Sunday? Such a change would require a rearrangement of the hours of some of the other masses, and perhaps in some churches a change as regards the masses for which pews are rented. A parish priest will naturally be slow to disturb his present regulations, as regards hours of mass and renting of pews, unless it be shown that a change would really be advantageous. Personally, much as I have ever desired an eight o'clock children's mass, I have thus far found it more convenient to have it at half past nine. Yet I fear that it is a mistake to have it so late. Perhaps some one who has more experience will give us his opinion on the matter. One thing at least is certain, the children's Sunday mass belongs to the category of those early masses which are communion masses — that is, masses where practically all present are expected to receive Holy Communion.

Remarks

Father Higgins impressed upon his hearers the influence of diocesan paper when priest cannot easily reach people. No one could gainsay the power of the written word. While priests reach few, the paper circulates and does its good work.

Father Broughall emphasized the remarks of the preceding speaker regarding the need of disseminating literature, and, speaking from his experience as a teacher, pointed out as a means of increasing frequent Communion, the organization of

small groups, with a captain, among college boys, the captain's duty being to remind his own group of Communion Day, at least twice a week. The Holy Name and Sacred Heart Societies lend themselves admirably for this.

Father Heffernan told how the Children's Holy Hour, once a month, is conducted in his parish. Brought by their teachers from school to church, the children look forward to each monthly Holy Hour.

Bishop Morrison's closing remarks

The discussion over, Bishop Morrison arose and closed this last session of the Congress with a few final remarks.

In the name of all present he thanked the clergy, religious orders, and laity of Montreal for the admirable spirit of hospitality with which they received their numerous guests.

In particular he extended his liveliests thanks to the pastor and people of St. Patrick's Parish, for the kind and sympathetic welcome shown to the visiting priests, and moreover for the splendid Auditorium of Congress Hall placed at the disposal of the English branch of the Congress. His Lordship said he was sure he voiced the sentiments of all the Congressists when he declared the Congress a great work of faith, zeal and earnestness. On this latter point he insisted especially; that the Congress was no pleasure trip for the many Bishops and priests who came from afar to take part in it; that they all had put in days of hard and serious work, the practical results of which would soon be made manifest. Dwelling on these results his Lordship spoke of the instruction and mutual help derived from the exchanging of ideas and methods, and expressed the hope that this Congress

would give the impetus to a great Eucharistic movement among priests and faithful.

He ended with a warm tribute of praise and thanks, to the zealous organizers of the Congress, and to all who, by their presence and cooperation, contributed to the brilliant success of the first National Congress of the Priest's Eucharistic League of Canada.

APPENDICE

I

L'Heure Hebdomadaire d'Adoration
et la
Sanctification personnelle du Prêtre.

Quelques Suggestions. (*1*)

I. — Nature et Importance de l'Adoration pour le Prêtre.

Le prêtre doit s'appliquer à fortifier en lui la dévotion fondamentale au Très Saint Sacrement, qui est la raison d'être du sacerdoce et qui honore Jésus-Christ tout entier dans son corps, son âme et sa divinité.

Cette dévotion est si sainte, si raisonnable, si féconde en grâces de toute espèce, qu'il semble impossible de la négliger quand on a la foi. Comment croire *formellement* que Jésus-Christ est présent dans nos tabernacles, qu'il y passe, par amour pour nous, les jours et les nuits, nous attendant avec patience, nous enrichissant de ses dons avec une inépuisable abondance, comment croire tous ces prodiges, et ne montrer qu'indifférence envers Notre Seigneur ?

Pour le prêtre la divine Eucharistie est sa vie, sa gloire, son bien propre, son trésor; bien plus, elle est son œuvre comme

---

(1) Nous regrettons de ne pouvoir publier ici toutes les excellentes suggestions qui nous ont été faites par de zélés et distingués Confrères sur les différents points traités durant les séances du Congrès. Ces suggestions formeraient presque à elles seules la matière d'un volume. Nous nous proposons de leur donner une place d'honneur dans les *Annales des Prêtres-Adorateurs*," où elles contribueront à compléter et à parfaire l'œuvre du Congrès.

ministre consécrateur. C'est lui qui, par sa parole, fait descendre Jésus-Christ sur l'autel, c'est lui qui le dépose dans le ciboire, c'est lui qui l'enferme dans le tabernacle. Quelle obligation donc pour le prêtre d'avoir une dévotion toute particulière au Très Saint Sacrement de l'autel et de venir, au moins une fois la semaine, adorer, durant une heure, Jésus-Hostie!

S'il en est ainsi, comment donc expliquer notre négligence à faire notre heure d'adoration hebdomadaire?

La *principale cause*, à mon avis, est dans *notre manque de foi.* Notre foi est endormie; elle est médiocre, ordinaire. Elle est impuissante à nous faire sentir, comprendre, aimer les bienfaits de l'Eucharistie. Voilà le mal, le *secret* de notre funeste indifférence.

Plusieurs d'entre nous mériteraient peut-être d'encourir le reproche que Notre Seigneur adressait autrefois à ses apôtres, un jour qu'ils se plaignaient de n'avoir pas chassé le démon du corps d'un possédé: "Votre impuissance vient de votre incrédulité: *Propter incredulitatem vestram.* (*St. Math.* XVII, *19;*) comme s'il leur disait: Vous avez la foi dans tout ce qu'elle a d'*essentiel* et d'*indispensable*, mais elle est si faible, en comparaison de ce qu'elle devrait être, que je ne crains pas de la qualifier d'incrédulité.

Ecoutons Notre Seigneur qui nous dit: *Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem sicut granum sinapis...* (*St. Math.* XVII *19*,) vous passeriez des heures auprès du Sacrement de mon amour.

Mgr de Ségur dans "Les Trois Roses, page 103" s'écrie: Si nous avions de la foi gros comme un grain de sénevé, si nous croyions tout de bon, c'est-à-dire *pratiquement* et *efficacement*, au Saint Sacrement de l'autel, nous serions attirés vers le Tabernacle comme par une sorte d'aimant invincible, et nous profiterions de toute occasion, de toute circonstance pour aller à Jésus-Christ dans son adorable Mystère. Nos églises seraient toujours pleines et vivantes; et sans rien négliger de nos autres devoirs, chacun de nous *trouverait* immédiatement *le temps* et souvent même beaucoup de temps, pour aller visiter et adorer Jésus, pour aller lui ouvrir son âme, se sanctifier et se

réchauffer à son contact, recevoir ses divines influences, et raviver dans la prière son union avec lui." Le pieux prélat attribuait donc *au manque de foi* notre indifférence envers Jésus-Hostie.

Donc si nous voulons être des adorateurs fidèles et fervents, vivons de la foi: *justus ex fide vivit.* Les saints vivaient de la foi, aussi ils étaient tout illuminés, pénétrés de la grandeur de nos mystères. Au saint Tabernacle ils voyaient Jésus en quelque sorte, ils le saisissaient des yeux de la foi: *aufertur velamen.* Ils le contemplaient d'un regard fixe et assuré: *Invisibilem tanquam videns sustinuit.* Aussi trouvaient-ils leurs délices, leur force, leur courage à passer des heures et des heures auprès de la Sainte Eucharistie.

Disons à Notre Seigneur avec une grande confiance: *Adauge nobis fidem*, et prenons tous les moyens qui peuvent nourrir et développer en nous notre foi envers l'Eucharistie. Je sais bien que la foi, étant un don de Dieu ne dépend pas de nos efforts humains, mais toutefois, le bon Dieu veut que nous nous servions des moyens qu'il met à notre disposition.

Quels sont ces moyens?

1er moyen: L'ÉTUDE. — S'efforcer d'acquérir une science dogmatique sérieuse et *affective* des traités de l'Incarnation et de l'Eucharistie. La foi du prêtre ne doit pas être celle du charbonnier; il faut, avec la grâce divine, la travailler, la fortifier, en rendant notre adhésion au dogme de l'Eucharistie surtout toujours plus explicite, plus intense, plus pénétrante, plus ferme, par une connaissance plus approfondie des motifs de crédibilité.

2me moyen: LA LECTURE SPIRITUELLE. — Faire de temps en temps sa lecture spirituelle et sa méditation sur l'Eucharistie; pour cela se servir, v.g. Le Saint Sacrement, du Père Faber; La divine Eucharistie, par le Vén. P. Eymard; Le Manuel de l'Adoration du Saint Sacrement, par le Père Tesnière, etc., etc.

3me moyen: LE CULTE EXTÉRIEUR. — *a*) Grand zèle pour la décoration et la propreté du sanctuaire et surtout de l'autel.

b) Grande piété et profond recueillement dans l'église. *c*) Assiduité à faire la visite au Saint Sacrement et surtout digne célébration des saints mystères.

II. — Fruits qu'il en peut et doit attendre.

Puissant moyen de sanctification. — Il est certain, dit le Père Faber, que la prière mentale, dont l'adoration n'est qu'une forme excellente entre toutes, est nécessaire et que, sans elle, la vie spirituelle n'est pas possible. C'est dans l'adoration auprès de Jésus-Hostie que les saints ont trouvé le secret de leur sainteté et la source abondante des plus douces jouissances. D'où vient donc que la prière mentale devant le Saint Sacrement ne produit pas les mêmes grâces chez tous les prêtres ? Uniquement, nous disent les auteurs de la vie spirituelle, parce que ces prêtres n'apportent pas à l'adoration les *dispositions nécessaires* pour qu'elle produise pleinement son effet.

Tous nos défauts, surtout quand on ne cherche pas à s'en corriger sérieusement, sont des puissants obstacles aux grands fruits de l'adoration. De là viennent les froideurs, les sécheresses, les distractions, les ennuis, les dégoûts, parce qu'on n'est pas assez humble, assez recueilli; parce qu'on accorde trop à la vie des sens et pas assez à celle de l'esprit.

Faisons nos adorations pour nous *corriger* de *nos défauts;* ayons une *fin* bien *spéciale*, bien *déterminée*. C'est, au témoignage des auteurs de la vie spirituelle, un *moyen efficace* de sanctification.

Trop souvent, hélas! non seulement nous ne comprenons pas les joies de l'adoration, mais, sans vouloir l'avouer, nous ne sommes pas, peut-être, bien convaincus des grands avantages qu'elle procure. Cela se conçoit: n'ayant point reconnu par notre propre expérience la réalité de ces avantages, n'ayant peut-être jamais fait l'oraison mentale devant Jésus-Hostie avec la pureté d'intention et les fervents désirs des saints prêtres, elle n'a produit dans notre âme que des fruits restreints

et proportionnés aux dispositions que nous y apportions. Ces fruits n'ayant rien de bien saillant, étant beaucoup plus *négatifs* que *positifs*, nous ne les avons pas remarqués, et par conséquent ils n'ont pu nous faire goûter et apprécier les grands avantages de l'adoration. Mais, essayons désormais de faire nos adorations avec la volonté généreuse de devenir plus saints et plus parfaits, et bientôt nous serons étonnés des fruits qu'elles produiront chez nous comme chez les saints prêtres.

III. — Manière pratique de faire l'adoration.

1.— *Méthode des quatre fins du sacrifice.* — C'est la méthode classique; celle de l'Eglise elle-même dans la grande prière liturgique qu'est la sainte Messe. Elle peut s'adapter à tous les sujets; elle est d'un usage facile et à la portée de tous. C'est aussi celle que le Fondateur de l'Association des Prêtres-Adorateurs a adoptée et recommandée de préférence à toute autre pour l'exercice de l'heure d'adoration eucharistique.

2. — *Méthode d'oraison proprement dite.* — Cette méthode, qui est employée ordinairement pour l'exercice de l'oraison, pourra l'être aussi avantageusement pour l'heure d'adoration, surtout pour l'adoration privée. On partagera alors l'heure d'adoration en trois parties: la préparation, le corps de l'exercice et la conclusion.

Préparation. Produire les actes suivants: 1° d'une foi vive en la présence de Jésus-Christ; 2° d'adoration de ce grand Dieu qui nous souffre en sa présence; 3° d'anéantissement de nous-mêmes... 4° de demande, le conjurant avec les Apôtres de nous apprendre à prier: "*Domine, doce nos orare.*"

Le corps de l'exercice, outre l'adoration de Notre Seigneur, pourrait renfermer, v. g. 1° l'entretien avec Jésus-Christ sur ses dispositions et sur les vertus qu'il pratique dans le Très Saint Sacrement; 2° la communion spirituelle, tout spécialement; 3° l'exposé de nos demandes; 4° l'amende honorable; 5° les résolutions. Pour la pratique de ces différents actes, il est toujours utile de méditer beaucoup et parler peu. Il

serait bon aussi de s'occuper de quelques-unes des considérations suivantes: 1° Contempler Jésus-Christ au saint Tabernacle comme prêtre et victime tout ensemble; 2° Méditer sur les paroles de Notre Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie: "Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes, etc..." 3° Considérer les vertus de Notre Seigneur au Tabernacle: ses anéantissements inconcevables, son obéissance, sa pauvreté, son éloignement du monde, son zèle pour la gloire de son Père et le salut des âmes; 4° S'entretenir avec lui de ce qu'il a fait et souffert pour nous pendant sa vie mortelle.

Communion spirituelle. Dans toutes les heures d'adoration privée et surtout publique, on devrait, il me semble, consacrer un bon quart d'heure à la communion spirituelle. Pour cela il serait bon de suivre la méthode employée pour la communion sacramentelle.

L'essence de la communion spirituelle consiste, nous le savons, dans un désir sincère de communier effectivement.

Son utilité. Toute la religion, son essence, sa fin, n'ont pour but que de nous incorporer à Jésus-Christ, de nous faire vivre de sa vie et de son esprit... Or l'incorporation de l'âme à Jésus-Christ est l'effet propre et spécial de l'Eucharistie. Il est donc nécessaire de participer réellement ou du moins spirituellement à cet auguste sacrement, si nous voulons conserver, augmenter et affermir en nous la vie spirituelle.

D'ailleurs n'est-ce pas le désir de Notre Seigneur ? Prisonnier de son amour dans nos tabernacles, il veut recevoir nos adorations, mais surtout il désire s'unir à nous par la communion sacramentelle ou du moins par la communion spirituelle. Et pour satisfaire les désirs du bon Maître, est-il un moment plus favorable, la sainte messe exceptée, que l'heure d'adoration ? C'est aussi entrer dans les vues du Concile de Trente qui déclare: "Qu'il serait bien à souhaiter que tous les fidèles communiassent non seulement par une *affection spirituelle*, mais encore réellement, toutes les fois qu'ils assistent au saint Sacrifice de la messe." C'est aussi la doctrine de saint Thomas: "Tous les fidèles, dit-il, devraient communier tous les jours

au *moins spirituellement*, s'ils ne participent pas au banquet eucharistique, parce que c'est en cela que consiste leur incorporation à Jésus-Christ."

Les fruits de la communion spirituelle. Proportion gardée, ils sont de même nature que ceux de la communion sacramentelle. Le Sauveur augmente en nous la grâce sanctifiante, mais non pas de la même manière, cela s'entend, que le sacrement de l'Eucharistie qui opère *ex opere operato;* il détruit les causes du péché; il modère les passions de notre cœur....

Conclusion. Puisque la communion spirituelle est voulue de Notre Seigneur, recommandée par l'Eglise, puisqu'elle est pour tous les fidèles un trésor de grâces et de bénédictions, un moyen efficace de sanctification, donnons-lui donc une place bien marquée dans nos heures d'adoration.

Sujet d'Oraison pour le Prêtre.

Pour combattre la routine, la tiédeur, l'inconstance dans nos résolutions; pour ranimer notre foi et réchauffer notre zèle envers la Sainte Eucharistie, rien ne serait plus utile, il me semble, que de faire, au moins une fois le mois, une heure d'adoration en méditant sur les fonctions sacerdotales qui ont des rapports plus intimes avec l'Eucharistie. Durant une heure, dans un colloque intime avec Jésus-Hostie, nous entretenir sérieusement de notre manière d'agir envers l'Eucharistie. Faire ces réflexions au point de vue de la foi, de la piété, de l'amour, du zèle que nous devons témoigner à Notre Seigneur. Repasser ainsi nos principales fonctions: Messe, action de grâces, piété extérieure dans l'église, zèle pour l'ornementation de l'autel, du temple, visite au Saint Sacrement, etc..... Voir aussi si nous avons fait notre possible, au confessionnal, en chaire, pour faire aimer l'Eucharistie, et pousser les âmes à la communion fréquente.

Ces réflexions, bien entendu, doivent être entremêlées d'affections pieuses, et, selon qu'il y a lieu, d'actes de contrition, de foi, d'amour, de bonnes résolutions, etc... Profiter de cette heure pour consulter Notre Seigneur sur les moyens à prendre

pour aimer davantage l'Eucharistie, la faire aimer; pour sanctifier les âmes qui nous sont confiées et nous sanctifier nous-mêmes.

Cette méthode souvent répétée ne manquerait pas, j'en ai la ferme conviction, de produire dans une âme sacerdotale bien disposée les plus heureux effets.

L'Heure d'Adoration dans une Communauté.

Dans une communauté, collège ou séminaire, le moyen le plus efficace et le plus pratique pour arriver à faire *régulièrement* l'heure hebdomadaire d'adoration, c'est bien, je crois, de la faire en commun à jour fixe et à une heure déterminée.

Au collège de X..., depuis vingt ans, nous employons ce moyen et nous n'avons qu'à nous en féliciter. Tous les vendredis, de 7 h. 30 h. à 8 h. 30 du soir, tous les prêtres sont appelés à faire l'heure d'adoration. C'est un point du règlement. Monsieur le Supérieur préside. Après avoir ouvert le Tabernacle, on dit la prière du soir et ensuite chacun fait en son particulier l'heure d'adoration. Elle se termine par le chant du *Tantum ergo*, etc... et la bénédiction.

Grâce à ce moyen bien facile, tous nos prêtres, je me plais à le dire, trouvent le temps et la facilité de faire chaque semaine leur heure d'adoration.

UN PRETRE-ADORATEUR.

II

Résultat d'une Enquête

sur

les Farines canadiennes en vente sur le marché.

Le rapport présenté par M. le Chanoine Miville sur "*la Sainte Messe et le Prêtre*" donna lieu, on a pu s'en rendre compte, à une discussion aussi intéressante qu'instructive sur la matière du Sacrement de l'Eucharistie, sur la confection des hosties en particulier. A la suite du Congrès, M. l'abbé Mangin, aumônier des Servantes de Jésus-Marie, à Hull, eut la pensée de s'informer auprès de M. le Docteur Saunders, céréaliste officiel du Dominion, si les farines canadiennes en vente sur le marché n'étaient pas adultérées et si conséquemment l'on pouvait, en toute sûreté, les employer à la confection des pains d'autel. On ne manquera pas de lire avec intérêt la correspondance échangée à ce propos entre M. l'abbé Mangin, M. le chanoine Miville et le R. P. Lault, S.S.S., directeur général des Prêtres-Adorateurs au Canada.

1.—Lettre de M. l'abbe L. A. Mangin.

Hull, P. Q., 15 sept., 1915

Monsieur le Chanoine Miville, à l'Archevêché de Québec.

Monsieur le Chanoine,

Dans les *Annales des Prêtres-Adorateurs*, je n'ai pu lire encore que le court résumé de votre si intéressant et utile rapport au Congrès des Prêtres-Adorateurs, sur "*la sainte messe et le prêtre*". J'ai hâte de le lire *in extenso* dans le "*Compte rendu*" pour mon plus grand profit spirituel.

En attendant, voudriez-vous me permettre de vous faire part, au sujet de la matière de la sainte Eucharistie, d'expériences et d'enquêtes que j'ai faites...

Pour ce qui est du vin, Monsieur le Chanoine, le cri d'alarme ne saurait être poussé trop fort et devrait être répété jusqu'à ce qu'enfin on n'achète plus de vin de messe que de source très sûre et *immédiate.*

Les certificats pour du vin qui vient de loin et passe par des intermédiaires, n'ont presque pas de valeur.

Voici un fait inédit. Un religieux de mes amis alla dernièrement chez un marchand des plus respectables et qui vend beaucoup de vin de messe, choisir lui-même le vin de messe pour une communauté qu'il dessert. Quand il alla dire la messe à ce couvent, il ne reconnut pas le vin qu'il avait choisi bien que la Supérieure lui assurât que c'était le vin qu'on avait apporté sur son ordre.

Enquête faite chez le marchand, un commis avoua avoir puisé ce vin par erreur, sans doute, dans un autre tonneau que celui du vin de messe.

Bien rares sont les prêtres capables de discerner si un vin est falsifié ou non. Les plus habiles hésiteront parfois au sujet de vins qui n'ont rien de commun avec le raisin.

Il n'en est pas de même des pains d'autel, que le prêtre est supposé se procurer d'une communauté, ou du moins, de personnes dévouées qui les font spécialement pour lui. Pour peu que ces personnes aient de l'expérience dans la confection des hosties, elles discerneront bien vite si la farine n'est pas "correcte." Les nombreux petits accidents et inconvénients qu'ont à surmonter journellement les personnes qui font les hosties, au moindre changement dans la farine employée, leur feraient bientôt rejeter une farine adultérée, surtout si elle l'était dans une proportion assez notable pour rendre la consécration douteuse.

Donc, 1° la fraude serait très vite découverte.

Mais je prétends, 2° que cette fraude, si on achète des farines de première main et de bonne marque, est impossible et que de fait, elle n'existe pas.

Depuis plusieurs années j'ai étudié cette question et fait analyser des farines par un chimiste attitré du Gouvernement. Je n'ai plus sa correspondance, mais tant par écrit que verbalement, il m'a affirmé à plusieurs reprises que je n'avais rien à craindre pour la farine canadienne, et cela pour deux raisons. La première est que, vu le prix relatif du blé et les substances *que l'on dit* employées dans les vieux pays pour frauder les farines, il n'y aurait pas d'argent à y gagner au Canada. La seconde raison est que les farines sont très exactement surveillées par le Gouvernement; que, pour sa part, il en avait, d'office, analysé un grand nombre et les avaient toujours trouvées très pures.

La même réponse m'a été faite par d'autres employés compétents du Gouvernement.

L'année dernière, les Servantes de Jésus-Marie, émues par les dire de quelques prêtres, avaient songé à se faire construire un petit moulin pour faire elles-mêmes leur farine à hosties.

Je suis encore allé aux informations pour elles, et me suis adressé au Docteur Saunders, céréaliste du Dominion.

Il eut l'amabilité d'entrer dans bien des détails qu'il serait trop long de rapporter ici, pour me prouver que les farines canadiennes ne sont pas et ne peuvent être fraudées.

Quant à la question de l'achat d'un petit moulin, il me déconseilla de le faire, et prit la peine de me conduire voir travailler une machine à nettoyer le grain. — "Comment voulez-vous, me disait-il, que même en triant le blé grain par grain, on le débarrasse de la couche de poussière qui y adhère et y est comme collée. Il n'y a que des machines puissantes, où le grain passe entre des brosses rotatives, sous un violent courant d'air, qui puissent le faire."

Ces machines sont même pourvues d'aimants magnétiques, qui retiennent les particules de fer ou d'acier provenant des machines agricoles.

Après avoir lu le résumé de votre rapport, Monsieur le Chanoine, j'ai écrit au Docteur Saunders lui demandant de

vouloir bien mettre par écrit ce qu'il m'avait expliqué verbalement.

Ci-inclus sa réponse dont je vous envoie l'original, vous priant, Monsieur le Chanoine, de vouloir bien me la retourner, car je tiens à conserver ce document.

Maintenant que vous connaissez ces faits et ce document, ne pensez-vous pas, Monsieur le Chanoine, que l'émission d'un vœu, engageant les personnes qui font les hosties à faire également la mouture du grain, est pour le moins inutile ?

Quel surcroît de respect apportera-t-on envers le Très Saint Sacrement, si l'on fait usage de farine moins nette et par conséquent moins pure, en employant des procédés surannés ?

Pourquoi imposerait-on une telle dépense et un tel surcroît de travail à des communautés dont plusieurs sont très pauvres ? Ne serait-ce pas créer une sorte de monopole au profit de quelques rares communautés qui pourraient se payer ce luxe inutile ?

Ne vaut-il pas mieux faire profiter le Dieu de l'Eucharistie des progrès de la science dont, après tout, il est l'Auteur ?

Cependant il est très utile qu'un certain contrôle soit exercé par l'autorité ecclésiastique sur les personnes qui font les hosties. Outre la validité ou la licéité du Sacrement, il y aura à veiller sur la propreté des hosties, du matériel, du local où elles se font, à cause du respect que l'Eglise a toujours témoigné à ce qui est destiné prochainement aux sacrements.

C'est un travail qui devrait être réservé aux religieuses ou à quelques personnes pieuses qui veulent faire profiter un institut religieux de leur dévouement. Mais, il me semble, à mon humble avis, que la confection des hosties, pas plus que le vin de messe, ne devrait faire l'objet d'un commerce laïc. Il vous est loisible, Monsieur le Chanoine, d'utiliser ces renseignements comme vous le jugerez utile et convenable.

Vous remerciant encore de nous faire aimer davantage l'Eucharistie, je me souscris,

Monsieur le Chanoine,

Votre très humble serviteur,

A. L. Mangin, *prêtre.*

2.—Lettre du Docteur Saunders.

Ferme Expérimentale Centrale

Ottawa (Ontario), le 9 Sept. 1915.

Monsieur l'Abbé L. A. Mangin, monastère des Servantes de Jésus-Marie, Hull, Québec.

Monsieur l'Abbé,

J'ai reçu votre lettre du 3 septembre au sujet de la pureté des farines canadiennes.

La demande des farines canadiennes de la meilleure qualité est si constante qu'aucun meunier désireux d'augmenter le volume de ses affaires n'oserait se permettre de recourir à la falsification.

Je puis, de plus, vous dire que nos lois concernant les produits alimentaires sont si strictes, et notre système d'inspection si efficace, que la falsification de la farine ne pourrait se poursuivre longtemps sans être découverte et punie.

Quoique nous ne fassions pas un examen régulier et systématique des différentes marques de farines canadiennes, nous n'en avons pas moins poursuivi diverses expériences et essais de falsification. C'est sans hésitation aucune que je puis dire que la pureté des farines populaires de haute marque faites en Canada est incontestable. A peine croirais-je qu'il soit possible de trouver quelque part en Canada de la farine falsifiée, en dehors peut-être des basses farines, non destinées à la fabrication du pain blanc.

Si la falsification de la farine se pratique dans les vieux pays, le fait pouvait être dû au désir du peuple d'acheter des farines bon marché et à l'inefficacité des lois à cet effet.

Je ne crois pas qu'un petit moulin puisse produire de la farine d'aussi belle apparence que les farines de haute marque sur le marché. Le nettoyage du blé, partie importante du

procédé de fabrication, demande une machinerie spéciale, et même avec du blé bien nettoyé, un petit moulin ne produira pas une farine aussi claire que la machinerie compliquée en usage dans les moulins du commerce.

Votre très dévoué,

C.-E. SAUNDERS,
Céréaliste du Dominion.

3.—LETTRE DE M. LE CHANOINE MIVILLE

Québec, 19 septembre 1915.

Révérend Père V. Lault, S.S.S.
Montréal.

Révérend et bien cher Père,

En même temps que votre lettre, je reçois les documents de M. l'abbé Mangin que je m'empresse de vous communiquer, y compris la copie d'une lettre de M. Saunders. Vous ferez de cela tout ce que vous voudrez. Mais je ne puis m'empêcher de vous soumettre les quelques considérations suivantes relativement à l'opinion de ces Messieurs:

1° Je ne vois pas du tout comment "la demande si constante des farines canadiennes de la meilleure qualité" peut être une garantie absolument sûre contre la falsification. On n'a jamais été tenté de falsifier les produits qui ne s'écoulent pas dans le commerce.

2° Je veux bien croire que les lois concernant la falsification des produits alimentaires sont sévères et que le système d'inspection est efficace. Il ne manque pas de lois sévères que l'amour du gain fait éluder tous les jours, et le système d'inspection le plus efficace laissera toujours subsister une quantité de cas qui échapperont à la vigilance la plus active des pouvoirs publics.

3° Monsieur Saunders est céréaliste officiel du Dominion. Je crois à son honnêteté parfaite et je veux croire même à la vérité de son affirmation générale que "la pureté des farines populaires de haute marque au Canada est incontestable".

Il ne nie pourtant pas d'une manière absolue qu'il soit possible de trouver quelque part en Canada de la farine falsifiée. Il peut "à peine le croire"; mais enfin, s'il est possible qu'il y en ait, c'est assez pour produire un doute, et dans une affaire aussi importante, je ne puis pas admettre qu'on agisse avec un doute, surtout quand il y a moyen de se donner une certitude absolue.

4° Monsieur Saunders et Monsieur l'abbé Mangin n'ont pas confiance au petit moulin. Dans notre diocèse, les hosties sont en très grande partie confectionnées par les Sœurs de l'Hôtel-Dieu du Sacré Cœur et par les Sœurs de la Charité. Les premières font elles-mêmes la mouture de leur blé, et leurs hosties sont très populaires, et assurément très convenables. Les Sœurs de la Charité font moudre leur blé par un meunier de Beauport, en qui elles ont parfaite confiance, et leurs hosties sont également très belles. Je puis ajouter qu'elles donnent plus satisfaction aux prêtres du diocèse que les hosties faites avec les farines *de haute marque*, employées par les dites Sœurs jusqu'au mois de juillet dernier. Du reste, comme le disait le P. Rouard de Card que je cite dans mon rapport: "Généralement, il faut se défier des hosties qui sont très légères, très brillantes et presque transparentes. Les hosties de pur froment ont une couleur un peu plus jaunâtre, plus mate, et plus de consistance."

Quoiqu'il en soit, en usant des farines canadiennes venant d'ici ou de là, je reste avec un doute; en me servant de farine moulue par des religieuses, j'ai la certitude; et voilà pourquoi je n'aimerais pas à changer le vœu exprimé dans mon rapport à savoir: que le prêtre "encouragera les personnes absolument recommandables, et surtout les religieuses à se charger de la mouture du froment."

Je n'ai pas objection à ce que vous mettiez en appendice la lettre de M. Saunders, et le mémoire de M. l'abbé Mangin. Il sera loisible à chacun alors de se former une opinion.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'hommage de mon respect et me croire,

Votre bien dévoué en N. S.

P.-A.-Geo. MIVILLE, *ptre.*

III

Voeux et Résolutions

du Congrès National des Prêtres-Adorateurs d'Italie.

I. — Vœux pour la mise à exécution du Programme Eucharistique de Sa Sainteté Pie X.

1° *Communion fréquente et quotidienne.*

Que le clergé d'Italie: *a*) s'enrôle résolument dans la Ligue sacerdotale Eucharistique pour la communion fréquente et qu'il fasse tout en son pouvoir pour obtenir par le moyen de la prière, de l'enseignement, de la presse ou de tout autre moyen qu'il jugera bon la communion fréquente et quotidienne.

b) Qu'il s'applique dans ce ministère eucharistique à utiliser toutes les institutions catholiques: œuvres de piété, d'éducation ou œuvres purement sociales.

c) Qu'il se fasse le promoteur de Ligues Eucharistiques au sein de toutes les classes de la société, de la jeunesse en particulier, les adaptant là où il le jugera opportun et utile à d'autres œuvres catholiques déjà existantes.

2° *Communion fréquente des enfants.*

a) Que tous les Prêtres-Adorateurs encouragent et propagent ardemment la pieuse pratique de la communion fréquente des enfants; la recommandant dans les catéchismes, dans la prédication et dans toute autre occasion favorable;

répandant tout écrit eucharistique: revues, tracts, feuillets, etc., qui en traite plus spécialement; organisant fréquemment des communions générales d'enfants.

b) Que Messieurs les Curés introduisent et encouragent la coutume des retraites préparatoires aux premières communions et aux communions générales d'enfants; que, en outre, autant que possible, ils voient à ce que, aux jours de fêtes, les enfants aient leur messe de communion à une heure favorable, et que sur semaine, cette messe se dise assez tôt avant l'ouverture des classes ou de l'atelier.

c) Que tous les prêtres travaillent unanimement et méthodiquement à propager "la Pieuse Union pour la Communion des Enfants" établie à cette fin par Sa Sainteté Pie X et qu'ils fassent tout en leur pouvoir pour que les diverses associations d'enfants entrent, si elles ne le sont pas déjà, dans le grand mouvement de la communion fréquente des enfants, tant désirée par Pie X.

3° *Triduums Eucharistiques.*

Durant ces triduums qu'on fasse des instructions sur l'excellence du sacrement de l'Eucharistie, sur les dispositions pour le recevoir dignement et qu'on montre la futilité des prétextes mis en avant contre la pratique de la communion fréquente et quotidienne.

II.— Vœux pour l'Organisation Eucharistique en Italie.

1° *Congrès annuels diocésains des Prêtres.*

a) Que chaque année, dans chaque diocèse, les Prêtres-Adorateurs se réunissent en congrès eucharistique.

b) Afin de répartir également les bienfaits de ces Congrès, on les tiendra successivement dans les divers centres soit des

villes soit des diocèses, de préférence où fleurit davantage le culte eucharistique.

c) Que durant le congrès on ne manque jamais de faire l'heure d'adoration prêchée; que les sujets à traiter dans les diverses réunions s'inspirent de l'esprit de l'Association des Prêtres-Adorateurs et des directions contenues dans le programme eucharistique de Pie X, lequel a pour but de propager de plus en plus la communion fréquente dans toutes les classes de la société; que ces rapports soient basés, autant que possible, sur des statistiques.

2° *Congrès eucharistiques annuels diocésains.*

1) Que dans chaque diocèse, avec la bénédiction de l'Ordinaire, soit constitué un Comité central permanent en vue de promouvoir les Congrès eucharistiques diocésains.

2) Que ces Congrès se tiennent annuellement dans chaque diocèse, dans une ville ou paroisse importante et de facile accès, et qu'ils ne durent qu'un jour.

3) Qu'en attendant, les Prêtres-Adorateurs s'en fassent les promoteurs au cours de leur réunion annuelle, et que la Direction diocésaine, avec l'assentiment de l'Ordinaire, remplisse le rôle de Comité provisoire.

3° *Congrès eucharistiques annuels régionaux.* (1)

1) Que tous les Prêtres-Adorateurs s'emploient avec zèle à ce que, dans toutes les régions d'Italie, se tiennent chaque année, avec l'assentiment des Ordinaires, un Congrès régional eucharistique.

2) Que le siège de ce Congrès varie chaque année, en sorte que chaque diocèse de la région puisse avoir le sien.

3) Qu'on donne à ce Congrès la plus grande solennité et que par conséquent:

a) qu'il soit précédé d'une prédication extraordinaire;

(1) Régionaux désigne ici la province ecclésiastique.

Université Laval,
où se réunit la Section de langue française.

Congress Hall,
où se réunit la Section de langue anglaise.

b) qu'il se continue par des cérémonies eucharistiques pieuses et solennelles à la fois, y compris la communion générale et les adorations publiques;

c) qu'il soit couronné par une grande manifestation eucharistique extérieure;

4) Que dans chaque région, on constitue un Comité permanent auquel soit confié, sous la dépendance des Evêques, le soin des Congrès eucharistiques régionaux.

III.— Vœux pour les Œuvres les plus urgentes de l'Apostolat Eucharistique

1° *L'Heure d'adoration mensuelle prêchée dans les paroisses.*

a) Que dans toutes les paroisses on introduise la pratique de l'heure mensuelle d'adoration faite par le prêtre avec ses fidèles, et s'il se trouvait dans l'impossibilité de la faire à un autre temps, qu'il la fasse coïncider avec la messe paroissiale ou les Vêpres.

b) Qu'à cette heure d'adoration mensuelle prennent part toutes les Confréries ou Associations paroissiales avec leurs insignes, chacune y occupant une place distincte.

c) Qu'on s'efforce de propager l'Archiconfrérie du Saint Sacrement, ayant égard non pas tant au nombre qu'à la qualité des agrégés.

2° *La Visite quotidienne.*

Que tous les Confrères profitent de toute circonstance favorable, surtout des prédications eucharistiques, pour démontrer toute la raison d'être de la visite quotidienne et les bénédictions dont elle est la source, et que par suite ils s'en fassent les promoteurs et les propagateurs.

IV. — Projet de Statuts d'un Comité permanent des Congrès Eucharistiques Régionaux.

Le Congrès eucharistique des Prêtres-Adorateurs italiens avait consacré une étude à la question des Congrès eucharistiques nationaux et émis le vœu que l'autorité compétente voulût bien autoriser la formation d'un comité permanent dont le but serait de préparer et d'organiser ces Congrès eucharistiques nationaux italiens, et aussi, avec le titre de sous-comité des Congrès eucharistiques internationaux, de préparer la participation de l'Italie à ces Congrès internationaux. Ce vœu est actuellement réalisé.

Personne n'ignore les difficultés multiples que ne manquerait pas de rencontrer au Canada, à l'heure actuelle, la création d'un *Comité permanent national des Congrès eucharistiques*. L'un des meilleurs moyens d'y suppléer du moins dans une mesure, serait, à notre humble avis, de commencer par constituer, dans chaque province ecclésiastique et même dans chaque diocèse, un comité permanent provincial ou diocésain des congrès eucharistiques. Nous donnons ci-dessous les principaux articles des statuts de Comités régionaux ou provinciaux et diocésains des Congrès eucharistiques tels que constitués en Italie.

Art. I. — Est constitué dans la Région...,avec l'approbation des Ordinaires, un Comité permanent des Congrès Eucharistiques Régionaux.

Art. II. — Ce Comité a pour but d'étendre et d'intensifier toujours plus dans la Région la connaissance et l'amour de Jésus et de promouvoir de solennelles manifestations régionales de culte envers le Dieu vivant au milieu de nous dans l'Eucharistie pour implorer de lui grâces et faveurs sur la région.

Art. III. — A cette fin, le Comité prépare et organise des Congrès eucharistiques régionaux périodiques qui se tiendront

successivement, après entente préalable avec les Ordinaires, dans les différentes villes de la Région qui se prêtent le mieux à cette fin.

Art. IV. — Ordinairement, le Comité préparera un Congrès eucharistique régional tous les ans.

Art. V. — Le Comité se compose d'un président et d'un nombre indéterminé de membres, tant prêtres que laïques.

Art. VI. — Le président est désigné par les Evêques de la région. Les membres, pour partie, sont nommés par le président, après proposition ou approbation des Evêques consultés à cet effet, de manière à ce que chaque diocèse soit représenté dans le Comité, — et pour partie, sont nommés, toujours avec l'approbation des Evêques, par les Comités permanents des Congrès eucharistiques diocésains, de manière que chacun de ces comités ait un délégué dans le comité régional.

Le président choisit lui-même parmi les membres le vice-président, le secrétaire et quatre conseillers.

Le président, le vice-président et le secrétaire éliront le caissier. Les conseillers avec le secrétaire, le vice-président, et le président constituent le *conseil directif* du comité permanent.

Art. VII. — Le Président reste en charge aussi longtemps que les Evêques le jugent bon. Les titulaires des charges de Vice-Président, de Secrétaire, de Trésorier restent en fonction durant trois ans, mais sont toujours rééligibles. Le Président qui les a élus sortant de charge, ils cessent eux-mêmes d'être en fonction, même avant leurs trois ans révolus.

Art. VIII. — Le Comité tient ses réunions chez le Président.

Art. IX. — Le Conseil directif se réunit à la demande du Président toutes les fois qu'il le juge bon, soit chez lui soit en tout autre lieu désigné par lui.

Art. X. — Le président réclamera de vive voix ou par écrit l'avis des membres du comité sur la détermination du siège

de chaque Congrès eucharistique régional, et sur les lignes générales du programme à y développer; sur quoi le *conseil directif* délibérera ensuite à la majorité des votes.

Art. XI. — Chaque membre peut toujours présenter spontanément au président des propositions en rapport avec le but pour lequel le comité est constitué.

Art. XII. — Le siège du Congrès eucharistique régional fixé, le président, d'accord avec l'Ordinaire du lieu, pourvoit à la constitution du comité local et des sous-comités chargés de préparer l'heureuse réussite du Congrès; d'accord avec l'Ordinaire et le président du comité local, il détermine les particularités du programme du Congrès, en désigne les orateurs, établit les règles pour les travaux des sections, pour les assemblées générales, les cartes de congressistes, etc.

Art. XIII. — Le temps et le lieu du Congrès étant fixés, que tous les membres du Comité permanent et ceux du Comité local s'emploient avec zèle à en assurer l'heureuse issue, par la prière, la parole, la plume, l'action, dans toute la mesure du possible.

Art. XIV. — Durant la célébration du Congrès, la *présidence effective* sera assumée par le président du *comité permanent.*

Le vice-président du comité permanent et le président du comité local l'assisteront en qualité de vice-présidents et le substitueront en cas d'absence. Les secrétaires de l'un et l'autre comité feront fonction de secrétaires du Congrès.

Art. XV. — Le Congrès fini, les secrétaires en compilent les actes, les classent et en préparent l'impression.

Art. XVI. — Le comité permanent achève l'œuvre du Congrès célébré, en veillant autant que possible à l'exécution des vœux émis et des délibérations prises.

Art. XVII. — Un règlement particulier détermine l'organisation intérieure et l'administration du comité permanent.

V. — Projet de Statuts d'un Comité permanent des Congrès Eucharistiques Diocésains.

Art. I. — Est constitué dans le diocèse, avec approbation de l'Ordinaire, un Comité permanent des Congrès eucharistiques diocésains.

Art. II. — Ce Comité a pour but d'étendre et d'intensifier toujours plus dans le diocèse la connaissance et l'amour de Jésus Sacrement et de promouvoir de solennelles manifestations diocésaines de culte envers le Dieu vivant au milieu de nous dans l'Eucharistie pour implorer de lui grâces et faveurs pour le diocèse.

Art. III. — A cette fin:

a) Il tient compte de l'existence, dans le diocèse, et de l'état de toutes les œuvres eucharistiques: Confréries, Associations, assistance à la messe, communion fréquente, etc.

b) Il s'emploie à les faire prospérer, à faciliter l'établissement de nouvelles œuvres qu'il règle et harmonise avec les besoins du diocèse.

c) Il prépare et organise chaque année des congrès eucharistiques diocésains qui se tiendront successivement, après entente préalable avec l'Evêque, dans les diverses villes ou principaux villages du diocèse.

d) A ces congrès il convoque en particulier toutes les Associations eucharistiques diocésaines, et il en fait une relation soignée, basée sur des statistiques, afin que le Congrès en ait un aperçu complet, surtout en ce qui concerne les associations d'hommes et de jeunes gens.

N. B. — Les autres articles sont, à peu de choses près, ceux du Comité régional.

IV

Association des Prêtres-Adorateurs.

I. — But de l'Association.

L'Association des Prêtres-Adorateurs a pour but:

1° De répondre à un des vœux les plus ardents du Cœur Sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, en rapprochant davantage le Prêtre de l'Eucharistie, en multipliant et en prolongeant ses visites auprès de Notre Seigneur, et en le faisant vivre de ce Sacrement de vie, principe, grâce et fin du sacerdoce catholique;

2° De former, en même temps que des adorateurs en esprit et en vérité, des apôtres ardents de la divine Eucharistie; travaillant sans cesse et par tous les moyens possibles à ranimur la foi et la dévotion des fidèles envers le Très Saint Sacrement, et à sanctifier les âmes par l'application des grâces sans nombre qui découlent de l'Eucharistie comme de la source de toute vertu et de toute sanctification;

3° D'unir tous les Prêtres associés par les liens d'une étroite fraternité, vivant tous d'un même esprit, s'entr'aidant par les exemples mutuels de leur foi et de leur amour envers le Dieu de l'Eucharistie, et participant aux prières, aux mérites et aux bonnes œuvres des milliers de Confrères répandus dans le monde entier.

II. — Conditions d'Admission.

1° Etre revêtu du caractère sacerdotal ou tout au moins être engagé dans les ordres sacrés. (1)

2° Faire inscrire ses *nom* et *prénom* sur les registres de l'Œuvre, — (l'inscription du *prénom* est nécessaire pour le gain des indulgences et la *validité* de l'admission), — et réciter un acte de consécration au Très Saint Sacrement.

3° Faire chaque semaine une heure d'adoration *devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.* Le jour et l'heure sont laissés au choix de l'associé, qui peut les varier chaque semaine selon les exigences du saint ministère.

4° Renvoyer *régulièrement* au siège de l'Association le billet mensuel d'adoration (au moins chaque trimestre).

5° Célébrer *une fois* chaque année, — autant que possible dans le mois indiqué par les Annales, — le Saint Sacrifice de la Messe pour les Associés décédés pendant l'année et antérieurement.

6° *Une fois par mois*, appliquer l'indulgence plénière attachée à l'heure d'adoration, aux âmes des Confrères décédés.

N. B. — Tous les Associés sont fortement engagés à s'abonner aux "*Annales des Prêtres-Adorateurs et de la Ligue sacerdotale de la Communion,*" revue mensuelle destinée à développer chez tous les Confrères la science et la piété eucharistiques. Outre la chronique générale ou particulière des faits et des œuvres eucharistiques, les *Annales* publient

(1) En attendant qu'ils puissent entrer dans l'Association sacerdotale, les ecclésiastiques non encore dans les ordres sacrés peuvent faire partie de l'*Agrégation du Très Saint Sacrement*, qui n'exige qu'*une heure* d'adoration par mois, avec privilège de l'indulgence plénière s'ils ont fait la Sainte Communion, ou sinon de 7 ans et 7 quarantaines. — Ces indulgences peuvent être gagnées *chaque jour* aux mêmes conditions.

chaque mois une étude doctrinale, un sujet de méditation, un sujet d'instruction, une réponse aux questions ou aux doutes proposés par les Confrères sur les points qui se rapportent plus spécialement au ministère eucharistique du prêtre. La cotisation annuelle aux *Annales* est de un dollar.

III. — Indulgences et Privilèges.

Ces Indulgences et Privilèges sont tirés du *Summarium* que la Sacrée Congrégation des Indulgences a reconnu comme authentique le 15 mai 1908.

I. Indulgences.

I. — Indulgences plénières. — Aux Prêtres-Adorateurs qui, étant confessés et ayant célébré le Saint Sacrifice de la Messe ou reçu la Sainte Communion, visitent dévotement quelque église ou oratoire public, et y prient aux intentions du Souverain Pontife, est concédée une indulgence plénière les jours désignés ci-après, ou l'un des sept jours suivants:

1. Le jour de leur entrée dans l'Association. (Réciter un acte de consécration au Très Saint Sacrement; la formule est facultative.) — 2. Une fois chaque mois, le jour où ils se réuniront pour leur conférence mensuelle (c'est-à-dire pour l'instruction qui accompagne l'heure d'adoration ou la retraite mensuelle faite en commun); — 3. Aux fêtes: de Noël; — 4. de l'Epiphanie; — 5. du Jeudi-Saint; — 6. de la Fête-Dieu; — 7. de l'Immaculée-Conception; — 8. de l'Annonciation; — 9. de la dédicace de saint Michel, archange; — 10. de saint Joseph; — 11. de saint Pierre et saint Paul; — 12. et de saint Jean l'Evangéliste; — 13. Tous les jours où ils feront *une heure d'adoration* devant le Très Saint Sacrement exposé à la vénération publique, ou renfermé dans le Tabernacle; — 14. A l'article de la mort, si dans les dispositions précédentes, en étant au moins contrits, ils invoquent dévotement le Très Saint Nom de Jésus, de bouche, s'ils le peuvent, ou au moins de cœur.

II. — Indulgences dites "de la Station du Très Saint Sacrement." — Toutes les fois que d'un cœur au moins contrit et dévotement les Associés récitent six fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri* devant le Très Saint Sacrement dans quelque église ou oratoire public, ils peuvent gagner toutes les indulgences appelées *de la Station du Très Saint Sacrement* et concédées à l'Ordre séraphique, c'est-à-dire des stations de Rome, de Jérusalem, de Saint-Jacques de Compostelle et de la Portioncule, en observant cependant le Décret *Delatae saepius* de la Sacrée Congrégation des Indulgences du 7 novembre 1768.

Les principales indulgences des Stations de Rome sont les suivantes:

Indulgence plénière à Noël, le Jeudi-Saint, à Pâques et à l'Ascension; un nombre très considérable d'indulgences partielles. (Voir la *Raccolta.*)

Les indulgences de Jérusalem et de Saint-Jacques de Compostelle sont presque innombrables, mais non définies.

Il en est de même pour celles de la Portioncule: toutefois, une de ces dernières est bien précisée, c'est celle du 2 août que les Associés peuvent gagner *toties quoties* ce jour-là dans n'importe quelle église ou oratoire public où ils visiteront le Très Saint Sacrement.

III. — Indulgences partielles. — 1. Sept ans et sept quarantaines, si, n'ayant pas communié, ils font d'un cœur au moins contrit et dévotement une heure d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé publiquement, ou renfermé dans le Tabernacle.

2. Cent jours toutes les fois que les Associés feront, d'un cœur au moins contrit et dévotement, une œuvre favorisant la fin de l'Association (par exemple, le renvoi du *Libellus* mensuel).

Toutes et chacune des indulgences susdites sont applicables aux âmes du Purgatoire, à l'exception de l'indulgence *in articulo mortis.*

II. Privilèges

1. Toutes les messes célébrées pour un défunt de l'Association sont toujours et partout privilégiées.

2. Tous les Associés jouissent du pouvoir d'attacher aux chapelets les indulgences dites des PP. Croisiers. (Un simple signe de croix, même sans rien dire, suffit pour la bénédiction.— Decr. Auth., n. 313.)

Les Associés jouissent aussi des autres facultés suivantes qui n'ont pas été concédées directement par la S. Congr. des Indulgences:

1. Ils peuvent réciter Matines et Laudes dès une heure après-midi;

2. Bénir et imposer le Scapulaire de saint Joseph;

3. Bénir et indulgencier les chapelets en l'honneur de l'Immaculée Conception. (Un simple signe de croix suffit pour la bénédiction.)

4. Admettre dans le Tiers-Ordre de saint François, — et, avec la permission de l'Ordinaire, réunir les tertiaires en Congrégation (1).

Exception faite pour l'érection des fraternités du Tiers-Ordre, le *visa de l'Ordinaire* n'est pas nécessaire pour user de tous ces divers privilèges.

IV. — Remarques pratiques sur l'Heure d'Adoration.

Au jour de son entrée dans l'Association, le Prêtre-Adorateur s'engage à faire:

1° Une heure d'adoration;

2° Une heure continue;

3° Une heure en présence du Très Saint Sacrement;

4° Une heure chaque semaine.

---

(1) Les Prêtres-Adorateurs peuvent user de ces trois derniers pouvoirs même dans les endroits où se trouvent des Couvents de Frères Mineurs.

Tous les doutes que l'on peut soulever, toutes les difficultés qui peuvent surgir, se rapportent donc à l'un ou l'autre de ces quatre points.—Etudions-les successivement, et tâchons de les résoudre.

I. Une heure d'Adoration.

— *Est-il nécessaire que l'Adoration se compose exclusivement de méditation ou de prière mentale?*

— L'esprit de l'Œuvre est que l'Adoration soit une méditation, une oraison mentale, destinée à la sanctification du prêtre et à l'établissement du règne de Dieu en lui. Elle est donc avant tout une heure de tête-à-tête, de cœur-à-cœur avec Jésus-Eucharistie. C'est la pensée du Vénérable Père Eymard: "L'adoration eucharistique a pour objet la divine "Personne de Notre Seigneur Jésus-Christ présent au Très "Saint Sacrement. Il y est vivant, il veut que nous lui parlions, "et il nous parlera. Tout le monde peut parler à Notre "Seigneur. N'est-il pas là pour tous? Ne nous dit-il pas: "*Venez tous à moi?* Et ce colloque qui s'établit entre l'âme "et Notre Seigneur, c'est la vraie méditation eucharistique, "c'est l'adoration."

En règle générale, on doit donc s'occuper mentalement le plus possible en appliquant son intelligence, son cœur et sa volonté à la vérité, au mystère ou à la vertu sur lesquels on médite. Nous conseillons fortement la méthode d'oraison par les *quatre fins du Sacrifice*, qui s'adapte mieux que toute autre à l'oraison eucharistique. Nous en offrons un modèle tous les mois pour en faciliter la pratique aux confrères. Toutefois, il n'y a aucune obligation de se servir de cette méthode pour l'heure d'adoration.

Il n'est pas défendu de s'aider d'un bon livre pour soutenir son attention, fixer les points d'oraison, éviter la sécheresse, etc.

De plus, comme la prière vocale peut souvent aider le travail même de l'oraison, on peut lui faire une part dans l'heure d'adoration, — selon la facilité plus ou moins grande que

l'on éprouve à méditer. Mais il serait contraire à l'esprit de l'Œuvre de transformer l'heure d'adoration en une pure lecture ou de faire dominer la prière vocale sur la prière mentale.

— *Peut-on faire rentrer dans l'heure d'adoration un exercice obligatoire par ailleurs ou entrant nécessairement dans la vie du bon prêtre, comme la récitation de l'office divin, l'oraison du matin, la préparation au Saint Sacrifice, l'action de grâces, la récitation du chapelet, ou tout autre exercice de piété ?*

— Pour résoudre cette question, il ne faut pas oublier le véritable esprit de l'Œuvre. Or, un des buts principaux de l'Association est de "répondre à un des vœux les plus ardents du Cœur sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, en rapprochant davantage le Prêtre de l'Eucharistie, en multipliant et prolongeant ses visites auprès de Notre Seigneur."

L'heure d'adoration doit donc être en principe une heure *supplémentaire*, un exercice surérogatoire, exclusivement réservé au Très Saint Sacrement. C'est pourquoi les Prêtres qui se font inscrire dans l'Association doivent avoir comme but premier, dominant tous les autres, de satisfaire "la soif ardente qu'a le Cœur de Jésus d'être aimé des hommes au Très Saint Sacrement", et cela en lui sacrifiant par semaine au moins une heure de leur vie sacerdotale.

Cependant, *étant admis ce grand principe* que l'heure d'adoration doit être une heure vraiment *supplémentaire* et exclusivement réservée au Très Saint Sacrement, il peut arriver, *par exception*, que l'un ou l'autre des exercices susmentionnés puisse entrer dans l'heure hebdomadaire.

Par exemple: un confrère qui craindrait de ne pouvoir trouver une heure dans la semaine pour faire son heure d'adoration, peut le matin prolonger son oraison et la faire durant une heure devant le Très Saint Sacrement. Disons la même chose pour la préparation à la sainte Messe et pour l'action de grâces, en ce sens que l'heure entière précéderait ou suivrait la célébration du Saint Sacrifice, en comprenant, selon le cas, la préparation ou l'action de grâces.

De même encore, la récitation du Saint Office pendant l'heure d'adoration ne doit être admise que dans le cas d'une *vraie nécessité;* elle ne doit donc pas se transformer en *habitude.* Ce principe doit être appliqué, non seulement aux prêtres du ministère paroissial, mais encore aux professeurs et aux séminaristes associés.

Quant au chapelet, il peut entrer dans l'heure d'adoration, si l'on en fait une *méditation* des mystères de Notre Seigneur.

— *Peut-on faire le Chemin de la Croix?*

— Il semble très difficile de concilier le Chemin de la Croix avec l'Adoration, parce que le déplacement du Prêtre, et par suite son éloignement du Tabernacle, font qu'il n'est pas dans l'exercice spécial de l'adoration eucharistique.

— *Peut-on faire l'Adoration en assistant à un office public?*

— Il ne faut pas perdre de vue que l'Adoration doit être proprement *une méditation.* Par conséquent, on irait contre l'esprit de l'Œuvre si, sauf dans des cas exceptionnels de *nécessité,* l'on faisait coïncider son heure d'Adoration avec les cérémonies publiques du ministère paroissial.

— *Pourrait-on, pendant l'Adoration, administrer des Sacrements, par exemple: entendre des confessions, conférer le saint Baptême, porter la Communion aux malades?*

— A moins qu'il s'agisse seulement de confesser durant quelques minutes, on ne peut durant l'heure d'adoration vaquer aux actes du saint ministère sus-mentionnés ou autres semblables.

Si pourtant le Prêtre était obligé de vaquer à des fonctions *urgentes,* qu'il serait difficile de renvoyer après l'heure d'adoration, il n'aurait ensuite qu'à suppléer le temps ainsi soustrait à cet exercice, à moins qu'il ne préfère reprendre toute l'heure pour pouvoir gagner l'indulgence.

Conclusion. — A ceux qui seraient tentés de trouver trop dures ces conditions de l'heure d'adoration, et trop difficile le sacrifice d'une heure par semaine passée à converser avec le divin Prisonnier du Tabernacle, on pourrait apporter

l'exemple de Cardinaux, d'Evêques et de Prêtres fidèles à leur adoration malgré les occupations les plus absorbantes, et mettre en avant la fidélité exemplaire d'un grand nombre de Missionnaires qui, malgré leurs courses apostoliques, savent toujours trouver le temps de faire leur heure d'adoration, et envoient toujours bien régulièrement leur *Libellus adorationis.*

II. Une heure d'Adoration continue.

— *L'heure d'Adoration doit-elle être strictement continue?*

— Oui, parce que l'indulgence a été accordée à cette condition. Ensuite, l'Œuvre veut que l'Adoration soit une entrevue prolongée entre Notre Seigneur et le Prêtre. "Non, écrivait un associé, les quarts additionnés ne valent pas ce noble entier qui s'appelle l'heure d'adoration. L'heure porte avec elle des révélations sur les rapports entre Dieu et l'âme qu'une courte entrevue, même répétée, ne connaîtra jamais." — "Vous pouvez passer cinquante quarts d'heure distincts devant le Très Saint Sacrement, disait un prêtre expérimenté, et demeurer toujours le même, tandis qu'une heure continue peut vous convertir, vous faire passer de la tiédeur à la vie fervente." C'est aussi l'avis des Directeurs spirituels qui ont écrit sur la vie d'oraison.

— *Une interruption quelconque de l'Adoration fait-elle perdre le droit à l'indulgence?*

— Une interruption de quelques minutes n'est pas jugée suffisante pour détruire la continuité morale de l'heure, d'après le principe: *Parum pro nihilo reputatur.* Ceci dit, au point de vue de l'indulgence.

Quant à l'esprit et au règlement de l'Œuvre, on peut admettre qu'un prêtre dérangé pendant l'Adoration pour une cause urgente, et qui ne trouverait pas ensuite facilement le moyen de recommencer l'heure entière, satisferait au règlement en remplaçant seulement le temps soustrait.

III. Devant le Très Saint Sacrement.

— *Peut-on faire l'Adoration à la sacristie, quand l'église est froide en hiver?*

— Oui, en règle générale et à moins d'une disposition particulière des lieux, car l'adorateur se trouve à la sacristie moralement en présence du Saint Sacrement.

— *Peut-on, si on est malade et obligé de garder la chambre, faire chez soi son heure d'adoration hebdomadaire, et gagner l'indulgence?*

— Oui, les associés malades continuent d'être membres actifs de l'Œuvre, et ils peuvent faire dans leur chambre leur heure d'adoration; ils peuvent aussi dans ce cas gagner l'indulgence, sans recours au Saint-Siège.

Bien plus, les Associés jouissent du même privilège, quand, pour une raison quelconque d'impossibilité vraie, constatée par le confesseur, ils ne peuvent se rendre à l'église; mais dans ce cas cependant, le confesseur doit *commuer* en une autre œuvre la visite à l'église.

Tout cela ressort des réponses suivantes:

Quum in Decreto diei 25 Februarii 1877 in responsione ad primum sermo sit de generali Decreto vulgato in favorem omnium confratrum cujuscumque confraternitatis, quumque Decretum hujusmodi vulgatum non fuerit, quaeritur:

1. An haec concessio nunc reapse valeat pro omnibus confraternitatibus, seu sodalitiis, aut Congregationibus, sine speciali recursu cujusque confraternitatis seu sodalitii ad S. Sedem, qui antea requirebatur?

Et quatenus affirmative:

2. Utrum valeat tantum pro confratribus infirmis, vel carceribus detentis, de quibus solis primaeva concessio Clementis XIII loquebatur?

An 3. etiam extensa sit ad confratres gravi alia ex causa legitime impeditos?

Et quatenus negative ad tertiam partem:

4. Humiliter ea extensio nunc petitur.

Resp. ad primam partem: Affirmative et supplicandum Sanctissimo pro promulgatione Decreti juxta resolutionem S. Cong. diei 5 Februarii 1877.

Ad 2 partem: Affirmative.
Ad 3 partem: Negative.
Ad 4 partem: Supplicandum Sanctissimo pro benigna extensione ad alia legitima impedimenta judicio discreti confessarii dignoscenda, commutato tamen ab eodem confessario opere injuncto visitationis ecclesiae in aliud pium opus.

De quibus omnibus facta per infrascriptum S. Congregationis secretarium relatione, die 16 Julii 1887, Sanctitas Sua responsionem Em. Patrum confirmavit, simulque mandavit expediri Decretum de quo in prima parte dubii secundi, et *benigne concessit extensionem*, juxta modum expressum, in responsione ad quartam partem ejusdem dubii secundi.

Remarquons toutefois que ce privilège dispense seulement de la visite à l'église, mais non de l'heure d'adoration, comme le prouve la réponse de la même consultation au doute suivant:

III. Utrum prima concessio supradicta valeat tantum pro iis confratribus qui impediti sunt quominus praescriptam ecclesiae visitationem peragere possint?

2. An vero etiam pro illis qui prohibentur quominus aliquam aliam conditionem ad lucrandas indulgentias praescriptam impleant?
Ad primam partem dubii III: Affirmative.
Ad 2 partem: Negative.

— *Quelle tenue, quel culte extérieur est requis de l'adorateur durant son heure d'adoration?*

— On peut, pendant l'heure d'adoration, se tenir à genoux, debout, ou même assis; la première posture est cependant fortement conseillée comme étant plus respectueuse et la posture vraie de la prière.

Il n'est pas nécessaire d'être revêtu du surplis pour faire l'heure d'adoration; c'est cependant préférable, de même que pour l'action de grâces après la sainte Messe, et c'est souvent un grand sujet d'édification pour les fidèles.

IV. Une heure chaque semaine.

— *Satisfait-on à cette obligation en omettant l'heure d'adoration une semaine et en faisant deux heures la semaine suivante?*

— Oui. Toutefois, on ne doit pas, sans un motif sérieux, remettre ainsi son heure d'adoration à une autre semaine;

un associé qui, sans raison, renverrait habituellement son heure hebdomadaire d'adoration, s'exposerait facilement à *l'oubli*, puis à *l'indifférence*.

Tels sont les éclaircissements que nous avons cru bon de donner pour répondre à un grand nombre de Confrères qui nous avaient questionnés sur ce sujet. D'ailleurs, c'est au sens pratique de chacun de lui faire sentir ce qui, selon les circonstances, peut ou non se concilier avec la fonction d'adorateur.

En résumé, qu'on n'oublie jamais ce principe: que l'Association a pour but premier de former "des adorateurs en esprit et en vérité."

V. — L'Adoration faite par le Prêtre avec les Fidèles et l'Archiconfrérie du T. S. Sacrement.

Une des fins de l'Association, — comme on l'a dit plus haut, — est de "former, en même temps que des adorateurs en esprit et en vérité, des apôtres ardents de la divine Eucharistie; travaillant sans cesse et par tous les moyens possibles à ranimer la foi et la dévotion des fidèles envers le Très Saint Sacrement, et à sanctifier les âmes par l'application des grâces sans nombre qui découlent de l'Eucharistie comme de la source de toute vertu et de toute sanctification."

Or, un des moyens pour le Prêtre-Adorateur d'arriver à cette fin, est sans contredit de faire publiquement l'heure d'adoration avec les fidèles. De cette manière, un double but est atteint à la fois; le prêtre est mis en contact avec l'Eucharistie, et les fidèles, édifiés de l'assiduité de leurs prêtres au pied des saints autels, prennent peu à peu l'habitude de venir, eux aussi, adorer le Très Saint Sacrement.

Cette pratique est d'autant plus favorable à la piété que le prêtre a alors le pouvoir de faire l'*Exposition privée*, c'est-à-dire d'ouvrir le Tabernacle, de telle sorte qu'on aperçoive le Saint Ciboire. *Ex causa privata licere* (*exponere SS. Euch.*

Sacramentum) *dummodo non extrahatur e Tabernaculo et maneat velatum ita ut ipsa sacra Hostia videri non possit.* (Savonen, N. 800, die 31 Maii 1642.)

Voici dans ce cas le cérémonial à observer. — On allume six cierges sur l'autel (S. R. C. — N. 1992. 15 Mart. 1698). — Le Prêtre, revêtu du surplis et de l'étole blanche, ouvre la porte du tabernacle sans en retirer le Saint Ciboire. L'encensement n'est point prescrit.

Cette exposition privée peut se terminer par la bénédiction du Très Saint Sacrement, comme il ressort de la réponse suivante de la Sacrée Congrégation des Rites: *An post expositionem privatam SSmi Sacramenti, scilicet aperto ostiolo Tabernaculi, dari possit benedictio cum eodem venerabili Sacramento in pyxide recondito?* Resp. affirmative. 30 nov. 1895, N. 3875. — Dans ce cas, à la fin de l'heure d'adoration, le prêtre récite ou chante le *Tantum ergo* avec le verset et l'oraison du Saint Sacrement; il reçoit ensuite le voile huméral, couvre le Saint Ciboire avec les extrémités du voile, et donne la bénédiction sans rien dire.

La faculté de faire ainsi l'Exposition privée est incontestablement reconnue et agréée par Rome, et ne requiert aucune permission épiscopale. Mais la Congrégation des Evêques et Réguliers déclare que cette exposition privée ne peut se faire qu'avec le consentement du prêtre qui a la charge de l'Eglise: "AD PRIVATAM EXPOSITIONEM *neque publica causa, neque facultas Episcopi requiritur, de causa privata, ut alicuius infirmitas, aut alia privata familiae necessitas, desiderium alicuius viri religiosi, etc., et consensus Praefecti ecclesiae.*" (1).

Cet exercice de l'adoration avec les fidèles, qui s'est déjà introduit dans un grand nombre de paroisses, grâce au zèle des Prêtres-Adorateurs, produit des résultats merveilleux

---

(1) Dans plusieurs diocèses du Canada, notamment ceux de Québec, de Montréal, de Saint-Hyacinthe, Nosseigneurs les Evêques, en vue de favoriser l'heure d'adoration publique du prêtre avec les fidèles, ont autorisé pour cet exercice l'Exposition solennelle du Très Saint Sacrement.

et a le grand avantage pour le prêtre lui-même, d'être un garant de sa fidélité en le prémunissant contre le relâchement, l'oubli et les dérangements dans l'accomplissement de ses devoirs d'adorateur.

Les fidèles qui s'unissent ainsi au prêtre une fois le mois pour l'heure d'adoration peuvent, en se faisant inscrire dans l'*Archiconfrérie du Très Saint Sacrement*, bénéficier des mêmes avantages spirituels que le prêtre lui-même. L'érection canonique dans une paroisse et le fonctionnement de cette Œuvre n'offrent rien de bien compliqué et constituent l'un des meilleurs moyens de recruter à Jésus-Hostie de nombreux adorateurs, qui deviendront autant de communiants assidus et fervents.

Aussi nous n'hésitons pas à dire, après expérience faite, que l'introduction de l'Archiconfrérie ou Agrégation du Saint Sacrement dans une paroisse sera le point de départ d'un grand mouvement de dévotion et de ferveur vers l'Eucharistie plus souvent adorée, visitée, et reçue, surtout si cette Œuvre est aidée par la diffusion du "*Petit Messager du St. Sacrement.*" Cette revue mensuelle a pour but, par de petites études, de courtes méditations, des récits de miracles eucharistiques, des cantiques inédits et choisis, et par de belles illustrations très soignées, de développer parmi les fidèles la dévotion au Très Saint Sacrement. — C'est un fait d'expérience que cette Revue a déjà produit un grand bien et que dans les paroisses où elle est répandue, la pieuse pratique de la visite au Saint Sacrement et la fréquentation de la Sainte Table se sont notablement développées.

Aussi les Prêtres-Adorateurs ne sauraient se donner un meilleur auxiliaire qu'en se faisant, dans leurs paroisses, les propagateurs de cette excellente revue dont le prix d'abonnement est de 50 cts par année. (1)

---

(1) S'adresser au Bureau des Œuvres Eucharistiques, 368 Avenue Mont-Royal Est, Montréal, P. Q.

V

Ligue Sacerdotale de la Communion.

Dans la page où le Vénérable Père EYMARD précisait l'esprit qui doit animer le Prêtre-Adorateur et indiquait les œuvres de son ministère auprès des âmes, cette phrase est à relever:

"Ils s'engageront à soutenir en toutes criconstances les "intérêts et l'honneur de Jésus-Christ, et à répandre par tous "les moyens possibles l'usage de la Visite au Très Saint Sacre-"ment et de la Communion fréquente."

Maintenant que le Souverain Pontife, dans une série admirable de documents, a signalé aux prêtres et aux fidèles l'importance de la Communion fréquente et l'opportunité qu'il y a de nos jours à la promouvoir dans le monde catholique, il est doux de constater que le Fondateur éclairé de l'Association des Prêtres-Adorateurs avait déjà, il y a cinquante ans, indiqué l'apostolat de la Communion fréquente comme le ministère préféré auquel se livreraient les prêtres groupés autour du saint autel par l'adoration hebdomadaire.

Et ce doit être une grande consolation pour les Associés de savoir que l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs a été choisie à Rome pour servir de moyen de diffusion à la *Ligue Sacerdotale Eucharistique.*

I. Son but. — Cette association de Prêtres, érigée canoniquement dans l'église de Saint-Claude, à Rome, et favorisée dès la première heure des encouragements et des bénédictions de Sa Sainteté Pie X, a pour but de travailler, par tous les moyens dont dispose le zèle sacerdotal, à répandre la doctrine et la pratique du Décret *Sacra Tridentina Synodus* publié par la Sacrée Congrégation du Concile, le 20 décembre 1905, *De quotidiana SS. Eucharistiae sumptione.*

II. Conditions d'admission. — Tout prêtre peut en faire partie s'il s'engage, sans obligation de conscience cependant, à poursuivre ce but, en se livrant à l'apostolat de la communion

fréquente, soit par la prière, soit par la prédication, soit par la presse, soit par tout autre moyen de propagande.

Il faut de plus: 1° faire inscrire ses *nom et prénom* sur le registre de l'Œuvre.

2° Recevoir les *Annales des Prêtres-Adorateurs*, ce périodique étant aussi l'organe officiel de la *Ligue sacerdotale de la Communion*.

III. Privilèges et Indulgences. — Un Bref du 10 avril 1906 concède les indulgences et privilèges suivants: 1° Les prêtres inscrits dans la Ligue peuvent jouir de l'autel privilégié personnel trois fois par semaine, à condition qu'ils n'aient pas déjà autrement ce privilège;

2° Ils peuvent célébrer une heure avant l'aurore et une heure après midi;

3° Ils peuvent distribuer la sainte communion à toute heure du jour depuis une heure avant l'aurore jusqu'au coucher du soleil;

4° Ils peuvent gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres;

5° Ils peuvent gagner une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre de piété ou de charité qu'ils feront conformément au but de la Ligue sacerdotale;

6° Pour le *Triduum*, qui aura lieu conformément à l'Instruction annexée aux Statuts, ils peuvent donner au peuple, après la Communion générale, la Bénédiction papale avec l'Indulgence plénière;

7° Les confesseurs inscrits dans la Ligue peuvent faire gagner *une fois par semaine* l'Indulgence plénière aux pénitents qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, c. a. d. cinq fois par semaine.

8° Par un Rescrit du 16 septembre 1908, Sa Sainteté Pie X a daigné accorder à tous les membres de la Ligue le pouvoir de bénir les chapelets en y attachant les indulgences dites des PP. Croisiers. Pour user toutefois de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur Evêque.

Pieuse Union

pour la Communion des Enfants.

BUT. — Contribuer à répandre la connaissance et l'exécution du décret de la Sacrée Congrégation des Sacrements *Quam singulari Christus amore.* du 8 août 1910.

MOYENS. — 1° La prière (principalement la prière spéciale de la *Pieuse Union*, ou bien un *Pater* et un *Ave*, avec l'invocation à Notre-Dame du Très Saint Sacrement—). 2° Les œuvres de zèle, et en particulier le bon exemple.

MEMBRES. — Tous les fidèles sont admis à faire partie de la *Pieuse Union:* non seulement les ecclésiastiques, mais encore, parmi les laïques, tous ceux qui, à un titre quelconque, peuvent avoir à s'occuper des enfants: — les parents; — les maîtres, instituteurs, et catéchistes; — tous ceux enfin qui peuvent employer l'apostolat de la prière et du bon exemple, par conséquent les enfants eux-mêmes.

INDULGENCES. — INDULGENCE PLENIERE: (aux conditions ordinaires).

1) Le jour de l'inscription; 2) La solennité de la Fête-Dieu; 3) Fête de saint Tharsicius, martyr; 4) Fête de saint Thomas d'Aquin; 5) Fête de saint Pascal Baylon; 6) Le Jeudi-Saint; 7) Le jour où ils conduisent un enfant à sa première communion, s'ils communient avec lui; 8) Le jour où a lieu une communion générale d'enfants, s'ils communient dans l'église où a lieu cette solennité.

INDULGENCE PARTIELLE: de 100 jours pour chaque œuvre de piété ou de charité accomplie, au moins d'un cœur contrit, conformément aux statuts et à la fin de la Pieuse Union.

INSCRIPTIONS. — Les inscriptions sont reçues au centre général de l'Œuvre: 160, via del Pozetto, Rome.

Prière d'écrire très lisiblement son *nom* et son *prénom* ainsi que le nom de la paroisse et du diocèse où l'on se trouve.

Toute personne qui se fera inscrire recevra un livret contenant les statuts, une inscription pratique et le catalogue des indulgences accordées par le Saint-Siège à la *Pieuse Union*.

ORGANE. — La *Pieuse Union* a comme organe le périodique mensuel intitulé *le Petit Messager du Très Saint Sacrement*. Prix de l'abonnement: 50 cts. par année.

VII

Ligue des Petits-Pages du St-Sacrement.

Le Congrès eucharistique, tenu à Rome en 1905, avait émis le vœu "de conduire l'enfance aux pieds de Jésus-Hostie". L'Œuvre de l'Adoration diurne, qui a pour but d'assurer au Saint Sacrement des adorateurs, pendant l'Exposition des Quarante-Heures dans les différentes églises de la Ville, constatait trop souvent que celles-ci restaient désertes; elle décida donc de s'adresser aux petits enfants pour assurer certaines heures de garde. C'est alors qur Mgr Faberi fonda les "Petits Pages."

Suivant les désirs du Saint-Père, cette Œuvre bénie par lui le 17 mars 1901 se propose de grouper les enfants des deux sexes autour de Jésus-Hostie, et d'allumer dans ces cœurs innocents l'amour de la Sainte Eucharistie et de la communion fréquente.

Voici les grandes lignes des Statuts de l'Œuvre:

I. Statuts.

1. Est constituée à Rome l'Association des "*Pages du Très Saint Sacrement.*"

2. Cette association se propose de réunir les enfants des deux sexes autour de Jésus-Hostie, pour allumer dans leurs cœurs l'amour envers la T. S. Eucharistie.

3. Peuvent appartenir à cette association tous les enfants catholiques âgés de cinq à quinze ans.

4. A chacun d'eux, sur présentation de l'acte de leur inscription, sera donnée la médaille de l'association, qu'ils porteront visiblement tous les jours de réunion.

5. Les mères ou ceux qui les remplacent enseigneront aux enfants inscrits la prière jaculatoire: "Je vous adore à tout moment, ô vivant Pain du ciel, grand Sacrement!" Ils la réciteront après les prières du matin et du soir, en se souvenant qu'ils appartiennent à la cour d'honneur de Jésus-Hostie.

6. Arrivés à l'âge convenable, les enfants, en allant à l'école ou au travail et en revenant, s'habitueront à faire une courte visite au T. S. Sacrement dans quelque église ou oratoire. Quand ils seront admis à faire la première communion, ils s'habitueront à la faire avec la plus grande fréquence et les meilleures dispositions possibles.

7. Le siège central de l'association se trouve dans la basilique des XII Apôtres et peut avoir des sièges secondaires dans toute église paroissiale et en quelque autre église où se pratique un culte spécial envers le T. S. Sacrement.

8. L'association a pour directeur général un prélat nommé par Son Em. le Cardinal Vicaire, et pour vice-directeur général le curé "pro tempore" des XII Apôtres. Dans tout siège secondaire, le directeur est le curé, et pour les églises non paroissiales c'est un prêtre nommé par le directeur général.

9. Le directeur est aidé par un nombre suffisant de zélatrices choisies par lui, et parmi lesquelles il choisira la présidente, la secrétaire et la trésorière.

10. Chaque année, les directeurs des sièges secondaires devront remettre au directeur général une relation détaillée sur l'état de l'Œuvre.

II. Indulgences accordées à l'Œuvre.

Quelques jours après son érection, le 22 juin 1911, le Pape, mettant le comble à ses faveurs, voulut bien élever l'Association au rang d'Archiconfrérie et l'enrichir des indulgences suivantes:

a) *Indulgence plénière* à gagner si, confessés et ayant communié, ils prient suivant les intentions du Souverain Pontife:

1° au jour de leur admission;

2° en quelque autre jour, si, d'un nombre non inférieur à trois, ils font au moins un quart d'heure d'adoration devant le T. S. Sacrement publiquement exposé en quelque église ou oratoire;

3° quand ils assisteront à la fonction mensuelle de réparation;

4° en la solennité du T. S. Sacrement;

5° en la fête de leur céleste protecteur, saint Tharsicius, martyr;

6° A l'article de la mort, pourvu que, disposés comme ci-dessus ou au moins contrits, ils invoquent le Saint Nom de Jésus, de cœur, s'ils ne peuvent le faire de bouche.

b) *Indulgence partielle de 300 jours*, une fois chaque jour où ils feront une courte visite au T. S. Sacrement en récitant au moins un *Pater*, et un *Ave;* et chaque fois qu'ils assisteront dévotement à la consécration des Pages à Jésus, publique-

ment faite par un prêtre; enfin 100 *jours* pour toute œuvre de piété conforme au but de l'association.

III. Indulgences accordées au Directeur, aux Zélateurs et Zélatrices de l'Association.

a) Indulgence plénière aux conditions ci-dessous:

1° Quand ils assisteront aux fonctions mensuelles de réparation:

2° en la solennité de la Fête-Dieu, en la fête de saint Tharsicius, martyr;

3° une fois le mois en accompagnant, et en assistant les Pages, quand, au nombre au moins de trois, ils feront l'adoration au T. S. Sacrement publiquement exposé.

Ces indulgences, à l'exception de l'indulgence plénière à l'article de la mort, peuvent s'appliquer aux âmes du purgatoire. Le 22 juin 1911.

IV. Cérémonial pour inscrire les petits Pages.

En commençant: Veni Creator, Ave Maria.

Les chantres: Venite, filii, audite me; timorem Domini docebo vos.

...Une zélatrice appelle les candidats, qui viennent en deux groupes se ranger devant l'autel: les petits garçons du côté de l'Evangile, les petites filles du côté de l'Epître.

Le prêtre: Sinite parvulos ad me venire.

Tous: Talium est enim regnum cœlorum.

Le prêtre:

Oremus. — Domine Jesu Christe, qui parvulos tibi oblatos, et ad te venientes complectebaris (*Le prêtre étend les mains sur les enfants*) manusque super illos imponens eos benedicebas dicens: Sinite parvulos venire ad me et nolite eos prohibere, talium est enim regnum cœlorum, et angeli eorum

semper vident faciem Patris mei; respice, quæsumus, ad puerorum et puellarum præsentium devotionem et benedictio tua copiosa super illos descendat, ut in tua gratia et caritate proficiant, te sapiant, te diligant, te timeant, mandata tua custodiant, et ad exoptatum finem perveniant per te, Salvator mundi, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivis et regnas, Deus, in sæcula sæculorum.

Tous: Amen.

Un petit garçon lit, au nom de tous, l'acte de consécration suivant. Pendant ce temps, le prêtre s'assied du côté de l'Evangile.

O Jésus, vrai Ami des petits enfants, dont l'innocence vous ravissait le cœur et vous faisait désirer leur rencontre, vous qui avez visiblement montré vos plus chères complaisances à converser en leur compagnie, nous voici prosternés devant le trône de votre grâce pour vous dire que nous vous aimons, et que nous voulons nous consacrer tous à vous. Vous qui êtes toujours aimable, acceptez avec les prémices de notre esprit et de notre cœur tous les actes et toutes les pensées de toute notre vie. Nous voulons vous aimer toujours, toujours, non seulement pour nous, mais encore pour ceux qui ne vous aiment pas.

O cher Jésus, bénissez nos désirs et nos intentions, et avec nous bénissez nos familles, pour que, tous ensemble, nous puissions un jour vous aimer et vous posséder dans le Paradis.

Ainsi soit-il.

Les chantres entonnent: Inveni quem diligit anima mea: tenui eum nec dimittam.

Le prêtre: Ora pro nobis, sancte Tharsici.

Tous: Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Le prêtre:

Oremus. — Presta, quæsumus, omnipotens Deus ut sicut divina laudamus in sancti Tharsicii passione magnalia; sic

indulgentiam tuam piis ejus precibus assequamur. Per Christum Dominum nostrum.

Tous: Amen.

Tous: Salve Regina, etc.

Puis le prêtre bénit les insignes:

V. Adjutorium nostrum in nomine Domini.

R. Qui fecit cœlum et terram.

V. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

OREMUS. — Omnipotens sempiterne Deus, qui Sanctorum tuorum imagines sculpi aut pingi non reprobas, ut quoties illas oculis corporis intuemur, toties eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriæ oculis meditemur, hæc numismata, quæsumus, in honorem et memoriam mysteriorum Corporis et Sanguinis D. N. J. C. adaptatas benedicere et sanctificare digneris; et praesta, ut quicumque et gestantes Unigeniti Filii tui Corporis et Sanguinis mysteria suppliciter colere et honorare studuerint, illius meritis et obtentu a te gratiam in præsenti et æternam gloriam obtineant in futurum. Per eumdem Christum Dominum nostrum.

R. Amen.

Il asperge les médailles d'eau bénite, puis les impose à chacun en disant une seule fois en langue vulgaire:

Recevez, ô mes enfants, la médaille de Page du Très Saint Sacrement, pour la défense de votre âme et de votre corps, afin que, par la grâce de Jésus-Hostie et la protection de la Très Sainte Vierge, vous restiez fidèles à vos promesses et méritiez la béatitude éternelle.

Les candidats répondent: Amen.

Enfin, on expose le Très Saint Sacrement, et, après le chant du Tantum ergo, *le célébrant donne la bénédiction du Saint-Sacrement.*

VIII

Bibliographie Eucharistique.

Cette bibliographie eucharistique, préparée en rapport avec les travaux qui figurent au programme d'études du Congrès, a pour but d'indiquer aux prêtres les meilleurs ouvrages où ils peuvent aller puiser tous les renseignements et développements désirables. Les ouvrages précédés d'une astérique sont encore en vente à nos Bureaux. Nous espérons recevoir les commandes importantes que nous avons faites en Europe, dès que les circonstances seront plus favorables.

PREMIER JOUR.

PREMIERE SEANCE.

PREMIER RAPPORT: — L'Association des Prêtres-Adorateurs.

1o) * Notice sur l'Association en général, publiée à Montréal.

Etudes diverses publiées dans les Annales des Prêtres-Adorateurs (Passim).

2o) Pour ce qui regarde l'Association au Canada, voir les Annales des Prêtres-Adorateurs. (*Abonnement: $1.00 par année*).

3o) * Le Prêtre de l'Eucharistie, ou le Vénérable Pierre Julien Eymard.

DEUXIEME RAPPORT: — L'Heure hebdomadaire d'Adoration et la Sanctification personnelle du Prêtre.

1—**a*) La Lettre du CARD. PERRAUD sur l'Heure hebdomadaire d'Adoration.

b) MANNING: Sacerdoce éternel.

c) P. MILLET, S. J.: Jésus vivant dans le Prêtre.

d) *Dom J. B. Chautard: L'Ame de tout Apostolat.

e) * J. M. Lambert: *Ad Vos, O Sacerdotes*! Méditations sacerdotales.

II—*a*) * Tesniere: Manuel d'Adoration. (3 volumes.)

b) Sujets d'Adoration pour les Prêtres, publiés dans les Annales des Prêtres-Adorateurs.

III—Les objections sur le renvoi du Libellus: Voir Notice sur l'Association, p. 21.

DEUXIEME SEANCE.

PREMIER RAPPORT: — La Sainte Messe et le Prêtre.

I—*a*) Tesniere: Le Prêtre sanctifié par sa Messe.

b) Chaignon: Le Prêtre à l'Autel.

c) Gautrelet: Méditations pour servir de préparation à la Ste Messe.

d) Boulay: Prêtre et pasteur: extraits des écrits du Bx Eudes; 2ème partie, chap. IV, Ste Messe.

e) * Jos. Chauvin: La Messe méditée au pied du Saint Sacrement, (2 vol.)

f) * Giraud: Jésus-Christ, Prêtre et Victime, Méditations, 2 vol.

II—Pour les rubriques:

a) Consulter les ouvrages bien connus: Le Vavasseur, Cérémonial selon le rit Romain. — Van der Stappen, Sacra Liturgia.

b) St-Alphonse de Liguori: La Messe traitée sans respect, et exposition des prières de la Messe. Voir au commencement du T. XIII de la traduction des Œuvres complètes, édit. Vivès.

c) Mach: Le trésor du Prêtre.

III — *a*) Rapport de M. l'abbé Claudius Piat au Congrès internat. d'Angers, (1901) sur l'Œuvre du Pain et du Vin eucharistique.

b) Rapport de M. l'abbé MERMILLOD au Congrès internat. de Rome, sur les moulins eucharistiques.

DEUXIEME RAPPORT: — Le Prêtre et le Culte eucharistique.

I — *a*) BARBIER DE MONTAULT: Traité pratique de la construction, de l'ameublement, et de la décoration des églises. (lib. Vivès.)

b) PIERRET: Manuel d'archéologie pratique. (lib. Lethiel.)

c) D'EZERVILLE: Traité pratique de la tenue des sacristies et du mobilier liturgique. (lib. Haton).

II — *a*) La Religieuse sacristine, ou: Manuel à l'usage des personnes chargées du soin des Autels et des Sacristies. (lib. de l'Œuvre de St-Paul.)

b) * ANT. CAMIRAND; Pour votre Ministère, œuvre des vocations, esprit d'apostolat.

c) * Compte rendu du Congrès eucharistique régional de Sainte-Thérèse, (162 pages).

d) Rapport du P. BADET au Congrès eucharistique international de Montréal, sur la formation des enfants de chœur.

e) L'honneur de servir la Messe. (opuscule.)

DEUXIEME JOUR.

PREMIERE SEANCE.

PREMIER RAPPORT: — L'Adoration publique avec les fidèles.

I — *a*) Rapport de Mr le Chanoine CAMPEAU au Congrès Eucharistique internat. de Montréal, sur l'heure d'Adoration hebdomadaire faite par les Prêtres avec les fidèles.

b) * TESNIERE: Somme de la prédication eucharistique, particulièrement la Conférence préliminaire sur la prédication eucharistique.

c) COUBE: Gloires et bienfaits de l'Eucharistie. (lib. Lethielleux.)

d) MGR HEDLEY: La Ste Eucharistie — traduit de l'Anglais, par A. ROUDIERE. (lib. Lecoffre.)

e) CHANOINE ROLLAND: Le Paradis sur terre, (2 vol.).

f) G. MONTUUIS: Triduum d'adoration, La Vie chrétienne et l'Eucharistie.

II — Pour l'heure d'Adoration publique, on peut utiliser:

a) * TESNIERE: Manuel d'Adoration, 3 vol.

b) * Elévations sur le Cœur eucharistique.

c) * Les sujets divers publiés chaque mois dans le Petit Messager du T. S. Sacrement. (*Abonnement: 50 sous par année.*)

d) Méditations eucharistiques (4 volumes.)

e) * JOS. CHAUVIN, S.S.S.: La Passion méditée (3 vol.)

f) * Les Vertus eucharistiques.

g) * L'Eucharistie méditée.

h) * A. BETTINGER, S.S.S.: Le Pater médité.

III — Pour les œuvres eucharistiques à recommander:

Voir l'ouvrage de Mr l'abbé BOUQUEREL: La doctrine et les Œuvres eucharistiques d'après les actes de Léon XIII et de Pie X. (lib. Hazé.)

DEUXIEME RAPPORT: — L'Assistance à la Messe pour les fidèles.

I — *a*) BACUEZ: Du divin Sacrifice et du prêtre qui le célèbre.

b) THELOZ: Le Saint Sacrifice de la Messe.

c) Litteralis et mystica totius Missæ ejusque Ritus et ordo, vulgo: Triplex expositio. (Turin. Marietti)

d) Explication littérale, mystique et pratique des cérémonies de la Messe, sur le plan du Triplex expositio, par un ancien professeur de Séminaire.

e) LECOURTIER: Manuel de la Messe.

f) La Ste Messe et les Mystères de la vie du Sauveur. (opuscule)

g) * MULLENDORFF, S. J. Le Saint Sacrifice de la Messe.

II — *a* DOM GUERANGER, Explication des prières et des cérémonies de la Messe.

b) Chanoine Degeuser: La Messe et la Communion selon les vues de N.-S.

c) Le trésor caché, par Saint Léonard de Port-Maurice.

d) A la Messe! à la Messe! (opuscule).

e) * La Ste Messe expliquée aux enfants. (opuscule).

f) Tous les autres opuscules indiqués dans le Petit Messager du T. S. Sacrement.

DEUXIEME SEANCE.

PREMIER RAPPORT: — La Communion des Adultes.

I — *a*) Abbe Favre: Le ciel ouvert par la Confession sincère et par la fréquente Communion. (lib. Lecoffre.)

b) * Tesniere: La pratique de la sainte Communion. Nouvelle édition (1910)

c) Commentaires du Décret de 1905 par: Tesnière, Besson, Barbe, Devine, Camirand, etc..

d) Frassinetti: Le Banquet de l'Amour divin.

e) * Mahieu: Le Pain de vie

f) * Lambert: Le Régime Sauveur.

II — Opuscules de propagande.

a) * Antoni: Pourquoi tant de vaines craintes empêchent-elles de communier souvent et même tous les jours ?

b) Antoni: Pourquoi ne pas communier tous les matins où vous allez à la Messe ?

c) * Ant. Camirand: Solution des objections contre la Communion fréquente et quotidienne.

d) * De quelles grâces se prive celui qui par sa faute manque une Communion.

e) * Séries de tracts de propagande.

III — *a*) * Lintelo: Triduum sur la Communion quotidienne. (180 pages).

* La Communion quotidienne et les devoirs des prédicateurs et des confesseurs.

* Les Vacances et la Communion fréquente des enfants.

b) Mgr Volpi: Le Triduum eucharistique et la Communion fréquente et quotidienne.

c) P. Sderci: franciscain: La prédication eucharistique.

DEUXIEME RAPPORT: — La Communion des enfants.

I — *a*) Card. Gennari: L'âge de la première Communion des enfants, bref commentaire du Décret "Quam singulari."

b) Card. Mercier: Lettre pastorale relative au Décret "Quam singulari." (1910. Malines.)

c) Besson: L'âge de la Première Communion. (1910, Tournai)

d) * J. Millot: Ce qu'il y a dans une Hostie.

* Allons à Jésus.

* Trésor d'histoires pour le Catéchisme de 1ère Communion.

e) A. Saulnier: Histoires édifiantes relatives à la première Communion.

f) Ch. Depoyant: La Communion des enfants.

g) Tracts: La Communion des enfants. (Tourcoing)

La Communion des petits enfants. (Tourcoing)

h) J. M. Lambert: Confession et Direction.

i) La confession fréquente des petits enfants, par un prêtre de Malines. 1911.

II — *a*) * Bouchat: Aux petits enfants: Prières avant et après la Ste Communion; opuscule de 64 pages.

b) Giraldon: Aux petits communiants. Trois mois de préparation. Vol. in 32 de 296 pages (Paris, Poussielgue)

c) A. Jos. Chauvin: Petite retraite de trois jours préparatoire à la Communion privée. (Lille, Société St-Augustin)

d) * Actes avant et après la Communion, par Mgr Gibergues.

III — Notice sur la Pieuse Union pour la Communion des nefants.

TABLE des MATIERES

Dédicace 5

Lettres autographes de Sa Sainteté Benoit XV... 7

Aperçu général 11

Archevêques et Evêques présents au Congrès.... 18

PREMIERE PARTIE

Préliminaires et Organisation

I.— Les Préparatifs du Congrès 19

Lettre de Mgr l'Archevêque de Montréal au clergé du diocèse 27

II.— L'Episcopat et le Congrès 42

III.— Le Pape et le Congrès 59

DEUXIEME PARTIE

Cérémonies Religieuses

Ouverture Solennelle. MARDI, 13 JUILLET..... 72

Adresse de S. G. MONSEIGNEUR BRUCHÉSI..... 74

Réponse de S. E. LE CARDINAL BÉGIN..... 77

Discours de M. l'abbé R. LABELLE, S.S..... 79

Sermon preached by Rev. T. BURKE, C. S. P..... 89

Messe en plein air. MERCREDI, 14 JUILLET..... 95

Heure Sainte dans les églises de Montréal..... 96

Messe de Communion genérale. JEUDI 15 JUILLET..... 97

Clôture Solennelle..... 98

Heure d'adoration sacerdotale prêchée par S. G. MGR G. GAUTHIER, auxiliaire de Montréal..... 99

Consécration sacerdotale à Jésus-Hostie..... 118

TROISIEME PARTIE

Travaux du Congrès

Les Séances d'étude 119

SECTION de LANGUE FRANÇAISE

Journée du Mercredi

PREMIERE SEANCE.

I. — L'Heure hebdomadaire d'adoration et le Prêtre.

Rapport de S. G. Mgr M. Eymard, Evêque de Valleyfield 122

Discussion 131

II. — L'Association des Prêtres-Adorateurs.

Rapport du R. P. Victor Lault, S.S.S. 135

DEUXIEME SEANCE.

I. — La Sainte Messe et le Prêtre.

Rapport de M. le Chanoine G. Miville, du diocèse de Québec 153

Discussion 173

II. — Le Prêtre et le Culte Eucharistique.

Rapport de M. l'abbé Ant. Camirand, du diocèse de Nicolet 180

Discussion 204

Journée du Jeudi

PREMIERE SEANCE.

I. — L'Adoration publique avec les fidèles.

Rapport de Mgr G. Guertin, Vicaire général de Saint-Hyacinthe..... 210

Discussion..... 221

II. — L'Assistance à la Messe pour les fidèles.

Rapport de S. G. Mgr F.-X. Cloutier, Evêque des Trois-Rivières..... 225

DEUXIEME SEANCE.

I. — La Communion des adultes.

Rapport de M. l'abbé Ph. Perrier, du diocèse de Montréal..... 262

Discussion..... 276

II. — La Communion des enfants.

Rapport de Mgr F.-X. Piette, du diocèse de Joliette... 284

Discussion..... 295

ENGLISH SPEAKING SECTION

First Session, Wednesday, July 14th.

I. — Association of the Priests' Eucharistic League.
Rev. Arthur Coté, S.S.S. 309

II. — The Holy Hour or Watching with Christ.
Mgr W. J. McColl, of Peterboro 325

Second Session, 3. p. m.

I. — Holy Mass and the Priest.
Rev. McMahon, S. J. 334

Discussion 345

II. — The Priest and the Worship of the Eucharist.
Right Reverend M.-J. O'Brien, Bishop of Peterboro 347

First Session, Thursday, July 15th

I. — Public Adoration of the Blessed Eucharist with the Faithful.
Right Rev. Pat.-T. Ryan, Auxiliary Bishop of Pembrooke. 349

Discussion 361

II. — Assistance at Mass for the Faithful.
Right Rev. J.-G. Forbes, Bishop of Joliette 362

Discussion 369

Second Session, 3 P. M.

I. — The Communion of Adults.
Right Rev. J. MORRISON, Bishop of Antigonish..... 372

DISCUSSION..... 387

II. — The Communion of Children.
Right Rev. O'LEARY, Bishop of Charlottetown..... 389

DISCUSSION..... 395

APPENDICE

I.— Quelques Suggestions sur l'Heure hebdomadaire d'adoration et la Sanctification personnelle du Prêtre.. 403

II.— Résultat d'une Enquête sur les Farines canadiennes en vente sur le marché..... 411

III.— Vœux et Résolutions du Congrès national des Prêtres-Adorateurs d'Italie..... 418

IV.— Association des Prêtres-Adorateurs..... 426

V.— Ligue Sacerdotale de la Communion..... 440

VI.— Pieuse Union pour la communion des enfants... 442

VII.— Ligue des petits Pages du Saint Sacrement..... 443

VIII.— Bibliographie eucharistique..... 449

CONGRES National des Prêtres-Adorateurs du Canada, 1915.
Compte-rendu.
BQT 2814 .P8C6

ISSUED TO
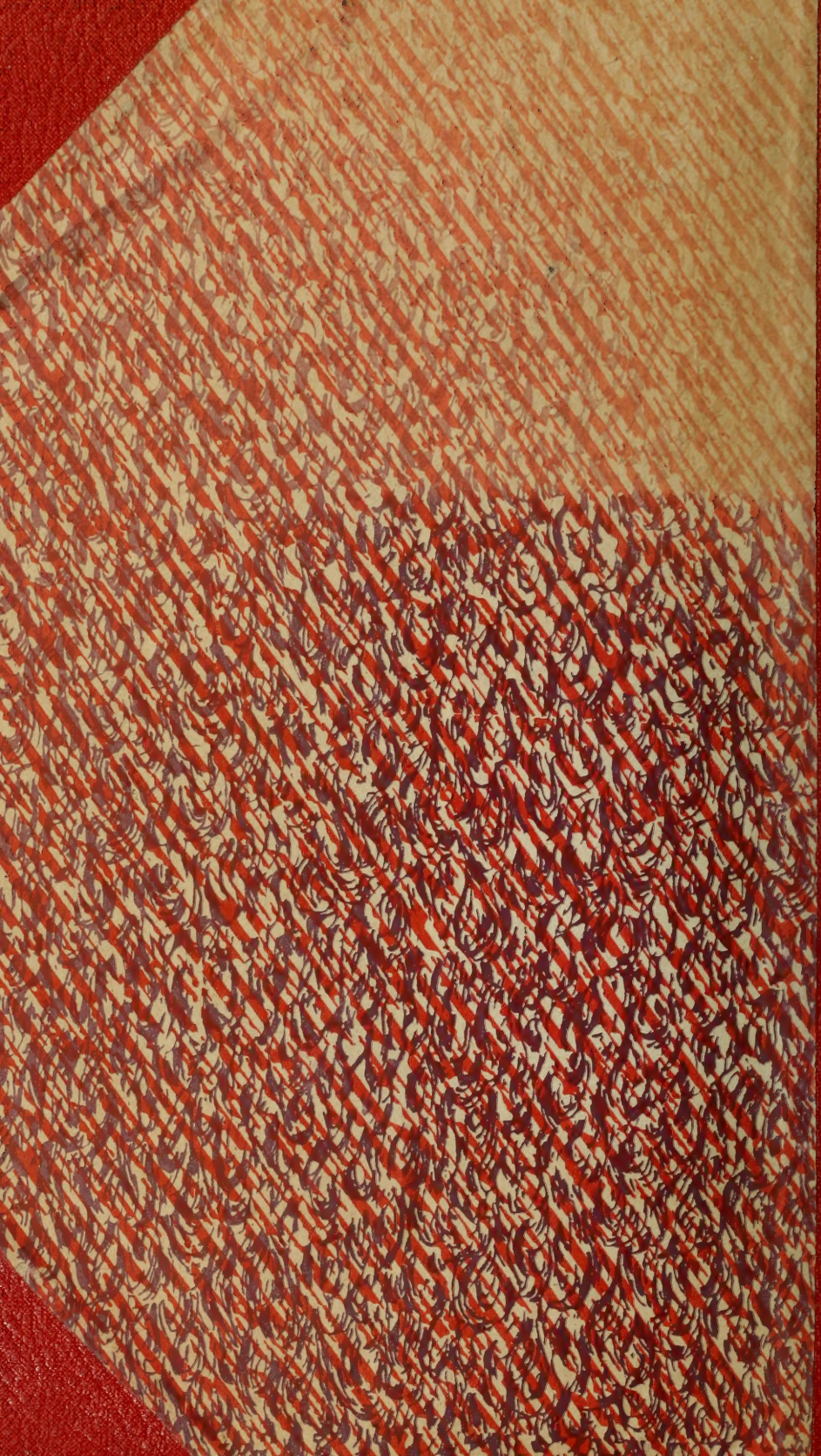
CONGRES National des Prêtres-Adorateurs du Canada, 1915.
Compte-rendu.
BQT 2814 .P8C6